



VILLE DE
MARTIGNY

COMPTES 2021

COMMUNE DE MARTIGNY – COMPTES 2021

TABLE DES MATIERES

Message du Conseil municipal au Conseil général	1
Résultats	
Résultat global	11
Récapitulation des charges et revenus par nature	13
Récapitulation des charges et revenus par département	25
Récapitulation des dépenses et recettes d'investissements	30
Tableau des crédits complémentaires	32
Tableau des amortissements	33
Bilan	39
Engagements hors bilan	41
Calculs financiers comparés	43
Indicateurs financiers	45
Comptes de fonctionnement et d'investissements	
Administration générale	47
Sécurité publique	65
Enseignement et formation	78
Culte	97
Culture et loisirs	99
Santé	136
Prévoyance sociale	138
Trafic	155
Environnement	188
Services économiques	201
Finances	211
Impôts	217
Amortissements	225
Patrimoine financier	229
Step – égouts	235
Eau, énergies et prestations de services	247
Conclusions	264
Rapport de l'organe de révision	265

**Message
du Conseil municipal
au Conseil général**

MESSAGE DU CONSEIL MUNICIPAL

AU CONSEIL GENERAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions légales, de soumettre à votre approbation la gestion et les comptes de l'Administration municipale de Martigny pour l'année 2021.

En préambule

- Nous rappelons que, simultanément à l'avancement des formalités sur le plan communal, les Sociétés anonymes Sinergy poursuivent les procédures inhérentes au bouclage de la comptabilité 2021. Les membres de la Commission de gestion du Conseil général recevront une information particulière en même temps que l'envoi des comptes des deux sociétés.
- En séance du 5 avril 2022, le Conseil municipal a approuvé les comptes 2021 tels que présentés ainsi que les crédits complémentaires globaux ci-après selon le règlement précisant que ces derniers sont soumis à approbation s'ils sont d'un montant supérieur à 5 % du budget net du Département (charges moins revenus), de même que les justificatifs des dépassements faisant partie du rapport annuel de gestion, qui excèdent 10 % du budget net des rubriques concernées, si le dépassement est au minimum de Fr. 5'000.--.

Comptes	Départements	Ecart	%
06	Santé	148'681.55	24.49
15	Step-égouts	67'140.27	19.73

Comptes	Rubriques	Ecart	%
0320	Frais de transports	49'279.20	17.41
0533	Piscine	48'856.15	10.44
0725	Autorité intercommunale de protection de l'enfant et de l'adulte	152'581.44	22.78
0813	Atelier, dépôt	86'707.25	14.76
0851	Transports publics	220'442.30	18.38
0932	Déneigement	242'742.00	149.57

1. TOUR D'HORIZON

L'exercice 2021 qui vous est présenté affiche un compte de fonctionnement légèrement excédentaire avec une marge d'autofinancement artificiellement élevée.

Depuis le 1er janvier 2022, le nouveau modèle de plan comptable harmonisé de deuxième génération MCH2 est appliqué avec le suivi des 21 recommandations édictées par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

Avec ce nouveau plan comptable, il n'est désormais plus possible de recourir à des amortissements complémentaires. La politique municipale en matière d'amortissements a dû être modifiée.

En anticipation de cette nouvelle pratique comptable, la Ville a dissout ses provisions à caractère de réserves et a procédé, pour la dernière fois, à des amortissements complémentaires conséquents, sur les biens de notre patrimoine administratif, principalement les immeubles bâtis. Cette opération strictement comptable influence de manière prépondérante et artificiellement le résultat de l'exercice 2021.

Les effets projetés du COVID-19 sur les recettes fiscales lors de l'élaboration du budget 2021 et lors du bouclage de l'exercice précédent ont été moins conséquents qu'attendus pour les personnes physiques. Bien que ce constat réjouisse l'Exécutif, la prudence reste bien entendu de rigueur en attendant la totalité des taxations fiscales liées à cette période difficile.

En ce qui concerne les personnes morales, nous vous rappelons qu'il est prévu une diminution progressive des taux d'imposition des bénéficiaires des sociétés sur une période de trois ans (2020, 2021 et 2022). A ce jour, les premiers effets de la RFFA-Vs sont difficilement quantifiables et ne permettent pas encore de dégager des tendances significatives.

Le contexte de guerre actuellement en Ukraine inquiète le monde entier. A la tragédie humaine, va se rajouter des problématiques économiques importantes, y compris en Suisse. En effet, des augmentations significatives du coût des énergies et des matières premières sont à craindre. La Municipalité est préoccupée. Dans ce contexte, elle a octroyé un soutien extraordinaire à sa Fondation sociale afin de venir en aide aux ménages à budget serré qui se trouveraient impactés par la situation. La Ville restera au plus près de la société Sinergy pour suivre l'évolution du prix des énergies afin d'évaluer les répercussions sur les consommateurs locaux, particuliers et entreprises.

La pandémie de COVID-19 a impacté largement l'économie mondiale et locale dès le printemps 2020. Les effets de la crise sanitaire ont perduré en 2021 également. Une majorité du tissu économique martignerain a su y faire face en faisant preuve de créativité, de positivisme et d'audace.

Nous profitons de saluer le système d'aides mis en place, en un temps record, par la Confédération et le Canton, qui a permis de soutenir correctement les entreprises pour une grande partie d'entre elles.

Même si le contexte économique général demeure toujours incertain, la situation sur le marché du travail en 2021 a plutôt été positive. Le taux de chômage cantonal annuel s'élève à 3%. Cette tendance devrait se poursuivre ces prochains mois mais elle dépend de l'évolution de la pandémie, des problèmes d'approvisionnement ou encore du comportement des consommateurs.

Pour la commune de Martigny, selon le bulletin émis par le Service de l'industrie, du commerce et du travail (SICT), la moyenne annuelle du nombre de chômeurs s'élève à 456 chômeurs

(459 en 2020) et 785 demandeurs d'emploi (754 en 2020), ce qui reflète la tendance cantonale. Le taux de chômage moyen annuel martignerain s'élève à 4,4%.

La Confédération annonce une croissance du PIB suisse en 2022 de 3%. Quant au marché du travail valaisan, les prévisions sont encore incertaines mais plutôt positives et l'on s'attend à un taux annuel de chômage inférieur en 2022 par rapport à 2021.

Les sociétés Sinergy Commerce SA et Sinergy Infrastructures SA poursuivent leur bonne marche en offrant des produits et des prestations de qualité tout en intégrant bien évidemment la composante de développement durable. Un accent particulier a été mis sur l'aspect conseil à la population afin de poursuivre la transition énergétique. Les axes de développement portent sur l'efficacité énergétique de toutes les installations utilisant de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables, notamment du photovoltaïque, la distribution d'une eau potable de qualité impactant l'environnement jusqu'à 1000 fois moins que les eaux en bouteille, ainsi que sur la promotion de la mobilité électrique. A relever que la commune de Martigny-Combe a intégré le capital-actions de la société Sinergy Infrastructures SA qui était entièrement détenu par notre Commune.

Le Conseil municipal a confirmé les objectifs fixés lors de la législature passée, à savoir, atteindre les objectifs énergétiques 2050 de la Confédération et viser la société à 2000 watts en 2050 (avec objectifs intermédiaires 2035). Les axes de travail principaux sont : le développement du chauffage à distance, le froid à distance, la gestion de la nappe phréatique, la lutte contre les effets du réchauffement climatique, l'exemplarité des bâtiments communaux (Standards Bâtiment 2015 pour le neuf, Raison et pragmatisme pour les rénovations), le soutien et les conseils aux avant-projets de particuliers, le développement de la mobilité douce et des transports publics notamment. Un plan climat est en cours d'élaboration. Lors de cet exercice, la ville a doté son fonds pour le développement durable des constructions communales jusqu'à son plafond autorisé.

D'un point de vue culturel, l'année 2021 ressemble malheureusement beaucoup à la précédente et reste profondément marquée par la pandémie de COVID-19. Les institutions culturelles de la Ville, les artistes ainsi que les organisateurs de manifestations ont tous terriblement souffert des fermetures et des annulations en cascade. Les contacts entre les artistes et le public pourtant désireux de pouvoir fréquenter des lieux culturels, se sont étioyés. De nombreux événements culturels et souvent festifs qui foisonnent habituellement à Martigny ont dû à nouveau être annulés ou reportés. Nous sommes heureux de constater qu'à l'heure du printemps 2022, les manifestations reprennent pour le plaisir de l'échange et la convivialité.

Notre Ville compte 21'125 citoyens et citoyennes au 31 décembre 2021, soit 273 de plus que l'année précédente.

Nous ne pouvons terminer ce tour d'horizon sans relever le travail remarquable accompli par les collaboratrices et collaborateurs municipaux durant l'année écoulée. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

2. COMPTES 2021

2.1 Principaux évènements

Les événements suivants ont marqué, de manière importante, le résultat comptable de l'exercice 2021 :

- Les recettes fiscales des personnes physiques et morales en période de pandémie
- Le passage au 31 décembre 2021 au nouveau modèle comptable MCH2 avec la dissolution des provisions à caractère de réserves et les amortissements complémentaires
- L'attribution extraordinaire à la Fondation sociale de la Commune de Martigny
- L'attribution extraordinaire au fonds pour le développement durable des constructions communales
- L'acquisition de la Villa D'Andrès à la Rue d'Octodure
- Le début des travaux de réfection de l'Avenue de la Gare
- Les travaux d'aménagement de la place du Manoir
- L'aménagement du skate park et pump track au Centre de loisirs et jeunesse
- La poursuite des travaux de sécurisation des digues de la Dranse
- La poursuite des travaux sur les bâtiments de la Step
- Le début des travaux de réfection du collecteur égout aux Chantons

2.2 Résultats

Le bouclage des comptes 2021 fait apparaître des charges de fonctionnement de Fr. 162'739'092.99 pour des revenus de Fr. 163'205'779.93 soit un excédent de recettes de Fr. 466'686.94.

Les investissements nets se montent à Fr. 16'065'019.23 alors qu'ils étaient budgétés à Fr. 16'640'000.--.

2.3 Marge d'autofinancement et financement

La marge d'autofinancement s'élève à Fr. 37'801'777.34 contre Fr. 8'177'220.-- budgétée, soit un différentiel favorable de Fr. 29'624'557.34.

La dissolution des provisions, à caractère de réserves, au 31 décembre 2021 pour le passage au nouveau modèle comptable MCH2, influence de manière prépondérante et artificielle la marge d'autofinancement.

Du point de vue strictement comptable, cette marge d'autofinancement exceptionnelle a permis de couvrir les investissements nets de l'année et l'exercice sous revue présente un excédent de financement de Fr. 21'736'758.11.

Par souci de lisibilité et de compréhension, nous présentons ci-dessous le résultat «retraité selon les normes du MCH1» de l'exercice 2021, soit sans l'opération purement comptable liée à la dissolution des provisions à caractère de réserves pour le passage au nouveau modèle de plan comptable harmonisé MCH2.

Financement	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2021 retraités MCH1
Marge d'autofinancement	37'801'777	8'177'220	37'801'777
./. Dissolution provisions 31.12.21			-28'626'920
Marge d'autofinancement	37'801'777	8'177'220	9'174'857
./. Investissements nets	-16'065'019	-16'640'000	-16'065'019
= Excédent/ - déficit financier	21'736'758	-8'462'780	-6'890'162

A la lecture de ce tableau, nous constatons que la marge d'autofinancement de l'exercice 2021, retraitée selon les normes du MCH1, s'élève à Fr. 9'174'857.--, soit Fr. 997'637.-- supérieur au budget 2021 et que l'insuffisance de financement se monte à Fr. 6'890'162.-- contre Fr. 8'462'780.-- au budget 2021.

2.4 Les amortissements comptables

Les amortissements comptables ordinaires pour l'exercice 2021 s'élèvent à Fr. 7'810'350.58 alors qu'ils étaient budgétés à Fr. 7'828'000.--.

Le taux d'amortissements ordinaires représente 11.9 % de la valeur résiduelle du patrimoine administratif, sans les participations permanentes.

La mise en application du nouveau modèle comptable MCH2 au 1er janvier 2022 va modifier la politique d'amortissement des infrastructures communales car la Municipalité devra dorénavant fixer un taux d'amortissement, par catégorie de biens, pour cinq ans sans possibilité d'amortissements complémentaires. La dissolution des provisions à caractère de réserves selon le MCH2 au 31 décembre 2021 a permis de procéder une dernière fois à des amortissements complémentaires conséquents pour Fr. 28'615'652.01 sur les biens de notre patrimoine administratif, principalement les immeubles bâtis.

Il est à relever que le département STEP-égouts présente un excédent de charges de Fr. 407'397.27 et que le solde du fonds de renouvellement Step – égouts de Fr. 43'928.34 a été dissout pour couvrir une partie de cet excédent.

Le montant total des amortissements 2021 s'élève à Fr. 37'335'090.40, ce qui représente un taux d'amortissement moyen du patrimoine administratif de 46.27 % pour 2021.

2.5 Evolution de l'endettement communal

L'endettement communal a varié de la façon suivante durant l'exercice 2021 :

Endettement au 31.12.2020	Fr	3'245'657
Diminution de l'endettement 2021	./.	<u>Fr. 7'778'044</u>
Fortune au 31.12.2021	Fr.	4'532'387

L'endettement net II par habitant passe de Fr. 173.-- au 31 décembre 2020 à une fortune nette comptable de Fr. 224.-- au 31 décembre 2021.

La dissolution des provisions, à caractère de réserves, au 31 décembre 2021 pour le passage au nouveau modèle comptable MCH2, influence de manière prépondérante cette évolution.

2.6 Analyse du résultat et des indicateurs financiers

La récapitulation ainsi que la représentation graphique des indicateurs financiers, moyenne des années 2020 et 2021, se trouvent en page N°44. Nous vous rappelons que ces indicateurs n'ont qu'une valeur informative. Ils reflètent la situation au 31 décembre de chaque année, pondérée avec l'année précédente, et favorisent la comparaison entre les différentes Communes du Canton.

Voici quelques considérations uniquement sur l'exercice comptable sous revue :

Degré d'autofinancement 127.9 % (5 sur 5)

Le degré d'autofinancement de l'investissement net est un indicateur classique d'appréciation de la situation financière communale bien qu'il puisse varier fortement d'une année à l'autre. Il répond à la question de savoir dans quelle mesure les investissements ont été financés par des ressources propres.

La dissolution des provisions, à caractère de réserves, au 31 décembre 2021 pour le passage au nouveau modèle comptable MCH2, influence de manière prépondérante cet indicateur. La marge d'autofinancement inférieure aux prévisions de l'année précédente (42.5%) a été largement compensée par celle très importante de l'exercice 2021 (235.4%).

Capacité d'autofinancement 18.7 % (4 sur 5)

Cet indicateur mesure le rapport entre la marge d'autofinancement et les revenus de fonctionnement sans les imputations internes. Plus il est important et plus les possibilités de diminuer l'endettement ou de réaliser des investissements et d'en supporter les coûts induits augmentent. Comme mentionné ci-dessus, la marge d'autofinancement inférieure aux prévisions de l'année précédente a été compensée par celle importante de l'année sous revue.

Taux des amortissements ordinaires 12.2 % (5 sur 5)

Selon l'article 51, al. 1 de l'Ordonnance sur la gestion financière des Communes du 16 juin 2004, les amortissements ordinaires doivent couvrir le 10 % du patrimoine administratif.

Endettement net (- fortune) par habitant - Fr. 224.— (5 sur 5)

Cet indicateur divise l'endettement net comptable de la Commune par sa population résidente permanente (ESPOP) au 1^{er} janvier de l'année sous revue.

La situation au 31 décembre 2021 présente une fortune nette comptable de Fr. 224.— par habitant. La dissolution des provisions, à caractère de réserves, au 31 décembre 2021 pour le passage au nouveau modèle comptable MCH2, influence de manière prépondérante cet indicateur

Cet indicateur doit être interprété avec prudence car il dépend fortement de la structure de la Commune. Il faut surtout apprécier son évolution dans le temps. D'autre part, la cotation de cet indicateur sera modifiée au 1^{er} janvier 2022 avec la mise en application du MCH2.

Taux du volume de la dette 169.2 % (4 sur 5)

Cet indicateur mesure le rapport entre la dette brute et les revenus de fonctionnement sans les imputations internes. Notre situation actuelle est considérée comme bonne. La dissolution des provisions, à caractère de réserves, au 31 décembre 2021 pour le passage au nouveau modèle comptable MCH2, influence de manière favorable cet indicateur.

2.7 Opérations comptables au 31 décembre 2021 liées au passage au nouveau modèle comptable MCH2.

L'Ordonnance sur les finances communales (Ofinco) n'autorisera plus la comptabilisation des amortissements supplémentaires à compter du 1^{er} janvier 2022 et la mise en application du nouveau modèle comptable MCH2.

Les provisions, à caractère de réserves, ainsi que les fonds n'ayant pas de bases légales devront être dissous et le résultat excédentaire pourra être attribué à la réserve de politique budgétaire, nouvel outil de lissage du résultat d'exploitation annuel.

La politique d'amortissement des infrastructures communales a dû être revue par la Municipalité qui devra à partir du 1^{er} janvier 2022 fixer le taux d'amortissement, par catégorie de biens, pour cinq ans sans possibilité d'amortissements supplémentaires.

En anticipation de ces changements de pratique comptable, les provisions concernées ont été dissoutes au 31 décembre 2021 et le produit a été affecté, une dernière fois, pour des amortissements supplémentaires du patrimoine administratif communal.

Provisions à caractère de réserves	28'626'920.01	Contrepartie
Provision pour risques sociétés Sinergy	8'250'000.00	1103.425.01
Provision pour prêt FMMB SA	861'000.00	1103.425.01
Provision pour intérêts taux de référence	5'000'000.00	1103.425.01
Provision pour renouvellement des énergie renouvelables (cash-flow usines de turbinage)	12'270'792.71	1103.425.01
Provision pour entretien réseau routier (Charrat)	1'005'127.30	0832.425.01
Provision pour utilisation prix Ecole	40'000.00	0313.425.01
Provision pour démolition Collège Ste-Jeanne Antide	1'200'000.00	0171.425.01

3. EVOLUTION DU PERSONNEL

Effectif du personnel communal										
	2017		2018		2019		2020		2021	
	Resp.	Employés								
Secrétariat municipal	1	5.5	1	6.5	1	7.5	1	7.3	1	7.3
Accueil citoyen	1	3.2	1	3.2	1	3.2	1	3.2	0.8	4.2
Service financier										
Contributions - cadastre - informatique	2	7.34	1.94	7.4	1.94	7	1.94	6.94	1.94	8.54
Caisse - comptabilité générale	1	3	1	3	1	4	1	4	1	5
Direction des Ecoles	1	2.92	1	2.2	1	2.2	1	2.36	1	2.56
Intégration enfants/famille	0.9	1	0.9	1.2	0.9	1.2	0.9	1.2	0.9	1.4
Petite enfance		0.6	0.7		0.7		0.7		0.7	
Police municipale	3	23	4	25.4	4	26.4	4	26.4	4	26
Services économiques		0.53		0.53		1		1		1
Sécurité et sécurité générale	1	6.9	1	6.9	1	6.9	1	6.9	2	4.9
Services techniques										
Personnel de bureau	3	7.8	5.5	5.8	5.5	5.8	6	6.2	6.94	6.74
Personnel d'exploitation	6	50.44	5.7	41.99	5.7	42.99	5.7	44.49	6	46.49
STEP	1	3	1	3	1	3	1	3	0.95	4
Service des Sports			0.3	9.06	0.3	9.06	0.3	9.36	0.8	9.36
Bibliothèque	1	3.8	0.9	4.1	0.9	4.1	0.9	4.25	0.8	4.45
Service culturel et Manoir	1	2.45	1	2.45	1	2.45	1	2.45	1	2.45
Bureau AVS		0.5		0.5		0.5		0.5		0.5
APEA	0.4	2.9	0.7	3.3	0.7	3.4	0.8	3.3	1.1	5.1
Bureau des curatelles	1	11.8	1	11.8	1	11.6	1	12.1	1	14.7
Office du travail / Déléguée sociale	0.95		0.4		0.4		0.4		0.6	
Conciergerie générale										
Bâtiments communaux	1	2	1	2	1	2	1	2	1	3
Bâtiments scolaires		4		4		4		4		4
Apprentis et stagiaires		9		6		6		8		7
TOTAL	26.25	151.68	30.04	150.33	30.04	154.30	30.64	158.95	33.53	168.69

L'évolution de l'effectif du personnel communal se manifeste de la manière suivante :

- Arrivée d'un collaborateur à 100% au service des finances à la suite de la fusion avec Charrat
- Engagement d'une collaboratrice à 100% au guichet citoyen
- Engagement d'un collaborateur à 100% au service informatique
- Arrivée d'une collaboratrice à 60% au service des contributions à la suite de la fusion avec Charrat
- Réduction de l'effectif d'un collaborateur à 100% à la Protection Civile
- Augmentation d'un taux d'activité de 40% d'un collaborateur au service des bâtiments publics
- Engagement d'une collaboratrice à 95% au à l'administration des services techniques à la suite de la fusion avec Charrat
- Engagement de 3 collaborateurs à 100% au services techniques à la suite de la fusion avec Charrat
- Engagement d'un collaborateur à 95% à la STEP
- Engagement de 3 collaborateurs à 50%, 60% et 100% à l'APEA
- Engagement de 4 collaboratrices à 60% et 80% au service de la curatelle
- Engagement d'un collaborateur à 100% au service de conciergerie à la suite de la fusion avec Charrat

Effectif moyen du personnel auxiliaire occupé à temps partiel										
	2017		2018		2019		2020		2021	
		Total								
Administration générale - contrôle de l'habitant - office communal du travail - police - feu - divers		1,09		0,99		1,38		1,26		2,06
Enseignement - formation - intégration		7,79		6,67		8,78		9,16		7,86
Conciergerie bâtiments administratifs	4,17		4,49		4,43		4,29		4,89	
bâtiments locatifs	1,20		1,35		1,43		1,52		1,48	
registre foncier	0,29	5,66	0,28	6,12	0,28	6,14	0,29	6,10	0,27	6,64
Conciergerie bâtiments scolaires		11,04		10,71		9,72		9,47		10,62
Affaires culturelles, sports et bibliothèque		1,88		1,81		2,44		2,32		1,61
Service d'exploitation + économique		16,94		16,94		13,77		13,96		15,11
TOTAL		44,40		43,24		42,23		42,27		43,90

Les collaborateurs de la Commune de Charrat font partie de l'effectif au 1^{er} janvier 2021

ABBET Lionel, Charrat – collaborateur service de conciergerie à 100 %
BESSON Christian, Charrat – ouvrier d'exploitation secteur "voirie générale" à 100 %
BOSON Daniel, Charrat – ouvrier d'exploitation spécialisé "campagne, cours d'eau, forêts" et responsable du réseau d'irrigation à 100 %
DARIOLI André, Charrat – ouvrier d'exploitation voirie générale à 100 %
GAY-BALMAZ Nadine, Charrat – Secrétaire spécifique aux Services techniques à 90 %
GIROUD Patrick, Charrat – Adjoint au Secrétaire municipal à 100 %
THEODOLOZ Christine, Charrat – Collaboratrice administrative au service des contributions à 60 %

Arrivées

ARLETTAZ Raphaël, Ouvrier d'exploitation spécialisé "campagne, cours d'eau et forêts" à 100 % (01.05.2021)
BALLEYS Philippe, Curateur au Service intercommunal de la curatelle à 100 % (01.02.2021)
BILAT GIORGIS Ailén, stagiaire au Manoir à 80 % (16.08.2021)
BRSTILO Arian, informaticien (01.07.2021)
CARRERE Mathilde, Curatrice au Service intercommunal de la curatelle à 80 % (40 % en juin) (01.06.2021)
CARRON-BOCHATAY Anne, Collaboratrice administrative à l'APEA à 50 % (01.01.2021)
COLLAUD Lilou, Collaboratrice administrative Guichet citoyen à 100 % (01.03.2021)
CRITTIN Yvan, Responsable de la STEP à 95 % (01.08.2021)
DAPPLES Astrid, Greffière-juriste à l'APEA à 80 % (01.05.2021)
DA SILVA DUARTE Véronique, collaboratrice administrative à l'APEA à 100 % (01.09.2021)
FAGHERAZZI Gaël, agent de police à 100 % (01.03.2021)
FELLAY Céline, Greffière à l'APEA à 80 % (01.02.2021)
FAVRE Mallory, assistante au service culturel à 45 % (01.11.2021)
FIOLETTI Giuliano, Chef d'équipe "parcs et jardins" à 100 % (01.06.2021)
GAILLARD GARRIDO Isabel, stagiaire au Manoir à 80 % (04.01.2021)
GEX Kristijan, agent de police à 100 % (01.06.2021)
GIROUD Christel, Secrétaire administrative au Service intercommunal de la curatelle à 50 % (01.06.2021)
GREGOIRE Raphaël, Horticulteur-paysagiste à 15 % (01.04.2021)
HAUSER Karin, Responsable du service des sports à 80% (01.02.2021)

HENRY-BAILLIFARD Anaëlle, Assistante de direction, Secrétaire-adjointe au Greffe municipal à 100 % (01.05.2021)
HUGON Michaël, Chef d'exploitation à 100 % (01.01.2021)
JAOUNI Sarah, apprentie employée de commerce à 100 % (01.08.2021)
LECHAIRE Sarah, Secrétaire administrative – centraliste à la Police à 30 % (01.01.2021)
LEONE Luciano, ouvrier d'exploitation "voirie générale" à 100 % (01.09.2021)
LOGEAN Catherine, Curatrice au Service intercommunal de la curatelle à 80 % (01.01.2021)
MARQUIS Angélique, curatrice au Service intercommunal de la curatelle à 80 % (01.07.2021)
MARTIN Marie-Sylvie, secrétaire administrative aux écoles et à l'intégration/naturalisation à 80 % (01.01.2021)
MEMETI Adrian, apprenti informaticien à 100 % (01.08.2021)
PILLET Raphaël, ouvrier d'exploitation spécialisé "campagne, cours d'eau et forêts" à 100 % (01.03.2021)
RAPPAZ Mathieu, agent en information documentaire à la Médiathèque Valais – Martigny / Bibliothèque municipale 50 % (01.03.2021)
SARRASIN Arnaud, stagiaire MPE à 100 % (01.08.2021)
TORNAY Christian, ouvrier d'exploitation section voirie générale à 100 % (01.09.2021)
VARONE Charline, Curatrice au Service intercommunal de la Curatelle à 100 % (01.10.2021)

Retraités

BERGER Alain (31.03.2021)
BOCION Antonia (30.06.2021)
FELLAY Frédéric (30.04.2021)
GAY-CROSIER Alain (31.03.2021)
PETOUUD Gérald (31.08.2021)
STETTLER Jean-Luc (30.06.2021)

Départs

ARLETTAZ Lucie, stagiaire au service culturel à 80 % (31.01.2021)
COMTE Mathilde, curatrice à 80 % (30.04.2021)
COQUOZ Claudia, secrétaire au CPS à 20 % (31.08.2021)
CRETTON Murielle, garde-bains à 100 % (30.11.2021)
DUC Alexandre, Responsable instruction OPC Région 5 et environs à 100 % (28.02.2021)
FELLAY Céline, Greffière à l'APEA à 80 % (31.12.2021)
FOURNIER Valérie, Curatrice au Service intercommunal de la curatelle à 80 % (30.06.2021)
GAILLARD GARRIDO Isabel, stagiaire au Manoir à 80 % (31.12.2021)
GLASSEY Nicolas, responsable de la logistique – matériel – construction et instructeur à temps partiel PCi, à 100 % (30.09.2021)
GERSTER Noa, apprentie employée de commerce à 100 % (31.07.2021)
GRINZINGER Jennifer, Curatrice au Service intercommunal de la curatelle à 100 % (31.08.2021)
HALIMI Greta, stagiaire administration générale (31.07.2021)
LATHION Jonas, Greffier à l'APEA (30.04.2021)
MARMY Jérôme, agent de police à 100 % (31.01.2021)
RAPPAZ Mathieu, agent en information documentaire à la Médiathèque Valais – Martigny / Bibliothèque municipale à 50 % (01.03.2021)
ROH BARRAS Marnie, curatrice à 80 % (31.08.2021)
ROUILLER Jean, commandant suppléant et responsable de la protection des biens culturels à 100 % (31.10.2021)
SCHINDLER Mégane, employée de commerce à 100 % (31.07.2021)
VAUDROZ Dimitri, agent de police à 100 % (30.06.2021)

Résultats

RESULTAT GLOBAL

11

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
COMPTE DE FONCTIONNEMENT						
Total des charges	162'739'092.99		128'931'940		122'924'753.72	
Total des revenus		163'205'779.93		128'663'360		123'040'212.43
Excédent de charges				268'580		
Excédent de revenus	466'686.94				115'458.71	
COMPTE DES INVESTISSEMENTS						
Total des dépenses	24'501'004.43		23'860'000		18'997'436.74	
Total des recettes		8'435'985.20		7'220'000		2'788'990.80
Investissements nets		16'065'019.23		16'640'000		16'208'445.94
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS						
Investissements nets	16'065'019.23		16'640'000		16'208'445.94	
Amortissements		37'335'090.40		8'445'800		6'766'605.38
Excédent de charges de fonctionnement			268'580			
Excédent de recettes de fonctionnement		466'686.94				115'458.71
Déficit financier				8'462'780		9'326'381.85
Excédent financier	21'736'758.11					
VARIATION DU CAPITAL						
Déficit financier			8'462'780		9'326'381.85	
Excédent financier		21'736'758.11				
Report au passif du bilan	45'771'075.60		15'665'800		9'555'596.18	
Report à l'actif du bilan		24'501'004.43		23'860'000		18'997'436.74
Accroissement de la fortune	466'686.94			268'580	115'458.71	
Diminution de la fortune						

MODES DE FINANCEMENT 2021

EMPLOI DES CAPITAUX

Insuffisance de financement
du compte des investissements

Augmentation	disponibilités	SFr.	-
	avoirs	SFr.	-
	placements du patrimoine financier	SFr.	3'415'037.25
	actifs transitoires	SFr.	1'427'123.61
	Avance financements spéciaux	SFr.	-
Diminution	engagements courants	SFr.	1'135'443.85
	dettes à court terme	SFr.	-
	et long terme	SFr.	-
	passifs transitoires	SFr.	230'384.55
	provisions	SFr.	30'175'394.46
	financements spéciaux	SFr.	1'281'685.41
		SFr.	37'665'069.13

PROVENANCE DES CAPITAUX

Excédent de financement
du compte des investissements

		SFr.	21'736'758.11
Diminution	disponibilités	SFr.	3'932'845.86
	avoirs	SFr.	1'899'366.53
	placements du patrimoine financier	SFr.	-
	prêts synergy	SFr.	1'375'000.00
	actifs transitoires	SFr.	-
	Avance financements spéciaux	SFr.	112'872.03
Augmentation	engagements courants	SFr.	-
	dettes à court terme	SFr.	1'730'000.00
	et long terme	SFr.	6'878'226.60
	passifs transitoires	SFr.	-
	provisions	SFr.	-
	financements spéciaux	SFr.	-
		SFr.	37'665'069.13

Excédent de financement du compte des investissements

Résultat de fonctionnement	466'686.94
Amortissements	<u>37'335'090.40</u>
Marge d'autofinancement	37'801'777.34
Investissements nets	-16'065'019.23
Excédent de financement	<u>21'736'758.11</u>

-

CHARGES ET REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

RECAPITULATION PAR NATURE

13

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	28'148'728.15		27'984'300		26'169'147.25	
31 Biens, services, marchandises	22'748'333.49		20'903'230		20'992'899.16	
32 Intérêts passifs	2'175'674.80		2'374'000		2'385'099.65	
33 Amortissements	42'477'162.86		10'928'800		10'964'150.08	
34 Parts et contributions sans affectations	1'837'176.90		1'824'000		2'806'681.45	
35 Dédommagement aux collectivités	5'582'574.35		5'589'700		4'789'604.25	
36 Subventions accordées	35'388'116.71		35'225'410		32'613'371.92	
38 Attributions aux financements spéciaux	1'201'042.17		1'205'000		697'919.77	
39 Imputations internes	23'180'283.56		22'897'500		21'505'880.19	
40 Impôts		67'700'222.55		66'223'000		64'656'178.95
41 Patentes, concessions		2'025'157.07		1'858'000		1'539'213.50
42 Revenus des biens		41'324'095.40		12'291'810		13'398'652.07
43 Contributions		14'593'922.06		13'649'300		12'723'526.43
44 Contributions sans affectations		1'600'000.00		1'500'000		1'400'000.00
45 Dédommagement de collectivités		4'827'134.10		3'979'700		4'502'566.85
46 Subventions acquises		5'585'109.64		5'442'750		2'581'128.84
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		2'369'855.55		821'300		733'065.60
49 Imputations internes		23'180'283.56		22'897'500		21'505'880.19
Total des charges et revenus	162'739'092.99	163'205'779.93	128'931'940	128'663'360	122'924'753.72	123'040'212.43
Excédent de charges				268'580		
Excédent de revenus	466'686.94				115'458.71	

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

DETAIL PAR NATURE

		Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
3	CHARGES	162'739'092.99	128'931'940	122'924'753.72
30	Charges du personnel	28'148'728.15	27'984'300	26'169'147.25
300	Autorités et commissions	681'720.50	680'000	570'961.95
301	Traitements	20'449'073.40	20'323'900	18'808'500.00
302	Personnel enseignant	678'292.15	697'100	570'506.30
303	Charges sociales	6'024'448.85	6'128'300	5'557'300.60
304	Contributions de prévoyance			500'000.00
308	Personnel intérimaire	52'680.25	39'500	47'194.15
309	Autres charges de personnel	262'513.00	115'500	114'684.25
31	Biens, services, marchandises	22'748'333.49	20'903'230	20'992'899.16
310	Fournitures de bureau, imprimés, matériel scolaire	1'013'560.43	1'081'800	1'065'381.53
311	Mobilier, machines, véhicules	1'208'297.50	1'070'700	1'002'545.96
312	Eau, énergie, combustible	2'735'094.25	2'661'500	2'327'556.85
313	Autres fournitures et marchandises	583'332.71	453'600	550'525.70
314	Entretien d'immeubles, routes et territoires	8'081'330.25	6'963'700	7'129'207.05
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	1'115'511.15	895'400	1'145'358.24
316	Loyers, fermage et redevances d'utilisation	621'655.80	588'680	633'700.70
317	Réceptions, dédommagements	227'679.75	340'500	218'225.65
318	Honoraires et prestations de services	5'684'934.26	5'583'700	5'574'150.99
319	Cotisations et frais divers	1'476'937.39	1'263'650	1'346'246.49
32	Intérêts passifs	2'175'674.80	2'374'000	2'385'099.65
320	Engagements courants	-1'533.75	1'000	-395.15
321	Dettes à court terme	14'257.70	13'000	15'655.45
322	Dettes à moyen et long terme	1'632'671.95	1'793'000	1'654'475.00
329	Autres intérêts passifs	530'278.90	567'000	715'364.35

CHARGES DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

DETAIL PAR NATURE

15

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
33 Amortissements	42'477'162.86	10'928'800	10'964'150.08
330 Patrimoine financier	5'142'072.46	2'483'000	4'197'544.70
331 Patrimoine administratif - amortissements ordinaires	8'719'438.39	8'445'800	6'766'605.38
332 Patrimoine administratif - amortissements complémentaires	28'615'652.01		
34 Parts et contributions sans affectation	1'837'176.90	1'824'000	2'806'681.45
340 Rétrocessions au canton	153'617.85	187'000	153'437.40
341 Contributions de péréquation	1'189'479.00	1'177'000	2'222'560.00
342 Rétrocessions aux communes	494'080.05	460'000	430'684.05
35 Dédommagement à des collectivités publiques	5'582'574.35	5'589'700	4'789'604.25
351 Cantons	19'279.35	23'000	17'888.35
352 Communes	5'563'295.00	5'566'700	4'771'715.90
36 Subventions accordées	35'388'116.71	35'225'410	32'613'371.92
361 Cantons	16'064'961.95	16'645'550	14'987'192.60
363 Propres établissements	195'454.00	262'300	141'000.00
364 Institutions mixtes	2'782'314.45	2'213'200	2'005'720.45
365 Institutions privées	8'782'843.56	8'668'360	8'613'958.70
366 Aides individuelles	7'562'542.75	7'436'000	6'865'500.17
38 Attributions aux financements spéciaux	1'201'042.17	1'205'000	697'919.77
380 Attributions aux financements spéciaux	1'201'042.17	1'205'000	697'919.77
39 Imputations internes	23'180'283.56	22'897'500	21'505'880.19
390 Imputations internes	23'180'283.56	22'897'500	21'505'880.19

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

DETAIL PAR NATURE

16

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020
4 Revenus	163'205'779.93	128'663'360.00	123'040'212.43
40 Impôts	67'700'222.55	66'223'000.00	64'656'178.95
400 Impôts sur le revenu et la fortune	48'837'139.85	46'897'000	42'166'460.80
401 Impôts sur le capital et le bénéfice	13'013'340.30	13'450'000	15'546'193.75
402 Impôts fonciers	3'457'851.30	3'180'000	2'855'525.75
403 Impôts sur les gains en capital	709'668.80	850'000	2'285'371.65
404 Droit sur les mutations	1'351'061.00	1'050'000	1'197'038.05
405 Impôts sur les successions et les donations	166'639.30	650'000	470'882.45
406 Impôts sur la propriété et sur la dépense	160'172.00	146'000	124'856.50
408 Amendes fiscales	4'350.00		9'850.00
41 Patentes, concessions	2'025'157.07	1'858'000	1'539'213.50
410 Patentes, concessions	2'025'157.07	1'858'000	1'539'213.50
42 Revenus des biens	41'324'095.40	12'291'810	13'398'652.07
420 Banques			
421 Créances	1'219'712.10	631'000	1'009'153.42
422 Capitaux du patrimoine financier	467'812.00	393'000	418'062.65
423 Immeubles du patrimoine financier	4'246'313.80	4'110'110	4'088'014.90
424 Gains comptables sur placements du patrimoine financier	360'223.60	20'000	1'498'367.30
425 Prêts du patrimoine administratif	30'426'588.16	1'698'000	1'775'522.60
427 Immeubles du patrimoine administratif	4'603'445.74	5'439'700	4'609'531.20
43 Contributions	14'593'922.06	13'649'300	12'723'526.43
430 Contributions de remplacements	386'793.90	331'000	299'102.20
431 Emoluments administratifs	642'781.36	620'000	502'290.47
433 Ecolage	157'322.80	179'000	150'163.50

REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

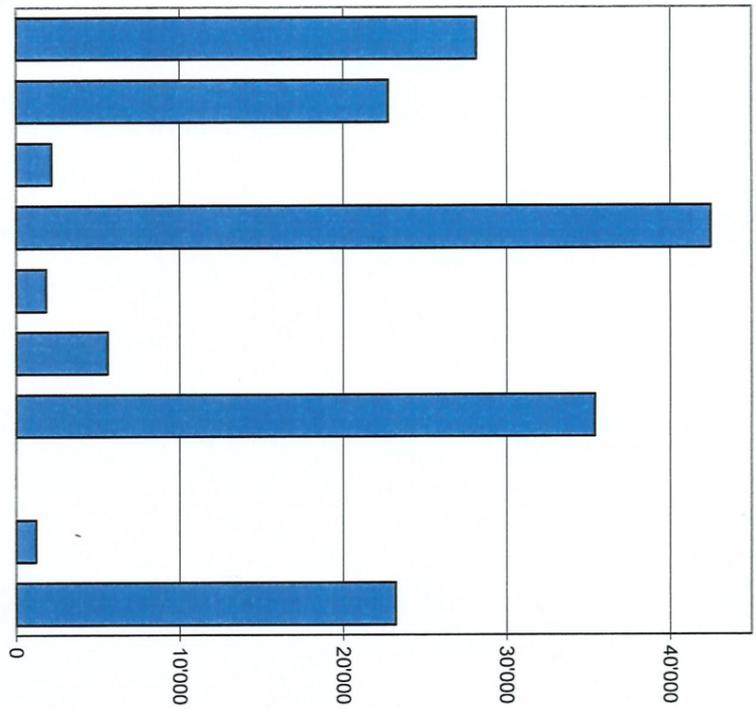
DETAIL PAR NATURE

17

	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	
434	Redevances et prestations facturées	5'606'808.87	5'253'800	4'749'894.15
435	Ventes	2'569'209.16	2'201'000	1'879'718.94
436	Dédommagement de tiers	4'714'921.83	4'184'500	4'365'861.73
437	Amendes	439'959.14	810'000	709'845.44
439	Autres recettes	76'125.00	70'000	66'650.00
44	Contributions sans affectation	1'600'000.00	1'500'000	1'400'000.00
441	Fonds de péréquation	1'600'000.00	1'500'000	1'400'000.00
45	Dédommagement de collectivités publiques	4'827'134.10	3'979'700.00	4'502'566.85
451	Cantons	3'525'989.70	3'222'000	3'417'825.70
452	Communes	1'301'144.40	757'700	1'084'741.15
46	Subventions acquises	5'585'109.64	5'442'750.00	2'581'128.84
460	Confédération			-2'022.30
461	Cantons	5'512'471.64	5'370'750	2'504'284.14
462	Communes	72'638.00	72'000	78'867.00
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	2'369'855.55	821'300.00	733'065.60
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	2'369'855.55	821'300	733'065.60
49	Imputations internes	23'180'283.56	22'897'500.00	21'505'880.19
490	Imputations internes	23'180'283.56	22'897'500	21'505'880.19

Comptes de fonctionnement selon les natures, charges

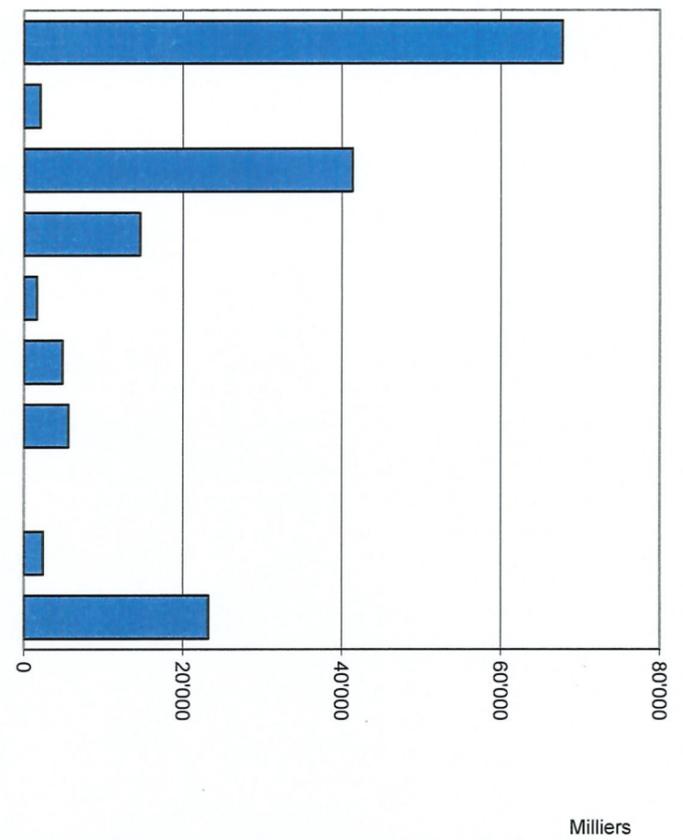
30 Charges de personnel	17.3%	28'148'728
31 Biens, services et marchandises	14.0%	22'748'333
32 Intérêts passifs	1.3%	2'175'675
33 Amortissements	26.1%	42'477'163
34 Parts à des contributions sans affectation	1.1%	1'837'177
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	3.4%	5'582'574
36 Subventions accordées	21.7%	35'388'117
37 Subventions redistribuées	0.0%	0
38 Attributions aux financements spéciaux	0.7%	1'201'042
39 Imputations internes	14.2%	23'180'284
Total		162'739'093



Milliers

Comptes de fonctionnement selon les natures, revenus

40 Impôts	41.5%	67'700'223
41 Patentes et concessions	1.2%	2'025'157
42 Revenus des biens	25.3%	41'324'095
43 Contributions	8.9%	14'593'922
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation	1.0%	1'600'000
45 Restitutions de collectivités publiques	3.0%	4'827'134
46 Subventions	3.4%	5'585'110
47 Subventions à redistribuer	0.0%	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1.5%	2'369'856
49 Imputations internes	14.2%	23'180'284
Total		163'205'780



CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Récapitulation de l'évolution des charges et revenus par nature

RECAPITULATION	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
3 CHARGES	126'006'612	117'704'400	121'087'742	144'212'858	122'924'754	162'739'093
30 CHARGES DE PERSONNEL	22'638'542	23'624'439	24'591'502	25'202'298	26'169'147	28'148'728
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	19'965'646	19'724'013	19'546'163	19'978'813	20'992'899	22'748'333
32 INTERETS PASSIFS	2'488'627	2'571'236	2'388'797	2'362'964	2'385'100	2'175'675
33 AMORT.COMPTABLES P.ADM.	16'343'500	13'796'618	13'687'011	19'439'516	6'766'605	37'335'090
AMORT.FINANCIERS (PERTES)	8'293'315	3'027'651	3'300'429	14'339'316	4'197'545	5'142'072
34 PARTS, CONTRIB. SANS AFFECTATION	1'776'324	1'300'575	1'541'160	5'720'639	2'806'681	1'837'177
35 DEDOMM. A DES COLLECTIVITES	3'712'425	4'052'384	4'473'230	4'617'961	4'789'604	5'582'574
36 SUBVENTIONS ACCORDEES	30'749'173	29'870'065	30'228'399	31'119'498	32'613'372	35'388'117
38 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX			679'373	694'733	697'920	1'201'042
39 IMPUTATIONS INTERNES	20'039'061	19'737'420	20'651'678	20'737'120	21'505'880	23'180'284
4 REVENUS	127'113'092	118'822'694	122'438'884	145'422'588	123'040'212	163'205'779
40 IMPOTS	61'204'763	64'480'657	66'692'674	88'162'279	64'656'179	67'700'222
41 PATENTES, CONCESSIONS	1'220'639	1'224'516	1'273'578	1'867'862	1'539'214	2'025'157
42 REVENUS DES BIENS	19'506'932	12'907'683	12'514'162	14'204'680	13'398'652	41'324'095
43 CONTRIBUTIONS	14'148'611	14'305'352	13'910'334	13'415'880	12'723'526	14'593'922
44 CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATIONS					1'400'000	1'600'000
45 DEDOMM. DE COLLECTIVITES	8'611'107	3'682'375	4'220'467	3'791'787	4'502'567	4'827'134
46 SUBVENTIONS ACQUISES	2'381'979	2'479'940	2'450'555	2'554'662	2'581'129	5'585'110
48 PRELEVEMENTS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX		4'752	725'436	688'318	733'066	2'369'856
49 IMPUTATIONS INTERNES	20'039'061	19'737'420	20'651'678	20'737'120	21'505'880	23'180'284
RESULTAT NET	1'106'480	1'118'294	1'351'143	1'209'730	115'459	466'686
+ AMORTISSEMENTS COMPTABLES	16'343'500	13'796'618	13'687'011	19'439'516	6'766'605	37'335'090
AUTOFINANCEMENT	17'449'980	14'914'913	15'038'154	20'649'245	6'882'064	37'801'777

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Evolution du détail des charges de fonctionnement par nature

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
3 CHARGES	126'006'612	117'704'400	121'087'742	144'212'858	122'924'754	162'739'093
30 CHARGES DE PERSONNEL	22'638'542	23'624'439	24'591'502	25'202'298	26'169'147	28'148'728
300 AUTORITES COMMISSIONS	652'823	678'444	654'430	625'389	570'962	681'721
301 PERSONNEL ADM.+EXPLOIT.	16'164'557	16'849'673	17'518'002	17'996'894	18'808'500	20'449'073
302 PERSONNEL ENSEIGNANT	581'526	573'892	581'881	564'166	570'506	678'292
303 ASSURANCES SOCIALES	4'613'511	4'804'698	5'083'477	5'168'321	5'557'301	6'024'449
304 CONTRIBUTIONS DE PREVOYANCE	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000	
308 PERSONNEL TEMPORAIRE	37'141	37'885	47'088	50'283	47'194	52'680
309 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	88'984	179'847	206'624	297'245	114'684	262'513
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	19'965'646	19'724'013	19'546'163	19'978'813	20'992'899	22'748'333
310 FOURN. BUREAU, MAT.SCOLAIRE	897'217	836'308	920'049	1'005'831	1'065'382	1'013'560
311 MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	1'052'300	976'498	944'777	1'028'802	1'002'546	1'208'298
312 EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	2'261'967	2'292'303	2'327'028	2'437'230	2'327'557	2'735'094
313 AUTRES FOURNITURES	455'540	553'675	538'145	469'799	550'526	583'333
314 ENTRETIEN IMMEUBLES, ROUTES	7'401'425	7'026'913	6'193'116	6'534'474	7'129'207	8'081'330
315 ENTRETIEN MOBILIER, MACHINES	912'242	998'877	976'238	995'367	1'145'358	1'115'511
316 LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	631'063	591'947	565'763	609'381	633'701	621'656
317 RECEPTION, DEDOMMAGEMENTS	268'743	293'335	283'470	273'027	218'226	227'680
318 HONORAIRES, SERVICES	4'982'576	5'093'416	5'520'202	5'378'764	5'574'151	5'684'934
319 FRAIS DIVERS	1'102'573	1'060'739	1'277'375	1'246'140	1'346'246	1'476'937
32 INTERETS PASSIFS	2'488'627	2'571'236	2'388'797	2'362'964	2'385'100	2'175'675
320 ENGAGEMENTS COURANTS	-1'321	-1'542	560	-1'495	-395	-1'534
321 DETTES A COURT TERME	16'144	9'030	11'092	18'372	15'655	14'258
322 DETTES A MOYEN ET LONG TERME	1'996'072	2'002'701	1'856'529	1'684'111	1'654'475	1'632'672
329 AUTRES INTERETS PASSIFS	477'732	561'046	520'616	661'976	715'364	530'279
33 AMORTISSEMENTS	24'636'815	16'824'269	16'987'440	33'778'831	10'964'150	42'477'163
330 PATR.FINANCIER (PERTES)	8'293'315	3'027'651	3'300'429	14'339'316	4'197'545	5'142'072
331 PATR.ADMINISTR.(ORDINAIRES)	10'588'506	9'083'626	8'116'385	7'925'425	6'766'605	8'719'438
332 PATR.ADMINISTR.(COMPLEMENT.)	5'754'994	4'712'992	5'570'626	11'514'091		28'615'652

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Evolution du détail des charges de fonctionnement par nature

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
34 PARTS, CONTRIB. SANS AFFECT.	1'776'324	1'300'575	1'541'160	5'720'639	2'806'681	1'837'177
340 RETROCESSIONS AU CANTON	152'361	172'500	168'643	167'049	153'437	153'618
341 CONTRIBUTIONS DE PEREQUATION	1'212'159	723'292	967'094	5'127'572	2'222'560	1'189'479
342 RETROCESSIONS AUX COMMUNES	411'804	404'783	405'423	426'018	430'684	494'080
35 DEDOMM. A DES COLLECTIVITES	3'712'425	4'052'384	4'473'230	4'617'961	4'789'604	5'582'574
351 CANTON		4'074	18'999	319	17'888	19'279
352 COMMUNES	3'712'425	4'048'310	4'454'231	4'617'642	4'771'716	5'563'295
36 SUBVENTIONS ACCORDEES	30'749'173	29'870'065	30'228'399	31'119'498	32'613'372	35'388'117
361 CANTON	13'646'790	13'408'230	13'449'426	14'816'085	14'987'193	16'064'962
363 PROPRES ETABLIS.	201'000	201'000	201'000	261'000	141'000	195'454
364 STES ECONOMIE MIXTE	1'739'402	1'868'073	1'952'700	1'834'343	2'005'720	2'782'314
365 INSTITUTIONS PRIVEES	7'516'094	7'319'993	7'596'640	7'657'138	8'613'959	8'782'844
366 AIDES INDIVIDUELLES	7'645'887	7'072'768	7'028'633	6'550'932	6'865'500	7'562'543
38 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX			679'373	694'733	697'920	1'201'042
380 ATTRIBUTION AUX FINANCEMENTS SPECIAUX			679'373	694'733	697'920	1'201'042
39 IMPUTATIONS INTERNES	20'039'061	19'737'420	20'651'678	20'737'120	21'505'880	23'180'284
390 IMPUTATIONS INTERNES	20'039'061	19'737'420	20'651'678	20'737'120	21'505'880	23'180'284
PROVISION RISQUES DEBITEUR	600'000					
PROVISION FONDS DEMOLITION CO STE JEANNE-ANTIDE	1'200'000					
PROVISION ASSAINISSEMENT TERRAINS POLLUES	-271'715	-103'068	-96'168	-112'736	-180'366	-43'356
PROVISION FONDS AUTONOMIE ENERGETIQUE	1'375'000	1'375'000	1'375'000	1'375'000	1'375'000	1'375'000
PROVISION FONDS DE PEREQUATION CANTONALE					-1'400'000	-1'600'000
PROVISION RISQUES SOCIETES SINERGY	-1'375'000	-1'375'000	-1'375'000	-2'375'000	-1'375'000	-1'375'000
PROVISION ASSAINISSEMENT SITES POLLUES	3'000'000					
PROVISION RISQUES PME - LOYERS	268'968				-702'286	
PROVISION POUR CHEQUES FAMILLES			15'949	-25'412	-19'581	17'152
FONDS RENOVATION ET D'AMORT. DU PF	900'000	900'000	900'000	900'000	900'000	900'000
PROVISION POUR DEVELOPPEMENT DURABLE	50'000	50'000	50'000	50'000	37'479	309'333

REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Evolution du détail des revenus de fonctionnement par nature

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
4 REVENUS	127'113'092	118'822'694	122'438'884	145'422'588	123'040'212	163'205'779
40 IMPOTS	61'204'763	64'480'657	66'692'674	88'162'279	64'656'179	67'700'222
400 REVENU ET FORTUNE	43'041'255	42'574'313	44'326'211	43'417'932	42'166'461	48'837'139
401 BENEFICE ET CAPITAL	12'789'969	15'908'899	15'862'332	15'285'031	15'546'194	13'013'340
402 IMPOTS FONCIERS	2'647'386	2'746'045	2'784'035	2'806'913	2'855'526	3'457'851
403 GAINS EN CAPITAL	841'001	1'125'965	860'397	812'933	2'285'372	709'669
404 DROIT SUR LES MUTATIONS	1'186'682	1'371'985	1'393'714	1'093'525	1'197'038	1'351'061
405 SUCCESSIONS ET DONATIONS	444'232	610'760	1'278'424	24'597'213	470'882	166'639
406 PROPRIETE ET CONSOMMATION	120'787	122'523	129'573	127'574	124'857	160'172
407 IMPOT SUR LA CONSOMMATION - TVA						
408 AMENDES FISCALES	133'452	20'166	57'989	21'158	9'850	4'350
41 PATENTES, CONCESSIONS	1'220'639	1'224'516	1'273'578	1'867'862	1'539'214	2'025'157
42 REVENUS DES BIENS	19'506'932	12'907'683	12'514'162	14'204'680	13'398'652	41'324'095
420 COMPTES BANCAIRES						
421 CREANCES	950'688	969'287	894'017	966'453	1'009'153	1'219'712
422 CAPITAUX PATRIM.FIN.	395'397	397'799	397'799	392'233	418'063	467'812
423 IMMEUBLES PATRIM.FIN.	4'282'092	3'988'383	4'083'025	4'061'213	4'088'015	4'246'314
424 GAINS SUR PATRIMOINE FIN.	7'136'254	713'811	327'926	1'738'741	1'498'367	360'224
425 PRETS PATRIM.ADMIN.	2'068'967	1'713'438	1'736'205	1'807'545	1'775'523	30'426'588
427 IMMEUBLES PATRIM.ADMIN.	4'673'534	5'124'966	5'075'190	5'238'496	4'609'531	4'603'446
43 CONTRIBUTIONS	14'148'611	14'305'352	13'910'334	13'415'880	12'723'526	14'593'922
430 CONTRIBUTIONS REMPLACEMENT	279'423	299'390	307'338	309'061	299'102	386'794
431 EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	599'629	679'499	622'618	544'451	502'290	642'781
433 ECOLAGES	382'994	215'997	230'148	230'879	150'164	157'323
434 TAXES RACCORD., REDEVANCES	4'720'834	5'045'555	4'928'688	4'982'191	4'749'894	5'606'809
435 VENTES	2'778'024	2'450'119	2'765'675	2'040'782	1'879'719	2'569'209
436 DEDOMMAGEMENTS DE TIERS	4'597'227	4'888'553	4'378'291	4'417'685	4'365'862	4'714'922
437 AMENDES	720'129	663'639	611'802	817'281	709'845	439'959
439 AUTRES RECETTES	70'351	62'600	65'774	73'550	66'650	76'125

REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Evolution du détail des revenus de fonctionnement par nature

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
44 CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATIONS					1'400'000	1'600'000
441 FONDS DE PEREQUATION					1'400'000	1'600'000
45 DEDOMM. DE COLLECTIVITES	8'611'107	3'682'375	4'220'467	3'791'787	4'502'567	4'827'134
450 CONFEDERATION						
451 CANTONS	3'435'751	2'957'283	3'338'456	3'033'877	3'417'826	3'525'990
452 COMMUNES	5'175'356	725'091	882'011	757'910	1'084'741	1'301'144
46 SUBVENTIONS ACQUISES	2'381'979	2'479'940	2'450'555	2'554'662	2'581'129	5'585'110
460 CONFEDERATION	41'552		1'134	2'247	-2'022	
461 CANTONS	2'340'427	2'479'940	2'449'421	2'474'548	2'504'284	5'512'472
462 COMMUNES				77'867	78'867	72'638
48 PRELEVEMENTS		4'752	725'436	688'318	733'066	2'369'856
480 FINANCEMENTS SPECIAUX		4'752	725'436	688'318	733'066	2'369'856
49 IMPUTATIONS INTERNES	20'039'061	19'737'420	20'651'678	20'737'120	21'505'880	23'180'284
490 IMPUTATIONS INTERNES	20'039'061	19'737'420	20'651'678	20'737'120	21'505'880	23'180'284
RESULTAT NET	1'106'480	1'118'294	1'351'143	1'209'730	115'459	466'686
+ AMORTISSEMENTS COMPTABLES	16'343'500	13'796'618	13'687'011	19'439'516	6'766'605	37'335'090
AUTOFINANCEMENT	17'449'980	14'914'913	15'038'154	20'649'245	6'882'064	37'801'777
RECETTES DEPARTEMENT IMPOTS	61'765'015	65'030'142	67'292'459	88'796'412	66'663'583	72'989'891
- DEPENSES DEPARTEMENT IMPOTS	-2'846'255	-1'730'138	-2'246'789	-6'443'190	-3'749'739	-2'843'543
PRODUIT NET DES IMPOTS	58'918'761	63'300'003	65'045'670	82'353'222	62'913'844	70'146'348

CHARGES ET REVENUS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

RECAPITULATION PAR DEPARTEMENT

25

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01 Administration générale	9'656'882.10	5'859'912.30	10'177'100	4'748'600	9'390'252.87	4'354'115.69
02 Sécurité publique	7'069'282.65	2'307'902.24	7'255'150	2'827'050	6'692'144.96	2'797'677.43
03 Enseignement et formation	18'607'384.75	2'286'519.29	18'702'800	2'019'300	16'893'924.38	2'006'937.29
04 Culte	777'613.00	494'287.00	758'700		687'651.55	
05 Culture et loisirs	9'504'090.49	1'329'697.20	9'631'510	1'378'300	9'291'290.57	1'268'118.45
06 Santé	755'661.55		607'000		671'121.35	
07 Prévoyance sociale	21'931'777.75	6'661'613.78	22'226'880	6'441'500	19'229'908.22	5'936'711.89
08 Trafic	18'009'196.08	10'884'583.49	15'796'700	8'553'800	15'457'632.50	7'675'350.23
09 Environnement	7'757'912.67	4'720'484.97	6'721'900	4'297'600	6'576'538.57	4'240'566.07
10 Services économiques	1'480'011.38	13'800.00	1'174'300	60'000	1'758'966.74	138'223.50
11 Finances	2'228'497.68	38'122'779.93	2'390'000	10'835'200	2'474'344.13	10'622'728.68
12 Impôts	2'843'542.51	72'989'890.87	2'687'000	71'206'000	3'749'739.15	66'663'583.45
13 Amortissements	37'335'090.40		8'445'800		6'766'605.38	
14 Patrimoine financier	11'152'107.45	4'311'663.60	9'965'400	4'078'110	10'966'481.50	5'354'015.90
15 Step - Egout	3'034'127.57	2'626'730.30	2'675'800	2'502'000	2'924'294.80	2'588'326.80
16 Eau, énergie et prestations de service	10'595'914.96	10'595'914.96	9'715'900	9'715'900	9'393'857.05	9'393'857.05
Total des charges et revenus	162'739'092.99	163'205'779.93	128'931'940	128'663'360	122'924'753.72	123'040'212.43
Excédent de charges				268'580		
Excédent de revenus	466'686.94				115'458.71	

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR DEPARTEMENT

Evolution de la classification des charges de fonctionnement par département

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
<u>FONCTIONNEMENT</u>	126'006'612	117'704'400	121'087'741	144'212'858	122'924'754	162'739'093
01 ADMINISTRATION GENERALE	9'670'227	8'598'032	9'149'408	9'078'011	9'390'253	9'656'882
02 SECURITE PUBLIQUE	6'547'105	6'397'362	6'441'297	6'932'658	6'692'145	7'069'283
03 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	15'535'708	15'717'883	15'954'785	16'155'283	16'893'924	18'607'385
04 CULTE	652'292	669'722	647'552	679'152	687'652	777'613
05 CULTURE ET LOISIRS	8'058'988	7'869'911	8'081'773	8'327'498	9'291'291	9'504'090
06 SANTE	434'479	472'576	487'799	547'158	671'121	755'662
07 PREVOYANCE SOCIALE	18'508'617	17'764'993	18'306'081	18'622'831	19'229'908	21'931'778
08 TRAFIC	14'140'453	15'056'500	14'981'791	15'225'665	15'457'633	18'009'196
09 ENVIRONNEMENT	8'508'483	5'805'293	6'481'158	6'340'829	6'576'539	7'757'913
10 SERVICES ECONOMIQUES	1'133'243	1'084'937	1'127'351	11'107'161	1'758'967	1'480'011
11 FINANCES	2'560'937	2'585'931	2'404'615	2'378'915	2'474'344	2'228'498
12 IMPOTS	2'846'255	1'730'138	2'246'789	6'443'190	3'749'739	2'843'543
13 AMORTISSEMENTS (COMPTABLES)	16'343'500	13'796'618	13'687'011	19'439'516	6'766'605	37'335'090
14 PATRIMOINE FINANCIER	8'741'434	8'805'135	9'295'749	9'926'770	10'966'482	11'152'107
15 STEP - EGOUTS	2'437'111	2'355'966	2'509'800	2'589'641	2'924'295	3'034'128
16 EAU, ENERGIES ET PRESTATIONS DE SERVICE	9'887'783	8'993'402	9'284'780	10'418'582	9'393'857	10'595'915

REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR DEPARTEMENT

Evolution de la classification des revenus de fonctionnement par département

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
<u>FONCTIONNEMENT</u>	127'113'092	118'822'694	122'438'884	145'422'588	123'040'212	163'205'780
01 ADMINISTRATION GENERALE	3'622'282	4'086'379	4'061'772	4'758'097	4'354'116	5'859'912
02 SECURITE PUBLIQUE	2'958'234	2'876'122	2'821'033	3'036'376	2'797'677	2'307'902
03 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	6'330'561	1'797'967	1'843'874	1'899'267	2'006'937	2'286'519
04 CULTE						494'287
05 CULTURE ET LOISIRS	478'236	541'133	476'273	668'907	1'268'118	1'329'697
06 SANTE						
07 PREVOYANCE SOCIALE	6'577'198	6'317'620	6'334'352	5'994'783	5'936'712	6'661'614
08 TRAFIC	8'114'746	8'760'171	8'765'960	7'921'260	7'675'350	10'884'583
09 ENVIRONNEMENT	3'438'362	3'360'361	4'284'838	4'201'350	4'240'566	4'720'485
10 SERVICES ECONOMIQUES	85'243	61'232	95'513	101'826	138'224	13'800
11 FINANCES	10'487'462	10'172'670	10'584'581	10'816'297	10'622'729	38'122'780
12 IMPOTS	61'765'015	65'030'142	67'292'459	88'796'412	66'663'583	72'989'891
14 PATRIMOINE FINANCIER	11'058'821	4'546'400	4'248'851	4'447'062	5'354'016	4'311'664
15 STEP - EGOUTS	2'309'148	2'279'096	2'344'598	2'362'368	2'588'327	2'626'730
16 EAU, ENERGIES ET PRESTATIONS DE SERVICE	9'887'783	8'993'402	9'284'780	10'418'582	9'393'857	10'595'915

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

PERSONNES PHYSIQUES

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
REMISES ET NON-VALEURS	-572'783	-517'806	-689'000	-744'889	-964'513	-823'124
IMPOT SUR LE REVENU	33'661'956	33'080'964	34'004'188	32'775'743.80	32'513'236.20	37'684'523.25
IMPOT SUR LA FORTUNE	5'782'015	5'249'158	6'754'414	6'959'851.05	6'025'438.75	7'141'536.20
IMPOT PERSONNEL	121'160	128'778	130'942	130'633.80	134'445.75	144'606.00
IMPOT GLOBAL	524'950	993'478	482'033	404'671.45	397'200.10	338'051.50
IMPOT A LA SOURCE	2'597'643	2'755'026	2'587'948	2'725'229.85	2'665'959.20	3'020'833.60
PARTICIPATION IMPOT SUR IMMEUBLES BATIS	353'530	366'911	366'685	421'801.60	430'180.80	507'588.80
IMPOT FONCIER	1'255'784	1'268'550	1'321'199	1'318'610.10	1'344'411.95	1'564'790.45
IMPOT SUR LES SUCCESSIONS	444'232	610'760	1'278'424	24'597'212.70	470'882.45	166'639.30
T O T A L	44'168'487	43'935'818	46'236'833	68'588'866	43'017'242	49'745'445
Indice des prix (1.1.77 = 167.1)						
Indexation impôt cantonal	160	160	160	160	160	160
Indexation impôt communal	160	160	160	160	160	160
Coefficient	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10	1.10
PERSONNES MORALES						
REMISES ET NON-VALEURS	-49'509	-84'257	-185'271	-144'711	-131'982	-336'859
ATTRIBUTION PROVISION PERTES SUR DEBITEUR	-600'000					
IMPOT SUR LE BENEFICE	8'031'642	10'469'383	10'348'834	8'843'447	10'080'853	7'097'307
IMPOT SUR LE CAPITAL	4'608'850	5'270'139	5'358'773	6'268'948	5'255'620	5'522'119
IMPOT MINIMUM	149'477	169'377	154'725	172'636	209'720	393'914
IMPOT FONCIER	1'391'602	1'477'495	1'462'836	1'488'303	1'511'114	1'893'061
T O T A L	13'532'062	17'302'136	17'139'897	16'628'624	16'925'326	14'569'542
GAINS EN CAPITAL						
IMPOT SUR GAINS IMMOBILIERS	841'001	1'125'965	860'397	812'933	2'285'372	709'669
IMPOT SUR GAINS S/PARTICIP.						
T O T A L	841'001	1'125'965	860'397	812'933	2'285'372	709'669

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
DROIT SUR LES MUTATIONS	1'186'682	1'371'985	1'393'714	1'093'525	1'197'038	1'351'061
IMPOT SUR LES CHIENS	106'012	106'063	111'368	108'984	107'237	142'212
APPAREILS AUTOMATIQUES	14'775	16'460	18'205	18'590	17'620	17'960
AMENDES FISCALES	133'452	20'166	57'989	21'158	9'850	4'350
PATENTES ET.PUBLICS+BOISSONS	19'752	22'663	22'728	24'389	26'510	24'476
REDEVANCES HYDRAULIQUES	540'500	526'822	577'057	609'743	580'895	803'552
TOTAL	2'001'173	2'064'159	2'181'060	1'876'390	1'939'149	2'343'611
PARTS, CONTRIB. SANS AFFECT.						
PART CANTON IMPOT S/CHIENS						
FONDS DE PEREQUATION	-1'212'159	-723'292	-967'094	-2'127'572	-2'222'560	-1'189'479
ATTRIBUTION FONDS PEREQUATION				-3'000'000		
PART IMPOT IMMEUBLES BATIS	-411'804	-404'783	-405'423	-426'018	-430'684	-494'080
PRODUIT DU FONDS DE PERQUATION					1'400'000	1'600'000
SUBVENTION CANTONALE AIDE A LA FUSION						2'861'640
TOTAL	-1'623'963	-1'128'075	-1'372'517	-5'553'590	-1'253'244	2'778'081
RECAPITULATION						
PERS. PHYS.	44'168'487	43'935'818	46'236'833	68'588'866	43'017'242	49'745'445
PERS. MORALES	13'532'062	17'302'136	17'139'897	16'628'624	16'925'326	14'569'542
GAINS CAPITAL	841'001	1'125'965	860'397	812'933	2'285'372	709'669
TAXES + AUTRES	2'001'173	2'064'159	2'181'060	1'876'390	1'939'149	2'343'611
PARTS, CONTRIB.SANS AFFECT.	-1'623'963	-1'128'075	-1'372'517	-5'553'590	-1'253'244	2'778'081
PRODUIT NET DES IMPOTS	58'918'761	63'300'003	65'045'670	82'353'222	62'913'844	70'146'348

DEPENSES ET RECETTES DES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

RECAPITULATION PAR DEPARTEMENT

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
01 Administration générale	165'648.20		1'250'000		2'153'723.65	1.00
02 Sécurité publique	1'141'206.00	481'600.00	150'000	65'000		
03 Enseignement et formation	368'568.20		395'000		321'399.10	90'184.00
04 Culte						
05 Culture et loisirs	2'803'748.09	119'605.75	3'960'000		5'596'565.04	453'886.00
06 Santé						
07 Prévoyance sociale	103'788.40		120'000		116'198.45	
08 Trafic	6'496'511.64	158'972.25	6'950'000	600'000	6'126'100.85	192'315.60
09 Environnement	7'463'250.30	6'670'668.75	6'420'000	5'500'000	2'852'224.50	719'257.90
10 Services économiques	2'011'820.85					
11 Finances	193'026.00					
12 Impôts						
13 Amortissements						
14 Patrimoine financier						
15 Step - Egout	3'074'187.20	1'005'138.45	3'440'000	1'055'000	1'497'411.10	1'333'346.30
16 Eau, énergie et prestations de service	679'249.55		1'175'000		333'814.05	
Total des dépenses et des recettes	24'501'004.43	8'435'985.20	23'860'000	7'220'000	18'997'436.74	2'788'990.80
Excédent de dépenses		16'065'019.23		16'640'000		16'208'445.94

DEPENSES ET RECETTES DES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

RECAPITULATION ET DETAIL PAR NATURE

31

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
DEPENSES						
50 Investissements propres	23'702'969.58		23'105'000		18'683'542.69	
500 Terrains non-bâti	126'783.60		50'000		72'218.90	
501 Ouvrages de génie civil	16'007'202.70		16'215'000		9'155'372.05	
502 Ouvrages de protection					18'255.15	
503 Bâtiments	5'270'866.94		5'960'000		8'681'272.09	
506 Mobilier, machines, véhicules	2'105'090.34		880'000		756'424.50	
509 Autres biens	193'026.00					
56 Subventions versées	701'141.60		660'000		224'717.60	
561 Cantons	701'141.60		660'000		224'717.60	
58 Autres dépenses à porter à l'actif	96'893.25		95'000		89'176.45	
580 Expropriations					2'342.20	
589 Autres dépenses d'investissements	96'893.25		95'000		86'834.25	
RECETTES						
60 Transfert au patrimoine financier						1.00
603 Bâti						1.00
63 Facturation à des tiers		2'450'172.90		3'155'000		1'685'658.90
630 Ouvrages réalisés par la Commune		2'450'172.90		3'155'000		1'685'658.90
66 Subventions acquises		5'985'812.30		4'065'000		1'103'330.90
661 Cantons	5'985'812.30	5'985'812.30		4'065'000		1'103'330.90
Total des dépenses et des recettes	24'501'004.43	8'435'985.20	23'860'000	7'220'000	18'997'436.74	2'788'990.80
Excédent de dépenses		16'065'019.23		16'640'000		16'208'445.94

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires
conseil général
Ofinco, art. 69quater et quinquies

Exercice comptable 2021

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en %	Ecart en francs	Date décision conseil général
	néant					

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
conseil général
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2021

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire					Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du		Montant	Conseil Municipal	Montant	Conseil Général	Conseil Général				
			Conseil Municipal	Conseil Général									
08/15.501.032	Aménagement Avenue de la Gare	10'000'000	22.10.2019	03.12.2019						10'000'000	2'334'340	7'665'660	31.12.2023

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

COMPTES 2021 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	VAL.COMPT. 31.12.2020 Fr.	REPRISE CHARRAT 01.01.2021	INVESTISSEMENTS NETS 2021 Fr.	VALEUR BRUTE 31.12.2021 Fr.	%	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES Fr.	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES Fr.	DOTATION FONDS SPECIAUX Fr.	VAL.COMPT. 31.12.2021 Fr.
14	45'227'073.00	10'772'026.00	15'871'993.23	71'871'092.23	50.17	7'565'873.18	28'356'099.41	136'806.54	35'812'313.10
140	8.00	99'000.00	126'783.60	225'791.60	100.00	791.60	224'999.00		1.00
140.000.000	1.00		126'783.60	126'784.60	100.00	784.60	125'999.00		1.00
140.000.001		99'000.00		99'000.00	100.00		99'000.00		
140.007.000	1.00			1.00	100.00	1.00			
140.028.019	1.00			1.00	100.00	1.00			
140.040.000	1.00			1.00	100.00	1.00			
140.044.000	1.00			1.00	100.00	1.00			
140.055.000	1.00			1.00	100.00	1.00			
140.059.013	1.00			1.00	100.00	1.00			
140.111.000	1.00			1.00	100.00	1.00			
141	19'363'006.00	4'626'011.00	9'077'155.05	33'066'172.05	30.44	3'398'737.80	6'530'396.61	136'806.54	23'000'231.10
141.005.999	1'889'000.00		-1'552.60	1'887'447.40	24.34	459'447.40			1'428'000.00
141.008.000	1'611'000.00		-188'594.30	1'422'405.70	8.11	115'405.70			1'307'000.00
141.008.001	223'000.00			223'000.00	22.42	50'000.00			173'000.00
141.013.000	2'215'000.00			2'215'000.00	24.20	536'000.00			1'679'000.00
141.017.999	18'000.00			18'000.00	100.00	18'000.00			
141.026.999	743'000.00		809'718.40	1'552'718.40	5.33	82'718.40			1'470'000.00
141.027.001	500'000.00		-6'097.75	493'902.25	12.74	62'902.25			431'000.00
141.028.000	1.00			1.00	100.00	1.00			0.00
141.029.999	1'493'000.00		-577'606.00	915'394.00	11.73	107'394.00			808'000.00
141.031.001	1.00			1.00	100.00	1.00			0.00
141.031.000	300'000.00			300'000.00					300'000.00
141.032.000	177'000.00		2'191'559.55	2'368'559.55	1.54	36'559.55			2'332'000.00
141.039.000	1'111'000.00			1'111'000.00	16.20	180'000.00			931'000.00
141.031.999			1'600'000.00	1'600'000.00					1'600'000.00
141.040.001	1.00		320'000.00	320'001.00	0.00	1.00			320'000.00
141.048.000	3'000'000.00		-72'685.85	2'927'314.15	6.84	200'314.15			2'727'000.00
141.058.000	759'000.00			759'000.00	29.64	225'000.00			534'000.00
141.061.000			155'548.35	155'548.35	0.35	548.35			155'000.00
141.084.000	320'000.00			320'000.00	16.56	53'000.00			267'000.00
141.085.000	823'000.00			823'000.00	11.06	91'000.00			732'000.00
141.097.000	663'000.00			663'000.00	12.37	82'000.00			581'000.00
141.100.000	233'000.00			233'000.00	20.17	47'000.00			186'000.00
141.106.001	1.00			1.00					1.00
141.121.000	669'000.00			669'000.00	100.00	74'000.00	594'999.00		1.00
141.132.999			1'700'000.00	1'700'000.00					1'700'000.00
141.139.001	1'100'000.00		78'330.95	1'178'330.95	100.00		1'134'401.61	43'928.34	1.00
141.150.000	375'000.00		138'293.95	513'293.95	12.33	63'293.95			450'000.00
141.164.000	16'000.00		200'000.00	216'000.00	7.41	16'000.00			200'000.00
141.996.000			436'070.35	436'070.35	100.00	436'070.35			
141.999.002			100'000.00	100'000.00					100'000.00
141.999.003	1.00			1.00					1.00
141.999.004	192'000.00		278'761.25	470'761.25	100.00	38'761.25	431'999.00		1.00
141.999.006	1.00		35'270.40	35'271.40	100.00	35'270.40			1.00
141.999.010	600'000.00		161'282.85	761'282.85	100.00	75'282.85	686'000.00		
141.999.011	333'000.00		679'249.55	1'012'249.55	100.00	55'249.55	956'999.00		
141.999.050		1.00		1.00					1.00
141.999.051		1'537'000.00	332'438.35	1'869'438.35	46.51	55'438.35	814'000.00		1'000'000.00
141.999.052		260'000.00		260'000.00	23.08	60'000.00			200'000.00

COMPTES 2021 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS		VAL.COMPT. 31.12.2020 Fr.	REPRISE CHARRAT 01.01.2021	INVESTISSEMENTS NETS 2021 Fr.	VALEUR BRUTE 31.12.2021 Fr.	%	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES Fr.	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES Fr.	DOTATION FONDS SPECIAUX Fr.	VAL.COMPT. 31.12.2021 Fr.
141.999.053	ASSAINISSEMENT, EPURATION (CHARRAT)		439'000.00		439'000.00	100.00		439'000.00		1.00
141.999.054	STATION D'EPURATION DES EAUX (CHARRAT)		1.00		1.00					1.00
141.999.055	EPURATION RACCORDEMENT STEP MARTIGNY (CHARRAT)		720'000.00		720'000.00	100.00		720'000.00		
141.999.056	ECLAIRAGE PUBLIC (CHARRAT)		30'000.00		30'000.00	100.00	30'000.00			
141.999.057	ETUDE PGEE (CHARRAT)		1.00		1.00	100.00	1.00			
141.999.058	SENTIERS DE VISON (CHARRAT)		1.00		1.00					1.00
141.999.059	STATION POMPAGE ET RESEAU D'EAU POTABLE (CHARRAT)		1'197'000.00	63'915.90	1'260'915.90	7.43	821.60		92'878.20	1'167'216.10
141.999.060	STATION POMPAGE ET RESEAU D'IRRIGATION (CHARRAT)		70'000.00		70'000.00	100.00		69'999.00		1.00
141.999.061	DEPOTOIR TZENE (CHARRAT)		1.00		1.00					1.00
141.999.062	PLACE DES CHENES (CHARRAT)		1.00		1.00					1.00
141.999.063	AMENAGEMENT CANAL DES KIESS ET COURS D'EAU (CHARRAT)		1.00		1.00					1.00
141.999.064	AMENAGEMENT JARDIN D'ENFANTS (CHARRAT)		1.00	132'341.65	132'342.65	41.82	55'342.65			77'000.00
141.999.065	NOMENCLATURE DES RUES & CONCEPT CIRCUL. (CHARRAT)		1.00		1.00	100.00	1.00			
141.999.066	RESEAU EAUX DE SURFACE (CHARRAT)		373'000.00		373'000.00	100.00		373'000.00		
141.999.067	MENSURATION OFFICIELLE (CHARRAT)		1.00		1.00	100.00	1.00			
141.999.068	REVISION RCC ET PAZ (CHARRAT)		1.00		1.00	100.00	1.00			
141.999.069	CHARRAT - TERRAIN SALLE POLYVALENTE			200'000.00	200'000.00	27.50	55'000.00			145'000.00
141.999.070	ACTIVATION STOCK PAVES RUES ET PLACES			310'910.05	310'910.05	100.00	910.05	309'999.00		1.00
143	TERRAINS BATIMENTS	25'749'053.00	5'914'010.00	5'427'266.59	37'090'329.59	65.46	3'445'550.79	20'832'704.80		12'812'074.00
	BATIMENTS COMMUNAUX	11'668'036.00	5'914'010.00	5'223'759.85	22'805'805.85	63.81	1'339'044.05	13'213'708.80		8'253'053.00
143.001.001	GRANGE SUPERSAXO	1.00			1.00					1.00
143.001.003	BATIMENT BENCIVENGA-AUBERT	1.00			1.00					1.00
143.005.023	GRANGE CRETTON-EBENER	1.00			1.00					1.00
143.006.999	ECOLE PROFESSIONNELLE - SALLE DE GYM	1.00			1.00					1.00
143.009.035	BATIMENT DE L'HORLOGE	1.00			1.00					1.00
143.009.080	CRYPTTE SAINT-MICHEL	1.00			1.00					1.00
143.010.018	ABATTOIRS DU BOURG	1.00			1.00					1.00
143.013.000	W.C. PLACE CENTRALE	1.00			1.00					1.00
143.019.015	DEPOT ST-SI	1.00			1.00					1.00
143.020.003	MANOIR	235'000.00			235'000.00	100.00	47'000.00	187'999.00		1.00
143.021.001	BATIMENT SPAGNOLI	1.00			1.00					1.00
143.021.003	ANNEXE BATIMENT SPAGNOLI	1.00			1.00					1.00
143.021.005	STATION TRANSFORMATRICE UAPE	1.00			1.00					1.00
143.021.999	UAPE VILLE - CONTAINERS	1.00			1.00					1.00
143.025.110	HALLE DES FINETTES 110	4'638'000.00		151'621.80	4'789'621.80		342'621.80	4'446'999.00		1.00
143.027.000	LE BOURG - VERS ANCIENNE LAITERIE	1.00			1.00					1.00
143.027.005	SALLE DE LA LAITERIE DU BOURG	1.00			1.00					1.00
143.031.000	PARKING SOUTERRAIN DU MANOIR	1.00			1.00					1.00
143.034.001	SERRES DES GLARIERS	1.00			1.00					1.00
143.034.002	NOUVELLES SERRES COMMUNALES	1'336'000.00		110'000.00	1'446'000.00	41.29	97'000.00	500'000.00		849'000.00
143.035.004	ANCIENNE GENDARMERIE	1'484'000.00		-136'366.70	1'347'633.30	82.12	106'633.30	1'000'000.00		241'000.00
143.037.000	FONTAINES DU QUARTIER DU BOURG	1.00			1.00					1.00
143.037.001	BATIMENT DE LA GRENETTE	1.00			1.00					1.00
143.041.001	HOTEL DE VILLE- ORTM	1.00			1.00					1.00
143.041.014	BATIMENT CONFORTI	1.00			1.00					1.00
143.044.066	LOCAL DU FEU ET PC	1.00			1.00					1.00
143.047.000	MAISON DE LA MUSIQUE	1.00			1.00					1.00
143.064.999	VILLA D'ANDRES			2'011'820.85	2'011'820.85	90.06	820.85	1'811'000.00		200'000.00
143.065.005	LUDOTHEQUE - HARMONIE	1.00			1.00					1.00
143.065.007	SALLE COMMUNALE DE LA VILLE	1.00			1.00					1.00

COMPTES 2021 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	VAL.COMPT.	REPRISE CHARRAT	INVESTISSEMENTS	VALEUR BRUTE	%	AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	DOTATION	VAL.COMPT.
	31.12.2020	01.01.2021	NETS 2021	31.12.2021		ORDINAIRES	COMPLEMENTAIRES	FONDS SPECIAUX	31.12.2021
	Fr.		Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
143.084.003	UAPE DU BOURG	1.00		1.00					1.00
143.084.003	UAPE DE LA VILLE	1.00		1.00					1.00
143.085.004	DEPOT ST (BOURG)	1.00		1.00					1.00
143.096.002	CENTRE LOISIRS ET JEUNESSE	1.00		1.00					1.00
143.106.100	CENTRE DECHETS CARNES	1.00		1.00					1.00
143.121.000	BATIMENT EX-ALPIQ - AUX USINES	1.00		1.00					1.00
143.139.001	BATIMENT STEP	2'000'000.00		290'717.80	87.34		2'000'717.80		290'000.00
143.996.000	AMENAGEMENT D'UNE PLACE POUR LA JEUNESSE	900'000.00		2'100'000.00	3.00	90'000.00			2'910'000.00
143.997.000	PLACE DE RENCONTRES ET LOISIRS	1.00		1.00					1.00
143.998.000	AMENAGEMENT JARDINS D'ENFANTS	1.00		1.00					1.00
143.998.100	AMENAGEMENT JARDINS PUBLICS	1.00		1.00					1.00
143.999.000	USINES DE TURBINAGE	1.00		1.00					1.00
143.999.001	SECURISATION DES BATIMENTS	1.00		23'609.50	100.00	23'609.50			1.00
143.999.100	OUVRAGES D'ART	194'000.00		150'000.00	85.46	39'000.00	254'999.00		50'001.00
143.999.110	SIGNALISATION ARTS-CULTURE-SPORT	371'000.00		371'000.00	100.00	43'000.00	327'999.00		1.00
143.999.200	PROTECTIONS RIDEAUX ABRIS	359'000.00		50'000.00	87.78	59'000.00	300'000.00		50'000.00
143.999.900	INSTITUTIONS HANDICAPES/SOCIALES	66'000.00		103'788.40	64.66	109'788.40			60'000.00
143.999.999	ASSOCIATION DU CYCLE D'ORIENTATION	85'000.00		96'893.25	53.27	96'893.25			85'000.00
143.999.050	AMENAGEMENT ANCIEN BATIMENT SCOLAIRE (CHARRAT)		1.00	1.00					1.00
143.999.051	DEPOT-HANGAR ANCIENNE ECOLE (CHARRAT)		1.00	1.00					1.00
143.999.052	SALLE POLYVALENTE/GYM (CHARRAT)		1'280'000.00	1'280'000.00	100.00	105'000.00	1'174'999.00		1.00
143.999.053	ANCIEN BUREAU COMMUNAL (CHARRAT)		1.00	1.00					1.00
143.999.054	CENTRE SCOLAIRE ET ADMINISTRATIF (CHARRAT)		190'000.00	190'000.00	100.00	25'000.00	164'999.00		1.00
143.999.055	AGRANDISSEMENT CENTRE SCOLAIRE (CHARRAT)		860'000.00	860'000.00	100.00	88'000.00	771'999.00		1.00
143.999.056	DEPOT-HANGAR "GOILLETES" (CHARRAT)		1.00	1.00					1.00
143.999.057	RENOVATION CHAPELLE DE VISON (CHARRAT)		1.00	1.00					1.00
143.999.058	IMMEUBLE SERVICE DU FEU (CHARRAT)		76'000.00	76'000.00	100.00	12'000.00	63'999.00		1.00
143.999.059	IMMEUBLE TRAVAUX PUBLICS (CHARRAT)		18'000.00	18'000.00	99.99	17'999.00			1.00
143.999.060	BATIMENT ADMINISTRATIF (CHARRAT)		1.00	1.00					1.00
143.999.061	LOCAL DE LUTTE (CHARRAT)		1.00	1.00					1.00
143.999.062	IMM. CRÈCHE/UAPE (CHARRAT)		3'247'000.00	271'674.95	0.02	674.95			3'518'000.00
143.999.063	PARTICIPATION EMS (CHARRAT)		243'000.00	243'000.00	100.00	35'000.00	207'999.00		1.00
143.999.064	RESEAU DES ROUTES CANT. (ASSIGNATION) (CHARRAT)		1.00	1.00	100.00	1.00			1.00
143.999.065	PROJET 3ÈME CORRECTION DU RHÔNE (CHARRAT)		1.00	1.00	100.00	1.00			1.00
143.999.066	INSTITUTIONS HANDICAPES/SOCIALES (ASSIGNATION) (CHARRAT)		1.00	1.00	100.00	1.00			1.00
	ECOLEES	9'561'010.00		9'561'010.00	73.85	1'758'000.00	5'302'996.00		2'500'014.00
143.005.019	ECOLE BATIAZ	1.00		1.00					1.00
143.009.099	ANCIENNE SALLE GYMNASIQUE BOURG	1.00		1.00					1.00
143.018.010	NOUVEAU CO D'OCTODURE	5'792'000.00		5'792'000.00	56.84	1'000'000.00	2'292'000.00		2'500'000.00
143.021.002	ECOLE VILLE - BATIMENT "B"	1.00		1.00					1.00
143.021.004	ECOLE VILLE - BATIMENT "A"	878'000.00		878'000.00	100.00	97'000.00	780'999.00		1.00
143.021.006	BASSIN DE NATATION	67'000.00		67'000.00	100.00	22'000.00	44'999.00		1.00
143.021.007	ECOLE VILLE - BATIMENT "C"	1.00		1.00					1.00
143.021.020	NOUVELLE SALLE GYMNASIQUE VILLE	1.00		1.00					1.00
143.025.034	PAVILLON LES FINETTES	1.00		1.00					1.00
143.055.000	NOUVELLE ECOLE DE LA BATIAZ	1.00		1.00					1.00
143.060.999	PAVILLON LA MOYA	1.00		1.00					1.00
143.061.010	PAVILLON LES NEUVILLES	1.00		1.00					1.00
143.084.001	GROUPE SCOLAIRE BOURG	1'459'000.00		1'459'000.00	100.00	548'000.00	910'999.00		1.00
143.091.004	VILLA TISSIERES (TRANSFORMATIONS)	1.00		1.00					1.00
143.091.010	COLLEGE SAINTE-JEANNE ANTIDE	1'365'000.00		1'365'000.00	100.00	91'000.00	1'273'999.00		1.00

COMPTES 2021 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	VAL.COMPT. 31.12.2020 Fr.	REPRISE CHARRAT 01.01.2021	INVESTISSEMENTS NETS 2021 Fr.	VALEUR BRUTE 31.12.2021 Fr.	%	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES Fr.	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES Fr.	DOTATION FONDS SPECIAUX Fr.	VAL.COMPT. 31.12.2021 Fr.
10'000 PARTS SOCIALES	1.00			1.00					1.00
154.008 S.A.T.O.M., MONTHY SA 716 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.009 C.E.R.M. 1'210 PARTS SOCIALES	1.00		2'000.00	2'001.00	99.95	2'000.00			1.00
154.010 BUREAU VAUDOIS D'ADRESSES 500 PARTS SOCIALES									
154.012 SOCIETE AMENAGEMENT TOURIST. TRIENT SA 5 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.013 CENTRE DE COMPETENCES FINANCIERES SA 150 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.014 FMMA SA 5166 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.016 STE PROMOTION RESTOROUTES VALAISANS SA 40 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.017 RADIO-RHONE SA 300 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.018 TECHNOPOLE SA	1.00			1.00					1.00
154.019 ENERGIE OUEST SUISSE SA 102 ACTIONS									
154.020 TELEMARECOTTES SA 70 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.021 CHARMANT SA 10 ACTIONS									
154.024 IDEARK SA (ANC. VOXACCESS SA) 35 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.025 PARC D'ATTRACTIONS DU CHATELARD VS SA 15 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.026 TOP RELAIS	1.00			1.00					1.00
154.027 SINERGY INFRASTRUCTURE SA	1.00			1.00					1.00
154.028 SINERGY COMMERCE SA	1.00			1.00					1.00
154.029 IDIAP	1.00			1.00					1.00
154.030 CRIDEC SA 10 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.031 TELE VICHES LIDDES SA 10 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.032 ESPACE SUPER SAINT-BERNARD SA 10 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.033 TELELAFOULY SA 10 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.034 RHONEOLE SA	1.00			1.00					1.00
154.035 VALEOLE SA 180 ACTIONS	1.00			1.00					1.00
154.050 PARTS SOCIALES SATOM (CHARRAT)		1.00		1.00	100.00	1.00			

COMPTES 2021 - TABLEAU DES AMORTISSEMENTS		VAL.COMPT. 31.12.2020 Fr.	REPRISE CHARRAT 01.01.2021	INVESTISSEMENTS NETS 2021 Fr.	VALEUR BRUTE 31.12.2021 Fr.	%	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES Fr.	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES Fr.	DOTATION FONDS SPECIAUX Fr.	VAL.COMPT. 31.12.2021 Fr.
154.050	ACTIONS ET PARTS SOCIALES DIVERS (CHARRAT)			191'026.00	191'026.00	100.00	191'026.00			
17	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	311'000.00			311'000.00	100.00	51'447.40	259'552.60		
170	EXPROPRIATIONS	311'000.00			311'000.00	100.00	51'447.40	259'552.60		
170.005	ROUTE D'OTTAN	311'000.00			311'000.00	100.00	51'447.40	259'552.60		
TOTAL GENERAL		55'163'098.00	10'772'030.00	16'065'019.23	82'000'147.23	46.27	9'185'350.58	28'615'652.01	136'806.54	44'062'338.10

RECAPITULATION

ACTIFS

ACCROISSEMENT

DIMINUTION

ACTIFS

Fr.

Fr.

Fr.

Fr.

		31.12.2020/01.01.2021	MODIFICATION	31.12.2021
		ACTIFS	ACCROISSEMENT	ACTIFS
		Fr.	Fr.	Fr.
1	ACTIF	268'841'138.54		245'865'425.08
	PATRIMOINE FINANCIER	202'793'138.51	5'865'068.57	201'803'086.98
10	DISPONIBILITES	8'023'443.30		4'090'597.44
100	CAISSES	33'474.80		28'945.45
101	COMPTE CHEQUE POSTAL	5'029'876.84		1'219'206.82
102	BANQUES	2'960'091.66		2'842'445.17
11	AVOIRS	35'212'443.23	777'539.01	33'313'076.70
111	COMPTES COURANTS	12'737'907.48	777'539.01	13'515'446.49
112	DEBITEURS	17'357'260.77		16'372'803.50
114	SUBVENTIONS A RECEVOIR	140'742.00		140'742.00
115	AUTRES DEBITEURS	4'976'532.98		3'284'084.71
12	PLACEMENTS	150'547'993.40	3'660'405.95	153'963'030.65
121	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	1'091'026.00		900'000.00
122	PRETS	3'956'330.80		3'901'988.10
123	IMMEUBLES	145'500'636.60	3'660'405.95	149'161'042.55
13	ACTIFS TRANSITOIRES	9'009'258.58	1'427'123.61	10'436'382.19
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	65'935'128.00		44'062'338.10
14	INVESTISSEMENTS	55'999'099.00		35'812'313.10
140	TERRAINS NON BATIS	99'008.00		1.00
141	OUVRAGES GENIE CIVIL	23'989'017.00		23'000'231.10
143	IMMEUBLES BATIS	31'663'063.00		12'812'074.00
146	MOBILIER, MACHINES, MATERIEL	248'011.00		7.00
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	9'625'029.00		8'250'025.00
153	PROPRES ETABLISSEMENTS	9'625'004.00		8'250'000.00
154	TITRES	25.00		25.00
17	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	311'000.00		311'000.00
170	EXPROPRIATIONS	311'000.00		311'000.00
	FIANCEMENTS SPECIAUX	112'872.03		112'872.03
18	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	112'872.03		112'872.03
180	GESTION DES DECHETS URBAINS	112'872.03		112'872.03

RECAPITULATION

PASSIFS
Fr.ACCROISSEMENT
Fr.DIMINUTION
Fr.PASSIFS
Fr.

		31.12.2020/01.01.2021	MODIFICATION	31.12.2021
		PASSIFS	ACCROISSEMENT	PASSIFS
		Fr.	Fr.	Fr.
2	PASSIF	268'841'138.54		245'865'425.08
	ENGAGEMENTS	219'431'415.22	8'668'227.60	197'270'700.23
20	ENGAGEMENTS COURANTS	21'334'329.60	1'730'000.00	21'928'885.75
200	CREANCIERS	11'324'116.65		10'188'672.80
201	DEPOTS	10'212.95		10'212.95
219	DETTE A COURT TERME	10'000'000.00	1'730'000.00	11'730'000.00
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	112'510'523.40	6'938'227.60	119'388'750.00
221	RECONNAISSANCE DE DETTES	111'780'522.40	6'938'227.60	118'718'750.00
228	PRETS LIM	80'000.00		20'000.00
229	AUTRES DETTES A LONG TERME	650'001.00		650'000.00
24	PROVISIONS	74'448'142.57		45'045'029.38
241	COMPTES DES INVESTISSEMENTS	8'208'113.70		7'577'708.60
242	COMPTES DE BILAN	66'240'028.87		37'467'320.78
25	PASSIFS TRANSITOIRES	11'138'419.65		10'908'035.10
250	INTERETS COURUS	1'067'162.50		952'207.35
259	AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	10'071'257.15		9'955'827.75
	FINANCEMENTS SPECIAUX	5'673'025.01		4'391'339.60
28	ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX	5'673'025.01		4'391'339.60
280	FONDS POUR FINANCEMENTS SPECIAUX	5'673'025.01		4'391'339.60
	FORTUNE	43'736'698.31	466'686.94	44'203'385.25
29	CAPITAL	43'736'698.31	466'686.94	44'203'385.25
290	CAPITAL ET RESULTAT REPORTE	43'736'698.31	466'686.94	44'203'385.25

ENGAGEMENTS HORS BILAN 2021

Engagements pour cautionnement

1	CERM + Cautionnement solidaire de Fr. 975'000.-- envers l'Etat du Valais pour un prêt LIM (décision du Conseil municipal du 10.02.10)	NPR 10.92	Fr.	325'000.--
2	IDEARK SA Cautionnement solidaire de Fr. 1'000'000.-- envers l'Etat du Valais pour un prêt LIM (décision du Conseil municipal du 23.05.2017)	NPR 10.252	Fr.	944'000.--
			Fr.	<u>1'269'000.--</u>

Engagements conditionnels

Il existe actuellement des sites pollués sur le territoire municipal, pour lesquels la Ville de Martigny pourrait être appelée à une contribution financière. Cet état de fait pourrait constituer un risque financier significatif pour la Ville de Martigny, non pas du fait de sa responsabilité directe mais en qualité de commune de situation appelée à prendre en charge une partie de l'assainissement des sites en cas de défauts de la partie responsable. Il demeure des incertitudes importantes sur les engagements éventuels de la Commune de Martigny et les risques de réalisation. Une provision figure au bilan pour Fr. 6'000'000.-- au 31 décembre 2021.

CALCUL DE L'ENDETTEMENT NET

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
TOTAL NET FONDS ETRANGERS	213'274'474	201'036'154	195'464'608	201'816'107	207'969'372	197'270'700
- VARIATION FONDS						
- PRETS SINERGY	-15'125'000	-13'750'000	-12'375'000	-11'000'000	-9'625'000	
SOLDE ENDETTEMENT	198'149'474	187'286'154	183'089'608	190'816'107	198'344'372	197'270'700
- ACTIF FINANCIER REALISABLE	-56'655'799	-47'176'637	-47'240'276	-48'013'929	-44'893'148	-47'840'056
ENDETTEMENT NET 1	141'493'675	140'109'517	135'849'332	142'802'177	153'451'224	149'430'644
- PLACEMENTS PATRIMOINE FINANCIER	-121'640'502	-129'333'682	-133'819'571	-148'841'201	-150'205'567	-153'963'031
ENDETTEMENT NET 2 (-FORTUNE)	19'853'174	10'775'835	2'029'761	-6'039'024	3'245'657	-4'532'387

CALCULS FINANCIERS COMPARES

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
RECETTES FONCT.BRUTES (RFB)	127'113'092	118'822'694	122'438'884	145'422'588	123'040'212	163'205'779
DEPENSES FONCT.BRUTES (DFB)	126'006'612	117'704'400	121'087'742	144'212'858	122'924'754	162'739'093
<i>./. IMPUTATIONS INTERNES</i>	20'039'061	19'737'420	20'651'678	20'737'120	21'505'880	23'180'284
RECETTES FONCT.NETTES (RFN)	107'074'031	99'085'274	101'787'206	124'685'468	101'534'332	140'025'496
<i>croissance en %</i>	13.29%	-7.46%	2.73%	22.50%	-18.57%	37.91%
DEPENSES FONCT.NETTES (DFN)	89'624'052	84'170'362	86'749'053	104'036'223	94'652'268	102'223'719
SANS AMORTISSEMENTS	16'343'500	13'796'618	13'687'011	19'439'516	6'766'605	37'335'090
<i>croissance en %</i>	7.94%	-6.09%	3.06%	19.93%	-9.02%	8.00%
DEP. FONCT.NETTES PAR HABITANT	4'839	4'520	4'624	5'538	5'033	5'042
INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION	156.70	158.00	159.10	159.40	158.10	160.50
<i>RENCHERISSEMENT ANNUEL</i>		0.83%	0.70%	0.19%	-0.82%	1.52%
PRODUIT NET IMPOTS (PNI)	58'918'760	63'300'002	65'045'669	82'353'221	62'913'843	70'146'347
ENDETTEMENT NET 1 idem calculé	141'493'675	140'109'517	135'849'332	142'802'177	153'451'224	149'430'644
ENDETTEMENT NET 2 (1 -placements)	19'853'174	10'775'835	2'029'761	-6'039'024	3'245'657	-4'532'387
POPULATION (STATPOP)	18'523	18'620	18'762	18'787	18'807	20'276
DETTE 1 PAR HABITANT	7'639	7'525	7'241	7'601	8'159	7'370
DETTE 2 PAR HABITANT (-FORTUNE)	1'072	579	108	-321	173	-224
FONCTIONNEMENT						
PRODUITS (RFB)	127'113'092	118'822'694	122'438'884	145'422'588	123'040'212	163'205'779
CHARGES (DFB)	-126'006'612	-117'704'400	-121'087'742	-144'212'858	-122'924'754	-162'739'093
RESULTAT NET	1'106'480	1'118'294	1'351'143	1'209'730	115'459	466'686
+ AMORT. PATRIM. ADMIN.	16'343'500	13'796'618	13'687'011	19'439'516	6'766'605	37'335'090
MARGE AUTOFINANC. (MAF)	17'449'980	14'914'913	15'038'154	20'649'245	6'882'064	37'801'777

CALCULS FINANCIERS COMPARES

44

	2016 COMPTES	2017 COMPTES	2018 COMPTES	2019 COMPTES	2020 COMPTES	2021 COMPTES
INVESTISSEMENTS						
INVESTISSEMENTS BRUTS	15'592'966	7'463'847	10'344'169	13'951'108	18'997'437	24'501'004
- RECETTES D'INVESTISSEMENTS	-4'812'212	-1'643'087	-3'228'518	-1'593'050	-2'788'991	-8'435'985
INVESTISSEMENTS NETS	10'780'754	5'820'760	7'115'651	12'358'057	16'208'446	16'065'019
FINANCEMENT						
INVESTISSEMENTS NETS	10'780'754	5'820'760	7'115'651	12'358'057	16'208'446	16'065'019
MARGE AUTOFINANC.	-17'449'980	-14'914'913	-15'038'154	-20'649'245	-6'882'064	-37'801'777
INSUFFISANCE (-EXCEDENT) FINANCEMENT	-6'669'226	-9'094'153	-7'922'503	-8'291'188	9'326'382	-21'736'758
RATIO MAF / PNI	29.62%	23.56%	23.12%	25.07%	10.94%	53.89%
RATIO MAF / RFN	16.30%	15.05%	14.77%	16.56%	6.78%	27.00%
RATIO MAF / INVEST. BRUTS	111.91%	199.83%	145.38%	148.01%	36.23%	154.29%
RATIO MAF / INVEST. NETS	161.86%	256.24%	211.34%	167.09%	42.46%	235.30%
RATIO MAF / DETTE TOTALE	8.18%	7.42%	7.69%	10.23%	3.31%	19.16%

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2020	2021	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	41.5%	235.3%	127.9%

Valeurs indicatives	I1 ≥ 100%	5 - très bien
	80% ≤ I1 < 100%	4 - bien
	60% ≤ I1 < 80%	3 - satisfaisant (à court terme)
	0% ≤ I1 < 60%	2 - insuffisant
	I1 < 0%	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2020	2021	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	7.6%	27.5%	18.7%

Valeurs indicatives	I2 ≥ 20%	5 - très bien
	15% ≤ I2 < 20%	4 - bien
	8% ≤ I2 < 15%	3 - satisfaisant
	0% ≤ I2 < 8%	2 - insuffisant
	I2 < 0%	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2020	2021	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	12.5%	11.9%	12.2%

Valeurs indicatives	I3 ≥ 10%	5 - amort. suffisants
	8% ≤ I3 < 10%	4 - amort. moyens (à court terme)
	5% ≤ I3 < 8%	3 - amort. faibles
	2% ≤ I3 < 5%	2 - amort. insuffisants
	I3 < 2%	1 - amort. nettement insuffisants

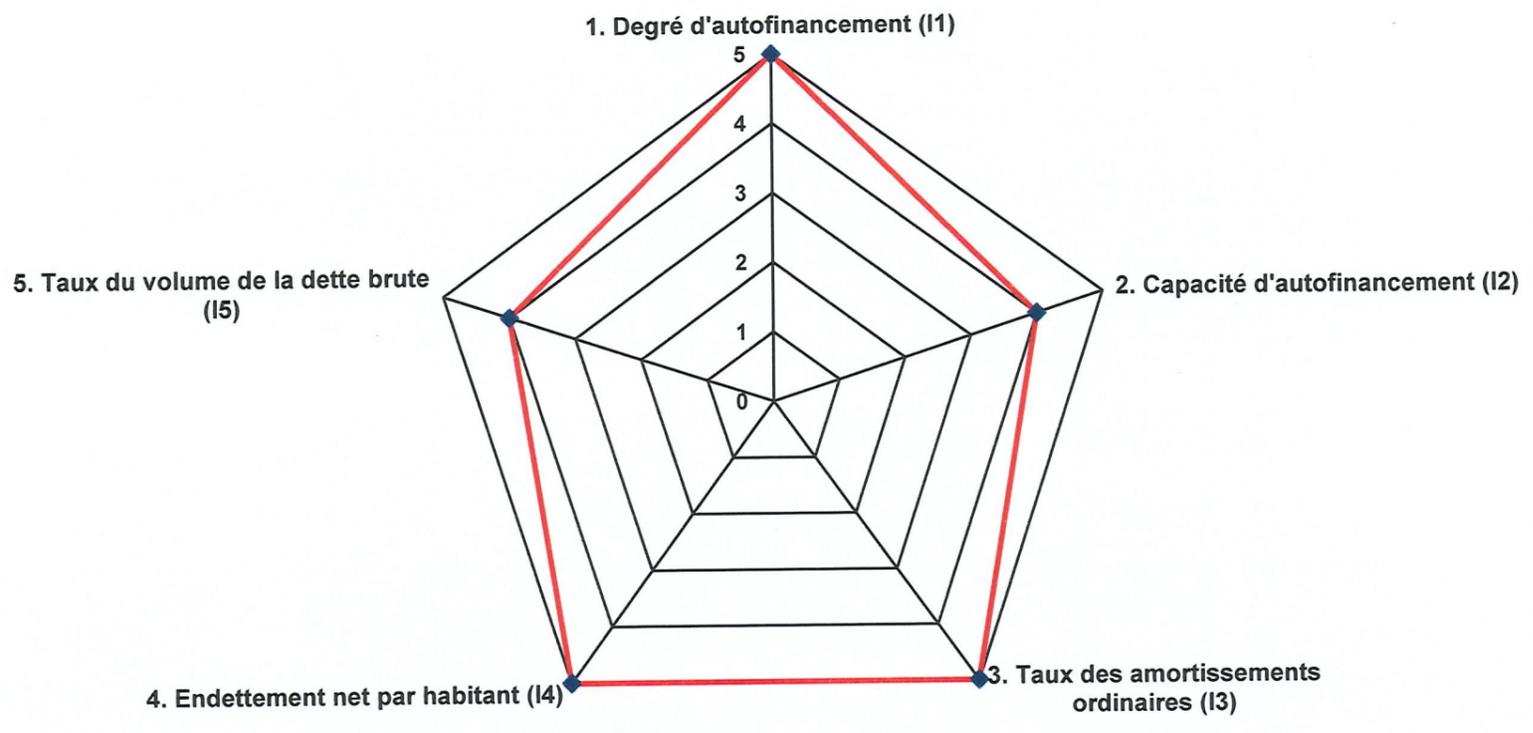
3.2 Taux global des amortissements	2020	2021	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	12.8%	51.7%	33.5%

4. Endettement net par habitant (I4)	2020	2021	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	823	-224	299

Valeurs indicatives	I4 < 3'000	5 - endettement faible
	3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
	5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
	7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
	I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2020	2021	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	202.1%	143.3%	169.2%

Valeurs indicatives	I5 < 150%	5 - très bien
	150% ≤ I5 < 200%	4 - bien
	200% ≤ I5 < 250%	3 - satisfaisant
	250% ≤ I5 < 300%	2 - insuffisant
	I5 ≥ 300%	1 - mauvais



**Comptes de
fonctionnement et
d'investissements
par département**

Administration générale

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Guichet accueil citoyen

Le Contrôle des habitants et le Bureau des étrangers sont rattachés administrativement à l'Accueil citoyen qui occupe **7 postes**, soit 1 préposée responsable à 80% et 6 employées, respectivement à 1 à 100%, 2 à 80%, 2 à 50% et 1 à 60%.

Statistiques

Population au 31.12.2021 : 21'125 habitants (dont 6'407 étrangers, 108 nationalités différentes, soit 30 % de la population totale, répartis comme suit : 37 % Portugal, 15 % Italie, 15 % France, 3 % Kosovo, 3 % Espagne, 2 % Serbie, 3 % Erythrée, 2 % Syrie, 19 % autres pays) et 432 frontaliers.

14'220 mutations, dont : 2'191 arrivées et retours, 170 naissances, 31 reconnaissances en paternité, 1'907 départs, 174 décès, 53 veuvages, 87 mariages, 73 séparations, 78 divorces/dissolutions, 80 naturalisations, 203 majorités, 223 changements de nom, 1'694 corrections d'adresse.

Permis

3'414 permis étrangers établis ou renouvelés, soit 1'988 pour les étrangers de la CE/AELE, 658 pour les étrangers hors CE/AELE, ainsi que 768 demandes de permis en cours, accompagnés des dossiers réclamés par le Service cantonal de la Population et des Migrations et 740 compléments d'informations.

Attestations

12'803 documents délivrés, dont 923 demandes de carte d'identité et 134 déclarations de perte ou de vol, 1'566 réponses aux demandes de renseignements, 30 certificats de vie, 72 cartes de légitimation, 1'259 quittances de dépôt de l'Acte d'origine et 434 demandes de restitution, 280 attestations de domicile secondaire, 3'642 déclarations de domicile, 1'594 attestations de départ.

Plus de 3'500 documents sur formulaires préétablis ou par courriel, les vérifications LAMal et les demandes d'exemption ou de droit d'option, les avis d'échéance des permis et attestations de domicile secondaire, les convocations, listes et rapports divers.

Registre électoral

Tenue à jour du Registre civique et contrôle du dépôt des Actes d'origine, 1'401 signatures d'initiatives et de référendums contrôlées.

Harmonisation des registres

Tenue à jour des numéros AVS de toute la population et du registre des 9'795 ménages ; livraisons trimestrielles et livraisons test mensuelles, comparaison et modifications de nos données avec la plate-forme fédérale ; livraisons mensuelles à la plate-forme cantonale et corrections y relatives. Suivi hebdomadaire des mutations d'arrivées et de départs et des mutations d'état civil par les plates-formes.

Impôt sur les chiens

Contrôles et encaissement de l'impôt pour les 1'093 chiens, inscription des nouveaux propriétaires sur le fichier Amicus, vérification de la couverture Responsabilité civile, de l'autorisation pour détenteurs de chiens interdits, contrôle et mise à jour du fichier Amicus.

Site internet

Suivi et modifications des renseignements et documents de l'Accueil citoyen sur le site internet.

Guichet virtuel

Contrôle et enregistrement des mutations annoncées par le guichet virtuel, vérification et établissement des différents documents réclamés on-line.

Autorités

En 2021, le Conseil municipal s'est réuni à 24 reprises.

Le Conseil général a siégé 3 fois, soit :

- 2 mars 2021 :
 - o Approbation du procès-verbal de la séance constitutive du 19 janvier 2021
 - o Envoi électronique des documents du Conseil général pour la période administrative 2021-2024
 - o Budget 2021
 - o Divers
- 25 mai 2021 :
 - o Présentation du rôle du législatif communal par M. Maurice Chevrier, Chef du Service des affaires intérieures et communales à l'Etat du Valais
 - o Approbation du procès-verbal du plénum du 15 décembre 2020
 - o Approbation du procès-verbal du plénum du 2 mars 2021
 - o Approbations des comptes 2020 de la Commune de Martigny, de la Commune de Charrat et du bilan de fusion au 1^{er} janvier 2021
 - o Nomination de l'organe de révision pour la législature 2021-2024
 - o Approbation des indemnités fixes et variables des membres du Conseil général pour la législature 2021-2024
 - o Motion du groupe Les Verts : *pour la création d'une Commission fixe du Conseil général « Environnement et durabilité »*
 - o Divers
- 14 décembre 2021 :
 - o Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 25 mai 2021
 - o Message relatif à la Salle de gymnastique du Bourg : approbation de la proposition du Conseil municipal
 - o Approbation du budget 2022 de la Commune de Martigny
 - o Message relatif à la concession CFF Barberine : approbation de la proposition du Conseil municipal
 - o Divers : question sur le harcèlement scolaire

Votations / Elections

L'Administration municipale a organisé en 2021 les scrutins suivants :

- Votations fédérales du 7 mars 2021 :
 - o Initiative populaire du 15 septembre 2017 *Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage* : résultat communal : oui
 - o Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique : résultat communal : non
 - o Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant sur l'approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie : résultat communal : non

- Elections pour le renouvellement des membres du Conseil d'Etat (1^{er} tour) du 7 mars 2021

- Elections pour le renouvellement des députés du Grand Conseil du 7 mars 2021

- Elections pour le renouvellement des députés-suppléants du Grand Conseil du 7 mars 2021

- Elections pour le renouvellement des membres du Conseil d'Etat (2^e tour) du 28 mars 2021

- Votations fédérales du 13 juin 2021 :
 - o Initiative populaire du 18 janvier 2018 *Pour une eau potable et une alimentation saine – pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique* : résultat communal : non
 - o Initiative populaire du 25 mai 2018 *Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse* : résultat communal : non
 - o Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 : résultat communal : oui
 - o Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2) : résultat communal : non
 - o Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) : résultat communal : oui

- Votations fédérales du 26 septembre 2021 :
 - o Initiative populaire du 2 avril 2019 *Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital* : résultat communal : non
 - o Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (mariage pour tous) : résultat communal : oui

- Votations fédérales du 28 novembre 2021 :
 - o Initiative populaire du 7 novembre 2017 *Pour des soins infirmiers forts* : résultat communal : oui
 - o Initiative populaire du 26 août 2019 *Désignation des juges fédéraux par tirage au sort* : résultat communal : non
 - o Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 : résultat communal : oui

- Votations cantonales du 28 novembre 2021 :
 - o Initiative populaire *Pour un canton du Valais sans grands prédateurs* : résultat communal : non

Informatique et information

Infrastructure réseau

L'Association Le Coucou et l'Administration de la Petite Enfance ont été connectées à l'infrastructure réseau des écoles communales. Un projet de raccordement des entités externes (Gavroches, Nurserie, Ile aux Enfants et Colombes) a été proposé afin que l'ensemble des structures de la petite enfance partage et bénéficie des mêmes ressources. Le CMS et Pro Senectute ont été décommissionnés de l'infrastructure communale à la suite de la mutualisation des infrastructures des CMS de Martigny, Saxon, Bagnes.

Systemes

L'infrastructure serveurs HP sous VMware Vsphere a été renouvelée. Les anciens serveurs ont été installés dans l'infrastructure scolaire.

A la suite de l'augmentation des cyberattaques en 2021, une librairie de stockage sur bande a été installée afin de compléter le système de sauvegarde avec un second type de support de données et afin d'assurer des sauvegardes hors site.

Applications, logiciels

La fusion de Martigny - Charrat a été finalisée avec succès.

Systemes, serveurs, postes de travail et autres

L'ensemble des serveurs communaux et scolaires sont dotés de la version Windows Serveurs 2019 à l'exception de deux serveurs d'applications gérés par nos prestataires.

600 postes client sous Windows 10, 21H2, soit 200 postes communaux et 400 postes scolaires sont en service.

Cybersécurité

A la suite des cyberattaques des Communes de Rolle et Montreux, une cellule de crise cyber a été mise en place par nos autorités. Des mesures ont été prises en ce qui concerne la formation et la sensibilisation des utilisateurs ainsi que la mise à jour des systèmes et des plans d'action à mener lors de cyberattaques. Un processus de labellisation Cyber-Safe sera effectué en 2022. Une assurance de type Ransomware (Rançongiciel) a été contractée.

Digitalisation

Une Commission Digitalisation est dorénavant active. Un de ses premiers objectifs est d'inventorier les tâches et processus utilisateurs à des fins d'optimisation. Des évaluations de solutions pour la gestion des PV de Commissions et du Conseil municipal sont en cours.

Manifestations

Plus de 5'600 heures ont été effectuées cette année pour l'organisation des diverses manifestations. 14 manifestations ont fait l'objet d'une convention. Ces conventions établies entre les sociétés organisatrices et l'Administration communale définissent les prestations offertes par la Commune. L'un de ces événements conventionnés, le Marché des Artisans, n'a pu se tenir en raison des contraintes liées à la pandémie COVID-19. Plusieurs autres manifestations non conventionnées mais bénéficiant également de prestations de la part des Services Techniques ont également dû être annulées pour ces mêmes raisons. Malgré une légère embellie de la situation sanitaire par rapport à 2020, le nombre d'heures annuelles habituellement consacrées par les Services Techniques à la tenue d'événements culturels, sociaux et sportifs a été réduit de moitié.

Le personnel des Services Techniques a participé en 2021 aux évènements suivants :

Administration communale et fêtes de quartier

- Animation Place centrale / Pavillon des Sports
- Animation Place du Bourg
- Anime ton quartier
- Ateliers participatifs
- Plénum et assemblées du Conseil Général
- Décoration Noël
- Fêtes de quartier : Bâtiaz, Bonnes-Luites, Bourg-Vieux, Charrat, Parvis de l'Eglise
- Portes ouvertes à la serre municipale
- Inauguration du terrain synthétique du Stade d'Octodure
- Marché du Guercet
- Patinoire mobile
- Ramassage des sapins
- Rentrée scolaire
- Vente-Echange
- Ville Propre
- Votations et divers

UCOM – société de développement

- Fête nationale
- Animations de Noël sur la Place Centrale
- Jeudi Jazzy
- Marché du jeudi
- Marché du lard

FVS GROUP – CERM

- Foire du Valais
- After-Foire
- Changement des panneaux du CERM
- Combat de Reines
- Salon Passion Nature

Manifestations sportives

- CABV - Le Métronome
- Championnats d'agrès - Martigny Aurore
- Championnat valaisan de judo et jiu-jitsu
- Championnat valaisan de lutte
- Corrida d'Octodure
- Darioly Events
- Fête Cantonale de lutte de Charrat
- Grand Prix Excelsior l'Echappée
- Grand Prix Jean Pellissier
- Martigny-Mauvoisin
- Meeting de boxe
- Passage du Tour de Romandie
- Pétanque du Bourg
- Pétanque de Charrat
- Rallye du Valais
- Soirée Martigny-Aurore
- Trophy Hockey Chablais
- UBS Kids Cup
- UTMB
- Suisse Bouge 2021

Manifestations diverses

- Festival d'été à l'Amphithéâtre par Léonard Gianadda
- Art au Sens Unique
- Back to Johnny
- Cinéma Open Air
- Cirque Pavé
- Culte de Noël au Temple protestant
- Exp'Haut
- Expo CSSP à la Grange à Emile
- PALP Festival – Jardin de secret à l'amphithéâtre
- Cité des 5 continents
- Village des enfants
- Film "Mad Heidi"
- La Suisse Bouge
- Unicef - Place Centrale

Gestion COVID-19

- Soutien logistique aux Centres de vaccination mis en place (Debiopharm – CO d'Octodure CERM)
- Application et mise en place de diverses mesures en Ville de Martigny à la suite des directives reçues

Bâtiments administratifs

Ancienne gendarmerie :

Divers travaux de peinture et fabrication d'armoires pour la Petite Enfance

Ancienne laiterie :

Avant-scène repeinte

APE :

Fabrication et pose de plexiglas de protection

APEA de Charrat :

Déménagement des dossiers à Martigny

Château de la Bâtiaz

- Déplacement de l'ancienne barrière de la cour
- Réparation d'une paroi et table en bois
- Divers transports (containers de sanitaires, forge, enclume, poches de tirs, tables)
- Entretien des bâtiments (contrôle des escaliers et barrières du donjon, des drapeaux)
- Maintien et dépose des machines de siège (mangonneau et couillard)
- Nettoyage de tags
- Pose et dépose des drapeaux sur les mâts

Crypte de Charrat :

Changement des serrures

Eglise du Bourg :

Réparations du plafonnier des WC et de la palissandre / Ajouts de lumière

Espace St-Michel :

Fabrication et pose d'un faux-plafond dans le clocher

Fondation Gianadda :

Fabrication de 55 supports pour pancartes

Halle 110

- Déménagement du matériel de la Praille
- Fixation de translucides dans le tunnel de séparation des halles

Hôtel de Ville

- Fabrication et pose de plexis pour la Salle du Conseil
- Fabrication de deux nouvelles urnes
- Installation d'un vidéoprojecteur à la Grand Salle et d'un bandeau LED dans la vitrine
- Réparation de la porte d'entrée
- Travaux de peinture au sous-sol et dans plusieurs bureaux

Intégration

- Démontage et transport de chaises et rayonnage
- Fabrication et pose de plexis
- Modification de la barrière entre les deux cours

Manoir :

- Changement des panneaux de La Main Verte
- Pose d'un mât

Moulin du Semblanet :

Fabrication et pose d'un coude de chéneau

Sainte Jeanne-Antide

- Condamnation de fenêtres vandalisées
- Fermeture de l'accès aux escaliers
- Fixation d'une paroi de séparation dans les WC du 1^{er} étage
- Réparation de la porte et du grillage de l'ancien pavillon de bricolage
- Travaux de peinture sur le local de l'ancien pavillon de bricolage

Salle communale

- Changement des roues des chariots à tables et raccordement des mœurs de rideaux
- Contrôle et réparation des stores
- Installation d'une Wallbox pour véhicule électrique

Salle polyvalente de Charrat :

Modification des serrures

Totem

- Changement de seuil et pose de plaques métalliques
- Réparation d'un angle de mur

Tribunal cantonal :

Peinture des murs de la cafeteria transformée en bureau

Villa Spagnoli

- Contrôle et réparation des détecteurs de lumière au sous-sol
- Fabrication et pose d'étagères dans plusieurs bureaux
- Fabrication et pose d'un support pour vidéoprojecteur au sous-sol

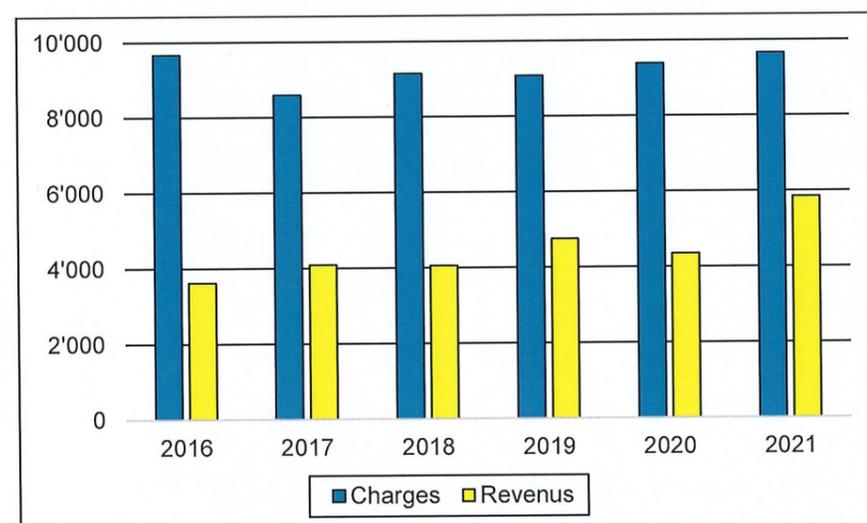
WC du Guercet :

Réparation du grillage de protection de la fenêtre

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	10'177'100.—	4'748'600.—
Budget complémentaire	215'400.—	
Compte	9'656'882.10	5'859'912.30
Ecart en francs	- 735'617.90	1'111'312.30
Ecart en %	- 7.08	23.40

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

0131.311.00	Mobilier, Machines, véhicules Aménagements des bureaux pour les Délégués aux sports, sociale et à la promotion économique.	13'800.—
0132.311.02	Licences informatiques Acquisition d'un nouveau programme pour la gestion des salaires.	22'700.—
0171.314.00	Entretien d'immeubles Bâtiment Jean de Châtillon – rénovation des façades.	30'000.—
0171.314.00	Entretien d'immeubles Bâtiment Ancienne gendarmerie – aménagement du rez-de-chaussée.	32'000.—
0171.314.00	Entretien d'immeubles Travaux complémentaires dans différents bâtiments administratifs.	107'200.—

0171.318.07	Frais d'étude Bâtiment de l'Horloge : architectes.	9'700.—
-------------	--	---------

Commentaires sur les écarts

0131.301.00	Traitements L'engagement du responsable des ressources humaines prévu en cours d'année n'a été effectué qu'au début 2022.	- 69'434.65
-------------	---	-------------

0131.318.02	Frais de téléphones	- 21'862.65
0131.436.02	Recettes téléphoniques Rubriques étroitement liées qui dépendent du volume des communications durant l'année écoulée. Les frais de communications sont refacturés aux différentes entités qui utilisent le Central téléphonique de la Ville.	- 15'752.60

0131.431.01	Emoluments travaux de taxation Les prétaxations effectuées par notre service fiscal ont été inférieures aux prévisions. D'autre part, les collaborateurs et collaboratrices du service communal des contributions ne ne procèdent plus au remplissage des déclarations d'impôts.	- 20'125.—
-------------	--	------------

0131.436.00	Remboursement de traitements Indemnités de pertes de gain versées par nos assureurs pour des collaboratrices et collaborateurs en incapacité de travail.	+ 33'261.85
-------------	--	-------------

0132.436.03	Prestations externes fournies	- 22'446.55
0132.436.04	Vente de matériel et licences informatiques Prestations effectuées par les collaborateurs du service informatique en faveur des utilisateurs du réseau municipal.	+ 23'858.30

0133.318.20	Frais transition fusion Martigny-Charrat Les charges enregistrées sont principalement liées aux frais informatiques (contrôle et reprise des données, migrations, développement passerelle et retraitement des données, etc...) et de connexion au réseau de fibre optique. Les frais liés aux adaptations réglementaires seront comptabilisés au fur et à mesure des mandats particuliers nécessaires à ces mises à jour.	- 325'920.05
-------------	--	--------------

0133.363.04	Participation projet archives communales Le projet lié à la monographie n'a pas été réalisé.	- 60'000. —
-------------	--	-------------

0151.390.00	Imputations internes frais de personnel Ces imputations dépendent du nombre de manifestations qui ont sollicité les collaborateurs des services techniques municipaux. En raison de la pandémie la majorité des manifestations ont été annulées.	- 188'960.—
-------------	--	-------------

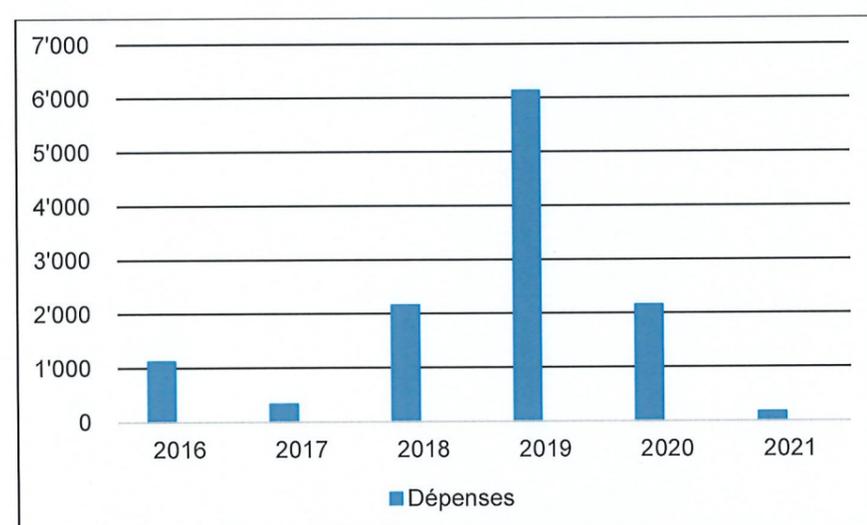
0153.319.00	Frais divers En raison du COVID-19 pratiquement toutes les réceptions ont été annulées.	- 52'031.20
-------------	---	-------------

0171.425.01	Dissolution provisions démolition Sainte-Jeanne L'Etat interdisant la démolition du bâtiment, la provision constituée à cet effet a été dissoute.	+ 1'200'000.—
0171.427.00	Produit des locations La location pour la structure UAPE « La Charade » dans les nouveaux locaux n'a débuté qu'en juillet 2021.	- 45'598.—
0171.427.01	Mise à disposition locaux Le Crem n'occupe plus les locaux mis à disposition par la Ville dans le bâtiment de l'Ancienne gendarmerie. Le budget 2022 a été adapté en conséquence.	- 40'000.—
0171.436.00	Remboursement de traitements Indemnités de pertes de gain versées par nos assureurs pour des collaboratrices et collaborateurs en incapacités de travail.	+ 39'316.60
0177.427.03	Occupation du domaine public La Ville a octroyé la gratuité des terrasses durant la période de fermeture liée au COVID-19. D'autre part, l'occupation du domaine public pour les chantiers de construction a été inférieure aux prévisions.	- 47'316.50

Compte d'investissements

	Dépenses	Recettes
Budget	1'250'000.—	-.—
Budget complémentaire	-.—	-.—
Compte	165'648.20	-.—
Ecart en francs	- 1'084'351.80	-.—
Ecart en %	- 86.75	-.—

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Commentaires sur les écarts

Terrains bâtis et non bâtis + 76'783.60

Acquisition de terrains liés au patrimoine administratif selon les opportunités et modification de limites de parcelles pour le réseau routier communal.

Bâtiment de l'ancienne gendarmerie - 136'366.70

Décompte final des travaux inférieur aux prévisions.

Aménagement bureaux pour services communaux - 1'000'000.—

Aucune dépense n'a été enregistrée durant l'année écoulée.

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		01 ADMINISTRATION GENERALE				
9 390 252.87	10 177 100	Charges	9 656 882.10		735 618 -	7.08
	215 400	Crédit supplémentaire				
4 354 115.69	4 748 600	Revenus		5 859 912.30	1 111 312 +	23.40
5 036 137.18 -	5 643 900 -	Excédent de charges		3 796 969.80		
		011 AUTORITES				
709 159.90	741 400	Charges	752 521.10		11 121 +	1.50
32 250.00	35 000	Revenus		41 625.00	6 625 +	18.93
676 909.90 -	706 400 -	Excédent de charges		710 896.10		
		0111 CONSEIL GENERAL				
48 739.00	78 600	Charges	82 113.65		3 514 +	4.47
48 739.00 -	78 600 -	Revenus		82 113.65		
		Excédent de charges				
48 665.00	73 000	300.00 Autorités et commissions	79 793.75		6 794 +	9.31
	5 100	303.00 Charges sociales	1 076.35		4 024 -	78.90
74.00	500	319.00 Frais divers	1 243.55		744 +	148.71
		0113 CONSEIL MUNICIPAL				
596 816.05	597 700	Charges	600 884.75		3 185 +	0.53
32 250.00	35 000	Revenus		41 625.00	6 625 +	18.93
564 566.05 -	562 700 -	Excédent de charges		559 259.75		
450 000.00	450 000	300.00 Autorités et commissions	450 000.00		3 185 +	2.16
146 816.05	147 700	303.00 Charges sociales	150 884.75		6 625 +	18.93
32 250.00	35 000	490.10 Imputations internes eau, énergies		41 625.00		
		0115 BUREAUX ELECTORAUX				
63 604.85	65 100	Charges	69 522.70		4 423 +	6.79
63 604.85 -	65 100 -	Revenus		69 522.70		
		Excédent de charges				
33 594.95	40 000	300.00 Autorités et commissions	51 688.85		11 689 +	29.22
321.10	3 100	303.00 Charges sociales	882.30		2 218 -	71.54

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0115 BUREAUX ELECTORAUX				
27 962.00	20 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés,	15 442.90		4 557 -	22.79
1 726.80	2 000	319.00 Frais divers	1 508.65		491 -	24.57
		013 ADMINISTRATION				
5 791 851.65	6 283 800	Charges	5 770 663.20		549 637 -	8.70
	36 500 S	Crédit supplémentaire				
588 622.04	512 700	Revenus		525 821.65	13 122 +	2.56
5 203 229.61 -	5 807 600 -	Excédent de charges		5 244 841.55		
		0131 SERVICE ADMINISTRATION GENERALE				
4 110 444.11	3 868 900	Charges	3 806 028.75		76 671 -	1.97
	13 800 S	Crédit supplémentaire				
296 432.54	276 500	Revenus		282 227.45	5 727 +	2.07
3 814 011.57 -	3 606 200 -	Excédent de charges		3 523 801.30		
2 301 780.25	2 522 900	301.00 Traitements	2 453 465.35		69 435 -	2.75
652 909.40	718 000	303.00 Charges sociales	709 963.30		8 037 -	1.12
500 000.00		304.01 Attribution à la Caisse de prévoyance du personnel de la Commune de Martigny				
19 185.00	17 000	309.00 Frais de formation	31 183.15		14 183 +	83.43
59 207.40	58 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	73 157.10		15 157 +	26.13
4 628.55	10 000	311.00 Mobilier, machines, véhicules	30 183.35		6 383 +	26.82
	13 800 S	Crédit supplémentaire				
12 498.15	13 500	317.00 Frais de représentations et déplacements	10 443.30		3 057 -	22.64
153 305.75	155 000	318.01 Affranchissements et taxes diverses	158 807.34		3 807 +	2.46
58 867.80	74 500	318.02 Frais de téléphones	52 637.35		21 863 -	29.35
47 596.00	47 000	318.03 Honoraires et prestations de services	60 035.05		13 035 +	27.73
197 594.81	160 000	318.08 Frais de poursuites	142 028.66		17 971 -	11.23
102 871.00	93 000	319.00 Frais divers	84 124.80		8 875 -	9.54
1 060.00	2 000	431.00 Emoluments administratifs		460.00	1 540 -	77.00
26 004.30	49 000	431.01 Emoluments travaux de taxation		28 875.00	20 125 -	41.07
102 750.05	52 000	436.00 Remboursement de traitements		85 261.85	33 262 +	63.97
67 399.65	65 000	436.02 Recettes téléphoniques		49 247.40	15 753 -	24.23
99 218.54	108 500	436.03 Prestations à des tiers et frais récupérés		110 765.65	2 266 +	2.09

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0131 SERVICE ADMINISTRATION GENERALE				
		436.08 Participation aux excédents APG		7 617.55	7 618 +	
		0132 INFORMATIQUE ET INFORMATIONS				
571 366.70	599 200	Charges	608 154.05		13 746 -	2.21
	22 700 S	Crédit supplémentaire				
188 643.50	200 000	Revenus		201 411.75	1 412 +	0.71
382 723.20 -	421 900 -	Excédent de charges		406 742.30		
9 967.30	12 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	8 670.45		3 330 -	27.75
150 757.70	135 000	311.00 Mobilier, machines	119 156.77		15 843 -	11.74
218 443.45	220 000	311.02 Licences informatiques	256 283.73		13 584 +	5.60
	22 700 S	Crédit supplémentaire				
28 098.95	18 500	311.03 Archivage électronique	10 770.00		7 730 -	41.78
10 626.10	56 700	311.04 Site internet	56 322.40		378 -	0.67
56 255.85	55 000	318.04 Connection Internet	49 707.05		5 293 -	9.62
4 933.85		319.01 Supports visuels	8 121.60		8 122 +	
81 061.25	87 000	319.02 Publications, informations, plaquette	86 154.25		846 -	0.97
11 222.25	15 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	12 967.80		2 032 -	13.55
128 495.25	100 000	436.03 Prestations externes fournies		77 553.45	22 447 -	22.45
60 148.25	100 000	436.04 Vente de matériel et licences informatiques		123 858.30	23 858 +	23.86
		0133 PRESTATIONS DE PORTEE GENERALE				
1 110 040.84	1 815 700	Charges	1 356 480.40		459 220 -	25.29
103 546.00	36 200	Revenus		42 182.45	5 982 +	16.53
1 006 494.84 -	1 779 500 -	Excédent de charges		1 314 297.95		
73 584.55	68 000	310.01 Annonces, journaux, documentation	52 298.71		15 701 -	23.09
36 353.00	38 000	318.00 Assurances	37 310.10		690 -	1.82
	500 000	318.20 Frais transition fusion Martigny-Charrat	174 079.95		325 920 -	65.18
194 368.99	142 000	319.00 Frais divers	108 754.49		33 246 -	23.41
41 344.95	58 000	330.00 Remises et non-valeurs	44 933.40		13 067 -	22.53
60 000.00	60 000	363.01 Participation bourgeoisie	54 054.00		5 946 -	9.91
6 000.00	7 300	363.03 Participation conseil énergie	6 000.00		1 300 -	17.81
	120 000	363.04 Participation projet archives communales	60 000.00		60 000 -	50.00

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0133 PRESTATIONS DE PORTEE GENERALE				
114 854.00	127 000	365.00 Subvention aux associations	126 260.00		740 -	0.58
	50 000	365.03 Subvention extraordinaire Eglise de la Ville - rénovation	50 000.00			
	50 000	365.04 Subvention Eglise de la Ville - mise en valeur archéologique sous-sol	50 000.00			
56 400.00	56 400	365.10 Subvention pour loyers - ass. archives	56 400.00			
463 799.35	462 000	366.00 Opération chèques familles	460 200.00		1 800 -	0.39
4 836.00		366.01 Utilisation provision chèques familles	4 888.00		4 888 +	
24 000.00	42 000	366.02 Opération "seniors"	27 101.75		14 898 -	35.47
34 500.00	35 000	390.10 Imputations internes eau, énergie	44 200.00		9 200 +	26.29
4 836.00		425.00 Prélèvement provision chèques familles		4 888.00	4 888 +	
180.00		434.00 Facture à des tiers		1 014.45	1 014 +	
17 330.00	11 200	434.20 Recette chapelle funéraire		11 280.00	80 +	0.71
56 200.00		452.01 Participation Commune de Charrat				
25 000.00	25 000	490.10 Imputations internes eau, énergie		25 000.00		
		015 MANIFESTATIONS ET RECEPTIONS				
610 282.20	916 300	Charges	669 595.45		246 705 -	26.92
		Revenus		669 595.45		
610 282.20 -	916 300 -	Excédent de charges				
		0151 MANIFESTATIONS				
587 331.20	841 300	Charges	646 626.65		194 673 -	23.14
		Revenus		646 626.65		
587 331.20 -	841 300 -	Excédent de charges				
38 939.40	114 500	311.00 Mobilier, machines, équipement	108 308.85		6 191 -	5.41
400.00	1 000	319.00 Frais divers	1 026.00		26 +	2.60
50 000.00	94 000	319.01 Participation événement particulier	99 704.35		5 704 +	6.07
232 354.40		319.02 Championnat du monde de cyclisme				
178 260.00	531 800	390.00 Imputations internes frais de personnel	342 840.00		188 960 -	35.53
85 000.00	85 000	390.03 Imputations internes enlèvement OCI	85 000.00			
2 377.40	15 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	9 747.45		5 253 -	35.02

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0153 RECEPTIONS				
22 951.00	75 000	Charges	22 968.80		52 031 -	69.37
22 951.00 -	75 000 -	Revenus		22 968.80		
		Excédent de charges				
22 951.00	75 000	319.00 Frais divers	22 968.80		52 031 -	69.37
		017 SALLES, BATIMENTS, TERRAINS				
2 278 959.12	2 235 600	Charges	2 464 102.35		49 602 +	2.05
	178 900 S	Crédit supplémentaire				
3 733 243.65	4 200 900	Revenus		5 292 465.65	1 091 566 +	25.98
1 454 284.53 +	1 786 400 +	Excédent de revenus	2 828 363.30			
		0171 BATIMENTS ADMINISTRATIFS				
2 189 837.97	2 155 600	Charges	2 392 724.55		58 225 +	2.49
	178 900 S	Crédit supplémentaire				
2 513 090.85	2 689 900	Revenus		3 843 529.10	1 153 629 +	42.89
323 252.88 +	355 400 +	Excédent de revenus	1 450 804.55			
563 109.10	693 600	301.00 Traitements	682 250.75		11 349 -	1.64
149 367.05	187 000	303.00 Charges sociales	190 515.25		3 515 +	1.88
		312.00 Eau, énergie, combustibles	10 048.25		10 048 +	
712 251.82	400 000	314.00 Entretien d'immeubles	565 294.35		3 906 -	0.69
	169 200 S	Crédit supplémentaire				
137 496.00	138 000	316.00 Loyers et charges	141 024.00		3 024 +	2.19
49 541.15	44 700	318.00 Assurances	39 386.60		5 313 -	11.89
1 398.80	1 500	318.02 Frais de téléphones	1 710.55		211 +	14.04
90 015.50	165 000	318.07 Frais d'étude	166 937.90		7 762 -	4.44
	9 700 S	Crédit supplémentaire				
	10 000	318.09 Surveillance des bâtiments	4 486.35		5 514 -	55.14
93 720.00	83 800	390.00 Imputations internes frais de personnel	122 900.00		39 100 +	46.66
29 833.40	30 000	390.01 Imputations internes matériel	33 103.05		3 103 +	10.34
17 000.00	17 000	390.03 Imputations internes enlèvement OCI	17 000.00			
346 105.15	385 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	418 067.50		33 068 +	8.59
		425.01 Dissolution provisions démolition Sainte-Jeanne Antide		1 200 000.00	1 200 000 +	
1 868 458.50	2 054 800	427.00 Produit des locations		2 009 202.00	45 598 -	2.22
564 900.00	604 900	427.01 Mise à disposition locaux		564 900.00	40 000 -	6.61

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0171 BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS				
8 525.00	15 000	427.02 Location du couvert d'Octodure		12 800.00	2 200 -	14.67
54 834.05		436.00 Remboursement de traitements		39 316.60	39 317 +	
2 623.30		436.01 Indemnités assurances - choses		2 960.50	2 961 +	
13 750.00	15 200	490.00 Imputations internes frais de personnel		14 350.00	850 -	5.59
		0177 TERRAINS				
89 121.15	80 000	Charges	71 377.80		8 622 -	10.78
1 220 152.80	1 511 000	Revenus		1 448 936.55	62 063 -	4.11
1 131 031.65 +	1 431 000 +	Excédent de revenus	1 377 558.75			
89 121.15	80 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	71 377.80		8 622 -	10.78
181 161.10	200 000	427.03 Occupation du domaine public		152 683.50	47 317 -	23.66
1 038 991.70	1 311 000	490.10 Imputations internes, eau énergie		1 296 253.05	14 747 -	1.12

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		01 ADMINISTRATION GENERALE		
2 153 723.65	1 250 000	Dépenses	165 648.20	
1.00		Recettes		165 648.20
2 153 722.65 -	1 250 000 -	Investissements nets		
72 218.90	50 000	500 ACHAT DE BIENS IMMOBILIERS	126 783.60	
72 218.90	50 000	- Terrains bâtis et non bâtis	126 783.60	
2 081 504.75	1 200 000	503 BATIMENTS	38 864.60	
32 532.95		- Manoir de la Ville		
95 858.40	150 000	- Halle des Finettes 110	151 621.80	
1 230 000.00		- Bâtiment de l'ancienne gendarmerie	136 366.70 -	
	1 000 000	- Aménagement bureaux pour services communaux		
669 828.20		- Funérarium		
53 285.20	50 000	- Sécurité feu dans les bâtiments communaux	23 609.50	
1.00		600 VENTE BIENS IMMOBILIERS		
1.00		- Indemnités et ventes terrains		

Sécurité publique

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Corps de police

Police-secours 24h/24 + Unités spécialisées

30 postes : 1 commissaire, 2 adjoints chef de poste, 1 sergent major, 8 sergents, 2 caporaux, 7 appointés, 7 agents dont 1 agente de police à 60% et 1 agente de police à 40%, 3 auxiliaires (ASP), 2 secrétaires-assistantes à 40 % et à 60%.

Formation continue :

stand fermé à Evionnaz, autres modules annulés pour cause de COVID-19

Patrouille cycliste :

14 patrouilles cyclistes

Interventions sur appel

2'879 interventions en tous genres : relations de voisinage, contrôles d'identité, bagarres, tapage nocturne, alarmes, violences domestiques, recherches de personnes, établissements publics, animaux, dommages à la propriété, incivilités, travail au noir, contrôle des cabarets, objets et vélos trouvés, gens du voyage, etc.

Radar :	3'955 véhicules mesurés lors de 78 contrôles de jour dont 184 AO et 21 mesures administratives, 3 Ministère public (retrait sur le champ) pour un taux d'infraction de 5.26 %
Rapports d'ivresse :	30 + 1 retrait de sécurité
PV Tripol :	103
PV de circulation :	107
Mandats de répression :	1 établissement public + 13 Contrôle des habitants + 33 Chiens et 117 divers aux règlements de commune
Ordonnances pénales Tripol :	188
Stupéfiants :	49
Mises en cellule :	11
Notifications de commandements de payer :	1'920
Requêtes administratives :	485
	549 (recherche domiciliation, dépôt de papiers, attestation caisse-maladie, attestation de domicile, renouvellement et encaissement des permis, enquête travail sans autorisation, enquête mariage de complaisance, demande de renseignements, notification, naturalisation facilitée et ordinaire, contrôle des salons de massage, enquête pour activité annexe non déclarée).
COVID-19 :	683 requêtes
Amendes d'ordre :	7'058 AO LCR, 16 AO COVID, 42 AO STUP, dont 187 recours, 460 AO non payées transmises au Tribunal de police (Tripol)

Manifestations gérées par la Police

14 manifestations gérées dont la Braderie, Combat de Reine, Foire du Valais, Tente After-Foire, Echappée, Foire du Lard, Rallye du Valais, Tour de Romandie, Barry Day, Marché de Noël de Charrat, 1^{er} Août, etc.

Efficace collaboration avec la Police cantonale et le Service du feu

Labellisation Fiesta de 2 grands événements : Foire du Valais et Tente After-Foire

Prévention routière

- Education routière : 3'364 élèves sensibilisés
- Cours CO d'Octodure : 647 élèves
- Cours Jardin de la circulation : 564 élèves
- 552 vélos contrôlés par un mécanicien du TCS
- 457 élèves vélo école et conduite en ville
- Cours « Le Merle blanc » avec le véhicule TCS : 411 élèves
- Cours 1 pour classes enfantines 1H et 2H : 406 élèves
- Cours 2 pour classes enfantines : 357 élèves
- Formation des patrouilleurs scolaires 8H : 90 élèves
- Cours signaux routiers et comportement routier pour 5H et 6H : 432 élèves
- Patrouilleurs scolaires : 90 élèves de 4 classes de 8H assurent un tournus par 2 pour sécuriser 4 passages pour piétons en Ville et au Bourg
- Préparation théorique permis cyclo et agricole : 18 élèves (2 cours)

Police du commerce / Domaine public / Ordures

Prélèvements eaux de piscine : 30

Foire au Lard : En raison des mesures sanitaires en lien avec le COVID-19, l'édition 2021 de la Foire devient le Marché du lard, sans consommation sur les stands et dans la Rue du Bourg, avec accès au marché uniquement pour l'achat direct et l'achat à l'emporter. 42 stands le dimanche 5 décembre 2021 et 44 stands le lundi 6 décembre 2021, avec la participation des 17 cafés - restaurants de la Rue pour accueillir les visiteurs avec les terrasses ouvertes, selon les directives de l'OFSP.

Empiètement domaine public : 63 divers chantiers et homologations

Loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées

Application de la loi et de son ordonnance

Service de taxi

Application du Règlement communal sur le service de taxi : contrôle des 13 Autorisations A avec permis de stationner sur le domaine public et de 1 Autorisation B avec interdiction de stationner sur le domaine public, contrôle des disques tachygraphe des 18 véhicules équipés, soit 27 chauffeurs.

Protection civile

La protection civile de Martigny & Région a un effectif, au 1er janvier 2022, de 353 miliciens. Ce chiffre est stable et même en légère augmentation depuis l'année dernière. Sur le front du COVID, 1800 jours de service ont été effectués.

Les autres interventions représentent 70 jours d'engagement et les cours de répétition, quant à eux, près de 1200.

Depuis le 1^{er} novembre 2021, l'état-major de la protection civile de Monthey et celle de la région Martigny se sont regroupés. A cette fin, un nouveau collaborateur a été engagé au 1^{er} mars 2022. Actuellement, 4.5 EPT sont répartis entre les sites de Monthey et de Martigny. Le commandant occupe les deux sites en alternance.

La capacité opérationnelle et la joignabilité des professionnels du bataillon est ainsi assurée de Riddes jusqu'à Saint-Gingolph et le potentiel d'engagement équivaut à 850 hommes.

Service du feu

Malgré le problème de COVID-19, nous avons continué le travail avec nos pompiers de milice. Toutes les activités prévues pour la cohésion de notre corps de sapeurs-pompiers ont pu se dérouler comme prévu. L'Etat-Major a dû en permanence trouver des solutions pour garantir les interventions et le respect des différentes mesures sanitaires liées au COVID-19.

L'accalmie de la pandémie n'a pas été aussi importante que prévue mais nous avons heureusement pu effectuer les exercices planifiés ainsi que toutes les mises à disposition de pompiers en faveur des manifestations culturelles et sportives de notre région.

Le travail de milice nécessite un haut niveau de formation car notre travail devient de plus en plus compliqué et dangereux. Nous avons subi toute l'année une certaine pression due au virus et notre Etat-Major a tout fait pour maintenir une formation de qualité. Celle-ci est un élément primordial de sécurité lors des interventions, mais également pour maintenir la motivation et le sentiment d'appartenance au sein du CSI.

Heureusement, durant l'année nous n'avons pas eu d'accident au niveau de notre personnel de milice. En revanche plusieurs absences ont été constatées chez les permanents, et ce pour des raisons de santé.

Effectif

Au 31 décembre 2021, la compagnie de Martigny & Environs comptait 134 sapeurs-pompiers. Durant l'année écoulée, 7 personnes ont quitté la compagnie et 10 personnes ont été incorporées dans l'effectif.

Nous avons actuellement une compagnie composée de 13 femmes et 121 hommes, dont la moyenne d'âge au 1^{er} janvier 2021 est de 34 ans et ½.

L'effectif des jeunes sapeurs-pompiers est lui composé de 25 jeunes de 11 à 18 ans, à savoir : 5 filles et 20 garçons.

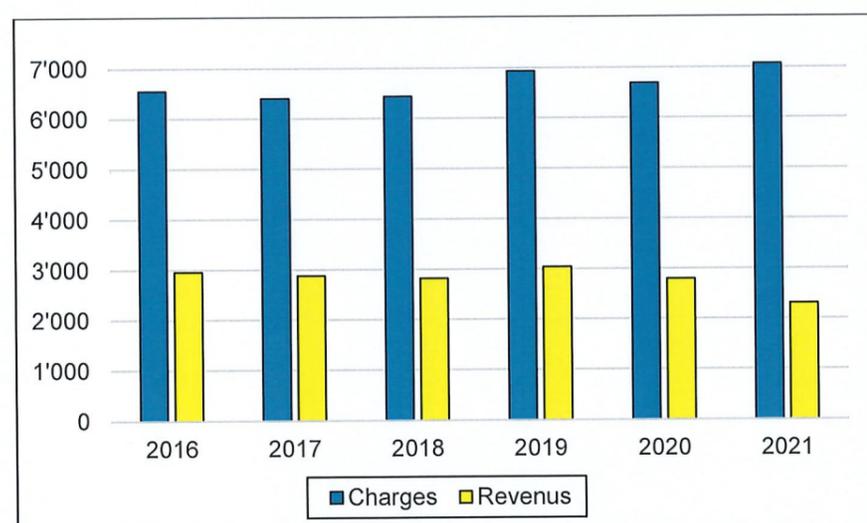
Interventions

Les interventions et la sécurité ont été garanties en tout temps sur l'entier de notre territoire. La région est intervenue 201 fois en 2021 avec, comme intervention la plus importante l'incendie au centre de la vieille Ville.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	7'255'150.—	2'827'050.—
Budget complémentaire	208'800.—	
Compte	7'069'282.65	2'307'902.24
Ecart en francs	- 394'667.35	- 519'147.76
Ecart en %	- 5.29	- 18.36

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

0231.309.00	Frais de formation Rachat de formation des nouveaux agents de police engagés durant l'année.	128'400.—
0231.311.10	Véhicules et armement Achat d'un véhicule de police.	70'000.—
0231.311.20	Uniformes et équipements Achat de sonomètres pour la police municipale.	10'400.—

Commentaires sur les écarts

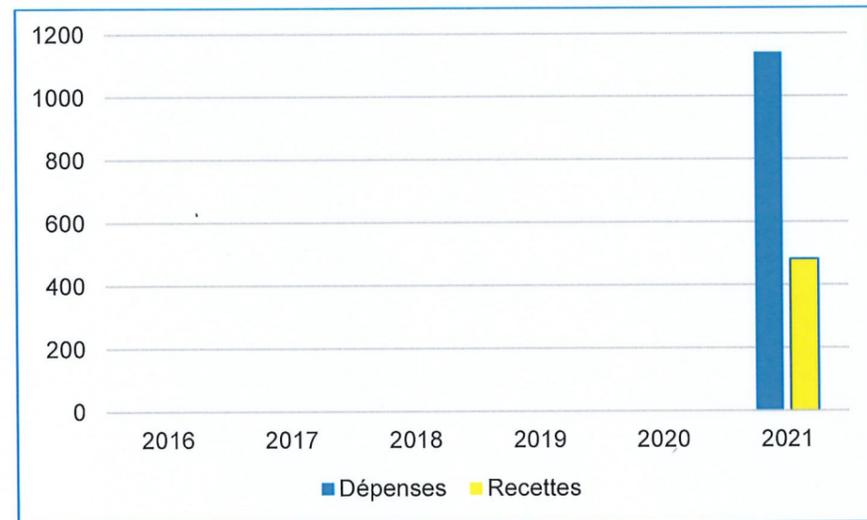
0213.301.00	Traitements Une collaboratrice a été engagée pour une durée déterminée afin de renforcer l'effectif dans le cadre de la fusion avec la Commune de Charrat pour les travaux spécifiques s'y rapportant.	+ 32'040.—
0213.340.00	Rétrocession permis de séjour	- 33'382.15
0213.431.01	Permis de séjour et cartes d'identités Ces rubriques enregistrent les émoluments perçus par l'Accueil citoyen pour l'établissement des documents officiels dont une partie est rétrocédée à l'Etat du Valais.	- 59'876.40
0231.301.00	Traitements	- 127'564.50
0231.303.00	Charges sociales Départ d'un agent de police à fin 2020 qui n'a pas été remplacé.	- 58'984.40
0231.315.00	Entretien et fourniture d'objets mobiliers Des frais de réparations conséquents sur un véhicule ont été payés durant l'année écoulée.	+ 16'065.20
0231.436.00	Remboursement de traitements Indemnités de pertes de gain versées par nos assureurs pour des collaboratrices et collaborateurs en incapacité de travail.	+ 72'935.—
0231.437.00	Amendes d'ordre Les recettes des amendes d'ordre sont principalement liées aux infractions en matière de stationnement. Une grande partie des horodateurs, qui ont dû être changés suite à la suppression de la connexion 2 G, ont été mis hors service durant plusieurs mois. Voir également rubrique des recettes des parcomètres collectifs N° 0835.427.02.	- 358'760.86
0231.452.00	Participation des Communes Décompte final en faveur de la Commune de Charrat qui a quitté la Police intercommunale des Deux Rives au 31 décembre 2020.	+ 26'665.70
0255.301.00	Traitements	- 112'945.05
0255.303.00	Charges sociales Secteur en réorganisation par l'Etat du Valais. Départ de deux collaborateurs qui n'ont pas été remplacés (1.5 EPT).	- 23'440.40
0255.461.02	Subvention cantonale L'Etat prend en charge les frais d'exploitation effectifs de l'année écoulée qui ont été largement inférieurs au budget établi, principalement à cause des mouvements de l'effectif.	- 209'152.10
0261.461.00	Subvention cantonale Subvention liée à l'acquisition de matériel pour le Centre de Secours Incendie de Martigny et environs.	- 18'709.45

0261.480.00 **Prélèvement sur les financements spéciaux** - 20'000.—
 Les travaux n'ont pas été effectués.

Compte d'investissements

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	150'000.—	65'000.—
Budget complémentaire	551'000.—	—
Compte	1'141'206.—	481'600.—
Ecart en francs	+ 440'206.—	+ 416'600.—
Ecart en %	+ 62.79	+ 640.92

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Crédits complémentaires

Achat de véhicules 551'000.—
 Achat d'un camion auto-échelle.

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		02 SECURITE PUBLIQUE				
6 692 144.96	7 255 150	Charges	7 069 282.65		394 667 -	5.29
2 797 677.43	208 800 S	Crédit supplémentaire		2 307 902.24	519 148 -	18.36
3 894 467.53 -	2 827 050	Revenus		4 761 380.41		
	4 636 900 -	Excédent de charges				
		021 HABITANTS				
641 694.55	733 100	Charges	732 481.50		619 -	0.08
277 172.14	351 000	Revenus		292 085.60	58 914 -	16.78
364 522.41 -	382 100 -	Excédent de charges		440 395.90		
		0213 CONTROLE DES HABITANTS				
641 694.55	733 100	Charges	732 481.50		619 -	0.08
277 172.14	351 000	Revenus		292 085.60	58 914 -	16.78
364 522.41 -	382 100 -	Excédent de charges		440 395.90		
344 986.10	390 600	301.00 Traitements	422 640.00		32 040 +	8.20
101 419.65	117 500	303.00 Charges sociales	120 345.90		2 846 +	2.42
23 851.40	20 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	17 877.75		2 122 -	10.61
153 437.40	187 000	340.00 Rétrocession permis de séjour	153 617.85		33 382 -	17.85
18 000.00	18 000	390.00 Imputations internes frais de personnel	18 000.00			
275 163.14	351 000	431.01 Permis de séjour et cartes d'identité		291 123.60	59 876 -	17.06
2 009.00		436.00 Remboursement de traitements		962.00	962 +	
		023 POLICE				
3 868 192.61	4 207 800	Charges	4 228 118.40		188 482 -	4.27
870 547.89	208 800 S	Crédit supplémentaire		665 865.74	282 134 -	29.76
2 997 644.72 -	948 000	Revenus		3 562 252.66		
	3 468 600 -	Excédent de charges				
		0231 CORPS DE POLICE				
3 868 192.61	4 207 800	Charges	4 228 118.40		188 482 -	4.27
870 547.89	208 800 S	Crédit supplémentaire		665 865.74	282 134 -	29.76
2 997 644.72 -	948 000	Revenus		3 562 252.66		
	3 468 600 -	Excédent de charges				

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0231 CORPS DE POLICE				
2 884 954.85	3 040 300	301.00 Traitements	2 912 735.50		127 565 -	4.20
819 532.20	896 800	303.00 Charges sociales	837 815.60		58 984 -	6.58
39 292.30	21 000	309.00 Frais de formation	143 611.40		5 789 -	3.87
	128 400 S	Crédit supplémentaire				
17 117.20	23 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	9 834.50		13 166 -	57.24
14 754.30	15 500	311.00 Signalisation	15 874.40		374 +	2.42
	2 000	311.10 Véhicules et armement	76 400.25		4 400 +	6.11
	70 000 S	Crédit supplémentaire				
22 011.71	33 500 S	311.20 Uniformes et équipements	43 448.80		451 -	1.03
	10 400 S	Crédit supplémentaire				
12 341.20	17 000	312.01 Achat de carburant	15 427.95		1 572 -	9.25
19 171.00	16 000	315.00 Entretien et fourniture d'objets mobiliers	32 065.20		16 065 +	100.41
1 068.25	1 200	318.00 Assurances	1 067.65		132 -	11.03
11 704.95	8 000	318.02 Frais de téléphones	14 807.90		6 808 +	85.10
210.00	500	318.05 Frais de transmission			500 -	
7 556.30	13 300	319.00 Frais divers	7 074.05		6 226 -	46.81
	100 000	319.10 Frais de sécurité	90 045.85		9 954 -	9.95
17 888.35	18 000	351.00 Participation frais d'exploitation POLYCOM	19 179.35		1 179 +	6.55
590.00	1 700	390.00 Imputations internes frais de personnel	8 730.00		7 030 +	413.53
11 100.00	20 000	410.00 Autorisations d'exploiter		12 700.00	7 300 -	36.50
6 611.10	11 000	434.00 Facture à des tiers		7 615.65	3 384 -	30.77
2 363.35	3 000	435.00 Objets trouvés et recettes diverses		2 190.25	810 -	26.99
36 628.00		436.00 Remboursement de traitements		72 935.00	72 935 +	
648 665.44	750 000	437.00 Amendes d'ordre		391 239.14	358 761 -	47.83
61 180.00	60 000	437.01 Autres amendes		48 520.00	11 480 -	19.13
		452.00 Participation des Communes		26 665.70	26 666 +	
104 000.00	104 000	490.00 Imputations internes frais de personnel		104 000.00		
		025 MILITAIRES ET PROTECTION CIVILE				
630 252.00	546 500	Charges	358 626.40		187 874 -	34.38
632 133.10	546 000	Revenus		359 556.90	186 443 -	34.15
	500 -	Excédent de charges				
1 881.10 +		Excédent de revenus	930.50			

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0255 PROTECTION CIVILE				
630 252.00	546 500	Charges	358 626.40		187 874 -	34.38
632 133.10	546 000	Revenus		359 556.90	186 443 -	34.15
	500 -	Excédent de charges				
1 881.10 +		Excédent de revenus	930.50			
402 718.35	338 100	301.00 Traitements	225 154.95		112 945 -	33.41
112 640.35	88 800	303.00 Charges sociales	65 359.60		23 440 -	26.40
	1 500	309.00 Frais de formation			1 500 -	
8 257.70	3 500	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	5 936.85		2 437 +	69.62
15 081.50	5 000	311.00 Mobilier, machines, véhicules	13 267.00		8 267 +	165.34
5 000.00	6 000	312.00 Combustibles			6 000 -	
9 744.05	10 000	313.00 Autres fournitures et marchandises	2 394.45		7 606 -	76.06
		314.00 Entretien d'immeuble	397.10		397 +	
4 839.30	8 500	315.00 Entretien d'objets mobiliers	960.70		7 539 -	88.70
321.50	3 000	316.00 Loyers et charges			3 000 -	
57 086.80	64 000	317.00 Dédommagements	31 187.30		32 813 -	51.27
4 628.70	500	318.00 Assurances	532.40		32 +	6.48
1 797.95	5 000	318.02 Frais de téléphones	6 875.30		1 875 +	37.51
1 889.70	2 500	319.00 Frais divers	543.85		1 956 -	78.25
4 720.00	5 100	390.00 Imputations internes frais de personnel	4 370.00		730 -	14.31
1 526.10	5 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	1 646.90		3 353 -	67.06
69 652.00	30 000	436.00 Remboursement de traitements		52 709.00	22 709 +	75.70
562 481.10	516 000	461.02 Subvention cantonale		306 847.90	209 152 -	40.53
		026 SERVICE DU FEU				
1 087 854.70	1 288 650	Charges	1 290 876.00		2 226 +	0.17
811 721.00	783 050	Revenus		764 632.75	18 417 -	2.35
276 133.70 -	505 600 -	Excédent de charges		526 243.25		
		0261 SERVICE DU FEU ET CSI				
1 087 854.70	1 288 650	Charges	1 290 876.00		2 226 +	0.17
811 721.00	783 050	Revenus		764 632.75	18 417 -	2.35
276 133.70 -	505 600 -	Excédent de charges		526 243.25		

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0261 SERVICE DU FEU ET CSI				
1 255.90	6 000	300.00 Autorités et commissions	5 132.90		867 -	14.45
305 494.90	375 700	301.00 Traitements	380 051.55		4 352 +	1.16
304 981.10	385 500	301.07 Soldes pompiers	385 517.20		17 +	
9 735.20	10 000	301.08 Ecole de recrue	9 355.70		644 -	6.44
99 453.95	112 600	303.00 Charges sociales	125 560.45		12 960 +	11.51
14 779.85	20 000	309.00 Frais de formation	29 768.00		9 768 +	48.84
9 305.70	14 300	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	16 083.85		1 784 +	12.47
26 225.20	15 000	311.00 Mobilier, machines, véhicules	15 043.80		44 +	0.29
56 704.20	64 000	311.10 Achat de véhicules et d'équipement	58 334.20		5 666 -	8.85
12 304.75	22 500	312.01 Achat de carburant	19 201.35		3 299 -	14.66
18 398.20	15 600	314.00 Entretien d'immeubles	8 735.95		6 864 -	44.00
49 963.45	58 900	315.00 Entretien d'objets mobiliers	46 142.45		12 758 -	21.66
7 200.00	10 000	317.00 Indemnités repas et déplacements	9 951.60		48 -	0.48
12 368.35	15 200	318.00 Assurances	11 957.85		3 242 -	21.33
11 008.35	16 500	318.02 Frais de téléphones et frais de port	17 438.30		938 +	5.69
4 247.95	5 000	318.15 Ecole de formation des cadets	4 729.30		271 -	5.41
105 429.90	90 000	318.20 Régionalisation CSI	101 236.95		11 237 +	12.49
17 657.10	29 850	319.00 Frais divers	24 719.40		5 131 -	17.19
21 340.65	22 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	21 915.20		85 -	0.39
299 102.20	331 000	430.10 Taxes exemption		334 633.90	3 634 +	1.10
69 017.70	80 000	434.00 Factures à des tiers		69 923.55	10 076 -	12.60
20 992.00	8 000	436.00 Remboursement de traitements		25 766.20	17 766 +	222.08
9 400.00	10 000	439.00 Autres recettes		9 500.00	500 -	5.00
211 678.40	140 000	452.00 Participation des Communes		148 834.15	8 834 +	6.31
7 497.00	5 000	452.01 Participation des Communes - école de recrues		634.40	4 366 -	87.31
81 733.70	81 750	461.00 Subventions cantonales		63 040.55	18 709 -	22.89
40 000.00	35 000	461.02 Subventions cantonales - interventions routes nationales		40 000.00	5 000 +	14.29
	20 000	480.00 Prélèvement sur les financements spéciaux			20 000 -	
72 300.00	72 300	490.00 Imputations internes frais de personnel		72 300.00		

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		027 PROTECTION JURIDIQUE				
464 151.10	479 100	Charges	459 180.35		19 920 -	4.16
206 103.30	199 000	Revenus		225 761.25	26 761 +	13.45
258 047.80 -	280 100 -	Excédent de charges		233 419.10		
		0271 REGISTRE FONCIER, GEOMETRE, CADASTRE				
102 598.50	101 900	Charges	105 082.75		3 183 +	3.12
65 031.00	66 000	Revenus		82 527.00	16 527 +	25.04
37 567.50 -	35 900 -	Excédent de charges		22 555.75		
17 314.75	17 300	301.00 Traitements	16 675.05		625 -	3.61
3 599.85	3 600	303.00 Charges sociales	3 498.25		102 -	2.83
81 683.90	81 000	316.00 Loyers et charges	84 909.45		3 909 +	4.83
22 545.00	26 000	431.10 Mutations cadastre		32 005.00	6 005 +	23.10
42 486.00	40 000	452.00 Participation des Communes		50 522.00	10 522 +	26.31
		0273 CONTROLE POIDS ET MESURES				
	1 000	Charges			1 000 -	
	1 000 -	Revenus				
	1 000	Excédent de charges				
		318.03 Frais de contrôle			1 000 -	
		0275 JUSTICE				
189 454.35	194 200	Charges	195 305.60		1 106 +	0.57
82 216.00	78 000	Revenus		81 056.00	3 056 +	3.92
107 238.35 -	116 200 -	Excédent de charges		114 249.60		
2 143.05	3 000	300.00 Autorités et commissions	3 743.65		744 +	24.79
1 742.00	2 000	318.00 Assurances	1 538.00		462 -	23.10
20 972.30	23 000	352.00 Participation frais Ministère public	23 678.45		678 +	2.95
131 000.00	131 000	361.02 Mise à disposition locaux tribunal	131 000.00			
13 750.00	15 200	390.00 Imputations internes frais de personnel	14 350.00		850 -	5.59
19 847.00	20 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	20 995.50		996 +	4.98
82 216.00	78 000	452.00 Participation des Communes		81 056.00	3 056 +	3.92

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart s 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0279				
		JUGE ET VICE-JUGE DE COMMUNE				
172 098.25	182 000	Charges	158 792.00		23 208 -	12.75
58 856.30	55 000	Revenus		62 178.25	7 178 +	13.05
113 241.95 -	127 000 -	Excédent de charges		96 613.75		
123 828.90	132 400	301.00 Traitements	117 700.80		14 699 -	11.10
26 869.55	27 600	303.00 Charges sociales	26 304.00		1 296 -	4.70
17 907.20	20 000	310.00 Dépenses du juge de commune	13 208.00		6 792 -	33.96
3 492.60	2 000	318.02 Frais de téléphones	1 579.20		421 -	21.04
58 856.30	55 000	436.04 Recettes du juge de commune		62 178.25	7 178 +	13.05

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
	150 000	02 SECURITE PUBLIQUE		
	551 000 S	Dépenses	1 141 206.00	
	65 000	Crédit supplémentaire		481 600.00
	636 000 -	Recettes		659 606.00
		Investissements nets		
	150 000	506 VEHICULES ET MACHINES	1 141 206.00	
	551 000 S	Crédit supplémentaire		
	150 000	- Achat de véhicules	1 141 206.00	
	551 000 S	Crédit supplémentaire		
	65 000	661 SUBVENTIONS		481 600.00
	65 000	- Subvention cantonale achat véhicules		481 600.00

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

L'année 2021 a une nouvelle fois malheureusement été fortement influencée par la pandémie de COVID-19. En effet, les contraintes sanitaires en perpétuelle évolution ainsi que les nombreuses absences d'élèves et d'enseignant-e-s ont perturbé le suivi des programmes scolaires et engendré un surcroît de travail important : adaptations nécessaires des activités prévues, remplacements du personnel enseignant, organisation des tests salivaires dans les classes, mises à jour quotidiennes des statistiques de quarantaines et d'isolements, gestion de l'information, collaborations renforcées avec les partenaires de la santé ou encore gestion des mécontentements et des inquiétudes...

Bref, une année particulière que l'on espère non renouvelable !

Organisation de l'année scolaire

En février 2021, les dotations suivantes en postes et en périodes ont été arrêtées par le Département de l'Economie et de la Formation (DEF) pour l'année scolaire 2021-2022 sur l'ensemble des sites :

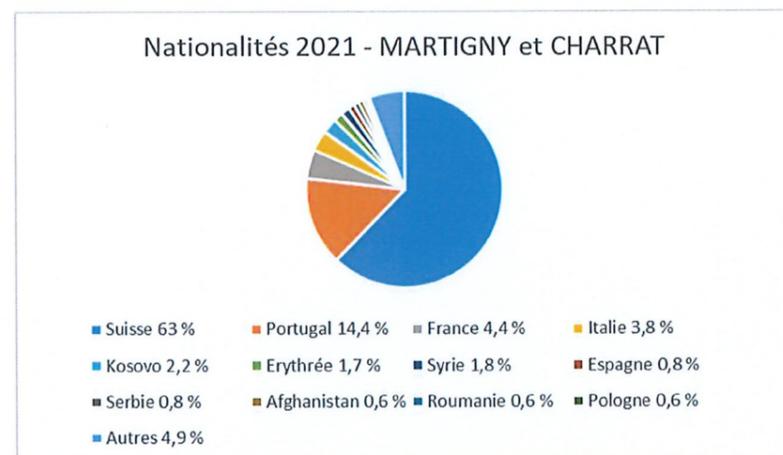
- 1H à 8H : 83 classes
- total de périodes hebdomadaires : 3'007,5
- appui pédagogique intégré : 234 périodes
- soutien permanent pour élèves non francophones : 48 périodes
- soutien permanent pour élèves avec des besoins particuliers : 91 périodes
- cours AC&M : 36

Elèves

1'647 élèves ont repris le chemin de leurs écoles respectives le 18 août 2021. Malgré les restrictions sanitaires, les cérémonies d'ouverture de l'année scolaire ont pu se dérouler à peu près normalement.

Evolution des effectifs des écoles primaires de MARTIGNY												
Situation au 21.09.2021												
Effectifs au début de chaque année scolaire:												
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Moy. cl. 21-22	Nbre cl. Par degré
1H	166	186	183	175	174	185	165	186	192	217	20.7	10.5
2H	177	177	182	176	166	173	184	167	216	188	17.9	10.5
3H	141	167	159	179	173	167	180	181	185	222	21.1	10.5
4H	151	141	164	183	199	187	170	199	216	196	19.6	10
5H	149	171	167	188	183	201	179	166	212	206	19.6	10.5
6H	159	151	173	174	192	183	209	181	195	215	20.5	10.5
7H	154	163	145	187	182	193	182	210	204	206	20.6	10
8H	156	157	167	151	193	175	197	184	231	197	18.8	10.5
	1253	1313	1340	1413	1462	1464	1466	1474	1651	1647	19.8	83
Entrées prévisibles en 1H 2022-2023: 221									Prise en compte des effectifs de Charrat dès 2020			
Entrées prévisibles en 1H 2023-2024: 193												
Entrées prévisibles en 1H 2024-2025: 220												

Répartition de la population scolaire en fonction des nationalités :



Enseignants et intervenants

139 enseignant-e-s sont actif-ves dans les écoles de Martigny dont 17 enseignant-e-s spécialisé-e-s pour l'appui intégré, 3 enseignantes de soutien pour élèves allophones, 4 enseignantes de soutien permanent, 5 enseignantes AC&M, 2 pour l'éducation physique, 2 animateurs en éducation musicale, deux animatrices ACM, une animatrice pour le sport et 2 médiateurs.

Un-e enseignant-e à temps complet assure le titulariat dans 38/83 classes (45,8%). Deux enseignantes exercent une activité à temps partiel dans les autres classes.

Les écoliers bénéficient également des compétences spécifiques de plusieurs professionnel-le-s engagé-e-s par la Commune de MARTIGNY.

- Mme Ivana TURZI, animatrice AC&M
- Mme Dolores BORRINI, coordinatrice Ville-Ecole et responsable des activités culturelles
- Mme Catherine ABBET, animatrice en éducation musicale et directrice du chœur d'enfants
- M. Pierre-Louis NANCHEN, responsable et animateur en éducation musicale
- Mme Eloïse GAY, coordinatrice des sports Ville-Ecole
- M. Didier BONVIN, intervenant à l'intégration
- Mme Emmanuelle BEYTRISON, animatrice AC&M et coordinatrice Village-Ecole pour Charrat.

Les changements suivants sont intervenus dans le personnel enseignant :

Départs :

- Mme Anne CHARDONNENS, retraite
- Mme Marie-Noëlle DUBOIS, retraite partielle
- Mme Antoinette PHILIPPOZ, retraite
- Mme Véronique RAUSIS, retraite
- M. Michel DARBELLAY, retraite
- M. Christian KEIM, retraite
- Mme Florence GRIESSEN, nommée adjointe de direction à Bagnes
- M. Pierre-André RAMUZ, nommé directeur des écoles primaires de Fully
- Mme Valérie MAYTAIN, engagement dans une autre commune
- Mme Anne PACCOLAT, engagement HEPVS

Engagements :

- Mme Lucie ABELEND, enseignante spécialisée à temps partiel auprès du CPS
- Mme Deborah AHMETAJ, enseignante spécialisée à temps partiel auprès du CPS
- Mme Krysten ANSERMOZ, titulaire d'une classe 1-2H en Ville
- Mme Hélène BASTIAN, titulaire à temps partiel de la classe 4H bilingue, en Ville
- Mme Fanny BIERI, enseignante au cycle 2 à Charrat
- Mme Marlène CONSTANTIN, enseignante spécialisée à temps partiel auprès du CPS
- Mme Elisa DUCKI, enseignante spécialisée auprès des écoles de Martigny
- Mme Sandra ESTEVAO pour des heures de soutien permanent à temps partiel
- Mme Elisa FAVRE, enseignante spécialisée à temps partiel auprès du CPS
- Mme Oriane LOVEY, temps partiel en 5-6H au Ch. du Milieu ainsi que des heures de soutien permanent
- M. Sandy LUCCHINA, titulaire de la classe de 7H bilingue, en Ville
- Mme Caroline MANIL, enseignante de sport à temps partiel dans les écoles primaires
- Mme Valmira MUHAXHERI pour un temps partiel en 3H à Charrat
- Mme Caroline PETITPIERRE pour deux temps partiels en 6H au Bourg et 5H en Ville
- Mme Sara RODRIGUES, enseignante spécialisée à temps partiel auprès du CPS
- Mme Ivana STJEPIC, enseignante spécialisée à temps partiel auprès du CPS

Direction

Le Conseil de Direction de l'école se compose de M. Patrice MORET, directeur (29/32 périodes hebdomadaires), de Mme Karine FARDEL PUIPPE, adjointe (18/32) et de M. Nicolas PIERROZ, adjoint (28/32).

Le directeur et les adjoints ont un bureau dans le bâtiment C des écoles de la Ville mais assurent une présence régulière dans les différents bâtiments scolaires.

Commission scolaire

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance fixant le statut de la Commission scolaire en janvier 2013, sa mission essentielle est orientée vers les tâches de proximité.

- Transports scolaires
- Locaux scolaires, mobilier, matériel informatique
- Commande des fournitures scolaires et du matériel pour les AC&M

Le bureau de la Commission scolaire est composé de Mme Sylvie LUGINBÜHL, Présidente, de Mme Fabienne MORET ROTH, Conseillère, de M. Didier LUGON-MOULIN, Conseiller et de M. Patrice MORET, Directeur des écoles. C'est le bureau de la Commission scolaire qui procède à l'analyse des dossiers de candidature des enseignant-e-s et donne un préavis au Conseil municipal pour leur désignation.

Les autres membres de la Commission :

M. Pascal BISELX
Mme Nadine CLAIVOZ
Mme Mélanie DUAY
Mme Annick FARQUET
Mme Sowon KIM CRETTEX
Mme Pascale LUISIER
Mme Florence MEISTER
Mme Monique MOULIN, représentante PE
M. Milaim REXHEPI
Mme Deborah SORRENTINO
Mme Audrey VUIGNIER REVAZ

Centre Pédagogique Spécialisé (CPS)

A la rentrée scolaire d'août 2021, le CPS compte 47 enseignant-e-s, 17 stagiaires et 15 aides à la vie scolaire. 1 musicothérapeute, 1 thérapeute avec le cheval et 1 arthérapeute complètent l'équipe.

154 enfants et jeunes en scolarité obligatoire dans les écoles de la région ainsi que dans les 3 classes de transition localisées au Centre professionnel de Martigny bénéficient de mesures renforcées d'enseignement spécialisé.

A noter que le CPS collabore avec 14 directions d'école pour la mise en place des mesures d'intégrations nécessaires ainsi que l'organisation du transport des enfants et des jeunes en situation de handicap.

Classes bilingues

Depuis la rentrée 2015, les écoles de Martigny disposent d'une filière bilingue français/allemand localisée sur le site de la Ville. L'enseignement y est progressivement dispensé en allemand à partir de la 1H pour arriver à la parité avec le français au début du Cycle 2 (5H).

Les enseignant-e-s de cette filière sont germanophones ou parfaitement bilingues. Il s'agit d'un enseignement par immersion, plusieurs branches peuvent être abordées en allemand ou en français. Les objectifs du Plan d'études romand restent les mêmes avec des exigences plus élevées en allemand.

La première volée arrive aujourd'hui en 8H et la transition sur le CO est d'ores et déjà assurée. 17/19 enfants poursuivront leur scolarité en bilingue et l'effectif sera complété sur la base d'un dossier de candidature ainsi que des résultats scolaires du jeune et après tirage au sort.

A relever qu'une conférence sur le bilinguisme a eu lieu le 3 novembre 2021 à la salle polyvalente de Charrat.

La soirée a été organisée à l'initiative de la CS et de la Direction des écoles de Martigny, en lien avec le SE (Service de l'Enseignement) et le BEL (Bureau des Echanges Linguistiques). Les thèmes suivants ont été abordés : filière bilingue et autres possibilités de formations actuelles, visions d'avenir pour la promotion du bilinguisme en Valais, échanges à partir de situations concrètes... Présences et participation de Mme Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ, Présidente de la Ville, Mme Sylvie LUGINBÜHL, Présidente de la CS, Mme Sandra Schneider, Responsable du BEL, Mme Virginie BOREL, Directrice du Forum suisse bilingue à Bienne et de M. Christophe Darbellay, chef du DEF.

La conférence a été suivie par une septantaine de personnes.

Agenda scolaire

Chaque année, un nouvel artiste est choisi pour illustrer la couverture de l'agenda scolaire des élèves.

Une œuvre de l'artiste martigneraine Mme Sabine FOURNIER a été retenue pour l'année scolaire 2021-2022. L'œuvre intitulée « la diversité » traduit la volonté de l'artiste de représenter l'école d'aujourd'hui. La joie de vivre et la multiculturalité peuvent être ressenties à travers les couleurs de la toile tandis que le côté géométrique symbolise la rigueur nécessaire à l'enseignement.



Un violon dans mon école

Grâce au soutien de la Fondation VAREILLE, ce sont 8 classes du Cycle 1, soit 164 enfants qui bénéficient de l'enseignement du violon sur le site de la Ville. M. Pierre-Louis NANCHEN, responsable de l'animation musicale, coordonne les cours de violon en lien avec les professeurs du Conservatoire cantonal de musique, les enseignantes concernées et la Fondation VAREILLE.

Les élèves de ces classes participent en demi-classes ou en plus petits groupes à plusieurs cours hebdomadaires. Différents locaux de l'école sont mis à disposition pour les cours.

Le concert annuel a malheureusement dû être annulé mais une vidéo a pu être transmise aux parents.

A noter aussi qu'une quinzaine d'enfants, sortis du projet scolaire et désormais scolarisés en 5H, poursuivent les cours de violon en dehors de l'horaire scolaire, sous l'égide du Conservatoire cantonal. Ce sont les mêmes professeurs qui assurent ces cours.

Un orchestre à l'école

En collaboration avec l'école communale de musique, une classe de 4H de l'école du Bourg profite de ce programme d'éducation musicale particulier. Les enfants ont ainsi l'occasion de jouer sur différents instruments de fanfare mais aussi de développer leurs compétences d'attention, d'écoute, chorales ou encore d'expression corporelle. Le cours est assuré par plusieurs professeurs de l'école communale de musique de Martigny.

Chœur d'enfants

Mme Catherine ABBET PUTALLAZ assure la direction des chœurs d'enfants de Martigny et Charrat. Les répétitions ont malheureusement été fortement perturbées par la pandémie et les productions ont dû être annulées.

Ecole de l'énergie

Les écoles primaires de Martigny ont obtenu la certification « Ecole de l'énergie » des mains de l'association Cité de l'Energie, en juin 2019. Cette distinction a récompensé les écoles de Martigny qui s'appliquent à traiter de manière approfondie et durable les thèmes de l'énergie. Elle constitue une reconnaissance pour toutes les actions menées ces dernières années dans le domaine des énergies : amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, chauffage à distance, sensibilisation des élèves aux différentes formes d'énergies et à leur utilisation rationnelle, tri des déchets, promotion de la mobilité douce, passage progressif à une flotte de véhicules électriques, utilisation de papier recyclé...

Une commission de l'énergie intégrant la Direction, une personne experte dans le domaine énergétique, l'administration, des enseignants, le personnel technique et des élèves poursuit les objectifs fixés dans le plan quadriennal. Cinq élèves « Ambassadeurs de l'énergie » sont impliqués dans la commission.

Actions menées durant l'année 2021 sur différents axes :

- « Un déchet par jour » Les enfants sont invités à ramasser un déchet par jour durant tout le mois de mai. Une sensibilisation particulière au tri des déchets et à notre mode de consommation est effectuée par les enseignant-e-s auprès de leurs élèves. Un concours photos/vidéos a été proposé en lien avec cette action qui sera reconduite en 2022.
- Mesures des températures dans les locaux scolaires. Celles-ci permettent de réguler le chauffage de manière beaucoup plus efficace pour réaliser des économies substantielles et veiller à une bonne aération des classes.
- Promotion des fruits et légumes locaux et de saison.
- Encouragement à la mobilité douce avec la « Journée à pied à l'école » organisée en lien avec l'association Transport et Environnement (Pédibus) le 17 septembre 2021.

Bientôt l'école, ateliers découverte

Une collaboration entre le Service de l'intégration, la coordinatrice de la petite enfance et la Direction des écoles a permis de proposer un cours destiné aux enfants allophones, avant leur entrée à l'école. Les cours se déroulent de janvier à juin dans les locaux du Totem en Ville.

Ce cours vise à développer les compétences des enfants en français pour leur permettre une entrée à l'école plus aisée. Il favorise également la socialisation, l'autonomie, la motricité, l'attention et la concentration des enfants. L'offre a été dédoublée en 2020 et rencontre toujours un vif succès.

Commune amie des enfants

Sous l'impulsion de Mme Sylvie LUGINBÜHL, Présidente de la Commission scolaire, la Ville de Martigny s'est engagée dans le processus de certification « Commune amie des enfants » décerné par l'UNICEF. Les écoles primaires, le CO, le CLCM, l'Association de la petite enfance et plusieurs autres entités de la Ville sont partenaires de ce projet coordonné par Mme Céline RODUIT-ARLETTAZ, déléguée sociale.

Ce label est basé sur la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (conclusion 20.11.1989, en vigueur en Suisse 26.03.1997). Celle-ci définit les obligations qui incombent aux Etats afin d'offrir aux enfants un bon départ dans la vie.



Les objectifs principaux de cette démarche sont de favoriser l'intégration des enfants à la vie politique, économique et sociale de la Commune ainsi que d'améliorer les prestations communales offertes aux enfants et aux jeunes.

Le label a été remis aux autorités communales le 18 juin 2021.

Prévention du harcèlement entre pairs

Lors des réunions qui précèdent la rentrée scolaire, tous les enseignants ont été sensibilisés à la problématique du harcèlement en milieu scolaire.

Sans atteindre une dimension préoccupante, des phénomènes d'intimidation scolaire existent aussi parfois dans les écoles de Martigny. Ils sont souvent amplifiés par l'utilisation des réseaux sociaux qui ne laissent aucun répit aux victimes qui répugnent parfois à confier leur souffrance aux professionnels par crainte de réactions inappropriées de l'école. On sait, en particulier, que les sanctions ont souvent pour effet de ressouder le groupe des intimidateurs.

La méthode de la « préoccupation partagée » a été choisie pour identifier et gérer ces phénomènes de harcèlement dans le cadre scolaire. Cette méthode a été créée dans les années 1970 en Suède par le psychologue suédois Anatol PIKAS. Elle est aujourd'hui utilisée dans de nombreuses écoles à travers le monde. Depuis 2015, tous les enseignants vaudois ont été par exemple formés à cette méthode.

La méthode de la préoccupation partagée consiste à s'entretenir individuellement avec les élèves harceleurs, sans les blâmer, afin qu'ils prennent conscience d'un problème pour les élèves harcelés et proposent des solutions pour que cesse ce harcèlement. Les entretiens, courts, s'effectuent dans la bienveillance et de façon répétée jusqu'à ce que le problème disparaisse.

Un protocole de prise en charge a été établi et certains enseignant-e-s de tous les bâtiments scolaires ont suivi une formation plus approfondie.

Bâtiments scolaires

Un effort important est fourni par la Municipalité pour l'entretien et les améliorations apportés aux différents bâtiments scolaires.

On retiendra principalement pour 2021 :

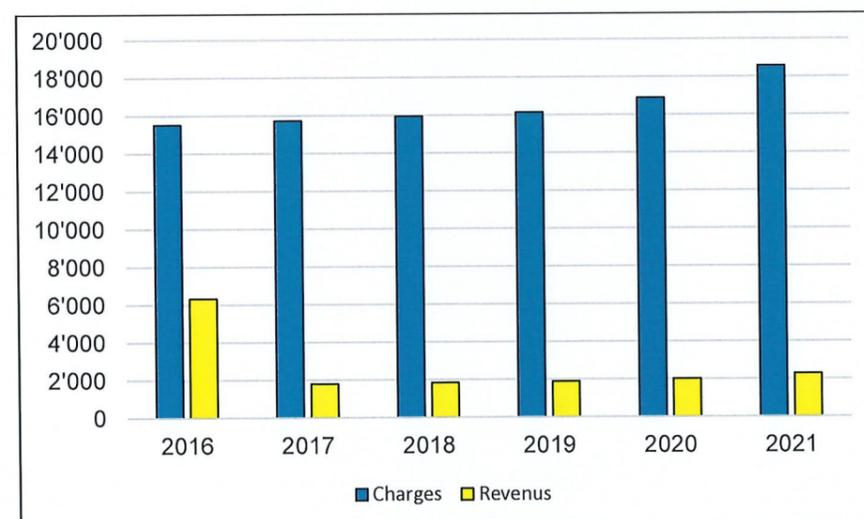
- La réfection des entrées permettant un accès facilité au centre scolaire de Charrat
- La poursuite de la transformation de la Place du Manoir avec notamment pour les écoliers l'aménagement du nouveau HUB pour l'arrêt des bus urbains, le traçage d'un terrain de basket et de jeux au sol.
- L'aménagement du mobilier de deux salle AC&M dans le bâtiment A
- Travaux de peinture et de réfection de sols dans différents locaux
- L'achat d'une dizaine de Tableaux interactifs (TBI)

De plus amples renseignements sur les écoles communales de Martigny figurent sur le site internet www.ecolemartigny.ch

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	18'702'800.—	2'019'300.—
Budget complémentaire	45'000.—	
Compte	18'607'384.75	2'286'519.29
Ecart en francs	- 140'415.25	+ 267'219.29
Ecart en %	- 0.75	+ 13.23

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

0331.314.00	Entretien d'immeubles CO d'Octodure – aménagement d'un bureau pour la Direction.	45'000.—
-------------	--	-----------------

Commentaires sur les écarts

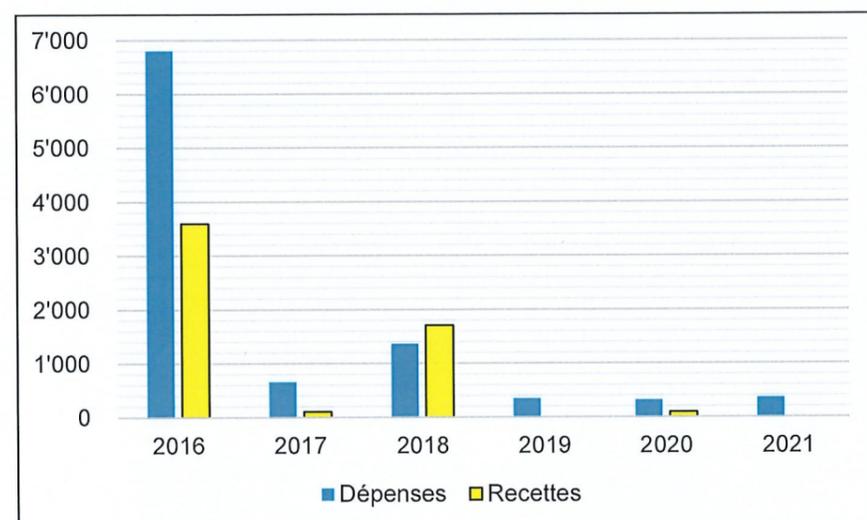
0311.301.00	Traitements	- 24'211.40
0311.461.03	Participation Etat au traitement de la direction Le budget a été prudent car le nombre d'heures subventionnées pour la direction d'école n'était pas encore connu au moment de son établissement.	+ 23'600.30
0313.311.00	Mobilier et équipement informatique Acquisition de tableaux interactifs et maintenance du réseau informatique des écoles supérieure aux prévisions.	+ 38'313.70
0313.361.00	Participation au traitement du personnel enseignant Cette rubrique enregistre la participation aux frais de traitements du personnel enseignant selon facture provisoire 2021 ainsi que le solde résiduel de la facture définitive 2020.	- 194'983.20
0313.425.01	Dissolution provision prix Ecole Dissolution de la provision, à caractère de réserve, liée au passage du nouveau plan comptable harmonisé MCH 2 au 1 ^{er} janvier 2022.	+ 40'000.—
0315.317.00	Activités sportives et culturelles	- 31'149.60
0315.317.01	Sorties des classes Plusieurs activités dont les sorties à skis n'ont pas pu se dérouler à cause des restrictions sanitaires en lien avec la pandémie. Il en va de même pour les sorties des classes.	- 43'364.—
0316.302.01	Etudes et formation continue Il s'agit essentiellement des frais d'études surveillées. Les ouvertures d'une étude à Charrat ainsi qu'au Totem n'ont pas été prises en compte lors du budget.	+ 42'203.35
0317.301.00	Traitements	+ 155'320.—
0317.303.00	Charges sociales Le taux d'activité de la secrétaire a passé de 20 à 50%. Une coordinatrice intérimaire a été engagée d'août à décembre pour pallier l'absence de la titulaire du poste. D'autre part, nous avons constaté une augmentation du nombre de stagiaires et d'auxiliaires à la vie scolaire pour accompagner les enfants en situation de handicap.	+ 31'525.90
0317.361.01	Participation aux frais de transport Participation versée à l'Etat du Valais relative à l'ensemble des frais de transports en lien avec les institutions spécialisées cantonales.	- 56'671.—

0317.461.00	Subventions cantonales - exploitation L'Etat subventionne la totalité des frais d'exploitation du Centre Pédagogique Spécialisé de Martigny.	+ 48'071.24
0320.366.01	Frais de transports	+ 71'126.20
0320.452.00	Participation du CO aux frais de transports Le transport scolaire a intégré les lignes urbaines ordinaires. Les coûts effectifs de la période scolaire 2020/2021 ont été supérieurs aux prévisions. D'autre part, les frais de transports des élèves de Charrat ont été refacturés au Cycle d'Orientation d'Octodure.	+ 31'312.—
0331.434.00	Prestations à des tiers Les frais de conciergerie, d'énergie et d'entretien effectifs des des bâtiments du CO d'Octodure sont facturés à l'Association.	+ 19'184.—
0331.461.00	Subventions cantonales La Commune encaisse les subventions forfaitaires d'écolage des élèves domiciliés. Ces subventions n'entrent pas dans le décompte annuel du CO d'Octodure.	+ 95'580.—
0333.361.00	Participation au traitement du personnel enseignant Cette rubrique enregistre la participation aux frais de traitement du personnel enseignant selon facture provisoire 2021 ainsi que le solde résiduel de la facture définitive 2020.	+ 163'978.80
0371.301.00	Traitements sport facultatif	- 29'320.—
0371.425.00	Prélèvement provision chèques familles Les activités scolaires facultatives ont été en partie supprimées durant l'année 2021, cela explique la baisse des charges.	- 21'540.40
0381.301.00	Traitements conciergerie	- 60'462.75
0381.303.00	Charges sociales Heures effectives de nettoyage du personnel de conciergerie durant l'année 2021 inférieures aux prévisions.	- 12'241.20
0381.318.07	Frais d'études Les frais d'études liées à la rénovation de la Salle de gymnastique de l'école du Bourg seront imputées directement dans le chantier.	- 37'761.35

Compte d'investissements

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	395'000.—	—
Compte	368'568.20	—
Ecart en francs	- 26'431.80	—
Ecart en %	- 6.69	—

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Enseignement et formation

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021		
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%	
		03	ENSEIGNEMENT ET FORMATION				
16 893 924.38	18 702 800		18 607 384.75		140 415 -	0.75	
	45 000	S					
2 006 937.29	2 019 300			2 286 519.29	267 219 +	13.23	
14 886 987.09 -	16 728 500 -			16 320 865.46			
		031	ECOLES PRIMAIRES				
8 017 334.63	9 061 700		8 904 559.25		157 141 -	1.73	
1 269 925.54	1 225 000			1 389 585.99	164 586 +	13.44	
6 747 409.09 -	7 836 700 -			7 514 973.26			
		0311	ADMINISTRATION ET ECONOMAT				
493 236.65	591 600		555 482.10		36 118 -	6.11	
94 365.20	60 000			83 600.30	23 600 +	39.33	
398 871.45 -	531 600 -			471 881.80			
	10 000	300.00	Autorités et commissions	1 935.00	8 065 -	80.65	
382 741.65	451 000	301.00	Traitements	426 788.60	24 211 -	5.37	
105 453.80	124 600	303.00	Charges sociales	120 474.10	4 126 -	3.31	
2 599.30	3 000	310.00	Fournitures de bureau, imprimés	4 886.40	1 886 +	62.88	
2 441.90	3 000	317.00	Frais de déplacements et divers	1 398.00	1 602 -	53.40	
21 776.40		436.00	Remboursement de traitements				
72 588.80	60 000	461.03	Part. Etat au traitement de la Direction		83 600.30	23 600 +	39.33
		0313	CLASSES PRIMAIRES				
5 741 608.78	6 500 000		6 365 663.70		134 336 -	2.07	
259 593.05	215 000			267 944.10	52 944 +	24.63	
5 482 015.73 -	6 285 000 -			6 097 719.60			
364 642.58	350 000	310.00	Matériel scolaire	332 219.40	17 781 -	5.08	
120 759.20	120 000	311.00	Mobilier et équipement informatique	158 313.70	38 314 +	31.93	
63 566.40	60 000	315.00	Entretien équipement informatique	55 334.20	4 666 -	7.78	
49 846.60	50 000	319.00	Frais divers	68 109.60	18 110 +	36.22	
5 106 624.00	5 885 000	361.00	Participation au traitement du personnel enseignant	5 690 016.80	194 983 -	3.31	
36 170.00	35 000	390.00	Imputations internes frais de personnel	61 670.00	26 670 +	76.20	
		425.01	Dissolution provision prix Ecole		40 000 +		

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0313 CLASSES PRIMAIRES				
51 544.00	50 000	433.00 Finances de scolarité		54 511.00	4 511 +	9.02
4 271.40		433.01 Ecolage (ACM) et autres produits		521.80	522 +	
49 727.65		452.01 Participation Commune de Charrat				
154 050.00	165 000	461.04 Subvention cantonale frais scolaires		172 911.30	7 911 +	4.79
		0314 BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE				
38 629.70	49 100	Charges	52 785.10		3 685 +	7.51
		Revenus		962.20	962 +	
38 629.70 -	49 100 -	Excédent de charges		51 822.90		
26 716.50	35 000	301.00 Traitements	37 934.40		2 934 +	8.38
2 842.20	4 100	303.00 Charges sociales	4 337.05		237 +	5.78
9 071.00	10 000	310.00 Achat de livres	10 513.65		514 +	5.14
		434.00 Prestations à des tiers		962.20	962 +	
		0315 ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES				
109 568.25	210 000	Charges	135 486.40		74 514 -	35.48
3 123.00		Revenus		8 305.00	8 305 +	
106 445.25 -	210 000 -	Excédent de charges		127 181.40		
109 568.25	130 000	317.00 Activités sportives et culturelles	98 850.40		31 150 -	23.96
	80 000	317.01 Sorties des classes	36 636.00		43 364 -	54.21
3 123.00		433.00 Participation des élèves		1 485.00	1 485 +	
		461.00 Subventions cantonales		6 820.00	6 820 +	
		0316 COURS SPECIAUX :CHANT, EDUCATION PHYSIQUE, AC&M, ETUDES				
582 003.85	650 300	Charges	676 148.85		25 849 +	3.97
18 886.20	10 000	Revenus		10 665.00	665 +	6.65
563 117.65 -	640 300 -	Excédent de charges		665 483.85		
382 716.15	440 100	302.00 Traitements	421 093.05		19 007 -	4.32
79 082.15	85 000	302.01 Etudes et formation continue	127 203.35		42 203 +	49.65
120 155.55	121 700	303.00 Charges sociales	127 852.45		6 152 +	5.06

06

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0316 COURS SPECIAUX :CHANT, EDUCATION PHYSIQUE, AC&M, ETUDES				
	2 000	317.00 Frais de déplacements			2 000 -	
50.00	1 500	319.00 Frais divers			1 500 -	
10 080.00	10 000	433.02 Etudes		10 665.00	665 +	6.65
8 806.20		436.00 Remboursement de traitements				
		0317 CENTRE PEDAGOGIQUE SPECIALISE				
1 052 287.40	1 060 700	Charges	1 118 993.10		58 293 +	5.50
893 958.09	940 000	Revenus		1 018 109.39	78 109 +	8.31
158 329.31 -	120 700 -	Excédent de charges		100 883.71		
395 162.30	322 600	301.00 Traitements	477 920.00		155 320 +	48.15
83 040.00	122 000	302.00 Traitements pédago-thérapeutiques	99 683.75		22 316 -	18.29
101 654.85	82 500	303.00 Charges sociales	114 025.90		31 526 +	38.21
9 337.25	25 000	310.00 Achat de matériel	5 897.45		19 103 -	76.41
23 160.00	23 000	316.00 Loyers et charges	23 272.70		273 +	1.19
566.30	1 500	318.02 Frais de téléphones	627.15		873 -	58.19
1 530.90	6 500	318.03 Honoraires et prestations de services	4 576.35		1 924 -	29.59
11 706.45	15 000	319.00 Frais divers	6 102.45		8 898 -	59.32
41 472.00	46 300	361.00 Participation au traitement du personnel enseignant	32 388.00		13 912 -	30.05
147 923.35	145 000	361.01 Participation aux frais de transport	88 329.00		56 671 -	39.08
187 046.30	200 000	366.01 Frais de transports - enseignants	208 660.60		8 661 +	4.33
34 995.45	50 000	366.03 Frais de pension	38 924.95		11 075 -	22.15
552.25	5 000	366.04 Mesures particulières	3 564.80		1 435 -	28.70
14 140.00	16 300	390.00 Imputations internes frais de personnel	15 020.00		1 280 -	7.85
23 652.00	27 000	433.00 Participation des parents		23 392.00	3 608 -	13.36
1 000.00		434.00 Facture à des tiers				
204.00		436.00 Remboursement de traitements		31 539.25	31 539 +	
746 280.99	780 000	461.00 Subventions cantonales - exploitation		828 071.24	48 071 +	6.16
122 821.10	133 000	461.01 Subventions cantonales - transports		134 026.90	1 027 +	0.77
		461.03 Subventions cantonales		1 080.00	1 080 +	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0320 FRAIS DE TRANSPORTS				
338 574.30	343 000	Charges	414 126.20		71 126 +	20.74
40 623.90	60 000	Revenus		81 847.00	21 847 +	36.41
297 950.40 -	283 000 -	Excédent de charges		332 279.20		
338 574.30	343 000	366.01 Frais de transports	414 126.20		71 126 +	20.74
7 560.00	20 000	434.00 Part. des élèves aux frais de transports		10 535.00	9 465 -	47.33
33 063.90	40 000	452.00 Participation du CO aux frais de transports		71 312.00	31 312 +	78.28
		0321 ECOLAGE ET FRAIS DE PENSION				
121 001.70	105 000	Charges	108 148.80		3 149 +	3.00
18 945.20		Revenus		17 744.00	17 744 +	
102 056.50 -	105 000 -	Excédent de charges		90 404.80		
121 001.70	105 000	366.02 Frais de scolarité	108 148.80		3 149 +	3.00
18 945.20		434.00 Participation des parents		17 744.00	17 744 +	
		033 CYCLE D'ORIENTATION				
4 847 118.80	5 521 800	Charges	5 739 747.40		172 947 +	3.11
	45 000 S	Crédit supplémentaire				
279 108.20	280 000	Revenus		394 764.00	114 764 +	40.99
4 568 010.60 -	5 286 800 -	Excédent de charges		5 344 983.40		
		0331 CYCLE D'ORIENTATION D'OCTODURE				
596 193.05	665 800	Charges	680 050.95		30 749 -	4.33
	45 000 S	Crédit supplémentaire				
279 108.20	280 000	Revenus		394 764.00	114 764 +	40.99
317 084.85 -	430 800 -	Excédent de charges		285 286.95		
280 465.50	272 400	301.00 Traitements	270 028.10		2 372 -	0.87
68 447.15	66 500	303.00 Charges sociales	68 112.20		1 612 +	2.42
15 044.70	30 000	313.00 Autres fournitures et marchandises	7 835.45		22 165 -	73.88
103 697.30	170 000	314.00 Entretien d'immeubles	205 437.05		9 563 -	4.45
	45 000 S	Crédit supplémentaire				
31 169.80	26 400	318.00 Assurances	30 321.25		3 921 +	14.85
360.00	500	318.02 Frais de téléphones	360.00		140 -	28.00
97 008.60	100 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	97 956.90		2 043 -	2.04

92

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0331 CYCLE D'ORIENTATION D'OCTODURE				
275 103.00	280 000	434.00 Prestations à des tiers		299 184.00	19 184 +	6.85
2 504.95		436.00 Remboursement de traitements				
1 500.25		436.01 Indemnités assurances - choses				
		461.00 Subventions cantonales		95 580.00	95 580 +	
		0333 PARTICIPATIONS				
4 250 925.75	4 856 000	Charges	5 059 696.45		203 696 +	4.19
		Revenus		5 059 696.45		
4 250 925.75 -	4 856 000 -	Excédent de charges				
2 595 165.75	2 955 000	352.00 Participation à l'association régionale	2 994 717.65		39 718 +	1.34
1 655 760.00	1 901 000	361.00 Participation au traitement du personnel enseignant	2 064 978.80		163 979 +	8.63
		035 AUTRES ECOLES				
1 611 309.45	1 407 900	Charges	1 357 549.10		50 351 -	3.58
194 058.95	222 000	Revenus		202 583.10	19 417 -	8.75
1 417 250.50 -	1 185 900 -	Excédent de charges		1 154 966.00		
		0351 ECOLE DE COMMERCE				
	2 000	Charges	100.00		1 900 -	95.00
	2 000 -	Revenus		100.00		
	2 000	Excédent de charges				
	2 000	351.00 Participation à l'Etat du Valais	100.00		1 900 -	95.00
		0353 FORMATION PROFESSIONNELLE ET SECONDAIRE				
387 427.45	481 900	Charges	433 567.10		48 333 -	10.03
194 058.95	222 000	Revenus		202 583.10	19 417 -	8.75
193 368.50 -	259 900 -	Excédent de charges		230 984.00		
1 832.50	6 000	300.00 Autorités et commissions	5 946.80		53 -	0.89
25 668.00	50 000	302.01 Cours d'appuis aux apprentis	30 312.00		19 688 -	39.38
2 629.75	5 900	303.00 Charges sociales	3 114.85		2 785 -	47.21

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0353 FORMATION PROFESSIONNELLE ET SECONDAIRE				
		319.00 Frais divers	641.55		642 +	
	6 000	361.00 Subvention cantonale	5 860.90		139 -	2.32
165 202.70	204 000	364.00 Participation aux frais de transports des apprentis	197 059.15		6 941 -	3.40
192 094.50	210 000	364.01 Participation aux frais de transports des étudiants	190 631.85		19 368 -	9.22
1 800.00	2 000	433.00 Participation des apprentis		500.00	1 500 -	75.00
86 991.30	100 000	461.00 Subvention cantonale frais de transport des apprentis		96 419.25	3 581 -	3.58
96 317.15	105 000	461.01 Subvention cantonale frais de transport des étudiants		95 860.60	9 139 -	8.70
8 950.50	15 000	461.06 Subvention cantonale cours d'appuis		9 803.25	5 197 -	34.65
		0357 INSTITUTS				
1 223 882.00	924 000	Charges	923 882.00		118 -	0.01
		Revenus		923 882.00		
1 223 882.00 -	924 000 -	Excédent de charges				
113 850.00	114 000	365.00 Subvention CREM	113 850.00		150 -	0.13
700 000.00	700 000	365.02 Subvention IDIAP	700 000.00			
70 000.00	70 000	365.03 Subvention The Ark	70 000.00			
300 000.00		365.05 Subvention extraordinaire Ideark				
40 032.00	40 000	365.11 Subvention pour loyer CREM	40 032.00		32 +	0.08
		036 BOURSES				
216 410.00	270 000	Charges	243 706.00		26 294 -	9.74
14 700.00	30 000	Revenus		18 716.00	11 284 -	37.61
201 710.00 -	240 000 -	Excédent de charges		224 990.00		
		0366 BOURSES D'ETUDES ET D'APPRENTISSAGE				
216 410.00	270 000	Charges	243 706.00		26 294 -	9.74
14 700.00	30 000	Revenus		18 716.00	11 284 -	37.61
201 710.00 -	240 000 -	Excédent de charges		224 990.00		
201 710.00	240 000	366.00 Bourses accordées	224 990.00		15 010 -	6.25
14 700.00	30 000	366.01 Prêts d'honneur accordés	18 716.00		11 284 -	37.61
14 700.00	30 000	433.00 Activation des prêts d'honneur		18 716.00	11 284 -	37.61

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		037 AUTRES ACTIVITES SCOLAIRES				
140 938.50	163 000	Charges	128 991.60		34 008 -	20.86
140 938.50	163 000	Revenus		128 991.60	34 008 -	20.86
		0371 SPORTS FACULTATIFS				
140 938.50	163 000	Charges	128 991.60		34 008 -	20.86
140 938.50	163 000	Revenus		128 991.60	34 008 -	20.86
121 994.05	142 200	301.00 Traitements sport facultatif	112 880.00		29 320 -	20.62
17 988.45	20 800	303.00 Charges sociales	14 297.70		6 502 -	31.26
956.00		317.01 Sport scolaire facultatif	1 813.90		1 814 +	
97 495.40	103 000	425.00 Prélèvement provision chèques familles		81 459.60	21 540 -	20.91
6 001.10	10 000	433.01 Participation des élèves		7 822.00	2 178 -	21.78
34 992.00	50 000	433.02 Participation Office "jeunesse + sports"		39 710.00	10 290 -	20.58
2 450.00		434.00 Participation de tiers				
		038 BATIMENTS SCOLAIRES				
1 601 237.00	1 830 400	Charges	1 710 556.40		119 844 -	6.55
48 637.00	39 300	Revenus		52 287.60	12 988 +	33.05
1 552 600.00 -	1 791 100 -	Excédent de charges		1 658 268.80		
		0381 GROUPE SCOLAIRES VILLE ET BOURG				
1 601 237.00	1 830 400	Charges	1 710 556.40		119 844 -	6.55
48 637.00	39 300	Revenus		52 287.60	12 988 +	33.05
1 552 600.00 -	1 791 100 -	Excédent de charges		1 658 268.80		
667 228.80	768 900	301.00 Traitements conciergerie	708 437.25		60 463 -	7.86
164 818.00	189 800	303.00 Charges sociales	177 558.80		12 241 -	6.45
354 062.10	408 000	314.00 Entretien d'immeubles	399 790.50		8 210 -	2.01
41 782.65	46 200	318.00 Assurances	37 579.40		8 621 -	18.66
1 241.20	1 500	318.02 Frais de téléphones	1 169.45		331 -	22.04
42 867.50	50 000	318.07 Frais d'étude	12 238.65		37 761 -	75.52
3 000.00	3 000	390.00 Imputations internes frais de personnel	3 000.00			
59 666.80	58 000	390.01 Imputations internes matériel	63 999.25		5 999 +	10.34
5 000.00	5 000	390.03 Imputations internes enlèvement OCI	5 000.00			
261 569.95	300 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	301 783.10		1 783 +	0.59

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart s 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0381	GROUPES SCOLAIRES VILLE ET BOURG			
23 160.00	23 000	427.00		23 160.00	160 +	0.70
		436.00		2 770.60	2 771 +	
11 337.00		461.00		11 337.00	11 337 +	
14 140.00	16 300	490.00		15 020.00	1 280 -	7.85

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		03	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	
321 399.10	395 000		368 568.20	
90 184.00				
231 215.10 -	395 000 -			368 568.20
234 564.85	300 000	503	271 674.95	
234 564.85				
	300 000			
86 834.25	95 000	589	96 893.25	
86 834.25	95 000		96 893.25	
90 184.00		661		
90 184.00				

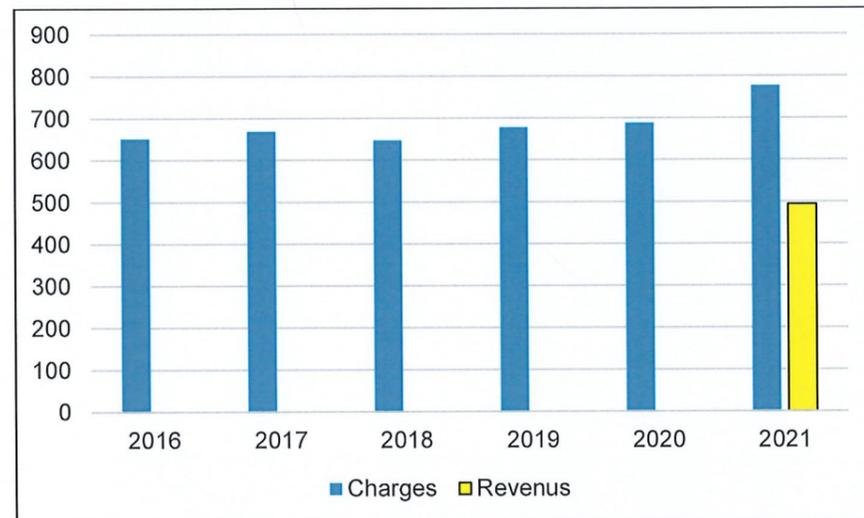
Culte

CULTE

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	758'700.—	-.—
Compte	777'613.—	494'287.—
Ecart en francs	+ 18'913.—	+ 494'287.—
Ecart en %	+ 2.49	-.—

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Commentaires sur les écarts

0411.452.00	Participation du Mixte La Commune a repris une parcelle attenante au cimetière à l'Administration mixte pour le développement du projet Barryland. Le produit de cette transaction a été réparti entre les Communes de Martigny et Martigny-Combe.	+ 494'287.—
0413.352.00	Contribution annuelle La contribution annuelle à la paroisse réformée a été revue à la hausse. Le budget 2022 avait été adapté en conséquence.	+ 22'313.—

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart s 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
687 651.55	758 700	04 CULTE	777 613.00		18 913 +	2.49
		Charges				
		Revenus		494 287.00	494 287 +	
687 651.55 -	758 700 -	Excédent de charges		283 326.00		
		041 DEDOMMAGEMENT AUX PAROISSES	777 613.00		18 913 +	2.49
687 651.55	758 700	Charges				
		Revenus		494 287.00	494 287 +	
687 651.55 -	758 700 -	Excédent de charges		283 326.00		
		0411 PAROISSE CATHOLIQUE	641 600.00		3 400 -	0.53
586 200.00	645 000	Charges				
		Revenus		494 287.00	494 287 +	
586 200.00 -	645 000 -	Excédent de charges		147 313.00		
586 200.00	645 000	352.00 Contribution annuelle	641 600.00		3 400 -	0.53
		452.00 Participation du Mixte		494 287.00	494 287 +	
		0413 PAROISSE REFORMEE	136 013.00		22 313 +	19.62
101 451.55	113 700	Charges				
		Revenus		136 013.00		
101 451.55 -	113 700 -	Excédent de charges				
101 451.55	113 700	352.00 Contribution annuelle	136 013.00		22 313 +	19.62

Culture et loisirs

CULTURE ET LOISIRS

Du point de vue culturel, l'année 2021 ressemble malheureusement beaucoup à la précédente et reste profondément marquée par la pandémie de Covid-19. Les institutions culturelles de la Ville, les artistes ainsi que les organisateurs de manifestations ont tous terriblement souffert des fermetures et des annulations en cascades. Les contacts entre les artistes et le public pourtant désireux de pouvoir fréquenter des lieux culturels se sont étiolés. De nombreux événements culturels et souvent festifs qui foisonnent habituellement à Martigny ont dû encore une fois être annulés ou reportés.

Pourtant, durant cette année extrêmement difficile, les acteurs culturels ont redoublé d'imagination et de créativité pour continuer à proposer à leur public, sous des formes inédites ou de manière virtuelle, des créations et événements artistiques. L'organisation de la Foire du Valais illustre bien cette volonté.

Que tous les acteurs culturels de la Ville, les organisateurs de manifestations et les artistes eux-mêmes soient chaleureusement remerciés pour leur engagement extraordinaire !

Le présent rapport est malheureusement bien trop court pour relater toutes les activités des institutions culturelles de la Ville de même que tous les événements qui se sont déroulés à Martigny durant l'année 2021. Il s'agit dès lors d'un aperçu qui vous est présenté ci-après :

Service culturel de la Ville

Principales activités du délégué et de son équipe en 2021 :

- La gestion du Manoir en tant qu'espace d'art et de culture. Expositions, programme parallèle et médiation. 3 expositions majeures. 6 expositions GPS.
- Projet « Inside Out ».
- Le Service Culturel. Gestion, coordination, communication, représentation.
- Commission Culturelle. Suivi des dossiers et Helpdesk. 42 dossiers traités en 2021.
- « Festival des 5 Continents. Présidence, gestion de l'association. Programmation, coordination, relations publiques, recherches de fonds, administration.
- La Caravane culturelle / 5 Continents
- Plateforme culture Valais. Membre.
- Membre de la conférence des délégués culturels du Canton du Valais.
- Festival de Films « Visages ». Organisation, suivi.
- Festival « Cellules poétiques » Annulation, suivi pour 2022.
- Les Caves du Manoir. Référent.
- La Fondation Guex-Joris. Membre de la Fondation.
- La Foire au Lard / Le Marché du Lard. Organisation de l'exposition, des animations, festival des contes, communication et relations publiques.
- « Réseau Culture Martigny » Gestion.
- Projet « Dégustez la Culture » (sachets de thé à disposition dans les institutions culturelles de la Ville), gestion et suivi du projet, bilan intermédiaire
- Activités diverses : films, théâtre, soirées littéraires, concerts, ...
- Commission Culture Tourisme.
- Projet artistique Avenue de la Gare.
- Projet Valais. Région créative

Valais. Région créative. Echange culturel avec Copenhague

En 2019, la conférence des délégués culturels du Valais ainsi que les responsables de la Culture du Canton sont partis explorer les meilleures pratiques du dynamisme culturel et d'innovation des milieux artistiques et événementiels de Copenhague afin d'établir un échange entre le Valais et Copenhague. Cette année, le Danemark est venu à Martigny rendre la pareille.

Au programme : workshops, conférences et tables rondes autour de divers sujets, avec la collaboration de Culture Valais Kultur Wallis, le PALP, le Manoir de la Ville et le Service Culturel de la Ville de Martigny.

Manoir

La gestion et la réalisation des expositions selon la ligne directrice de l'association du Manoir impliquent :

- conceptualisation de l'exposition,
- convention et accord avec l'artiste et/ou le commissaire de l'exposition,
- création d'un dossier de recherche de fonds,
- recherche de fonds, comptabilité,
- assurances,
- concept de transport et sécurité,
- création d'un catalogue,
- mise en place et accrochage,
- mise en place d'un programme de médiation,
- vernissage et finissage,
- visites guidées,
- graphisme, identité visuelle,
- flyers, communiqués de presse, travail de relations publiques et suivi de la presse écrite, radio, télévision et site internet,
- mise en place des permanences,
- surveillance et sécurité,
- activités parallèles,
- bilan.

Expositions réalisées en 2021 :

Focus - 14.12.2020 au 31.01.2021

Pour son exposition de fin d'année, le Manoir ouvre ses portes aux artistes actifs en Valais et organise une grande exposition-vente avant les Fêtes. Le Manoir souhaite ainsi mettre en valeur le travail des jeunes artistes en particulier, notamment les membres de Visarte Valais. L'exposition est organisée en co-curation et présente les travaux d'une quarantaine d'artistes.

Les objets de la mémoire (de l'intime au collectif) - 15.05 - 26.09.2021

Dans cette période secouant notre société, le Manoir de la Ville de Martigny a invité plusieurs artistes à partager leur rapport à la mémoire. Comment se rappeler de ce qui passe ou pourquoi l'oublier ? Cette exposition nous convie à repenser nos histoires intimes et collectives, entre photographies, dessins, broderies, installations, écriture et films. Les artistes : Cécile Monnier, Katerina Samara, Marie-Louise, Liliana Salone et Collectif Facteur. Une carte blanche a également été donnée au Festival Visages dont la 10e édition a dû être reportée en 2022.

Womanhouse 2021 - 23.10 – 30.01.2021

En 1971, alors que les femmes pouvaient enfin voter au niveau national en Suisse, le projet artistique *Womanhouse* prenait forme dans une maison abandonnée de Los Angeles. Considérée comme la première exposition d'art féministe, *Womanhouse* a été portée par les artistes Miriam Schapiro, Judy Chicago et leurs étudiantes en art : les questions féministes liées à la situation des femmes au foyer, au domestique, à l'enfermement et à la liberté étaient présentées sous forme d'installations immersives et de performances.

Cinquante ans après, pour marquer ce double anniversaire, des femmes occupent le Manoir pour une exposition multiforme. Des étudiant·e·s de l'EDHEA et plusieurs artistes invité·e·s

ont symboliquement reçu la clé de la maison du Manoir. Leurs installations se développent face aux questions féministes actuelles, en résonnance avec celles des années 1970.

Evénements annexes :

La Nuit des Musées - 06.11.2021

À la suite de son annulation en 2020, la Nuit des Musées a été organisée au Manoir de la Ville, le 06 novembre 2021.

Ganioz Project Space (GPS)

- Raphael Stucky – Ro - Ro- Rotate, du 17.12.2020 au 31.01.2021
- GPS OFF: La Montée aux Drapeaux, Château de la Bâtiaz : Aline Fournier – Silence, 10.06 – 24.10.21
- Graines égalité: création d'un film, 14.06. - 27.06.2021
- Christel Voeffray et Anaïs Carron – Présences, 10.07 – 01.08.2021

Et si j'étais ? 12.08 – 26.09.2021

Le projet du Collectif Femmes Valais présente le processus de création du jeu de cartes des 7 familles Et si j'étais ?

Magali Dougoud, Le Continuum Bleu, 28.10 – 05.12.21

Ce travail vidéo s'intéresse aux femmes qui ont été tuées ou qui sont mortes dans les cours d'eau de la ville de Berlin.

Projet « Inside Out »

L'équipe du Manoir tente une nouvelle approche de son public en organisant des visites spécifiques pour approfondir une thématique ou en allant encore plus loin avec des productions audiovisuelles.

L'installation d'un projecteur permet désormais de retrouver les œuvres exposées à l'intérieur du Manoir sur la façade du bâtiment, dès la nuit tombée.

Les objectifs de transformation INSIDE OUT sont construits sur la base de quatre principes : inclusivité, découverte, diversité et ouverture.

Festival des 5 Continents et Caravane Culturelle

- Réalisation du « Festival des 5 Continents » vision, mission, actions
- Coordination / comité d'organisation et association
- Dossier
- Projet cinématographique « CinémaAction »
- Recherche de fonds
- Programmation, prospection
- Relations publiques
- Réalisation
- Dossier de transformation : conception, réalisation, suivi
- Dossier d'utilisation de la Caravane culturelle
- Administration et secrétariat

La Caravane Culturelle : Un Projet de Transformation

À la suite de la pandémie du COVID-19, le Festival des 5 Continents s'est réinventé pour 2021, donnant naissance à la Caravane culturelle.

Ce projet a eu pour but un changement profond, systémique, et vise une réorientation structurelle.

Celle-ci reconsidère l'ensemble des composants du Festival, au même titre que leurs liens et rapports, en les inscrivant et les adaptant aux principes suivants qui rythment cette édition 2021 : la mobilité dans l'espace et dans le temps, soit assurer la sécurité sanitaire, l'accessibilité et le plaisir ; la durabilité comme fil rouge à tous les niveaux ; la défense de la diversité culturelle et sa promotion dans un cadre qui prenne en considération les défis actuels et l'ouverture d'un laboratoire mobile du vivre ensemble : la caravane culturelle comme outil pour l'ensemble des acteurs culturels de la région.



comme outil pour l'ensemble des acteurs culturels de la région.

Caves du Manoir

En 2018, les Caves du Manoir ont fêté les 40 ans d'une histoire magnifique. Leur matériel technique de haute qualité leur permet aujourd'hui de tutoyer les plus grandes salles de Suisse romande, sans pour autant perdre leur caractère intime qui confère aux spectacles une densité extraordinaire et qui fait des Caves du Manoir la plus petite des grandes salles de spectacle.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'équipe des « Caves » présente un bilan 2021 exceptionnel. Contrairement à de nombreux lieux culturels qui ont attendu l'automne pour rouvrir leurs portes, les Caves ont redoublé d'efforts pour proposer à leur public, dès avril et en adéquation avec les normes sanitaires imposées, des spectacles de qualité, diversifiés, et de dimension internationale.

Les Caves du Manoir s'imposent comme la salle de concert la plus éclectique, dynamique et résiliente du Valais, la salle qui propose le plus de spectacles y compris en temps de crise, et un lieu de découvertes toujours aussi incontournable !

Les Caves du Manoir proposent une programmation de musiques actuelles pointue et diversifiée.

- 16 soirées concerts ont été organisées, soit tout de même plus du double de l'an passé (7 soirées). Les groupes accueillis sont issus de la scène suisse et internationale avec notamment Usé, DVNE, Agent Side Grinder, Burning Witches ou Vouipe.
- Le CinéManoir s'est démené pour proposer 22 dates et 28 films à travers deux cycles cinématographiques : le cycle « Kubrick » avec toute la filmographie de ce monument du cinéma ; le cycle « Rattrapage COVID » avec notamment Une Nuit en enfer de Robert Rodrigues. Un cinéconcert Xinjang, Taklamakan & Karakoram et différents courts métrages valaisans.
- 16 lectures, pièces de théâtre et performances dont Sécheresse de Mélanie Lamon ou Quitter les eaux territoriales de Yan Walther. Les artistes produits sont Valaisans, mais également Suisses et internationaux. Frankenstein de Projet XVII, Bon Appétit de Philippe Ligron, Oracle de Nicholas Bochatay ou la Conférence Radiophonique Imaginaire de Fantazio.
- La chanson française a beaucoup souffert cette année, puisqu'après plusieurs soirées d'intenses répétitions en résidence aux Caves du Manoir, le spectacle de RoseGorgeet ses 17 représentations a dû être annulé. Il a été repoussé à 2022.

- 7 spectacles ont néanmoins été proposés avec notamment Julien Pouget, Walliser Seema, Johanna Rittiner ou Gérald Métroz.
- Musique classique et contemporaine : 7 spectacles avec Valéik, le trio Mérimon et l'Insub Meta Orchestra composé de 10 musiciens.
- Musique du monde : Jogoistok et le spectacle de percussion Nuku.
- Danse : Koruskan de Faustine Moret qui a remporté un grand succès.
- Le traditionnel spectacle burlesque a finalement pu avoir lieu avec le Burlesque Klub de Paris. Également proposé Le Rocky Horror Picture Show.

78 événements ont été programmés au Manoir en 2021 et 92 ont dû malheureusement être annulés.

Membres du comité :

Mathieu RODUIT (10%), Président de l'association Subnascor, direction, programmation, formation, administration
 Arnaud FAVRE, communication numérique, attaché de presse, programmation
 Michel FONTANNAZ, technique cinéma, programmation
 Sacha KNEZEVIC-RUDAZ, technique son
 Lena MISHCHUK, technique Lumières, programmation
 Danaé MONNET, bénévoles (jusqu'à juillet)
 David MORET, programmation
 Florian MOTTET, coordinateur de programmation, programmation
 Adrien RODUIT, logistique, programmation
 Noémie RUDAZ, bénévoles (depuis juillet), administration
 Mélissa GÜDEMANN (60%), administration, comptabilité, recherche de fonds, communication papier et en ligne

Bénévoles

Nicolas ADDY, Kelly ANDION, Bertrand BOVARD, Fabienne BURNIER, Thierry CARRUZO, Jenny DONNET-DESCARTES, Claire-Lise DUC, Jennifer FAVRE, Jeremy FORMAZ, Emmanuel HANSEER, Alexia HAYS MORET, Olivier LAMBIEL, Jonas MABILLARD, Danilo MAZZARACCA, Natacha NANCHEN, André NAUDIN, Jeanne NAUDIN, Évelyne NEUENSCHWANDER CRETTON, Joëlle PERRAUDIN SCHAFFER, Antoine PACHE, Lionel REYNARD, Philippe SCHIFFERLE, Mickaël SEPPEY, Nicolas SOLIOZ, Marion THÉTAZ, Samuel YERGEN, Annette WOLFCARIUS, Loïc ZANFAGNA

La Médiathèque Valais – Martigny (MV-MY)

Fréquentation :

En 2021, la pandémie n'a pas eu d'impact direct sur les horaires d'ouverture de la Médiathèque Valais - Martigny. Il faut cependant indiquer que les mesures prises par les autorités pour contenir la pandémie et ses effets ont réduit la statistique visiteurs des espaces de l'institution ; de strictes conditions d'accès et de fréquentation des zones publiques des locaux ont en effet été instaurées depuis le mois de septembre. On décompte néanmoins 84'214 visites et 996 nouveaux preneurs de la carte de lecteurs à s'être inscrits via les services aux guichets MV-MY de Martigny et Charrat.

La Médiathèque Valais a souhaité n'exclure aucun abonné à ses services et c'est ainsi qu'un service de prêt « délocalisé » a pu être mis en place sur tous les sites de l'institution, soit un service de réservation des documents par voie informatique assorti d'une livraison personnalisée sur le seuil du bâtiment aux personnes qui ne pouvaient plus le passer. Cette offre s'intitule *click & collect* et a été appréciée.

A la suite de la réunion communale de Martigny et Charrat, la bibliothèque de Charrat est devenue un nouveau lieu de la Médiathèque Valais - Martigny. Cette intégration s'est bien déroulée, dans une perspective de maintien, à Charrat, de caractéristiques d'une bibliothèque de village et d'ajout du panel d'offres de services propres à la MV-MY.

179'980 transactions de prêts (cantonaux et intercantonaux) ont été effectuées entre Martigny et Charrat, soit une moyenne mensuelle de plus de 14'998 transactions. Le public continue de démontrer son engouement, qui récompense le personnel présent sur le site martignerain de la Médiathèque Valais pour son implication. Ce succès doit encore et toujours stimuler l'optimisation de la qualité de l'accueil et des services proposés.

17 classes des écoles de Martigny et environs ont été accueillies pour des présentations de la bibliothèque et la découverte des ressources y afférentes, mais aussi pour des lectures. De nombreux enseignants ont continué de visiter les espaces de la MV-MY avec leurs élèves.

Collections :

5'688 documents (dons de documents neufs –qui sont seuls acceptés- et nouveautés) ont été intégrés dans les collections, ainsi que 758 nouveaux numéros de revues et périodiques. Les lecteurs bénéficient à présent de 78 titres de journaux et de revues suivis.

La Bibliothèque de la Fondation Pierre Gianadda (BFPG) a accru sa collection de 371 nouveaux documents. Le nombre de prêts en 2021 effectués pour la BFPG s'élève à environ 1830 documents (estimation).

Une nouvelle offre proposée au guichet du prêt depuis le mois de mars dernier : l'Artothèque de la MV; il est désormais possible d'emprunter des œuvres d'art à la Médiathèque Valais – Martigny, en utilisant sa carte Bibliopass. Un présentoir *ad hoc* a été installé et la superficie au sol gagnée par les travaux entrepris dans le sillage du démontage de l'escalier roulant donne de la profondeur de champ au regard pour choisir les tableaux disponibles.

Le budget de 10'000.- mis à disposition par la commune de Martigny pour la location ou la création d'une exposition plus particulièrement destinée aux publics fréquentant la bibliothèque a permis de montrer *Les caisses à outils de Tinguely*, une création mobile et modulable de L'Espace des Invention (Lausanne) du 24 mars au 19 juin.

Services particuliers aux lecteurs :

La boîte automatique extérieure d'auto-retours, accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi que les bornes de prêt et de retour continuent à être très utilisées. Les lecteurs peuvent effectuer leurs transactions en toute indépendance. Cet investissement nécessite beaucoup d'entretien et de maintenance informatiques.

Les publics bénéficient encore des services offerts par le réseau romand des bibliothèques (RERO+) et des avantages liés au réseau valaisan des bibliothèques, services accessibles *via* la carte Bibliopass. Les lecteurs ont la possibilité de consulter de nombreux catalogues à distance, de réserver et de commander des documents venant aussi bien des médiathèques valaisannes que des autres médiathèques romandes affiliées à RERO+. La possibilité existe aussi de commander des documents qui se trouvent catalogués et mis à disposition sur des catalogues extérieurs à ceux des réseaux dont la MV est membre. Services en ligne La carte Bibliopass offre de nombreuses possibilités : lire des livres électroniques ou ebooks (plateforme Cantook), accéder à des journaux et magazines du monde entier (PressReader), écouter de la musique en ligne (plateforme Freegal), visionner des films en ligne (plateformes Artfilm, Médiathèque numérique et Filmfriend), apprendre de manière autonome (plateforme Tout apprendre). De plus, un lien de proximité et d'échanges est cultivé par la MV avec ses partenaires de dimension plus modestes mais essentiels que constituent les bibliothèques communales de la région martigneraine et de l'Entremont ; ce lien se tisse *via* le réseau de la Bibliothèque Régionale Virtuelle de Martigny-Entremont (BRV).

- *Lire les pieds dans l'eau* : les services de la MV-MY sont sortis de leurs murs pour aller à la rencontre des lecteurs. Les collaborateurs et stagiaires se sont rendus à la piscine de Martigny à 8 reprises durant l'été 2021.

En 2021, le financement communal a permis divers travaux et améliorations. L'escalier roulant a été démonté et sa carcasse ôtée de la cage d'escalier centrale, ce qui représente un important gain de surface au sol et d'espace. De plus, une salle prioritairement destinée

à la lecture, mais qui peut également servir de salle de réunion a été aménagée au 1er étage, secteur nord-ouest. Au secteur Enfants, des gradins ont été créés sur mesure. Cette estrade est particulièrement appréciée et utilisée par les publics et permet de nouveaux accueils dans le contexte des activités culturelles.

Expositions :

- *Patois-LAND. Au pays des mots retrouvés* : du 4 mars au 25 septembre 2021, 22 classes ont découvert les particularités du patois ou franco-provençal.

- *L'Appel du Lötschental* : du 12 novembre 2021 au 16 avril 2022, 20 classes ont pris part à des visites guidées.

Fondation Guex-Joris - Musée du son

Le musée a pu accueillir 11 classes de 5H des écoles primaires de Martigny de février à mars. En septembre, visite des élèves de 1^{ère} année de l'EDHEA et de quelques 3^e années, sous la conduite de Christophe Fellay (module son) accompagné de Marcel Beytrison (technicien) pour le partenariat d'une exposition dans le GPS du Manoir durant l'été 2022 avec les étudiants.

Sur les 9 visites de groupes programmées, 7 ont malheureusement dû être annulées en raison des contraintes sanitaires.

Le tri des collections de disques en possession de la Fondation se poursuit. Avec la collaboration d'un disquaire d'Yverdon, 3000 pièces ont pu être vendues. Il reste encore plusieurs dizaines de milliers de disques à trier et répertorier.

Le Musée du Son a participé à la Nuit des musées en novembre. 71 visiteurs ont foulé le plancher du 3^{ème} étage du Manoir.

Fondation Louis Moret

Expositions :

La programmation 2021 avait prévu la présentation de trois expositions monographiques au sein de l'écrin extraordinaire et intimiste situé sur les berges de la Dranse. La reprise du choix d'une thématique, le silence, a été dicté par le report de deux des expositions prévues en 2020. En ouverture de la saison, l'exposition de Francine Mury (04.04.2021 - 16.05.2021), puis celle de Flavio Paolucci (20.06.2021 - 29.08.2021), ont enfin été présentées.

À l'automne, pour un nouveau « Regards de Louis » (17.10.2021 - 12.12.2021), la commissaire de l'exposition, Marta Spagnolello a choisi des œuvres de Fernand Dubuis, principalement issues de la Collection Louis Moret.

La Fondation s'engage à poursuivre sa mission de valorisation de la création actuelle en offrant un espace d'expression aux artistes, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.

Concerts et autres activités :

La Fondation devait recevoir une douzaine d'événements artistiques et musicaux, tous n'ont pas pu avoir lieu. La série des concerts du dimanche matin, Musique Côté Jardin, en collaboration avec la Haute école de Musique, HeMu Valais Wallis, qui connaissent un développement magnifique, appréciés des jeunes professionnels et du public fidèle a été reprise à l'automne 2021 avec un premier concert donné dans le cadre de la Foire du Valais puis régulièrement, les dimanches matin avec succès. Au total, seuls trois concerts ont pu être organisés. S'y ajoute un merveilleux spectacle donné lors de l'exposition Flavio Paolucci, lecture croisée, en musique, des poèmes d'Alberto Nessi, par le poète lui-même, le comédien Roland Vouilloz et la violoniste Svetlana Makarova.

Maison de la Musique

Cette année fut à nouveau singulière mais tous les utilisateurs de la Maison de la musique se sont adaptés au mieux aux conditions sanitaires.

Les 26 studios ont été occupés pleinement par l'Ecole Communale de Musique, le Conservatoire cantonal ainsi que par l'EJMA-Vs. Tous les cours ont pu avoir lieu, même si pour respecter les distances, les cours collectifs ont été en partie déplacés. Comme peu d'auditions ont pu avoir lieu, certains cours collectifs ont même été donnés dans l'auditorium. Une soixantaine de professeurs ont travaillé dans les différentes salles. 15 cours de langues organisés par le Service de l'intégration de la Ville ont été donnés dans les studios durant l'année scolaire.

Les fédérations valaisannes de musique ACMV et de chant FSCV ont occupé régulièrement le studio 2 qui leur est attribué. Ce studio sert aussi de salle de réunion pour l'école de musique à l'occasion.

Il est à relever que la cohabitation entre les 3 écoles se passe très bien sous la houlette de la coordinatrice de la maison, Mme Marlène Schers.

Musée des sciences de la terre

Le Musée des Sciences de la Terre a accueilli depuis le 18 mars 2021 l'exposition *Météorites – la chasse est ouverte !*, qui mettait en avant quelques questions : d'où viennent-ils ? Comment se sont-ils formés ? Comment les reconnaître ? Quel rôle ont-ils joué dans l'histoire de la Terre ? Ce sont là autant de questions auxquelles l'exposition tentait d'apporter des éléments de réponses tout en profitant de l'occasion pour présenter quelques pièces remarquables de collectionneurs privés locaux ou d'institutions muséales de cantons voisins. Durant les deux premiers mois de l'année, un remaniement complet des vitrines de la salle principale du premier étage, dédiée aux minéraux valaisans et alpins, a été opéré.

Dans différentes vitrines, des textes expliquant l'usage industriel des minéraux ainsi que le métier de géologue ont été affichés. Des magnifiques minéraux du Binntal sont exposés dans une nouvelle vitrine.

La salle des photographies a été réaménagée en un atelier pour les mineurs qui est aussi indispensable que la forge, tant l'usure des outils est rapide. Elle présente une panoplie complète pour le travail sur le bois et l'acier : forets, scies, pinces, poste de soudage, etc.

Centre de loisirs

Depuis 1984, le Centre de Loisirs et Culture de Martigny, sous l'égide de l'association Jeunes-Loisirs-Rencontres est un lieu d'accueil pour la jeunesse de Martigny au travers d'activités et de présences professionnelles à la Villa des Vorziers ainsi qu'en ville et dans les quartiers de Martigny.

Le CLCM, toujours reconnu dans les réseaux régionaux et cantonaux, maintient une activité foisonnante pour l'ensemble de la population. Il promeut les liens sociaux, l'implication citoyenne, la diversité, la participation de chacun·e à la vie sociale locale.

Jeunes – Loisirs – Rencontres en 2021

L'Association compte 319 membres au 31 décembre 2021.

Le Comité est élu par l'Assemblée générale de l'Association et est constitué de :

- M. Didier Rosset (Président),
- Mme Anne Riondet (Vice-présidente),
- M. Éric Darbellay (Conseiller municipal en charge de la jeunesse),
- Mme Ana Alter,
- M. Didier Locher,
- Mme Laurence Denis,
- M. Michel Piller,
- M. Xavier Saudan

L'équipe du CLCM

Au 31 décembre 2021, l'équivalent plein-temps (EPT) de la totalité de l'équipe professionnelle du CLCM se répartit en 0.65 pour l'administration, 0.45 pour la direction, 3.3 pour l'animation socioculturelle et 1.2 pour l'éducation sociale. Ce qui fait un total de **5,6** EPT. À cela s'ajoutent un 0.6 EPT pour le projet Action socioculturelle de la Vallée du Trient ainsi qu'un 1.7 EPT pour le projet Action socioculturelle du District d'Entremont. Outre cet effectif fixe, le CLCM accueille, en moyenne et par semestre, quatre stagiaires (HES, ECCG, ORP, etc.).

Développement social, capacités d'action et émancipation individuelle

L'équipe du CLCM favorise le développement individuel ou collectif par l'acquisition de compétences personnelles et sociales. Pour atteindre cet objectif, elle encourage l'intégration sociale par la participation active de chacun·e à la vie de son environnement, sans exclusion pour des raisons culturelles, financières, politiques, religieuses, d'âge, de genre ou de handicap. Par ses différentes actions, l'équipe du CLCM offre à la population des occasions d'affirmer et de développer des capacités à vivre en société dans le respect des différentes identités et expressions culturelles.

Les projets

- Ateliers Vacances
- Temps d'un été
- Accueil libre
- Activités et projets accompagnés
- Monitorat
- Accompagnement éducatif individuel, familial et collectif

Cohésion sociale et vivre-ensemble

Afin de soutenir la cohésion sociale et le vivre-ensemble, l'équipe du CLCM met en œuvre des projets et des activités favorisant la solidarité et renforçant les liens sociaux. Elle encourage ainsi tou·te·s les membres de la société à veiller au bien-être de toutes et tous afin d'éviter les inégalités, l'exclusion ou la discrimination.

Les projets

- Anime ton quartier
- Projets de participation à la vie locale
- Espace Tribus
- Présences et accueils décentralisés, Blue bus, présence au CO
- Festival des 5 Continents
- Actions en faveur de la Ville, Fête des Voisins, Boîtes d'échange
- Présence en Ville de l'équipe éducative

Encouragement aux pratiques culturelles, sociales, sportives, artistiques et associatives

L'équipe du CLCM engage des actions socioculturelles en faveur de la découverte de pratiques culturelles, sociales, sportives, artistiques et associatives. Elle favorise l'accès à des espaces et des équipements adaptés ainsi qu'à des compétences spécifiques qui répondent aux différents besoins des membres de l'association, des citoyen·ne·s et des familles.

Les projets

- Passeport-Vacances
- *Équipement*, skatepark, local de musique
- La Maison de la Ville, des associations et des citoyen·ne·s

2022 : malgré le COVID 19, on agit, on se transforme

L'année 2021 a vu s'installer le contexte de la pandémie de Covid-19, que nous avons progressivement apprivoisée. Plus que de simplement nous adapter ponctuellement, nous avons transformé nos pratiques afin de trouver des modes de fonctionnement innovants et de pouvoir agir dans cette nouvelle normalité. Pour ce faire, nous avons entre autres renforcé le travail de proximité hors des murs de la Villa des Vorziers.

Anime ton quartier - Charrat

À la suite de la fusion de la commune de Charrat avec Martigny au 1^{er} janvier 2021, l'équipe du Centre de Loisirs et Culture a installé pour la première fois sa yourte et sa roulotte sur la pelouse de l'école charrataine dans le cadre du projet « Anime ton quartier ». Au programme de ce printemps 2021, du 14 avril au 8 mai : rencontres et moments d'échange, jeux d'extérieur, activités créatives, ateliers intergénérationnels, mais aussi des périodes destinées aux seniors et aux familles... Les participants et participantes ont pu en profiter pour échanger, boire un café, participer à des activités ludiques, tout ceci dans une ambiance conviviale et dans le respect des mesures sanitaires.

L'équipe d'animation socioculturelle s'est rendue disponible pour répondre aux questions, échanger, organiser des activités afin de favoriser la solidarité et la cohésion sociale. Différent·e·s intervenants et intervenantes ont également animé ces journées, tels que Pro Senectute, La Bavette, la marionnettiste Émilie Bender, le délégué à l'intégration, l'équipe éducative du CLCM et une infirmière. Ce projet a rencontré un vif succès avec plus de 70 personnes présentes le premier jour. L'atelier participatif « Pense ton parc », dans le but de réfléchir collectivement à la rénovation de la place de jeux proche de l'église a clos ces journées. Le CLCM souhaite reconduire cette action communautaire et l'inscrire dans son tournus.

Intégration des enfants dans les commissions communales

En lien avec la labellisation UNICEF « Commune amie des enfants » en mars 2021, un nouveau projet a été mis en place avec cette population. La participation des enfants aux décisions qui les concernent est une dimension clé d'une approche fondée sur les droits, qui considère les enfants comme sujets de droit et citoyen·ne·s à part entière. Dans ce sens, la Municipalité a décidé d'ouvrir ses commissions administratives aux enfants.

Des enfants ont été invité·e·s à participer à des commissions de l'exécutif communal et six d'entre elles et eux, issu·e·s de quatre classes de 7H des écoles primaires de Martigny, ont collaboré à un projet pilote avec la Commission de l'aménagement du territoire. Les enfants ont été libéré·e·s de leurs obligations scolaires lors des séances et ont été accompagné·e·s par une membre de l'équipe d'animation socioculturelle du Centre de Loisirs et Culture de Martigny (CLCM), qui les a préparé·e·s lors d'ateliers participatifs préalables.

Collaboration avec les services techniques

Après une expérience de ce type menée à Charrat, les services techniques ont collaboré avec la population concernée pour mener à bien le projet de réaménagement de la place du Tilleul au vieux Bourg. Le CLCM a été contacté pour organiser ce projet de participation citoyenne le 10 juin 2021. L'équipe d'animation a réalisé la communication, mis sur pied l'atelier et a produit le compte rendu de celui-ci en date du 13 novembre 2021. La place a ainsi été rénovée en fin d'année en tenant compte des avis des habitants et habitantes.

Séniors

Depuis 2021, le CLCM dispose d'un 10% de temps de travail dévolu à la population des personnes âgées de 60 ans et plus (60+). Ce pourcentage supplémentaire fait suite à un constat de besoins en ce sens par l'équipe du CLCM, qui a participé activement au réseau solidaire Martigny. Le premier confinement lié au Covid-19 a en effet renforcé l'isolement et

freiné, voire rompu, les liens sociaux. Le pourcentage de travail est principalement axé sur l'ouverture d'espaces d'accueil pour les seniors dans le cadre du projet « Anime ton quartier ». Initialement intitulé « Café-Rencontre Seniors », le projet s'est transformé en « Rendez-vous Seniors ». Le contexte lié au Covid-19 a motivé ce changement. Les « Rendez-vous Seniors » ont eu lieu à onze reprises.

Le bilan de cette première édition est globalement satisfaisant dans la mesure où le projet est nouveau dans le paysage martignerain et que la pandémie a maintenu ses effets tout au long de l'année. De plus, bien que les objectifs favorisent plutôt l'aspect qualitatif (favoriser les rencontres...) que quantitatif, la huitantaine de passages observés sur les trois quartiers est encourageante. Le projet semble aussi renforcer la mobilité des seniors et maintenir leur indépendance et leur autonomie. Il existe aussi une plus-value pour les personnes ayant une difficulté à entrer dans un groupe structuré (club des aîné·e·s, associations...) qui trouvent au sein des « Rendez-vous Seniors » un accès privilégié au maintien et au développement de relations sociales favorisant de nouvelles amitiés. Afin d'améliorer encore ce concept, différentes perspectives sont à l'étude.

Transformation des cinq Continents

Le Festival des Cinq Continents a eu lieu en 2021 selon une nouvelle formule adaptée au contexte de la pandémie. Bénéficiaire d'une bourse cantonale de soutien au monde culturel en plus des subventions communales, le Festival a pu se réinventer en une « Cité des Cinq Continents ». Ce nouveau concept a permis d'accueillir jusqu'à 300 personnes par jour et s'est déplacé dans différents quartiers de la Ville, réunissant au final près de 6000 visiteurs et visiteuses lors de quinze événements répartis sur quatre weekends.

La caravane culturelle composée de six roulettes aménagées pour l'occasion par les associations Tremplin et Arpi a ainsi transité à travers la Ville et est un nouvel outil pour l'animation socioculturelle au-delà des journées du Festival.

Skatepark

Le nouveau skatepark de Martigny a connu une belle animation dès son ouverture au printemps et durant toute l'année 2021. Son ouverture était initialement prévue à la fin du printemps, mais elle a été avancée pour permettre aux jeunes de pouvoir s'aérer le corps et la tête dans un contexte de pandémie qui a pesé sur le moral de la jeunesse. Très vite, les jeunes de la région ont afflué et ont pu profiter d'éléments inédits en Valais comme le *bowl* ou le *big rail* dans le parcours street de la zone. Il fait maintenant partie d'un véritable parc urbain de loisirs et de sport, comprenant le pumptrack et des zones de détente pour toutes et tous.

Partenariat et collaboration

Enfants

Groupe de pilotage enfance et jeunesse de la Ville de Martigny, comité du Passeport-Vacances, Association Romande des Passeports-Vacances, Centre médicosocial subrégional de Martigny, Bureau d'accueil des Candidats Réfugiés du Bas-Valais, Pro Juventute, Écoles primaires, Marché de Noël, Association de la Petite Enfance de Martigny.

Jeunes

Addiction Valais, Collectif Dynamic, Commission des jeunes du canton du Valais, Délégué cantonal à la jeunesse, Observatoire cantonal de la jeunesse, Action jeunesse, Antenne Sida, Comité de la Foire du Valais, Voilà, Centre de consultation Sexualité Information Prévention Éducation (SIPE), Cycle d'orientation d'Octodure, Association Régionale Professionnelle pour l'Insertion (ARPI) Secteur Jeunes, École de Commerce et de Culture Générale (ECCG).

Réseau Éducation de rue

Écoles primaires, Cycle d'orientation, École de Commerce et de Culture Générale (ECCG), Police Communale, Police Cantonale, Addiction Valais, Animation pastorale, autorités municipales et régionales, services sociaux, Tribunal des mineurs, Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA), Association Régionale Professionnelle pour l'Insertion (ARPI)

Secteur Jeunes, Centre d'information et d'orientation (CIO) et diverses institutions valaisannes pour mineur·e·s ou adultes.

Cohésion sociale

La direction du CLCM est membre de la Commission communale de cohésion sociale ainsi que de la Commission communale de l'intégration, Délégué·e·s sociale, à l'intégration et culturel de la Ville de Martigny, Écoles primaires, Cycle d'orientation, École de Commerce et de Culture Générale (ECCG), Pro senectute, Police

Mandats de prestation

Depuis quelques années, le CLCM a accepté deux mandats de prestation en faveur du développement de l'animation socioculturelle dans les vallées latérales. Le premier mandat, sous l'impulsion du Canton et avec le soutien de la Confédération par le biais de la « Loi fédérale sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes », consiste à développer des actions d'animation socioculturelle en faveur des jeunes des communes de la vallée du Trient (Vernayaz, Salvan, Finhaut et Trient) depuis 2015. Lors de l'année 2017, un projet pilote identique à celui-ci a été mis en place pour le District d'Entremont avec les communes de Val de Bagnes, Sembrancher, Orsières et Liddes, en mettant un accent sur le développement communautaire.

En 2021, ces deux mandats sont maintenus. Les conventions pour les projets d'*Action socioculturelle dans le district d'Entremont et la vallée du Trient* ont été reconduites jusqu'à la fin de l'année 2024 pour la Vallée du Trient et 2022 pour le district d'Entremont.

La reconduite de ces deux derniers mandats démontre les plus-values de l'engagement d'animateur·rice·s socioculturel·le·s HES dans le cadre de projets aux services de la population et des communes. Les projets des vallées latérales ont créé trois postes d'animation socioculturelle pour un 2.3 EPT.

Sports

Le Service des Sports de la Commune de Martigny a connu de grands changements en 2021. Les Sports ont été séparés des Services Techniques et le secteur est devenu une unité à part entière. Après le départ à la retraite de M. Alain Gay-Crosier (Exploitation et Sports) fin mars, Mme Karin Hauser a été nommée déléguée aux Sports.

Le Service des Sports a pour mission de développer et promouvoir l'engouement pour le mouvement et le sport, d'analyser les besoins de la Commune dans le domaine du sport et de répondre aux attentes de la population en la matière. Lui est également attribuée la gestion des installations sportives dont il assure l'exploitation et l'entretien. Le Service des Sports est par ailleurs impliqué dans les différentes rénovations des bâtiments et des nouvelles constructions.

Le Service des Sports collabore avec les clubs sportifs, associations et établissements communaux et leur offre les meilleures conditions afin qu'ils puissent développer leurs activités au sein de la Commune. Il organise et coordonne certaines activités du domaine « sport pour tous » destinées à différents publics cibles et réalise de nombreux projets et actions en lien avec le mouvement.

La promotion du sport est importante aux yeux de la Commune, car le sport est un pilier essentiel de la santé publique. Facteur d'intégration et de cohésion sociale, il est aussi un puissant vecteur pour créer un climat positif et dynamique dans la ville.

Martigny est membre de plusieurs associations suisses et régionales (voir liste ci-dessous) dont l'objectif principal consiste à informer, échanger des idées et partager des expériences - aussi au niveau de l'exploitation des différentes installations sportives.

- Association suisse des Services des Sports (ASSS)

- Association des Services des Sports de Suisse romande et du Tessin
- Association des patinoires artificielles romandes et tessinoises (APART)
- Association des piscines romandes et tessinoise (APRT)

COVID-19

Comme en 2020, le Covid-19 a perturbé, dans une moindre mesure, le bon fonctionnement de nos installations sportives tout au long de l'année 2021. Les mesures prises par les autorités cantonales et fédérales ont fortement influencé la pratique sportive. Les activités étaient très réglementées ou même interrompues durant certaines périodes de l'année.

L'année 2021 a donc commencé avec diverses infrastructures (*Patinoire, Etablissements de bains, Stades, Salles de Gym, Bouldrome, Stand de Tir, Mur de grimpe, etc.*) fermées pour le public et avec un accès limité à des groupes de max. 5 personnes pour les entraînements des clubs. La régulation des présences liée aux mesures de précaution a rendu la pratique des activités sportives ainsi que l'utilisation de nos installations très compliquées à gérer en début d'année. La deuxième partie de l'année a été marquée par la mise en place de ressources nécessaires pour le contrôle des certificats COVID-19 aux installations.

Durant l'été, une lueur d'espoir a éclairci le ciel et plusieurs événements d'envergure nationale ou régionale ont pu être organisés par différentes sociétés sportives malgré la pandémie :

Sociétés sportives

La Commune de Martigny compte actuellement 57 sociétés sportives. La plupart d'entre elles bénéficient de la mise à disposition *gratuite* de leurs locaux d'entraînements (salle de gym, patinoire, etc.). Elles ont également la possibilité de réserver gratuitement un des six minibus de la Commune pour les déplacements (en Suisse) avec leurs groupes du mouvement jeunesse. Nos sociétés sont très actives et organisent de nombreuses manifestations sportives.

Manifestations sportives

Ci-dessous une liste (non exhaustive) des manifestations 2021 de niveau international, national ou régional organisées par les sociétés ou associations locales ou régionales:

Internationales

- Corrida d'Octodure
- Rallye international du Valais
- International Chablais Hockey Trophy
- UTMB

Nationales

- CABV Championnats Suisses interclubs (athlétisme)
- Swiss Ice Hockey Day
- Swiss Dao Cup (Kung Fu)

Régionales

- CABV - Le Métronome
- Championnats Valaisans d'agrès – Martigny Aurore
- Championnats romands et valaisans de Lutte
- Championnats valaisans d'athlétisme de concours multiple
- Championnats valaisans de Judo et Ju-Jitsu
- Grand Prix Jean Pellissier (course à pied)
- 54^{ème} Grand Prix Excelsior l'Echappée – Vélo-Club Excelsior
- Gym Valais-Wallis - 10^{ème} anniversaire
- Fête de lutte de Charrat

- Meeting de boxe
- Tour de Romandie - Etape Aigle -Martigny
- Tournoi de Kickboxing Mémorial de Jorge Martins
- Pétanque du Bourg
- Pétanque de Charrat
- Soirée Martigny-Aurore
- UBS Kids Cup – éliminatoires romands (athlétisme)
- Vélo Martigny-Mauvoisin

Label « Commune en Santé »

Martigny fait partie des Communes labellisées « Commune en santé » depuis 2014 et a renouvelé sa candidature en 2021 pour la revalidation. Dans le nouveau dossier, on peut lire que le nombre de mesures de promotion de la santé, dont font intégralement partie le sport et le mouvement, s'élève à 60 mesures (44 en 2014) dont 33 en lien avec l'activité physique. Notre Commune s'illustre par une politique de promotion de la santé engagée : de nombreuses mesures ont été déployées au niveau des infrastructures sportives ainsi que pour des actions et projets sportifs destinés à différents publics cibles de la population.

La Suisse Bouge

La Suisse bouge (duel intercommunal de Coop) est un projet national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. La Commune de Martigny y a participé et mis en place pour l'occasion différentes actions sur une période de trois semaines du 29 mai au 19 juin 2021. Deux stands d'information installés sur la Place Centrale et à la piscine ont permis à la population de découvrir les offres de mouvement.

Au travers d'activités individuelles ou en petits groupes, la population a pu cumuler des minutes de mouvement pour le compte de notre commune et les enregistrer au moyen d'une application mobile. Avant le début de l'action, des parcours de marche et de course avaient été tracés dans les environs de la commune (vignes, bisse, forêt, etc.) et des cartes mises à disposition des intéressés.

Le « Kick off » a été donné le 29 mai 2021 dans le cadre du projet « anime ton quartier » au Rossettan. En collaboration avec le CLCM et son action « nettoie ton village », une course de « Plogging » a ainsi été organisée. Une quinzaine de grands et petits participants ont relevé le défi de faire le nettoyage en trottinant et ont ainsi collecté des précieuses minutes de mouvement pour Martigny. Une petite récompense (eau, snacks fournis par l'organisateur) attendait les valeureux participants à l'arrivée.

Durant les trois semaines, différentes activités sportives pour tous ont été organisées à la piscine municipale. Le public a pu tester les cours de yoga, de trampoline, de fitness et de danse africaine dans un cadre bucolique.



Photos : cours de trampoline et de danse africaine

Pour toutes les classes de l'école primaire, une course d'orientation sous forme de duathlon a été mise en place par la responsable des Sports Mme Eloïse Gay. Les petits cadeaux (accessoires de vélo, porte-clés, casquettes, barres de céréales, boissons, muesli, etc.) ont connu beaucoup de succès.

Quant aux clubs de sport et aux écoles, ils se sont affrontés à distance lors du défi « corde à sauter » qui consistait à totaliser un maximum de minutes en trois semaines. Nous félicitons à cette occasion l'ECCG, vainqueur catégorie « écoles » et Charrat Basket, vainqueur catégorie « clubs ».

Urban Training

Urban Training a pour but de promouvoir le sport, la santé et la vie sociale auprès des habitants de la Commune de Martigny. Ces cours hebdomadaires ouverts à tous permettent de pratiquer une activité physique et de découvrir la ville en marchant/courant en groupe sous l'égide d'un coach professionnel. Depuis quelques années déjà, de mai à septembre, cette activité a lieu les mardis de 18.30 à 19.00 heures. Malgré la pandémie, pas moins de 278 participants (15,5 en moyenne par séance) ont profité de cette offre.

Prix des « Sportifs méritants » et du « Mérite Sportif » de la Ville de Martigny

Malheureusement, la traditionnelle remise des prix des sportifs méritants et du mérite sportif du mois de mars a dû être annulée, Coronavirus oblige ! La cérémonie aura lieu en mai 2022 et les prix pour les deux années (2020 et 2021) y seront distribués à ce moment.

Animations sportives sur la Place Centrale

La Place Centrale s'est muée en terrain de jeux en plein air du lundi 28 juin au dimanche 15 août 2021.

De nombreux jeux (*Ping-pong, Badminton, Mini-tennis, Streetracket, Streethockey, Slackline, Pédalos, Monocycles, Château suspendu, Toboggan, jeux d'échecs et autre petit matériel*) ont été mis à la disposition des résidents et des gens de passage afin de leur permettre de pratiquer du sport dans un esprit ludique et de détente. Le matériel (*raquettes de tennis, ping-pong, badminton, pédalos, cannes de streethockey etc.*) a été mis gratuitement à disposition du public.

Le personnel du « Pavillon des Sports » assurait le prêt de matériel ainsi que l'animation et la sécurité du site, tous les jours de 09h30 à 21h00. 1'500 demandes hebdomadaires de distribution de matériel ont été formulées durant la période d'exploitation de cet espace de jeu.

Patinoire mobile ou itinérante

Du 13 novembre 2021 au 13 mars 2022, la patinoire mobile avec de la « vraie » glace (avec production de froid) a pris ses quartiers au Bourg. De nombreux adeptes de glisse ont ainsi pu profiter de cette infrastructure.

Pendant la période de Noël (début décembre à début janvier), une petite patinoire synthétique de 80m² a également été installée dans le cadre du hameau de Noël sur la Place Centrale. Elle était ouverte tous les après-midi de 14 h 00 à 18 h 00 heures (sauf le lundi). Durant ce mois, 1200 visiteurs (en moyenne 44 par jour) ont profité et ont testé la glisse « artificielle ». La proximité des écoles a également permis aux tout petits (2H) de faire leurs premiers pas sur la surface glissante.

Infrastructures sportives

Salles de sport

Les salles de sports, hors des horaires scolaires, sont mises à disposition des diverses sociétés sportives locales pour leurs entraînements, compétitions et manifestations. Le planning de l'attribution se fait d'année en année au mois de mai. Les salles peuvent également être louées par des sociétés, écoles ou associations hors commune pour des entraînements ou manifestations.

Salle de Sport du Bourg :

- Société de Gymnastique Martigny-Aurore
- Autres utilisateurs : Sport Facultatif et CABV.
- Evénements : rencontres de championnat du Sporting-Club des Lutteurs, meetings et tournois de Boxe et Kick-Boxing.

Salle de Sport « Bâtiment A » :

- Société de Gymnastique Martigny-Octoduria.
- Autres utilisateurs : Totem UAPE, Sport Facultatif, CABV, Martigny Sport, HC Valais-Chablais Futur Moju, Centre Jeunesse et Loisirs, Pro Senectute Dames et Hommes.

Salle de Sport « ECV Rhône et Forclaz » :

- Société de Tennis de Table
- Club de Badminton.
- Autres utilisateurs : Totem UAPE, Sport Facultatif, CABV, Gym Octoduria, Enseignants, Futsal.

Salle du Midi

- Club de Martigny-Basket
- Autres utilisateurs : Sport Facultatif, Tennis Valais
- Evénements principaux : Tournoi Indoor Football, Nuit du Volley-Ball, Tournoi de Badminton, Finales Kids Cup, Kick-Boxing Memorial Martins, Corrida Octodure et soirées annuelles de gymnastique.

Salle de Sport « CO d'Octodure » :

- Club Martigny-Basket
- Autres utilisateurs : CO Enseignants, Groupe Cardio vasculaire, Sports Kids, Gym Hommes Martigny Ville, Gym Hommes Aînés, IDIAP.

Salle de Sport « Versilia »

- Club d'Escrime
- Club de Badminton
- Autres utilisateurs : Société de Gymnastique Aurore Hommes, groupe « parents-enfants » (gym Aurore et Octoduria), Street-Hockey, HCV Martigny et le MOJU
- Autres utilisateurs période hivernale : Martigny-Sports (football)

Salle de Sport ECCG « Ecole de Commerce et culture générale »

- Divers utilisateurs : Ski-Club Martigny Ville, Sport-Handicap, Club de Badminton, Club de Baseball District Martigny, Ligue Valaisanne contre les rhumatismes LVRH, Polysports, Vélo-club Exceisor.

Salle de Sport EP « Ecole Professionnelle »

- Volley-Ball Club Martigny.

Une convention est établie entre la Commune de Martigny et le Canton du Valais pour l'utilisation de ces deux salles cantonales en dehors des heures scolaires.

Patinoire municipale, Saison 2020 - 2021

La patinoire municipale a été officiellement ouverte au public, aux écoles et aux sociétés le lundi 6 septembre 2021. Elle a été fonctionnelle pour les clubs de hockey et de patinage artistique déjà dès le lundi 2 août 2021. En raison des mesures COVID, la patinoire était fermée en début d'année 2021 pour le public et l'accès limité à des groupes de max. 5 personnes pour les entraînements des clubs.

L'entrée à la patinoire est gratuite pour la population, une prestation offerte par la Commune.

La répartition et attribution hebdomadaires des heures de glace sont pratiquement identiques aux années précédentes :

- Ecoles, CO, Ecole supérieur de commerce, Sports Fac	env.	30 h/semaine
- HCV Martigny (1 ^{ère} et 2 ^{ème} équipe + Mouvement jeunesse)	"	33 h/semaine
- Patinage et hockey public	"	13 h/semaine
- Club de patinage artistique et Curling-Club	"	15½ h/semaine
- Divers : CP Chamart, CP Lions, Disco-Glace	"	05 h/semaine

Durant les périodes de vacances scolaires et jours fériés, la priorité a été donnée au hockey public le matin et au patinage public l'après-midi. La patinoire a été fermée à tous les utilisateurs les vendredis 25 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021.

Manifestations diverses :

- Différentes rencontres de la MySport League - annulation des play-offs (COVID)
- Rencontres de 1^{ère} Ligue, 3^{ème} ligue (HCVM II) et Mouvement Jeunesse
- Soirées « Disco-Glace »
- Swiss Hockey Day : dimanche 6 novembre 2020
- Rencontres du CP Lions et CP Charrat à domicile

Les Championnats Valaisans de Curling prévus les 14 et 15 mars 2021 et le Gala de patinage artistique prévu les 28 et 29 mars 2021 ont été annulés en raison de la pandémie « Covid-19 ». Les finales des play-offs du HC Martigny ont également été supprimées.

Piscine municipale, Eté 2021

La piscine a été ouverte au public du samedi 1er mai au jeudi 9 septembre 2021 soit 133 journées d'exploitation.

Les recettes totales des entrées se montent à CHF 156'029.50, soit :

- Produit des entrées individuelles	CHF	106'946.50
- Ventes abonnements saison, cartes à coupons	CHF	38'815.00
- Vente et location cabines et casiers, divers	CHF	8'497.00
- Facturation MN, Communes, Camping TCS, BCV, divers	CHF	1'771.00

soit une moyenne de CHF 1'173.--/jour (2020 : CHF 1'308.--/jour).

Pour information, le produit des entrées s'est monté à CHF 166'637.95 en 2019, CHF 172'150.35 en 2018 (record de ces 27 dernières années), CHF 167'227.25 en 2017, CHF 147'923.20 en 2016, CHF 163'490.00 en 2015, CHF 94'092.60 en 2014, CHF 140'222.00 en 2013, CHF 124'834.00 en 2012, CHF 106'579.50 en 2011, CHF 115'071.00 en 2010.

Dans le cadre de l'offre 2021, 1000 abonnements enfants ont été distribués gratuitement aux enfants domiciliés sur le territoire de la Commune et 172 abonnements Juniors, Rentiers AVS/AI ont été vendus à moitié prix, ce qui représente un montant de 45'160.00 offert par l'Administration communale.

L'affluence totale pour la saison 2021 a été de 57'084 visiteurs, répartis comme suit :

- entrées individuelles payantes	26'519
- entrées porteurs d'abonnements	23'527
- écoles, groupes collectifs	7'038

soit une moyenne de 429 visiteurs par jour (2020 : 460 visiteurs/jour). La plus forte affluence a été enregistrée le 16 juin 2021 avec 1'973 visiteurs.

Pour information : 44'206 visiteurs ont été enregistrés en 2020, 54'027 en 2019, 62'257 en 2018, 56'835 en 2017, 51'674 en 2016, 64'074 en 2015, 36'693 en 2014, 55'643 en 2013, 45'517 en 2012, 47'685 en 2011, 49'607 en 2010.

Le record d'affluence reste l'été 2003 avec 73'133 visiteurs.

Bassin du Manoir, Saison 2020 - 2021

Le Bassin du Manoir devait être ouvert au public du mercredi 16 septembre 2020 au mercredi 5 mai 2021, soit 229 jours.

En raison de la pandémie du Covid-19, le Bassin du Manoir a fermé ses portes au public le mercredi 21 octobre puis a rouvert pendant les périodes de fête de fin d'année du 19 décembre au 26 décembre 2020. Il a ensuite été définitivement fermé au public pour le reste de la saison.

Le Bassin est donc resté ouvert seulement 44 jours durant la saison 2020-2021. La moyenne d'ouverture de ces 3 dernières saisons avant la pandémie était de 226 jours.

L'affluence totale, soit pour 44 journées d'exploitation (*Fermeture du Bassin au public à Noël*) a été de 15'593 visiteurs, répartie comme suit :

- Entrées individuelles payantes	810
- Entrées porteurs d'abonnements	1'733
- Ecoles primaires, CO et ECCG	7'670
- Ecoles des communes environnantes	1'556
- Martigny Natation	2'661
- Autres sociétés et groupes	1'163

soit une moyenne de 354 visiteurs par jour.

Les recettes totales enregistrées pour la saison se montent à CHF 22'970.--, soit:

- Produit des entrées individuelles (810 entrées)	CHF 3'965.00
- Ventes abonnements saison (115 abonnements)	CHF 14'305.00
- Produit des cartes à coupon (86 cartes)	CHF 4'700.00
- Facturations diverses (<i>Communes environnantes, Pro Senectute, etc.</i>)	CHF 0.00

soit une moyenne journalière de CHF 522.-.

Travaux entrepris par le Service exploitation sur les infrastructures sportives

Patinoire

4'469.50 heures (4'022 h : Service des Sports / 352.50 h : ST exploitation) ont été effectuées cette année dans le cadre de la gestion de la patinoire et de divers autres travaux d'entretien et transformation. Les vérifications des passes sanitaires pour l'accès à la patinoire ont nécessité l'engagement d'une auxiliaire pour les heures durant lesquelles le contrôle ne pouvaient être effectué par les employés de la patinoire (lors du surfaçage de la glace, nettoyage des vestiaires,...), pour un total de 95 heures d'octobre à décembre 2021).

Les principales activités relatives à la gestion de la patinoire sont :

- Etablissement des plannings d'occupation du ring et des programmes hebdomadaires des employés
- Entretien général du site et de ses extérieurs
- Surfaçage et entretien général du ring et surface glacée – Travaux de peinture de la dalle
- Contrôles techniques et gestion de la machinerie et des systèmes de refroidissement
- Gestion de la sono et de l'éclairage
- Gestion de toutes les rencontres de hockey et autres événements

Divers travaux ont été effectués en 2021 afin de contrôler ou améliorer les installations, soit :

- Réparations de fenêtres et de ferme-portes
- Changement de l'aérochauffage dans le portacabine extérieur
- Démontage des gradins de la plateforme nord, pose d'un plexi et sécurisation de la plateforme
- Fabrication et pose d'un casier fermé pour le vestiaire des arbitres et d'une vitrine
- Changement de luminaires, détecteurs et interrupteurs
- Divers travaux de peinture dans les locaux et de nettoyage de tags
- Fabrication et pose d'un ilot de tri
- Fabrication et pose d'une marche d'accès pour le portacabine
- Modification des box de gardiens
- Soutien pour l'installation de la sono par Sonoval et la pose des nouveaux panneaux d'affichage

Patinoire mobile

La patinoire mobile a été installée pour la période :

- De novembre 2017 à février 2018 sur la Place de Jeu Les Amis du Guercet
- De novembre 2018 à février 2019 sur la Place du Pré de Foire à Martigny-Bourg
- De novembre 2019 à février 2020 sur la Place de Jeu Les Amis du Guercet
- De novembre 2021 à février 2022 sur la Place du Pré de Foire à Martigny-Bourg

293.25 heures ont été effectuées pour le montage de la patinoire en novembre.

En raison de la pandémie de COVID-19, la patinoire mobile n'a pas été installée durant la saison 2020-2021.

Piscine extérieure

8'775.75 heures (3'585.25 h : Service des Sports / 483.25 h : Exploitation / 3'211.50 h : Auxiliaires – 1'495.75 h caissières fixes) ont été effectuées cette année dans le cadre de l'exploitation des établissements de bains de la piscine extérieure.

De plus, les heures effectuées par l'auxiliaire caissière, non imputées dans le décompte susmentionné, sont de 602.50 heures.

Les principales tâches relatives à l'exploitation de la piscine sont :

- Exploitation générale des sites - Surveillance et entretien des bassins
- Gestion des caisses d'entrée
- Contrôles techniques (filtration - diatomée, désinfection – chlore et chauffage)
- Contrôle et réparations des treillis et divers
- Purge des conduites d'eau et mise des bassins hors d'eau en fin de saison
- Etablissement des plannings d'occupation des lignes d'eau et divers bassins
- Etablissement des programmes de travail des garde-bains et caissières
- Engagement des auxiliaires pour pallier les absences des employés (vacances)

Les principaux travaux entrepris cette année pour l'amélioration de la piscine extérieure ont été :

- Changement du dallage
- Contrôle de l'installation électrique et des luminaires
- Construction d'un puits perdu
- Coupe et élagage d'arbres
- Fabrication et pose d'une porte coulissante pour le dépôt des containers
- Mise en place d'un drapeau de la Ville de Martigny
- Pose et dépose des bancs et porte-vélos
- Réparation des systèmes de fermeture des vestiaires et des douches
- Travaux de peinture sur le kiosque et les WC

COVID-19

- Pose de panneaux d'informations et de barrières à l'entrée de la caisse
- Marquage au sol à l'entrée de la caisse, au départ du toboggan et des plongeoirs

Bassin du Manoir

4'548.25 heures (2'513.00 h : Service des Sports / 37.50 h : Exploitation / 797.50 h : auxiliaires – 1200.25 h (trois caissières fixes) ont été effectuées cette année dans le cadre de l'exploitation du Bassin du Manoir.

De plus, les heures effectuées par l'auxiliaire caissière, non imputées dans le décompte susmentionné, sont de 202 heures.

Les principales tâches relatives à l'exploitation du Bassin du Manoir sont :

- Etablissement des plannings d'occupation des lignes d'eau
- Etablissement des programmes de travail des surveillants et caissières
- Engagement des auxiliaires pour pallier les absences des employés (vacances)
- Exploitation générale des sites et surveillance des bassins
- Gestion des caisses d'entrée
- Entretien des bassins et nettoyage général (y.-c. vidanges)
- Contrôles techniques (filtration - diatomée, désinfection – chlore, ventilation et chauffage)
- Gestion technique et contrôle du fond mobile et la couverture du bassin
- Mise du bassin hors d'eau en fin de saison

Les principaux travaux réalisés sont :

- Contrôle et réparation du système de chloration
- Réparation de la porte d'entrée
- Vérification des connexions de la caméra Poséidon

Salles de gymnastique

74.25 heures ont été effectuées cette année par les employés ST Exploitation dans le cadre des diverses réparations et améliorations effectuées dans les diverses Salles de Sport (principalement des travaux de menuiserie, serrurerie et interventions électriques). Ne sont pas incluses dans ce décompte les heures effectuées par le Service Conciergerie.

Les coûts liés au service de contrôle et d'entretien général des engins fixes et mobiles de l'ensemble des salles de gymnastique se montent à environ CHF 30'000.- par année. Ces travaux sont effectués par la Maison Sogemat à Genève.

Salle de gymnastique du Bâtiment A

Changement des luminaires

Salle de gymnastique du Bâtiment C

- Changement de plusieurs interrupteurs
- Réparation des lumières dans les vestiaires

Salle de gymnastique du Bourg

Changement de luminaires

Salle Versilia

- Fabrication et pose de protections / portillons pour l'escrime
- Modification des plaques des aérochauffeurs

Stade d'Octodure – Forum – Longeraie – Bâtiarz – Terrain de Beach Volley

4'480.25 heures ont été effectuées dans le cadre de l'entretien des terrains de football, des terrains de Beach-Volley, Stade de Baseball, terrain de Street-Hockey et diverses infrastructures d'athlétisme, ainsi que pour le travail de conciergerie du nouveau concierge du stade et de son assistant.

Les principales activités sont :

- Maintenance des accessoires des divers stades
- Entretien et réfection complète des pelouses et gazons
- Marquage des divers stades
- Entretien du matériel sportif (cage de buts – poteaux – engins athlétisme – piste de saut – etc.)
- Travaux d'entretien des locaux techniques et des vestiaires (peinture, menuiserie, serrurerie, électricité)

CSM - Stade d'Octodure :

- Changement du pêne du portail du côté des voies TMR
- Contrôle et réparation des pompes de relevage d'égouts
- Fabrication et pose d'une plateforme et d'un plancher dans le garage
- Fabrication de 3 chariots pour les buts
- Fabrication de pose de grilles sur les écoulements des douches de vestiaires
- Fauchage des talus
- Installation de tôles au Street-Hockey et de barrières pour le terrain synthétique
- Réparation de plusieurs buts mobiles
- Réparation de portes de vestiaires
- Travaux de peinture sur les portes de la buvette

Stade du Forum

Réparation de buts

Stade du Longeraie

- Changement d'une vitre au container vestiaire
- Fabrication et pose de deux portes
- Modification d'armoires
- Réparation de buts

Stand de tir

104.75 heures ont été effectuées dans le cadre de l'entretien des cibles du Stand de Tir ainsi que de l'entretien général du bâtiment.

- Contrôles de l'installation électrique
- Entretien de l'espace de Tir pour la police
- Entretien général des talus 50m et cible 300m

- Fabrication de cibles
- Travaux de fauchage devant le stand de tir et le site en général

Parcours Vita

388.75 heures ont été consacrées à l'entretien général de la piste ainsi que divers travaux de réparations.

- Travaux d'entretien réguliers, fauchage et débroussaillage.
- Pose de panneaux indicateurs de direction, remise en état des divers marquages
- Réfections diverses sur le parcours – Réparation des engins de jeux et obstacles
- Remise en état du sentier
- Réfection de l'étiquetage des arbres
- Nettoyage général de tous les panneaux

Skate-Park CLCM

Fin des travaux de construction du skate-park et du pumptrack

- Contrôle régulier et travaux d'entretien et des diverses infrastructures.
- Entretien et fauchages du site

Terrains de tennis

Elagage des arbres et entretien des surfaces engazonnées

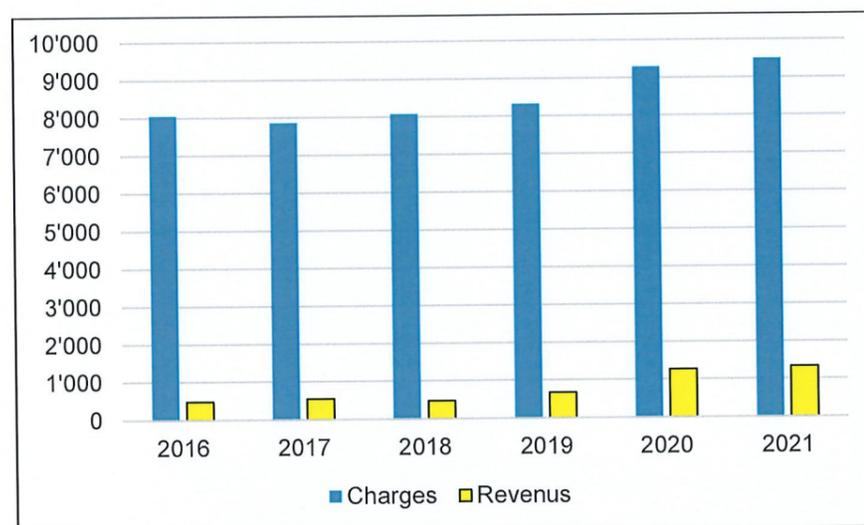
Parcours de la Bourrigne (Bord de Dranse)

- Contrôle régulier du parcours
- Réparation des petits ponts en bois

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	9'631'510.—	1'378'300.—
Budget complémentaire	304'000.—	
Compte	9'504'090.49	1'329'697.20
Ecart en francs	- 431'419.51	- 48'602.80
Ecart en %	- 4.34	- 3.53

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

0510.365.11	Subvention infrastructures « Cinq continents » Subvention projet d'animation Martigny – Cité 5 Continents.	60'000.—
0533.318.07	Frais d'étude Mandat d'honoraires sur le développement de la Piscine municipale.	45'000.—
0535.318.07	Frais d'étude Suite des études sur la Patinoire municipale.	39'000.—
0552.313.00	Autres fournitures et marchandises Arborisation du parking à Charrat	60'000.—
0552.313.00	Autres fournitures et marchandises Jardin d'enfants à la rue de l'Hôpital.	100'000.—

Commentaires sur les écarts

0511.365.09	Subventions diverses	- 29'970.—
	En raison de la pandémie, le budget alloué pour les requêtes particulières et l'achat d'œuvres d'art n'a pas été utilisé.	
0513.301.00	Traitements	+ 30'840.55
0513.436.00	Remboursement de traitements	+ 22'655.20
	Renforcement temporaire de l'effectif pour pallier l'absence d'une collaboratrice en congé maternité.	

Imputations internes des frais de personnel du Service des sports

Un nouveau centre de charges a été créé en 2020 : Service des sports (0530)

Ce centre de charge enregistre les traitements des collaboratrices et collaborateurs des différentes installations sportives ainsi que la Déléguée au Service des sports.

0532	Stades d'Octodure, du Forum et de Longeraies
0533	Piscine municipale
0534	Bassin de natation couvert
0535	Patinoire municipale

La répartition se fait au travers des imputations internes qui touchent les rubriques suivantes

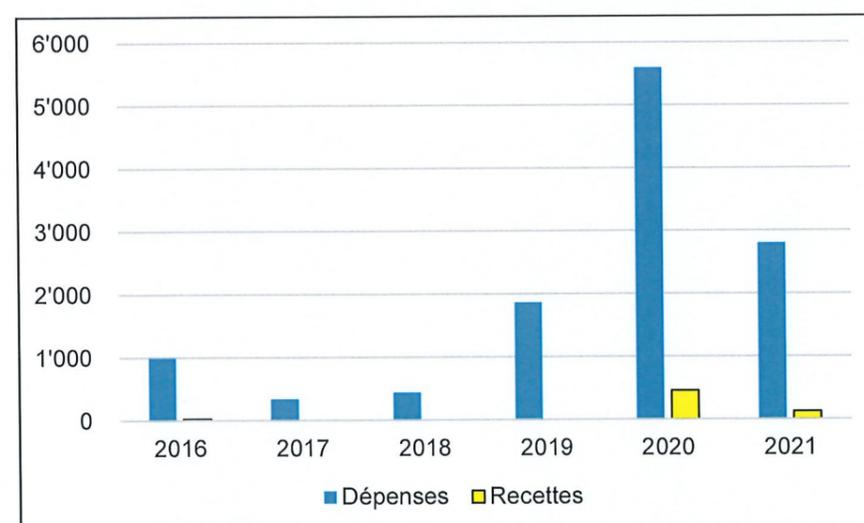
0530.490.00	Imputations internes des frais de personnel en faveur du service des sports	
0532.390.00	Imputations internes des frais de personnel à la charge des différents stades	
0533.390.00	Imputations internes des frais de personnel à la charge de la piscine	
0534.390.00	Imputations internes des frais de personnel à la charge du bassin couvert	
0535.390.00	Imputations internes des frais de personnel à la charge de la patinoire	
0530.301.00	Traitements	- 52'593.05
0530.303.00	Charges sociales	- 24'192.45
0530.490.00	Imputations internes frais de personnel	- 68'040.—
0534.390.00	Imputations internes frais de personnel	- 126'220.—
	Les heures effectuées par les auxiliaires de l'Association Tremplin ont été imputées dans le service d'exploitation. Voir rubrique N° 0815.301.00.	
0531.311.00	Achat d'engins et de matériel	- 42'895.65
	L'acquisition d'engins et de matériel qui fait suite à la révision annuelle des salles de gymnastiques a été inférieure aux prévisions.	
0534.314.00	Entretien, fournitures	- 27'068.90
	En raison de la pandémie, le bassin couvert du Manoir n'a pu être que partiellement exploité durant l'exercice sous revue.	

0534.434.02	Entrées piscine couverte En raison de la pandémie, le Bassin du Manoir a dû fermer ses portes à tous les utilisateurs durant une partie de la période d'exploitation.	- 52'987.50
0535.314.00	Entretien, fournitures Les travaux d'entretien ont été inférieurs aux prévisions.	- 25'462.10
0536.314.00	Entretien, fournitures	+ 15'920.70
0536.461.00	Subventions cantonales L'aménagement d'une rampe, d'un WC handicapé et d'un monte-escalier au Stand de tir a été subventionné.	+ 16'250.25
0538.365.06	Autres subsides et déplacements En raison de la pandémie, la cérémonie des Sportifs méritants n'a pas pu avoir lieu.	- 17'137.20

Compte d'investissements

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	3'960'000.—	—
Budget complémentaire	200'000.—	—
Compte	2'803'748.09	119'605.75
Ecart en francs	- 1'356'251.91	119'605.75
Ecart en %	- 32.60	—

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Crédits complémentaires

Aménagement place de rencontres – Centre de loisirs 200'000.—
Pump track-Skate park : construction d'un bâtiment
comprenant les WC et le local technique.

Commentaires sur les écarts

Stade d'Octodure – piste d'athlétisme - 1'300'000.—
Un nouveau projet a été voté par le Conseil général dans
le cadre du budget 2022.

Stand de tir – mise en conformité + 29'100.—
Des travaux complémentaires de mise en conformité
ont été entrepris.

Chemin-Dessous – aménagement place de jeux ou autres + 250'360.70
Chemin-Dessous – participation aménagements + 112'066.75
Solde de la participation aux frais d'aménagement de la place
de jeux ainsi qu'aux travaux routiers et de mise en place d'un
arrêt de bus qui ont été initiés par l'Etat du Valais et qui ont
été partiellement subventionnés.

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		05	CULTURE ET LOISIRS			
9 291 290.57	9 631 510		9 504 090.49		431 420 -	4.34
	304 000 S					
1 268 118.45	1 378 300			1 329 697.20	48 603 -	3.53
8 023 172.12 -	8 557 210 -			8 174 393.29		
		051	CULTURE			
3 744 341.30	4 032 010		4 028 018.18		63 992 -	1.56
	60 000 S					
143 292.00	138 500			167 044.70	28 545 +	20.61
3 601 049.30 -	3 953 510 -			3 860 973.48		
		0510	AFFAIRES CULTURELLES			
527 329.20	618 500		682 286.25		3 786 +	0.56
	60 000 S					
9 800.00	20 000			23 723.85	3 724 +	18.62
517 529.20 -	658 500 -			658 562.40		
354 476.35	402 700	301.00	397 579.25		5 121 -	1.27
102 200.20	115 200	303.00	112 476.85		2 723 -	2.36
34 860.00	25 000	308.00	35 796.25		10 796 +	43.19
9 066.65	5 000	310.00	8 396.45		3 396 +	67.93
600.00	600	318.02	650.00		50 +	8.33
8 826.00	5 000	319.00	2 010.85		2 989 -	59.78
2 300.00	10 000	365.00	13 376.60		3 377 +	33.77
15 000.00	25 000	365.09	25 000.00			
	12 000	365.10	12 000.00			
	18 000	365.11	75 000.00		3 000 -	3.85
	60 000 S					
9 800.00	20 000	436.00		23 723.85	3 724 +	18.62
		0511	ACTIVITES CULTURELLES			
450 323.90	539 500		497 430.00		42 070 -	7.80
				1 800.00	1 800 +	
450 323.90 -	539 500 -			495 630.00		

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0511	ACTIVITES CULTURELLES			
75 000.00	75 000	363.00	75 400.00		400 +	0.53
147 000.00	148 000	365.02	147 000.00		1 000 -	0.68
127 860.00	157 000	365.03	145 500.00		11 500 -	7.32
100 463.90	159 500	365.09	129 530.00		29 970 -	18.79
		461.00		1 800.00	1 800 +	
		0513	BIBLIOTHEQUE, MEDIATHEQUE			
875 222.65	844 150		880 303.28		36 153 +	4.28
111 319.25	95 000			119 511.15	24 511 +	25.80
763 903.40 -	749 150 -			760 792.13		
389 225.80	375 500	301.00	406 340.55		30 841 +	8.21
106 523.90	111 200	303.00	111 965.90		766 +	0.69
12 334.15	14 500	308.00	16 884.00		2 384 +	16.44
101 891.00	106 000	310.00	108 156.63		2 157 +	2.03
23 960.00		311.00				
799.80	700	318.00	706.20		6 +	0.89
4 238.00		319.00				
236 250.00	236 250	361.04	236 250.00			
2 490.50	5 000	434.01		5 710.95	711 +	14.22
20 765.75		436.00		22 655.20	22 655 +	
88 063.00	90 000	461.00		91 145.00	1 145 +	1.27
		0514	MAISON DE LA MUSIQUE			
434 819.85	454 900		443 270.80		11 629 -	2.56
2 172.75	3 500			2 009.70	1 490 -	42.58
432 647.10 -	451 400 -			441 261.10		
43 670.10	60 500	301.00	47 935.60		12 564 -	20.77
8 109.75	13 100	303.00	8 924.80		4 175 -	31.87
1 145.45	1 000	310.00	1 723.35		723 +	72.34
1 503.40	1 800	318.02	1 883.65		84 +	4.65
2 891.15	1 000	319.00	5 303.40		4 303 +	430.34
377 500.00	377 500	365.10	377 500.00			

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0514 MAISON DE LA MUSIQUE				
	1 000	427.00 Location de salles			1 000 -	
2 172.75	2 500	434.00 Facture à des tiers		2 009.70	490 -	19.61
		0515 MANOIR				
132 961.35	135 100	Charges	124 120.80		10 979 -	8.13
20 000.00	20 000	Revenus		20 000.00		
112 961.35 -	115 100 -	Excédent de charges		104 120.80		
896.35	3 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	894.90		2 105 -	70.17
2 565.00	2 100	318.00 Assurances	2 225.90		126 +	6.00
100 000.00	100 000	365.01 Subvention exploitation	100 000.00			
9 500.00	10 000	365.09 Subvention expositions	1 000.00		9 000 -	90.00
20 000.00	20 000	365.11 Utilisation provision événements culturels	20 000.00			
20 000.00	20 000	424.00 Prélèvement provision événements culturels		20 000.00		
		0516 FONDATION PIERRE GIANADDA				
640 409.65	664 160	Charges	636 208.60		27 951 -	4.21
640 409.65 -	664 160 -	Revenus		636 208.60		
		Excédent de charges				
3 420.40	3 500	318.00 Assurances	3 413.05		87 -	2.48
20 399.25	16 000	319.00 Frais divers	11 175.55		4 824 -	30.15
190 000.00	190 000	365.01 Subvention	190 000.00			
140 000.00	140 000	365.05 Animation et exploitation	140 000.00			
30 000.00	30 000	365.09 Subvention animation et concerts	30 000.00			
168 660.00	168 660	365.10 Subvention pour loyers	168 660.00			
87 930.00	116 000	390.00 Imputations internes frais de personnel	92 960.00		23 040 -	19.86
		0517 CENTRE DE LOISIRS				
583 002.30	669 700	Charges	660 815.80		8 884 -	1.33
583 002.30 -	669 700 -	Revenus		660 815.80		
		Excédent de charges				

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0517 CENTRE DE LOISIRS				
1 994.50	2 700	318.00 Assurances	2 555.75		144 -	5.34
560 000.00	642 000	365.00 Subvention exploitation	642 000.00			
13 143.00	15 000	365.05 Subvention animations diverses	8 000.00		7 000 -	46.67
7 864.80	10 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	8 260.05		1 740 -	17.40
		0518 ACTIVITES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE				
30 272.40	36 000	Charges	33 582.65		2 417 -	6.71
		Revenus		33 582.65		
30 272.40 -	36 000 -	Excédent de charges				
8 000.00	8 000	319.00 Dépenses diverses	10 500.00		2 500 +	31.25
10 260.00	12 000	319.03 Promotion civique	4 920.00		7 080 -	59.00
7 672.40	6 000	319.04 Passeport-vacances	7 247.65		1 248 +	20.79
4 340.00	10 000	319.07 Campagne promotion jeunesse	10 915.00		915 +	9.15
		0519 ECOLE DE THEATRE				
70 000.00	70 000	Charges	70 000.00			
		Revenus		70 000.00		
70 000.00 -	70 000 -	Excédent de charges				
70 000.00	70 000	365.01 Subvention	70 000.00			
		052 AUTRES FONDATIONS ET ASSOCIATIONS				
356 318.20	373 500	Charges	357 641.05		15 859 -	4.25
		Revenus		357 641.05		
356 318.20 -	373 500 -	Excédent de charges				
		0520 FONDATION GUEX-JORIS				
23 500.00	23 500	Charges	23 500.00			
		Revenus		23 500.00		
23 500.00 -	23 500 -	Excédent de charges				
23 500.00	23 500	365.01 Subvention	23 500.00			

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart s 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0521 FONDATION LOUIS MORET				
30 000.00	30 000	Charges	30 000.00			
30 000.00 -	30 000 -	Revenus		30 000.00		
		Excédent de charges				
30 000.00	30 000	365.01 Subvention	30 000.00			
		0522 FONDATION BERNARD ET SUZANNE TISSIERES				
28 000.00	28 000	Charges	28 000.00			
28 000.00 -	28 000 -	Revenus		28 000.00		
		Excédent de charges				
28 000.00	28 000	365.01 Subvention	28 000.00			
		0523 LUDOTHEQUE				
30 000.00	30 000	Charges	30 000.00			
30 000.00 -	30 000 -	Revenus		30 000.00		
		Excédent de charges				
30 000.00	30 000	365.00 Subvention	30 000.00			
		0524 MUSEE ET CHIENS DU ST-BERNARD				
174 818.20	192 000	Charges	176 141.05		15 859 -	8.26
174 818.20 -	192 000 -	Revenus		176 141.05		
		Excédent de charges				
	1 500	314.00 Entretien, aménagements extérieurs			1 500 -	
2 021.75	2 000	318.00 Assurances	2 000.00			
123 500.00	123 500	365.10 Subvention pour loyers	123 500.00			
49 296.45	65 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	50 641.05		14 359 -	22.09
		0525 CAVES DU MANOIR				
70 000.00	70 000	Charges	70 000.00			
70 000.00 -	70 000 -	Revenus		70 000.00		
		Excédent de charges				

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0525 CAVES DU MANOIR				
70 000.00	70 000	365.01 Subvention	70 000.00			
		053 SPORTS				
3 291 820.27	3 543 000	Charges	3 253 710.15		373 290 -	10.29
	84 000 S	Crédit supplémentaire				
1 124 826.45	1 239 800	Revenus		1 152 892.50	86 908 -	7.01
2 166 993.82 -	2 387 200 -	Excédent de charges		2 100 817.65		
		0530 SERVICE DES SPORTS				
884 893.90	1 092 900	Charges	1 017 948.05		74 952 -	6.86
884 893.90	933 300	Revenus		865 581.20	67 719 -	7.26
	159 600 -	Excédent de charges		152 366.85		
670 694.05	826 300	301.00 Traitements	773 706.95		52 593 -	6.36
214 199.85	266 600	303.00 Charges sociales	242 407.55		24 192 -	9.07
		310.00 Fournitures de bureau, imprimés,	1 248.55		1 249 +	
		318.02 Frais de téléphones	585.00		585 +	
		436.00 Remboursement de traitements		321.20	321 +	
884 893.90	933 300	490.00 Imputations internes frais de personnel		865 260.00	68 040 -	7.29
		0531 SALLES DE SPORTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS				
66 195.85	69 700	Charges	10 924.35		58 776 -	84.33
3 540.00	4 500	Revenus		5 990.00	1 490 +	33.11
62 655.85 -	65 200 -	Excédent de charges		4 934.35		
49 095.85	50 000	311.00 Achat d'engins et de matériel	7 104.35		42 896 -	85.79
17 100.00	19 700	390.00 Imputations internes frais de personnel	3 820.00		15 880 -	80.61
3 540.00	4 500	427.00 Locations		5 990.00	1 490 +	33.11

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0532 STADES OCTODURE, FORUM, LONGERAIES				
503 586.85	459 400	Charges	430 054.20		29 346 -	6.39
830.00	2 000	Revenus		2 981.80	982 +	49.09
502 756.85 -	457 400 -	Excédent de charges		427 072.40		
101 765.25	117 200	314.00 Entretien et fournitures	99 755.15		17 445 -	14.88
10 965.00	11 500	316.00 Loyers et charges	10 965.00		535 -	4.65
4 115.40	3 500	318.00 Assurances	3 633.65		134 +	3.82
375.00	500	318.02 Frais de téléphones			500 -	
310 220.00	233 700	390.00 Imputations internes frais de personnel	231 150.00		2 550 -	1.09
7 955.55	8 000	390.01 Imputations internes matériel	8 827.45		827 +	10.34
15 000.00	15 000	390.04 Imputations internes centre de ramassage des déchets	15 000.00			
53 190.65	70 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	60 722.95		9 277 -	13.25
830.00	2 000	427.00 Produit des locations		2 200.00	200 +	10.00
		436.01 Indemnités assurances - choses		781.80	782 +	
		0533 PISCINE				
638 890.80	596 100	Charges	701 781.40		60 681 +	9.47
147 179.90	45 000 S	Crédit supplémentaire		184 825.25	11 825 +	6.84
491 710.90 -	468 100 -	Revenus		516 956.15		
		Excédent de charges				
130 471.50	109 000	314.00 Entretien, fournitures	100 304.95		8 695 -	7.98
714.80	600	318.00 Assurances	631.15		31 +	5.19
		318.07 Frais d'étude	45 000.00			
	45 000 S	Crédit supplémentaire				
4 398.15	5 800	318.20 TVA due - taux forfaitaire	5 534.90		265 -	4.57
426 940.00	377 700	390.00 Imputations internes frais de personnel	429 310.00		51 610 +	13.66
2 983.35	3 000	390.01 Imputations internes matériel	3 310.30		310 +	10.34
5 000.00	5 000	390.04 Imputations internes centre de ramassage des déchets	5 000.00			
68 383.00	95 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	112 690.10		17 690 +	18.62
21 520.00	21 000	427.00 Produit des locations		21 520.00	520 +	2.48
125 659.90	152 000	434.02 Entrées piscine extérieure		158 140.25	6 140 +	4.04
		461.00 Subventions cantonales		5 165.00	5 165 +	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0534 BASSIN DE NATATION COUVERT				
351 903.67	450 300	Charges	295 706.60		154 593 -	34.33
63 466.45	102 000	Revenus		49 012.50	52 988 -	51.95
288 437.22 -	348 300 -	Excédent de charges		246 694.10		
63 352.47	57 000	314.00 Entretien, fournitures	29 931.10		27 069 -	47.49
5 319.40	4 500	318.00 Assurances	4 696.70		197 +	4.37
2 175.95	3 900	318.20 TVA due - taux forfaitaire	1 715.45		2 185 -	56.01
249 900.00	348 900	390.00 Imputations internes frais de personnel	222 680.00		126 220 -	36.18
4 972.25	5 000	390.01 Imputations internes matériel	5 517.15		517 +	10.34
26 183.60	31 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	31 166.20		166 +	0.54
62 170.45	102 000	434.02 Entrées piscine couverte		49 012.50	52 988 -	51.95
1 296.00		436.00 Remboursement de traitements				
		0535 PATINOIRE				
627 966.40	626 800	Charges	555 517.75		110 282 -	16.56
14 510.00	39 000 S	Crédit supplémentaire		18 258.00	1 742 -	8.71
613 456.40 -	20 000	Revenus		537 259.75		
	645 800 -	Excédent de charges				
129 375.55	130 000	314.00 Entretien, fournitures	104 537.90		25 462 -	19.59
5 314.95	4 500	318.00 Assurances	4 721.00		221 +	4.91
95 605.35		318.07 Frais d'étude	39 079.00		79 +	0.20
	39 000 S	Crédit supplémentaire				
258 060.00	329 300	390.00 Imputations internes frais de personnel	246 300.00		83 000 -	25.20
2 983.35	3 000	390.01 Imputations internes matériel	3 310.30		310 +	10.34
136 627.20	160 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	157 569.55		2 430 -	1.52
14 510.00	20 000	427.00 Produit des locations		18 258.00	1 742 -	8.71
		0536 STAND DE TIR				
32 289.15	27 100	Charges	41 321.95		14 222 +	52.48
10 406.20	5 000	Revenus		26 243.75	21 244 +	424.88
21 882.95 -	22 100 -	Excédent de charges		15 078.20		
19 902.75	10 000	314.00 Entretien, fournitures	25 920.70		15 921 +	159.21
1 284.30	1 100	318.00 Assurances	1 133.95		34 +	3.09

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0536 STAND DE TIR				
4 720.00	9 000	390.00 Imputations internes frais de personnel	5 460.00		3 540 -	39.33
6 382.10	7 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	8 807.30		1 807 +	25.82
10 406.20	5 000	452.00 Participation des Communes		9 993.50	4 994 +	99.87
		461.00 Subventions cantonales		16 250.25	16 250 +	
		0537 AMENAGEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS				
31 535.95	16 700	Charges	25 685.00		8 985 +	53.80
		Revenus		25 685.00		
31 535.95 -	16 700 -	Excédent de charges				
7 955.95	10 000	314.00 Frais d'aménagement	1 125.00		8 875 -	88.75
23 580.00	6 700	390.00 Imputations internes frais de personnel	24 560.00		17 860 +	266.57
		0538 SOCIETES SPORTIVES LOCALES				
154 557.70	204 000	Charges	174 770.85		29 229 -	14.33
		Revenus		174 770.85		
154 557.70 -	204 000 -	Excédent de charges				
4 728.80	10 000	314.00 Entretien, fournitures	7 688.05		2 312 -	23.12
135 908.90	166 000	365.03 Subvention aux sociétés locales	156 220.00		9 780 -	5.89
5 920.00	20 000	365.06 Autres subsides et déplacements	2 862.80		17 137 -	85.69
8 000.00	8 000	390.03 Imputations internes enlèvement OCI	8 000.00			
		055 EQUIPEMENTS D'AGREMENT				
1 898 810.80	1 683 000	Charges	1 864 721.11		21 721 +	1.18
	160 000 S	Crédit supplémentaire		9 760.00	9 760 +	
1 898 810.80 -	1 843 000 -	Revenus		1 854 961.11		
		Excédent de charges				
		0551 SERRE, PRODUCTION DE PLANTES				
199 971.30	263 300	Charges	209 112.34		54 188 -	20.58
		Revenus		209 112.34		
199 971.30 -	263 300 -	Excédent de charges				

133

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0551 SERRE, PRODUCTION DE PLANTES				
66 092.05	62 500	313.00 Autres fournitures et marchandises	58 302.99		4 197 -	6.72
446.15	400	318.00 Assurances	393.90		6 -	1.53
125 580.00	185 400	390.00 Imputations internes frais de personnel	142 460.00		42 940 -	23.16
7 853.10	15 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	7 955.45		7 045 -	46.96
		0552 JARDINS PUBLICS, SQUARES, AVENUES				
1 656 661.50	1 359 700	Charges	1 601 861.82		82 162 +	5.41
	160 000 S	Crédit supplémentaire		9 760.00	9 760 +	
		Revenus		1 592 101.82		
1 656 661.50 -	1 519 700 -	Excédent de charges				
25 062.20	23 000	311.00 Mobilier, machines, véhicules	23 227.20		227 +	0.99
130 135.85	74 800	313.00 Autres fournitures et marchandises	234 062.15		738 -	0.31
	160 000 S	Crédit supplémentaire				
105 093.45	28 800	313.01 Fournitures jardins d'enfants	24 212.47		4 588 -	15.93
		380.00 Attribution au fonds pour places de jeux	9 760.00		9 760 +	
1 266 370.00	1 103 100	390.00 Imputations internes frais de personnel	1 180 600.00		77 500 +	7.03
50 000.00	50 000	390.03 Imputations internes enlèvement OCI	50 000.00			
80 000.00	80 000	390.04 Imputations internes centre de ramassage des déchets	80 000.00			
		430.00 Contribution de remplacement places de jeux		9 760.00	9 760 +	
		0553 MOBILIER URBAIN				
42 178.00	60 000	Charges	53 746.95		6 253 -	10.42
42 178.00 -	60 000 -	Revenus		53 746.95		
		Excédent de charges				
42 178.00	60 000	313.00 Autres fournitures et marchandises	53 746.95		6 253 -	10.42

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		05 CULTURE ET LOISIRS		
5 596 565.04	3 960 000	Dépenses	2 803 748.09	
453 886.00	200 000 S	Crédit supplémentaire		119 605.75
5 142 679.04 -	4 160 000 -	Recettes		2 684 142.34
		Investissements nets		
5 366 565.04	3 810 000	503 AMENAGEMENTS SPORTIFS ET D'AGREMENT	2 421 045.74	
	200 000 S	Crédit supplémentaire		
67 790.95	110 000	- Bassin du Manoir	110 000.00	
	1 300 000	- Serres communales		
		- Stade d'Octodure - piste d'athlétisme	31 834.10	
3 239 567.32		- Stade d'Octodure - terrain synthétique et réaménagement des extérieurs		
	1 900 000	- Aménagement place de rencontres - Centre des loisirs	2 100 000.00	
	200 000 S	Crédit supplémentaire		
537 205.22		- Stand de tir - cibles		
100 000.00		- Stand de tir - participation buvette		
49 892.55		- Stand de tir - mise en conformité	29 100.00	
300 000.00		- Stand de tir - police municipale		
900 000.00		- Aménagement d'une place pour la jeunesse		
172 109.00	200 000	- Optimisation énergétique des installations sportives et bâtiments communaux	150 111.64	
	300 000	- Château de la Bâtiaz - aménagements et accès		
230 000.00	150 000	506 JARDINS PUBLICS	382 702.35	
230 000.00		- Chemin-dessous - aménagement place de jeux ou autres	250 360.70	
	150 000	- Charrat - aménagement place de jeux	132 341.65	
453 886.00		630 PARTICIPATION DE TIERS		7 539.00
196 173.00		- Stade d'Octodure - terrain synthétique		7 539.00
257 713.00		- Stand de Tir		
		661 SUBVENTIONS		112 066.75
		- Chemin-Dessous - participation aménagements		112 066.75

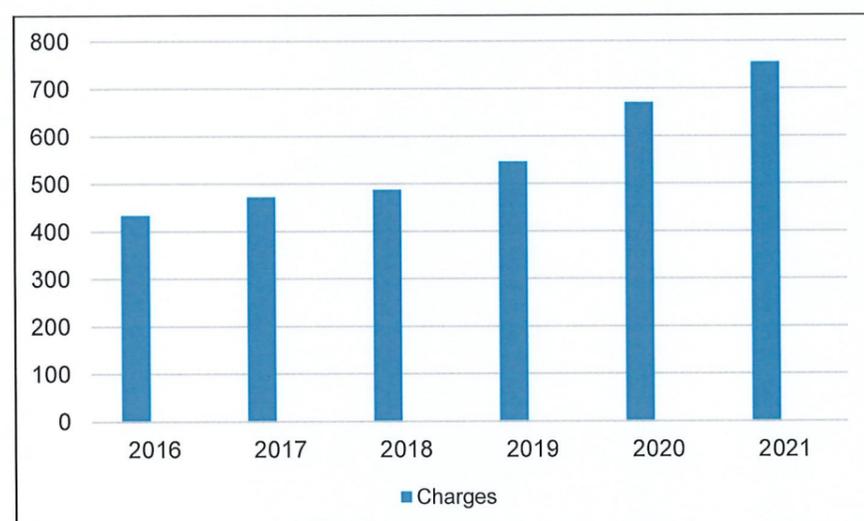
Santé

SANTÉ

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	607'000.—	—
Budget complémentaire	—	—
Compte	755'661.55	—
Ecart en francs	148'661.55	—
Ecart en %	24.49	—

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Commentaires sur les écarts

0611.366.05	Participation aux soins dentaires Les frais liés aux soins dentaires sont répartis à hauteur de 40 % pour les Communes et 60 % pour les parents selon les dispositions légales. Pour rappel, la Ville de Martigny participe à 50 % des frais.	+ 121'614.65
0631.361.00	Financement des secours sanitaires Les communes financent le 30 % des coûts retenus relevant des secours sanitaires. Les coûts englobent les frais d'exploitation et d'investissement en lien avec le fonctionnement de l'OCVS, de la centrale 144 et du dispositif pré-hospitalier.	+ 35'323.65

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		06 SANTE				
671 121.35	607 000	Charges	755 661.55		148 662 +	24.49
671 121.35 -	607 000 -	Revenus		755 661.55		
		Excédent de charges				
		0611 PRESTATIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE				
405 719.10	428 000	Charges	541 337.90		113 338 +	26.48
405 719.10 -	428 000 -	Revenus		541 337.90		
		Excédent de charges				
22 349.75	28 000	361.00 Financement de la santé scolaire	19 723.25		8 277 -	29.56
383 369.35	400 000	366.05 Participation aux soins dentaires	521 614.65		121 615 +	30.40
		0631 PRESTATIONS DE PORTEE GENERALE				
265 402.25	179 000	Charges	214 323.65		35 324 +	19.73
265 402.25 -	179 000 -	Revenus		214 323.65		
		Excédent de charges				
1 000.00	1 000	319.00 Frais de contrôle, mycologues	1 000.00			
82 797.55		319.10 Pandémie COVID-19				
181 604.70	178 000	361.00 Financement des secours sanitaires	213 323.65		35 324 +	19.84

Prévoyance sociale

PRÉVOYANCE SOCIALE

Déléguée sociale

Durant l'année 2021, nous avons toutes et tous été confronté-e-s à des défis inhabituels. Dans ce contexte particulier, la déléguée sociale a poursuivi les missions qui lui sont dévolues. Elle doit notamment traduire les orientations politiques en programmes et plans d'actions. Elle développe et coordonne la stratégie communale avec l'ensemble des partenaires en soutenant les actions et projets qui participent au développement de la Ville et de sa population.

La Ville a pu poursuivre sa politique en faveur de la promotion des droits de l'enfant. Le 18 juin 2021, la Ville de Martigny est la seconde commune du canton du Valais à obtenir le label UNICEF « Commune amie des enfants ». La Ville s'engage ainsi à ancrer de manière systématique au niveau communal des critères d'adaptation aux enfants et aux jeunes. Elle mise sur une politique globale de l'enfance et de la jeunesse qui place au cœur de l'attention la participation des enfants et des jeunes. Dans ce sens, un groupe de pilotage a été créé et s'active à l'élaboration d'une politique communale jeunesse et enfance qui sera proposée au Conseil municipal en 2022.

Nous avons aussi pu mettre en œuvre une des mesures du plan d'action UNICEF. Afin de donner une voix aux enfants et aux jeunes, la commission communale « aménagement du territoire » a pu accueillir des représentants de leur classe sur invitation pour le projet « d'implantation d'espaces de détente en relation directe avec les axes principaux de mobilité douce ». Les enfants ont été libérés de leurs obligations scolaires lors des séances et ont été accompagnés par un membre de l'équipe d'animation socioculturelle du Centre de loisirs et culture (CLCM) en la personne de Mme Mariel CORTHAY. Les propositions des enfants ont été soumises au Conseil Municipal qui en ont tenu compte pour leur réflexion. Mme Aurélie CHAPPAZ, conseillère municipale, a ensuite pu donner un retour direct des décisions du Conseil Municipal aux enfants dans leurs classes respectives. Cette action pilote sera renouvelée et ouverte à d'autres Commissions à l'avenir.

En ce qui concerne le secteur jeunesse, la Ville de Martigny a coorganisé le « Rendez-vous Jeunesse » sur le thème de la participation en collaboration avec le Délégué cantonal à la Jeunesse M. Cédric BONNÉBAULT. Avec 98 participants, ce rendez-vous a réuni les principaux acteurs valaisans œuvrant dans le secteur jeunesse. Cette rencontre a permis aux enfants martigners qui ont participé à la Commission « aménagement du territoire » de témoigner de leur expérience. Conjointement avec l'UNICEF et le Délégué cantonal à la jeunesse, nous avons organisé durant l'après-midi, la première table ronde valaisanne sur ce sujet. Cette rencontre sur la participation des enfants et des jeunes dans le paysage communal a pu notamment compter sur la présence de M. Philip JAFFÉ, membre du comité des droits de l'enfant de l'ONU lors de la conférence d'introduction. Les tables rondes ont accueilli une trentaine de participants.

La Ville de Martigny a aussi élaboré une capsule vidéo « Martigny, je participe » diffusée sur les réseaux sociaux et le site internet de Martigny et des Villes de Sierre, Sion et Monthey dans le cadre de la campagne d'Impact Jeunesse. Chaque Ville a mis en lumière une facette de la participation des jeunes sur son territoire. Pour Martigny, cette vidéo a mis en valeur le monitorat sportif de trois jeunes actives dans des clubs octoduriens.

On ne saurait parler de cohésion sociale, sans parler de nos aînés. Le plan canicule communal a été déployé pour la troisième année consécutive. Un courrier a été adressé à 1'792 habitant-e-s de plus de 75 ans domicilié-e-s sur la commune de Martigny afin de les inviter à s'inscrire auprès de la Déléguée sociale pour bénéficier d'un suivi durant les grandes chaleurs. 96 personnes inscrites ont pu bénéficier de cette offre en partenariat avec le Centre médico-social de Martigny.

Afin de faciliter la vie de nos seniors octoduriens, la Ville de Martigny a édité une brochure qui leur est dédiée. Les informations utiles sur différents domaines de la vie quotidienne comme la santé, l'habitat, le conseil ou les activités, notamment, ont été répertoriés dans ce fascicule. Cette publication est le fruit d'une collaboration entre la Déléguée sociale et la Commission du Conseil général santé, affaires sociales et formation. Le Club des aînés de Martigny et de Charrat a été intégré à cette démarche pour étoffer le contenu de cette publication.

Cette brochure est maintenant disponible auprès de l'agence AVS et de l'Accueil citoyen ainsi qu'auprès des services communaux œuvrant dans le domaine de la vieillesse.

La pandémie a eu un impact sur certains projets, provoquant leur annulation. Le goûter des aînés charratins ainsi que les promotions civiques en font notamment parties. Un nouveau projet en faveur de la jeunesse « Espaces de paroles et de lien » a aussi dû être annulé en raison des restrictions sanitaires en vigueur.

Aide sociale

La Suisse a été touchée par la pandémie du COVID-19 en mars 2020. La pandémie a exacerbé les inégalités existantes. Dans la plupart des cas, les ménages situés au bas de l'échelle des revenus sont plus touchés par la crise. Celle-ci et son cortège de mesures de protection ont fragilisé l'existence de nombreuses personnes. Dans ce contexte, l'aide sociale est le dernier filet de sécurité dans le système suisse de la sécurité sociale. Elle intervient selon le principe de subsidiarité lorsque les ressources personnelles et familiales ainsi que les prestations légales de tiers et les assurances sociales ne suffisent plus à garantir la subsistance.

Un des objectifs majeurs, est de favoriser la réinsertion professionnelle autant que faire se peut, par le biais des différentes mesures existantes et en collaboration avec les différents acteurs sociaux, partenaires placeurs (évaluation de la capacité de travail, stage, job coaching...). Lorsque la situation médicale ou sociale ne permet pas une réinsertion professionnelle, un suivi est mis en place afin d'éviter l'isolement et l'exclusion de notre société en perpétuelle évolution. D'autre part, le service social accompagne aussi les personnes qui ne sont pas aux normes de l'aide sociale, mais qui ont besoin d'être soutenues pour des démarches administratives (demandes subvention caisse-maladie, PC, AI).

La Commission sociale s'est réunie à 23 reprises. Le nombre de dossiers traité par le Service social du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 s'élève à 750 (financiers, administratifs et placement), ce qui représente une augmentation de 151 dossiers par rapport à 2020. Le nombre de dossiers d'aide sociale a augmenté d'environ 10% par rapport à l'année précédente. La levée des mesures de protection contre la COVID-19 en été, l'évolution économique favorable et la prolongation des mesures de soutien expliquent cette augmentation moins élevée que prévue. Les prévisions suisses de la CSIAS (Conférence suisse des institutions d'action sociale) s'attendent à une hausse de 13,8% d'ici fin 2023, qui est nettement inférieure au taux projeté de 21% en 2020.

En 2021, de nombreuses personnes en situation de pauvreté se sont tournées vers les œuvres d'entraide privées ou parapublique. Les services d'entraide ont redoublé d'efforts dans leur activité d'accompagnement et de soutien pour ces catégories de la population.

Il est primordial de poursuivre nos efforts d'intégration pour préserver un tissu social fort et solidaire où chaque individu trouve sa place dans notre société.

Centre Médico-social Martigny & Régions (CMS)

L'une des tâches principales du Centre médico-social est le maintien à domicile. Les prestations d'aide et de soins à domicile contribuent à ce que les personnes concernées puissent continuer à vivre dans leur environnement familial en dépit de difficultés liées à la santé ou réintégrer plus rapidement leur domicile après une hospitalisation.

En 2021, l'année a de nouveau été intense. Le CMS a dû s'adapter à la pandémie afin de répondre de manière optimale aux personnes ayant besoin de leurs services, que ce soit en matière de soins, d'aide à domicile ou du service social.

Concernant le processus de régionalisation, les 16 Communes de notre région se sont réunies le 19 août 2021 et ont entériné officiellement la nouvelle entité : le CMS Martigny & Régions.

La nouvelle Direction est composée de quatre personnes : Mme Martine TRISTAN, directrice générale, M. Fabien LOTTEFIER, directeur des soins, Mme Adelina SULEJMANI, directrice service social, Mme Isabelle DARBELLAY, directrice services centraux.

Ce regroupement permettra d'avoir une prise en charge harmonisée pour ses clients/bénéficiaires, une équité de traitement pour les collaboratrices et collaborateurs de toute une région ainsi qu'une rationalisation des coûts à moyen terme.

Etablissement médico-sociaux (EMS)

Les établissements médico-sociaux (EMS) accueillent, pour des courts et longs séjours, des personnes âgées dont l'état de santé physique ou psychique exige des soins, et/ou un accompagnement dans le cas de la perte d'autonomie, sans justifier un traitement hospitalier. Les EMS assurent l'hébergement ainsi que la prise en charge sociale et en soins infirmiers des résidents.

Dans le cadre de la planification sanitaire, le Conseil d'Etat établit la liste des EMS et le nombre de lits d'EMS reconnus pour le subventionnement. Il définit leur mission sous la forme d'un mandat de prestations.

Le Canton et les Communes accordent aux EMS figurant sur la liste des établissements reconnus et remplissant les conditions fixées, une subvention aux dépenses d'exploitation retenues portant sur les lits de court séjour, la formation des stagiaires et apprentis du secteur des soins et sur les dépenses de soins ne relevant pas de la LAMal.

Foyers de jour Chantoverent et les Acacias

Le Foyer de jour de Chantoverent est toujours très apprécié de nos aînés qui peuvent participer, à raison de quatre jours par semaine, à diverses activités (jeux de cartes, gymnastique, chant, cuisine...) leur permettant de maintenir une bonne intégration sociale.

Le Foyer Les Acacias accueille quatre jours par semaine des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer. Ce foyer est une alternative pour des familles souvent épuisées qui trouvent ainsi un relais bienvenu pour les soulager quelque peu.

Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)

L'APEA regroupe les Communes de Martigny, Martigny-Combe, Bovernier, Trient et Saillon. L'Autorité de protection est un Tribunal de première instance qui rend des décisions en matière de protection de l'adulte et de l'enfant. Elle a pour mission de conduire des procédures et d'instituer des mesures en évaluant la notion de mise en danger et/ou le besoin de protection. Cette autorité permet de déterminer les besoins et les différentes mesures à prendre pour protéger un enfant, en s'assurant de son bien-être, de son cadre de vie et de

sa sécurité, ou d'un adulte, en l'aidant dans les cas de difficultés financières ou de problèmes de santé.

En matière de protection de l'enfant et de l'adulte, la Présidente (ou la Vice-Présidente sur délégation de la Présidente), assisté de deux membres et d'un greffier-juriste, préside l'autorité de protection prévue par le Code civil.

Service intercommunal de la curatelle (SIC)

Le Service intercommunal de la curatelle a pour mission de mettre en œuvre les mesures de protection ordonnées par l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (APEA). Les dispositions du nouveau droit de protection de l'adulte favorisent la mise en place d'une curatelle sur mesure. Le curateur nommé se voit attribuer un cercle de tâches définies par l'APEA, tout en conservant autant que possible l'autonomie de la personne concernée.

Les curateurs sont tenus de sauvegarder les intérêts personnels et/ou matériels des personnes (adultes ou mineurs) au bénéfice d'une mesure de protection. Ce soutien peut porter tant sur la gestion des biens et/ou des revenus que sur la représentation juridique auprès des tiers ou encore sur l'assistance personnelle et/ou médicale.

Le SIC travaille en étroite collaboration avec l'APEA, qui vérifie la bonne exécution des mandats confiés.

Délégué à l'intégration

Le Délégué à l'intégration met en œuvre la politique de la Ville en matière d'intégration des étrangers. Il assure l'accueil des personnes migrantes et développe à leur intention une information adéquate. Il relaye les préoccupations de la population étrangère au niveau de l'Administration municipale et veille à l'élimination de toute forme de discrimination à son égard.

Les prestations sont réalisées dans plusieurs domaines d'encouragement tels la primo information et le conseil, la protection contre les discriminations, la langue et la formation, la petite enfance, l'employabilité, la cohabitation et le vivre-ensemble.

Les projets d'intégration de la Ville :

- Familles migrantes : accompagnement et soutien
- Cours de français et civisme
- Atelier d'informatique
- Atelier des parents : comprendre l'école avec halte-garderie pour les enfants
- S'intégrer au quotidien, journée diversité et journée convivialité : intégration sociale
- Espace au Féminin
- Eveil des enfants
- Atelier découvertes « Bientôt l'école » en partenariat avec la petite enfance
- Cinq continents – valorisation de la diversité et du vivre-ensemble
- Café discussion et cours d'été
- Caravane de la diversité – rencontre des familles
- Parrainage famille – DUO

Naturalisation

La Commission de naturalisation, après étude des dossiers, a auditionné 50 personnes en 2021. 14 dossiers de naturalisation facilitée ont été traités par le Délégué.

Les critères ci-dessous sont examinés pour l'octroi de droit de cité communal :

- avoir des connaissances suffisantes en français
- être intégré dans la communauté martigneraise et valaisanne
- apporter des preuves suffisantes de bonne conduite

- s'être accoutumé au mode de vie et aux usages du pays
- accepter et respecter les principes constitutionnels et l'ordre juridique de la Suisse
- être familiarisé avec les conditions de vie en Suisse (connaissances de géographie, d'histoire, du système politique, de société, etc.)

Un cours de naturalisation et une permanence info-natu sont proposés aux candidats, cours préparatoires pour les auditions d'octroi de droit de cité.

Un atelier citoyenneté « Enfin je vote », atelier de formation des droits civiques est organisé chaque année pour les nouveaux naturalisés et pour les jeunes ayant atteint la majorité civique.

Structures de la petite enfance

Les structures de la petite enfance sont regroupées au sein de l'Association de la petite enfance de Martigny. Les demandes des parents sont centralisées auprès de la coordinatrice, Mme Flora Saudan Tristao.

Plus de deux cents éducatrices accomplissent un travail conséquent qui demande des compétences et des connaissances spécifiques. Notre société évolue et le secteur de la petite enfance doit répondre et s'adapter à l'évolution des structures familiales, au nombre de familles monoparentales, à la baisse de la natalité, ou encore à l'aménagement des rôles féminins et masculins. Cette évolution inéluctable provoque un accroissement des demandes qui oblige à offrir des alternatives dont la qualité est reconnue.

L'Association a accueilli 938 enfants en structure d'accueil durant l'année 2021.

Structure	Nombre d'enfants
UAPE Abricojeux	159
UAPE Au Beau Milieu	73
UAPE Totem	281
UAPE Charade	95
Total	608
Crèche Charade	38
Crèche Colombes	62
Crèche Galopins	68
Crèche Gavroches	53
Total	221
Garderie Ile aux Enfants	40
Garderie Pamplémousse	44
Total	84
Nursérie	51

Certains enfants ont été accueillis dans 2 structures différentes, ils ne sont donc comptés qu'une fois dans le total global mentionné ci-dessus.

Au niveau de la Direction, après 11 ans passés à la direction de l'Association, Mme Mireille FILLIEZ a fait valoir son droit à la retraite. M. Raphaël BIDAUD a repris la direction de l'Association dès le mois de juin 2021. Au sein du comité, après 1 an en tant que Président, M. René QUIROS a quitté ses fonctions lors de la dernière Assemblée Générale. Mme Fabienne MORET-ROTH a repris la Présidence de l'Association pour la législature 2021-2024.

La Direction et l'administration de l'Association ont déménagé au début du mois de juin dans des nouveaux locaux situés à l'Avenue du Grand-St-Bernard 4. Le bureau administratif est

ainsi positionné à côté du bureau de la coordination de la Petite Enfance et du bureau de l'Association le Coucou, service des parents d'accueil. Ce positionnement permet une collaboration stratégique entre les structures d'accueil de jour, les parents d'accueil de jour et la coordination de la Petite Enfance de la Ville de Martigny.

Pour donner suite à la fusion des communes de Charrat et Martigny le 1er janvier 2021, les collaboratrices-teurs de la Charade ont rejoint l'Association de la Petite Enfance de Martigny, sous l'égide de l'Association La Charade. A la fin du mois de juin 2021, le personnel et les enfants de la Charade ont déménagé dans les nouveaux locaux.

Un module de formation interne à l'attention des auxiliaires a été mis sur pied cette année.

Pour la première fois en 2021, l'Association a repris l'organisation de l'UAPE d'été. Les enfants qui fréquentent les UAPE durant l'année scolaire ont eu la possibilité de s'inscrire à l'Abricojeux du 28 juin au 23 juillet sur un mode « vacances ». Pour cette première édition, plus de 100 enfants au total ont été accueillis autour du thème de « l'imaginaire ». Onze professionnelles et cinq apprentis et stagiaires étaient engagés pour encadrer les enfants.

Le projet « Bientôt l'école : ateliers découvertes » a été renouvelé. La collaboration entre le service de l'intégration et la coordinatrice de la petite enfance a permis que 16 enfants aient pu bénéficier de ce projet (8 de plus que l'année précédente).

La Ville de Martigny a obtenu en 2021 le label de l'Unicef, « Commune amie des enfants ». Certains axes du plan d'action concerneront plus directement les structures d'accueil et seront développés en collaboration entre la Coordinatrice de la Petite Enfance, la Direction de l'Association, les Responsables de structures et la Déléguée sociale.

Association Le Coucou

Le réseau d'accueil de jour Le Coucou est actif depuis 2001. Anciennement appelées "mamans de jour", les familles d'accueil font partie de l'offre mise à disposition de la population pour que les parents puissent trouver un moyen de garde de qualité adapté à leur situation professionnelle. Le Coucou fait partie de la Fédération Valaisanne de l'Accueil Familial de Jour mandaté par le Service Cantonal de la Jeunesse (SCJ). L'accroissement des demandes constatées chaque année est dû aux changements sociétaux.

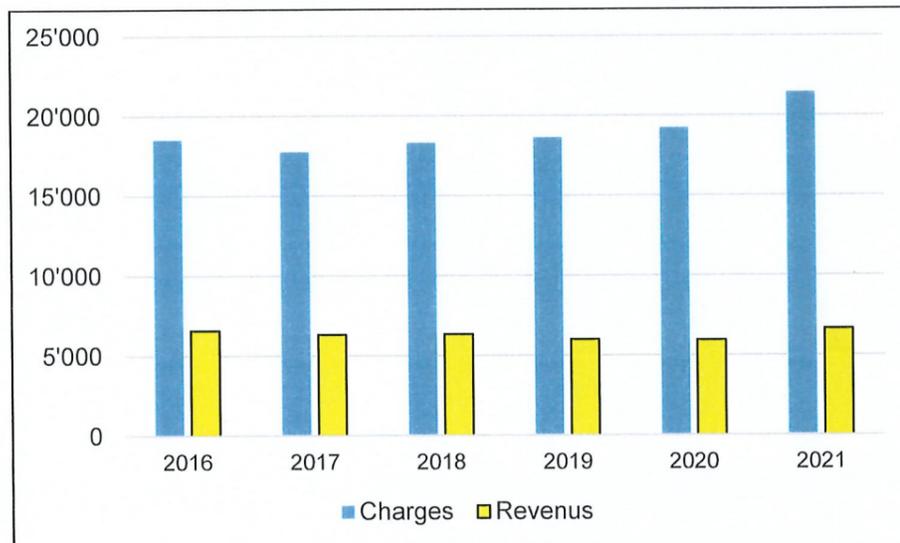
L'Association Le Coucou a accueilli 561 enfants en 2021. L'année 2021 a été marquée par une perte de professionnelles de l'enfance. En effet, l'Association est passée d'un réseau de 59 mamans de jour en 2020 à 52 mamans de jour en 2021.

L'Association a organisé l'Assemblée Générale de la Fédération Valaisanne de l'Accueil Familial de jour à Martigny. Cette dernière a distribué à l'Association des kits de dessin et de bricolage qui ont pu être distribués aux mamans de jour. Une formation sur le thème des urgences pédiatriques a été aussi organisée pour les nouveaux parents d'accueil.

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	22'226'880.—	6'441'500.—
Budget complémentaire	558'902.—	
Compte	21'931'777.75	6'661'613.78
Ecart en francs	- 854'004.25	+ 220'113.78
Ecart en %	- 3.75	+ 3.42

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

0702.364.06	Attribution extraordinaire à la Fondation sociale Attribution extraordinaire à la Fondation sociale de la Commune de Martigny.	500'000.—
0725.352.00	Participation aux Communes APEA Fully – solde participation 2020 Commune de Charrat.	28'902.—
0753.365.21	Subvention pour garantie déficit Coucou Association Le Coucou : programme informatique KIBE.	30'000.—

Commentaires sur les écarts

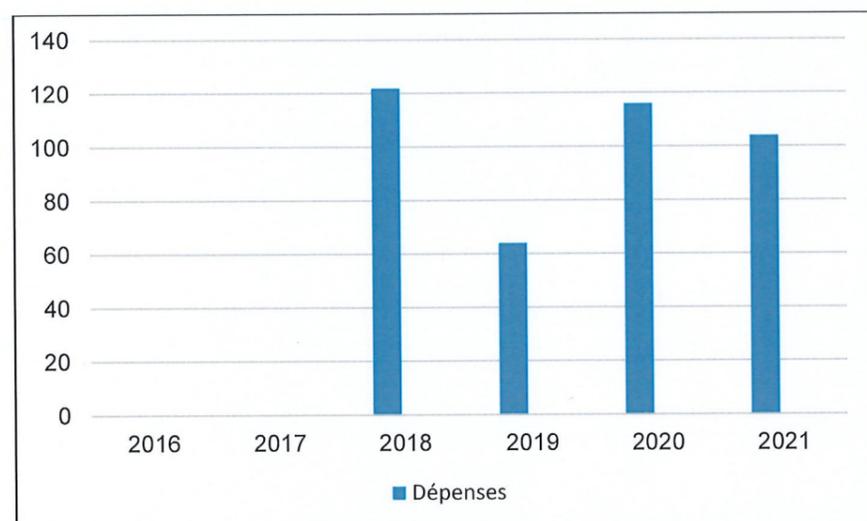
0705.436.10	Remboursement de particuliers La pandémie a influencé fortement l'administration des différents secteurs (assurances sociales, fondations), ce qui a provoqué du retard dans les remboursements.	- 206'683.02
-------------	--	---------------------

0706.361.04	Participation instituts handicapés	- 324'563.20
0706.361.06	Alloc. familiales pers. sans activités lucratives Le décompte final de la participation à l'Etat pour l'année 2020 a été inférieur aux prévisions budgétaires cantonales.	- 130'000.—
0706.366.07	Participation à l'aide sociale cantonale Le décompte final de la participation à l'Etat pour l'année 2020 a été inférieur aux prévisions budgétaires cantonales.	- 186'804.75
0706.451.00	Remboursement du Canton à l'aide sociale communale La charge nette de l'aide sociale communale (0705) est remboursée par l'Etat du Valais.	+ 303'168.75
0721.352.00	Participation au Centre médico-social Les frais ont été moins élevés que prévus en ce qui concerne le processus de régionalisation des CMS de Martigny et d'Entremont. Il y a eu notamment des engagements prévus qui ne seront réalisés qu'en 2022.	- 91'579.10
0722.364.00	Participation au financement des EMS Depuis le 1 ^{er} janvier 2015, les Communes participent au financement des EMS en fonction du degré des soins prodigués ainsi que de la fortune des pensionnaires ayant leur domicile sur leur territoire.	- 36'805.05
0725.301.00	Traitements Engagement de trois collaboratrices à temps partiels ou à plein temps pour renforcer l'effectif et faire face à l'augmentation du nombre de dossiers à traiter.	+ 111'226.95
0725.318.03	Expertises médicales Cette rubrique enregistre les expertises médicales décidées par l'Autorité pour la Protection de l'Enfant et de l'Adulte.	- 65'730.30
0725.366.00	Prestations aux personnes concernées Prise en charge des frais de décision de l'APEA pour les personnes concernées inscrites au Service social ou en totale incapacité de paiement.	+ 73'100.—
0725.436.06	Recettes de l'APEA Recettes dépendantes du nombre de dossiers traités durant l'année ainsi que des expertises médicales décidées.	- 40'145.—
0727.301.00	Traitements Engagement de collaborateurs à durée déterminée pour pallier les absences dues aux incapacités de travail de l'effectif. Voir rubrique N° 0727.436.00.	+ 45'334.25
0727.436.00	Remboursement de traitements Indemnités de pertes de gain versées par nos assureurs pour des collaboratrices et collaborateurs en incapacité de travail.	+ 121'419.40

0729.365.00	Participation La subvention à la colonie de vacances dépend du nombre d'enfants domiciliés sur la commune de Martigny qui fréquentent les camps durant l'année. En raison de la pandémie, une partie des camps n'ont pas pu être organisés.	- 49'340.—
0750.301.00	Traitements Augmentation du taux d'activité de la Coordinatrice de la Petite enfance.	+ 35'994.25
0753.365.00	Subventions aux Associations PE Les subventions versées aux Associations de la Petite Enfance, dépendantes du niveau de revenus des parents plaçant, ont été bien plus importantes que prévues. Cette rubrique est étroitement liée à la rubrique N° 0753.365.01 « Subvention pour garantie déficit PE ».	+ 336'845.20
0753.365.20	Subvention pour garantie déficit PE Subventions versées aux Associations de la Petite Enfance dépendantes du résultat des différentes structures et étroitement liées à la rubrique N° 0753.365.00.	- 547'480.01
0753.365.01	Subvention Association « Le Coucou » Les subventions versées à l'Association le Coucou, réseau de mamans de jour, sont dépendantes du niveau de revenus des parents plaçant. Cette rubrique est étroitement liée à la rubrique N° 0753.365.21 « Subvention pour garantie déficit Le Coucou ».	- 18'993.10
0753.365.21	Subvention pour garantie déficit « Le Coucou » Subventions versées à l'Association le Coucou, réseau de mamans de jour, dépendant du résultat annuel et étroitement liées à la rubrique N° 0753.365.01.	+ 20'635.02

Compte d'investissements

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	120'000.—	—
Compte	103'788.40	—
Ecart en francs	- 16'211.60	—
Ecart en %	- 13.51	—



Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		07 PREVOYANCE SOCIALE				
19 229 908.22	22 226 880	Charges	21 931 777.75		854 004 -	3.75
5 936 711.89	558 902 S	Crédit supplémentaire		6 661 613.78	220 114 +	3.42
13 293 196.33 -	6 441 500	Revenus		15 270 163.97		
	16 344 282 -	Excédent de charges				
		0702 AFFAIRES SOCIALES COMMUNALES				
205 745.55	195 700	Charges	705 039.20		9 339 +	1.34
19 544.90	500 000 S	Crédit supplémentaire		28 104.00	28 104 +	
186 200.65 -	695 700 -	Revenus		676 935.20		
		Excédent de charges				
40 934.40	63 300	301.00 Traitements	68 316.30		5 016 +	7.92
11 813.80	19 100	303.00 Charges sociales	20 764.90		1 665 +	8.72
92.40	500	310.00 Fournitures de bureau, imprimés,	362.55		137 -	27.49
	1 000	318.02 Frais de téléphones			1 000 -	
	500	319.00 Frais divers	362.00		138 -	27.60
		364.06 Attribution extraordinaire à la Fondation sociale de la Commune de Martigny	500 000.00			
	500 000 S	Crédit supplémentaire				
57 704.00	52 300	365.04 Participations à des oeuvres de bienfaisance	61 264.75		8 965 +	17.14
32 723.55	37 000	366.00 Mesures accompagnement social taxe au sac	38 416.55		1 417 +	3.83
28 871.20	22 000	366.01 Participation à des actions sociales	15 552.15		6 448 -	29.31
33 606.20		366.02 Soutien social au travers de la Fondation				
5 360.00		434.00 Soutien aux actions sociales		28 104.00	28 104 +	
14 184.90		434.01 Participation de tiers				
		0705 AIDE SOCIALE COMMUNALE				
4 752 416.92	4 944 000	Charges	4 846 822.35		97 178 -	1.97
1 288 464.94	1 570 000	Revenus		1 363 316.98	206 683 -	13.16
3 463 951.98 -	3 374 000 -	Excédent de charges		3 483 505.37		
4 458 043.20	4 500 000	366.00 Aides individuelles	4 495 316.65		4 683 -	0.10
19 773.92	20 000	366.07 Participation frais d'hospitalisation et frais d'ensevelissement	13 378.00		6 622 -	33.11
52 150.00	79 000	366.10 Aides communales aux fins de droit	92 900.00		13 900 +	17.59
222 449.80	345 000	366.11 Placements en institutions	245 227.70		99 772 -	28.92

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0705 AIDE SOCIALE COMMUNALE				
1 288 464.94	1 570 000	436.10 Remboursement de particuliers		1 363 316.98	206 683 -	13.16
		0706 HARMONISATION DU FINANCEMENT DU SOCIAL				
5 678 578.75	6 275 000	Charges	5 733 806.15		541 194 -	8.62
3 417 825.70	3 222 000	Revenus		3 525 989.70	303 990 +	9.43
2 260 753.05 -	3 053 000 -	Excédent de charges		2 207 816.45		
2 395 108.25	2 791 000	361.04 Participation instituts handicapés	2 466 436.80		324 563 -	11.63
1 277 486.70	1 397 000	361.05 Participation aux PC de l'A.V.S.	1 491 733.60		94 734 +	6.78
76 910.55	130 000	361.06 Alloc. familiales pers. sans activité lucrative			130 000 -	
2 852.95 -		361.08 Prise en charge des addictions				
235 982.95	241 000	361.09 Participation au fonds cantonal pour l'emploi	240 275.75		724 -	0.30
1 623 316.65	1 640 000	366.07 Participation à l'aide sociale cantonale	1 453 195.25		186 805 -	11.39
72 626.60	76 000	366.08 Participation aux pensions alimentaires	82 164.75		6 165 +	8.11
3 204 126.85	2 930 000	451.00 Remboursement du canton à l'aide sociale communale		3 233 168.75	303 169 +	10.35
213 698.85	292 000	451.01 Subvention cantonale mesures réinsertion		292 820.95	821 +	0.28
		0721 CENTRE MEDICO-SOCIAL				
1 281 044.25	1 655 000	Charges	1 563 920.90		91 079 -	5.50
1 281 044.25 -	1 655 000 -	Revenus		1 563 920.90		
		Excédent de charges				
1 244 544.25	1 619 000	352.00 Participation au C.M.S. subrégional	1 527 420.90		91 579 -	5.66
36 500.00	36 000	352.01 Participation au traitement de l'Administration du centre	36 500.00		500 +	1.39
		0722 ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX (EMS)				
829 209.25	1 244 200	Charges	1 210 114.95		34 085 -	2.74
829 209.25 -	1 244 200 -	Revenus		1 210 114.95		
		Excédent de charges				
829 209.25	1 060 000	364.00 Participation au financement des EMS	1 023 194.95		36 805 -	3.47
	184 200	364.05 EMS Les Adonis	186 920.00		2 720 +	1.48

150

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0725				
		AUTORITE INTERCOMMUNALE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE				
800 257.25	1 073 940	Charges	1 237 187.64		134 346 +	12.18
247 136.75	28 902 S	Crédit supplémentaire		414 764.20	18 236 -	4.21
553 120.50 -	433 000	Revenus		822 423.44		
	669 842 -	Excédent de charges				
31 610.55	91 000	300.00 Autorités et commissions	82 579.55		8 420 -	9.25
470 597.75	459 200	301.00 Traitements	570 426.95		111 227 +	24.22
125 130.55	150 700	303.00 Charges sociales	150 703.80		4 +	
1 971.80	10 000	309.00 Frais de formation	10 380.00		380 +	3.80
23 623.60	15 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	31 759.54		16 760 +	111.73
4 941.30	10 000	311.00 Mobilier, machines, véhicules	3 683.80		6 316 -	63.16
18 367.00	12 000	311.01 Informatique et bureautique	30 438.95		18 439 +	153.66
21 600.00	26 040	316.00 Loyers et charges	24 240.00		1 800 -	6.91
8 127.80	5 000	317.00 Frais de déplacements et divers	5 051.55		52 +	1.03
969.30	1 000	318.00 Honoraires organe de révision	1 000.00			
3 314.80	4 000	318.02 Frais de téléphones	3 367.60		632 -	15.81
65 972.10	150 000	318.03 Expertises médicales	84 269.70		65 730 -	43.82
11 314.70	20 000	318.04 Honoraires assesseurs/traducteurs	17 284.45		2 716 -	13.58
		352.00 Participation aux Communes	28 901.75		-	
	28 902 S	Crédit supplémentaire				
12 716.00	120 000	366.00 Prestations aux personnes concernées	193 100.00		73 100 +	60.92
11 319.00		436.00 Remboursement de traitements		599.20	599 +	
91 296.75	300 000	436.06 Recettes de l'APEA		259 855.00	40 145 -	13.38
144 521.00	133 000	452.00 Participation des Communes		154 310.00	21 310 +	16.02
		0727				
		SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE				
1 651 722.55	2 186 340	Charges	2 220 529.85		34 190 +	1.56
555 688.60	812 000	Revenus		943 966.35	131 966 +	16.25
1 096 033.95 -	1 374 340 -	Excédent de charges		1 276 563.50		
1 031 787.65	1 285 800	301.00 Traitements	1 331 134.25		45 334 +	3.53
311 419.60	384 700	303.00 Charges sociales	375 447.60		9 252 -	2.41

151

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0727 SERVICE INTERCOMMUNAL DE LA CURATELLE				
5 535.00	10 000	309.00 Frais de formation	6 738.85		3 261 -	32.61
12 961.55	15 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	15 550.20		550 +	3.67
9 943.95	15 000	311.00 Mobilier, machines, véhicules	707.40		14 293 -	95.28
31 640.60	30 000	311.01 Informatique et bureautique	45 670.85		15 671 +	52.24
54 000.00	48 840	316.00 Loyers et charges	52 800.00		3 960 +	8.11
12 015.00	18 000	317.00 Frais de déplacements et divers	16 356.30		1 644 -	9.13
969.30	1 000	318.00 Honoraires organe de révision	1 000.00			
11 111.00	12 000	318.01 Affranchissements et taxes diverses	11 963.65		36 -	0.30
11 973.25	16 000	318.02 Frais de téléphones	12 759.55		3 240 -	20.25
8 960.65		319.00 Frais divers				
129 275.00	300 000	366.00 Prestations aux personnes concernées	282 655.00		17 345 -	5.78
20 130.00	50 000	366.01 Prestation aux personnes concernées - curatelles privées	67 746.20		17 746 +	35.49
13 089.30		436.00 Remboursement de traitements		121 419.40	121 419 +	
304 114.30	570 000	436.07 Recettes service de la curatelle		602 186.95	32 187 +	5.65
238 485.00	242 000	452.00 Participation des Communes		220 360.00	21 640 -	8.94
		0728 PROTECTION DE LA JEUNESSE				
204 450.00	250 000	Charges	233 450.00		16 550 -	6.62
30 000.00	33 000	Revenus		13 900.00	19 100 -	57.88
174 450.00 -	217 000 -	Excédent de charges		219 550.00		
195 900.00	240 000	361.00 Participation aux curatelles éducatives	228 300.00		11 700 -	4.88
8 550.00	10 000	366.00 Prestations aux parents	5 150.00		4 850 -	48.50
30 000.00	33 000	434.00 Participation des parents		13 900.00	19 100 -	57.88
		0729 COLONIE DE VACANCES				
83 599.15	115 000	Charges	65 660.00		49 340 -	42.90
83 599.15 -	115 000 -	Revenus		65 660.00		
		Excédent de charges				
63 315.00	115 000	365.00 Participations	65 660.00		49 340 -	42.90
20 284.15		365.02 Participation extraordinaire				

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
398 478.90	433 600	0750 INTEGRATION	430 399.30		3 201 -	0.74
378 051.00	371 500	Charges		371 572.55	73 +	0.02
20 427.90 -	62 100 -	Revenus		58 826.75		
		Excédent de charges				
1 860.00	1 000	300.00 Autorités et commissions	900.00		100 -	10.00
224 595.20	214 000	301.00 Traitements	249 994.25		35 994 +	16.82
54 480.00	68 000	301.01 Traitement cours d'alphabétisation	60 340.00		7 660 -	11.26
65 498.85	70 600	303.00 Charges sociales	76 447.10		5 847 +	8.28
9 312.20	10 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés, matériel scolaire	8 168.40		1 832 -	18.32
8 000.00		311.00 Mobilier				
2 604.95	3 000	318.02 Frais de téléphones	3 054.90		55 +	1.83
8 489.80	10 000	319.00 Frais divers	5 449.55		4 550 -	45.50
12 970.40	25 000	319.01 Cours de français	14 808.90		10 191 -	40.76
10 667.50	30 000	319.02 Autres projets	11 236.20		18 764 -	62.55
	2 000	319.03 Projet PIME			2 000 -	
21 700.00	43 000	431.00 Emoluments droit de cité communal		28 000.00	15 000 -	34.88
20 380.00	15 000	434.00 Participation de tiers		28 380.00	13 380 +	89.20
1 699.00	1 500	434.01 Participation des associations locales		2 400.00	900 +	60.00
		436.00 Remboursement de traitements		3 651.55	3 652 +	
255 405.00	240 000	461.00 Subventions cantonales		236 503.00	3 497 -	1.46
78 867.00	72 000	462.00 Subventions communales		72 638.00	638 +	0.89
		0751 COORDINATION DE LA PETITE ENFANCE	91 840.30		9 740 +	11.86
82 331.60	82 100	Charges				
82 331.60 -	82 100 -	Revenus		91 840.30		
		Excédent de charges				
63 925.25	61 200	301.00 Traitements	71 765.10		10 565 +	17.26
17 481.70	19 900	303.00 Charges sociales	19 408.55		491 -	2.47
175.35	500	310.00 Fournitures de bureau, imprimés,	413.80		86 -	17.24
252.00		318.02 Frais de téléphones	252.00		252 +	
497.30	500	319.00 Frais divers	.85		499 -	99.83

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
116 198.45	120 000	07	PREVOYANCE SOCIALE	
			103 788.40	
116 198.45 -	120 000 -			103 788.40
116 198.45	120 000	561	SUBVENTIONS CANTONALES	
116 198.45	120 000	-	103 788.40	
			103 788.40	

Trafic

TRAFIC

Près de 125'000 heures de travail ont été effectuées en 2021 par les employés et auxiliaires du secteur « Exploitation-Sports » des STM, soit :

Travaux publics – signalisation

Travaux d'entretiens courants

- Abattage et élagage d'arbres d'avenue représentant un danger pour les passants
- Changement de grilles d'égouts (pose regards inodores)
- Contrôle de l'état des pompes immergées
- Contrôle des horodateurs des parkings souterrains
- Contrôle des néons des passages inférieurs et des parkings
- Divers transports pour Sinergy et autres particuliers
- Divers travaux de serrurerie, réparations, fabrications diverses
- Entretien courant des routes, places et trottoirs
- Entretien de la balance de la déchetterie
- Entretien des abribus et passages inférieurs
- Entretien des effigies romaines et gestion des pendules
- Entretien du mobilier urbain (poubelles, bancs publics, barrières, etc.)
- Entretien et rénovation des bîes et bornes
- Entretien courant des signaux existants, pose de la nouvelle signalisation routière
- Entretien, réparation de chambre en béton sur routes
- Etablissement de mètres, entretien des parcs à vélos
- Inspection et curage vidéo des canalisations
- Lavage des égouts et vidange des fosses et des écoulements divers
- Nettoyages divers des rues et places après tempêtes et forts vents
- Nettoyage et maintenance du Chemin de Provence et du parking Coop
- Nettoyages et entretien des bennes à verre et du cabanon de Chemin-Dessous
- Nettoyage des accodrails
- Nettoyage fontaine Tepidarium 1 fois par semaine / Maintenance des horloges des arrêts de bus
- Nettoyage des tags muraux
- Pose et dépose (réparation) de bacs à fleurs et bacs lumineux
- Pose ou dépose de parcomètres
- Pose de bouchons sur colonnes et chapeaux de piliers, pose et dépose de chabourys
- Pose et dépose des tables sur les espaces pique-nique
- Pose, dépose ou modification de bacs à plantes
- Pose de nouveaux bancs publics et Robidogs, vidanges et maintenance
- Pose et dépose des supports de l'éclairage de Noël + sapins de Noël
- Pose et dépose des mâts pour les drapeaux + drapeaux
- Pose et dépose des banderoles et panneaux des manifestations
- Pose des plaques de rues et places, d'indication d'œuvre d'art, pose de miroirs, numéros
- Pose et déposes de signalisations pour les manifestations, déviations et chantiers
- Pose et dépose de totem, maintenance et réparations / pose et réparations de bornes
- Pose ou déposes de grosses pierres pour la fermeture de passage des véhicules
- Pose de ralentisseurs, remise en état des traversées
- Réception, déchargement et stockage de pavés pour travaux à l'avenue de la Gare
- Remise en place de boîtes à lettres
- Rues et places pavées : réparations diverses, remplacements
- Réparation de nombreuses bordures de trottoirs
- Réparation de nombreux candélabres et parcomètres

- Réparation des abeilles lumineuses sur les routes et des caissons lumineux (Pré de Foire)
- Réparation de treillis et signalisation suite à divers accidents de la route
- Réparation de fontaines publiques, réparation de portails divers
- Sablage et nettoyage de nombreuses façades taguées
- Sécuriser les grilles de routes manquantes
- Service hivernal : salage et déneigement - pose et dépose des piquets neige
- Travaux de marquage et rafraîchissements de rues et places de parcs
- Vidange des grilles d'évacuation des eaux de routes – débouchages ponctuels

Travaux d'aménagements divers

Maintenance du mobilier urbain, des revêtements, des grilles, des signalisations, des installations de parcs divers.

Amphithéâtre

- Déplacement d'une table de pique-nique
- Fabrication et pose d'une crépine pour l'étang de l'amphithéâtre
- Remise en ordre de la balustrade de la rampe côté Charrat

Avenue de la Fusion

- Aménagement pour arrêt de bus devant le Bassin du Manoir
- Réparation de bornes
- Réparation de pavés et de bords de route

Avenue de la Gare

- Démontage de la terrasse du bar Le Minotaure
- Dépose signalisation, horodateurs, poubelles et bacs à fleurs
- Démontage de la terrasse du Scotch
- Fixation du parc à vélos devant la médiathèque
- Mise en place de 12 containers à ordures
- Pose de tonneaux pour l'éclairage public
- Réparation de la déformation devant le magasin Bagutti

Avenue de Vison

- Réparation de balises d'îlot et d'une borne
- Réparation de l'enrobé du carrefour Mon Moulin et du carrefour des Goillettes
- Réparation du couvercle d'eaux claires au carrefour Vison-Verteys

Avenue de la Gare Charrat :

- Réparation de plusieurs poteaux de signalisation

Avenue des Grandes-Maresches :

- Réparation de balises d'îlot et de bornes granit

Avenue du Grand-St-Bernard

- Changement de deux balises d'îlot
- Dépose de la signalisation de déviation du Parking Semblanet et pose des panneau CERM
- Fabrication et pose d'un banc à l'arrêt de bus Semblanet
- Nettoyage des coffrets électriques (tags)

Chemin de l'Adonis :

- Nettoyage de la fontaine

Chemin des barrières :

- Réparation du pont en bois, d'un treillis et des nids de poule près de la passerelle des Glariers
- Récupération d'une bâche échouée dans la Dranse

Chemin du Milieu :

- Réparation des treillis de l'école et du terrain de foot

Chemin-Dessous :

- Pose d'un cendrier
- Réparation d'un molok

Couvert d'Octodure :

- Pose de 5 arceaux à vélos

Gare routière :

- Réparation de la station de vélos et du treillis côté Fondation Saint-Hubert

Guercet :

- Réparation des bancs et d'un treillis

Parc Atrium :

- Mise en place de poubelles

Parc du Castel :

- Pose d'arceaux, de signalisation et de ralentisseurs

Parking de la Tannerie :

- Réparation de la barrière

Parking du Manoir :

- Réparation du caniveau et nettoyage de tags

Place du Manoir :

- Réparation de bancs et de poubelles, Dépose affichage sauvage

Place du Pré-de-Foire :

- Changement d'un caisson en bois et réparation de la signalisation

Place Centrale :

- Réfection des bancs d'arrêts de bus et pose d'un panneau de signalisation

Place du Vampire :

- Déplacement et fixation d'un banc public

Place Espace Plaisir :

- Remise en place portique et fabrication d'un caisson de protection horodateur

Place Semblanet :

- Déplacement de la catapulte et fabrication d'un socle pour le totem du baladeur

Route du Château :

- Nettoyage de tags, Réfection de la route, Remis en place d'une grille

Route des Iles :

- Changement du panneau 50 km/h

Route des Indes :

- Réparation de la signalisation du stand de tir et de l'entrée de Charrat

Rue d'Aoste :

- Réparation du totem 30 km/h et débouchage d'une grille

Rue des Avouillons :

- Réparation du trottoir

Rue de Bévignoux :

- Réparation du "cédez-le-passage"

Rue Belluart :

- Réfection de la chaussée

Rue du Bourg :

- Réparation de grilles et d'un totem, Fabrication d'un socle et pose d'un panneau

Rue des Champs du Bourg :

- Modification des grilles de meunières

Rue des Chênes d'en Haut :

- Réparation des couvercles et grilles de route

Rue des Ecoles :

- Remplacement d'un banc

Rue des Finettes :

- Pose d'une barrière de protection

Rue des Fontaines :

- Pose de bornes et de chaînes, réparation des pavés de la voie romaine

Rue du Forum :

- Réparation d'un banc, mise en place du cheminement de sécurité à la piscine

Rue de l'Hôtel de Ville :

- Dépose des panneaux du théâtre, réparations et pose de bornes

Rue du Levant :

- Dépose d'affichages sauvages
- Réparation et mises en place de grilles de route
- Nettoyage de nombreux tags sur la chaussée
- Réparation du cédez-le-passage au carrefour Châble-Bet

Rue Marc-Morand :

- Réparation du dallage devant la place Vaison la Romaine

Rue de la Moya :

- Démontage de l'horodateur du carrefour Moya-Gare

Rue des Marronniers :

- Réparation du pavage et des piquets à vélos

Rue d'Octodure :

- Réparation de bornes et du parc à vélos

Rue de la Poste :

- Fabrication et changement de grilles

Rue des Prés-Aubert :

- Élimination des nids de guêpes

Rue des Prés-Magnin :

- Nettoyage de tags et affichages sauvages

Rue de Pré-Borvey :

- Changement d'un totem zone 30

Rue des Prés-de-la-Scie :

- Installation d'un programmateur électrique pour l'arrosage

Rue des Roncoz :

- Réparation du cédez-le-passage

Rue du Simplon :

- Scellement de pavés, pose de parcs et arceaux à vélos

Rue des Viannes :

- Réparation du totem zone 30 au carrefour Levant - Viannes

Atelier – garage – transports

- Entretien courant, service du parc des véhicules et machines immatriculés
- Entretien occasionnel des véhicules du Feu et Sinergy SA
- Entretien courant d'une trentaine de véhicules ou machines non immatriculés
- Entretien courant de 50 agrégats pour véhicules (lames à neige, grues, "gyrobroyeurs", balais rotatifs, etc.)
- Transport de personnes pour organismes communaux et Fondation Gianadda
- GESTION DU SERVICE HIVERNAL : déneigement/salage
- Gestion des prêts de bus aux associations locales culturelles et sportives
- Inventaire des véhicules et machines
- Inventaire d'outillage de dépôt et contrôle selon SUVA
- Contrôle des installations selon SUVA

Véhicules et machines de travail acquis en 2021

FONCTION	ANCIEN	NOUVEAU	Type de moteur
Tracteur pour les meunières	Fendt 312 Vario	Fendt 314 Vario – essence	Thermique
Camionnette conciergerie	Toyota Hiace	Toyota ProAce City	Electrique
Camionnette Campagne	Isuzu NKR85	VW Transporter 6.1	Thermique
Voiture pour le voyer	-	Peugeot 208-E	Electrique
	Citroën Berlingo	Jeep Renegade	

Utilitaire garde-champêtre			Hybride
Transporteur Campagne	Meili VM3500	Meili VM 7000	Thermique
Véhicule Chef Campagne	Jeep Land Rover	Mitsubishi L200	Thermique
Rouleau agricole	-	Norje Grinder J1258	--
Désherbeur à eau chaude	-	Hoedic-CM 1	Electrique

Divers – dépôts

- Réparation de barrières, bancs publics, poubelles, conteneurs, etc.
- Entretien de la station météo
- Fabrication de châssis de barrières, fabrication d'armoires diverses
- Fabrication de portes et portails métalliques divers
- Sécurisations diverses des locaux
- Réparation des chalets UCOM
- Entretien et fabrications de panneaux d'affichage
- Nettoyage de la Praille et GGR
- Déménagement du matériel entreposé à la Praille
- Gestion des prêts de matériels inter-communes
- Gestion des réservations de bus

Chemins vicinaux et routes de campagne / Sentiers pédestres et routes forestières,

Ponts et passerelles (1'739.50 heures effectuées)

- Contrôle général de l'état des ponts et passerelles
- Entretien des chemins de vignes et nivellement des routes
- Réfection des routes par des entreprises spécialisées selon les besoins
- Nombreux élagages des arbres au bord des routes (CLCM/Fournier – Grandes Maresches – Domaine Granges vers Le Toléron – Bords de Dranse – Peupliers Toléron bande boisée en bordure du Canal du Syndicat – Peupliers El Capio et ferme du St-Bernard vers la Step.
- Entretien des passerelles (Trient – La Bourrigne – Tsaffats Vernayaz)
- Réparation des murs de vigne
- Murs en pierres sèches. Gestion du Service civil (définir les tronçons à entretenir)
- Gestion de la problématique des chenilles processionnaires
- Entretien général autour des sources de captage
- Fauchage de la gouille des pêcheurs
- Entretien de la parcelle Sursee (moutons)
- Entretien général du site du Château de la Bâtiaz
- Piquetages pour la neige

Sentiers pédestres et chemins de randonnée

- Contrôle de l'itinéraire pédestre au Mont-Chemin
- Entretien général des chemins pédestres, nettoyage et fauchage des talus, coupe d'arbres
- Réfection et balisage de nouveaux chemins

Routes forestières

- Route de la Cheminée, Guercet et Stand de tir : entretien, nettoyage des cunettes (renvoi d'eau) et fauchage des talus. Plusieurs interventions avec le trax lors des éboulements
- Entretien de la route de la Grand-Jeur, du Planard et des Planches
- Nombreuses interventions sur la Route des Escoteaux.

Promenades archéologiques et bord de Dranse

- Entretien général des diverses promenades archéologiques (fauchage, nettoyage, vidange des poubelles, réparation de treillis, etc.)

Amphithéâtre

- Nettoyage, fauchage : entretien général du site
- Entretien et réparation courante des gradins et installations
- Entretien du puit (fosse frigorifique)

Cimetière (1'778.50 h. effectuées)

- Désaffectation de 205 tombes – Suppression des concessions – Dépose monuments
- Travaux pour inhumations : mise en terre de 21 personnes
- Gestion de la mise en terre urnes cinéraires – Gestion des Colombariums
- Mise à jour et affichage des listes des personnes décédées
- Coupe et élagages de nombreux arbres
- Taille des haies et entretien des allées au printemps et en automne
- Aménagement et entretien des zones engazonnées
- Préparation du cimetière pour la période hivernale + salage et déneigement selon besoins
- Mise à niveau du gravier entre les tombes
- Entretien du monument du Soldat inconnu

Travaux d'aménagements

Cas litigieux en campagne

- Surveillance des mauvais comportements en campagne et avertissements aux contrevenants
- Dénonciation de constructions et remblayages illégaux à la CCC + suivi des dossiers
- Remises en état ou amendes adressées aux contrevenants par la CCC
- Séances avec différents départements du Canton pour les remblayages en campagne et l'enfouissement de déchets de chantier par des entrepreneurs
- Collaboration avec le SEN pour les tas de fumier illégaux
- Avertissements et explications des lois aux agriculteurs ou privés concernés
- Ramassage de carcasses d'animaux (pigeons, cochons, renard, ...) et divers déchets
- Dénonciations et collaboration avec l'Office vétérinaire cantonal pour la mise en conformité de plusieurs élevages comportant des cas de maltraitements sur animaux
- Coordination avec la police municipale (véhicules abandonnés)
- Nettoyage des déjections des gitans en collaboration avec le responsable de la police cantonale

Paiements directs/Agriculteurs

- Contrôle des paiements directs/découverte d'irrégularités/rectifications effectuées
- Renseignements, écoute, conseils aux agriculteurs. Résolution de conflits.
- Rencontres avec le syndicat des producteurs de Charrat
- Echange avec le canton + séance sur le règlement sur la confusion sexuelle à mettre en place
- Liste des parcelles agricoles avec propriétaires et exploitants

Rideaux-abris + entretien arbres/haies

- Coupe de plusieurs peupliers dangereux derrière le Quartz et remplacement par des essences indigènes variées (étape 3)
- Vérification taille arbres non sécuritaires
- Collaboration avec les CFF pour la renaturation du Toléron et le remplacement du rideau-abri existant / oppositions à la suite de la MEP retardent le projet
- Adjudication pour nouvelle haie au Guercet / renforcement des corridors écologiques

- Remplacement de haies de thuyas pour y mettre des surfaces de promotion de la biodiversité
- Vérifications avec l'équipe campagne (exploitation) des haies et arbres mal entretenus chez des privés / demandes d'entretien effectuées par courrier
- Coordination/conseils avec urbaniste et chef du secteur parcs et jardins pour entretiens et plantations en ville

Aménagements

- Suivi des 43 jardins familiaux, arrivées/départs et contrats y relatifs, suivi des comportements /informations sur place, états des lieux
- Rencontres pour avancer sur différentes mesures de compensation, convention – Lac des Sables
- Coordination/organisation travaux civilistes murs en pierres sèches + logement/nourriture
- Préavis pour l'Office des Améliorations structurelles pour les aménagements en zone agricole
- Collaboration avec la station ornithologique pour des aménagements en zone agricole
- Organisation/coordination Centre nature Mt-Chemin pour réhabilitation future sentier des Mines + établissement du dossier MEP
- Collaboration avec urbaniste communale pour PU/PA-4/PAD etc. pour aménagements futurs et cohérence dans les projets

Cours d'eau – Meunières - Irrigation

- Collaboration avec l'architecte communal pour couvert au parcours Vita/Meunière des Artifices
- Adjudication chemisage réparation meunière des Artifices vers Manoir pour travaux 2022
- Séances révision du réseau d'irrigation avec mandataires pour optimisations et résolutions futures des problèmes récurrents / coordination entre 3 plans directeurs (fusion Charrat)
- Collaboration avec secteur campagne exploitation pour gestion des urgences et casses sur tuyaux vétustes
- Réflexion optimisation station de pompage du Ranconnex et tout le réseau actuel
- Gestion du réseau et incidences du chantier de la Dranse (contacts avec agriculteurs)
- Réponses aux courriels des bureaux externes et des citoyens
- Mandat bureau externe pour révision des plans directeurs d'irrigation (Charrat plaine + coteau/Martigny)
- Divers passages caméra pour vérification de l'état des canalisations (tronçons sous tuyaux)
- Recherche d'une filière d'élimination des limons des meunières
- Séance et recherche d'informations sur les nappes phréatiques
- Etat des lieux du Canal des Quiess (mandat bureau externe)

Biodiversité – réseau écologique

- Suivi par la station ornithologique des populations d'hirondelles et martinets (à la suite de la pose des nichoirs en 2020 sur plusieurs bâtiments publics et privés)
- Plantation de haies, de prairies extensives, mise en place de pierriers par la Station ornithologique = plus-value paysagère et écologique réelle au réseau
- Martigny se porte candidat pour inscription des mares à crapauds sonneurs du Mt d'Ottan dans l'inventaire fédéral des sites de reproduction des batraciens
- Coordination avec Yann Triponez, biologiste au Canton
- Coordination pour plan d'entretien des mares à crapauds sonneurs actuelles
- Séance réseau écologique + mandat station ornithologique pour la possible extension du réseau actuel au village de Charrat et aux zones viticoles

- Collaboration avec les groupes de travail PDI, PU pour le diagnostic actuel des éléments verts, des conflits d'usages en campagne et remarques sur les possibilités de mise en réseaux / augmentation de la biodiversité
- Collaboration avec le secteur parcs et jardins pour conseils en matière d'aménagements favorables à la biodiversité
- Réponses à divers courriers et courriels adressés à la commune concernant tout type de demandes liées à la flore et à la faune en ville : gestion des pigeons, invasion de souris dans des habitations, lutte contre les néophytes, tiques, moustiques, oiseaux, etc.
- Analyse de la biodiversité adjugée au bureau Drosera pour révision RCCZ + état des lieux
- Analyses de sols afin d'évaluer la possibilité de semer une prairie extensive
- Collaboration avec l'exploitation et les serres pour le projet de rucher communal
- Séances sur les arbres remarquables avec l'urbaniste et le chef des parcs et jardins
- MEP de la ligne de conduite et plan d'entretien de la ZAP du Verney

Vignobles

- Rapport sur le syndicat du maintien du vignoble pour
- Validation du prochain périmètre d'intervention du Syndicat du maintien du vignoble en pierres sèches / Observations des murs en pierres sèches réalisés + rénovation de murs
- Concept de gestion des vignes communales mis en place
- Etude des demandes de feux en plein air pour brûler des ceps de vigne et préavis au Canton
- Syndicat vignoble, suivi et coordination
- Le garde-champêtre communal est intégré comme personne de contact avec le syndicat du maintien du vignoble
- Remise en état de vignes après éboulement.
- Rédaction d'un rapport sur la lutte contre le ver de la grappe

Gestion administrative/Communication

- Négociation, conventions et contrats pour parcelles agricoles
- Flyers sensibilisation des usagers des routes agricoles pour ne pas déranger le trafic des agriculteurs + coordination avec la police
- Panneaux sensibilisation des promeneurs en zone agricole (déchets, respect, etc.)
- Rapport sur les terrains communaux et remise à jour des contrats
- Gestion et coordination des dégâts liés à nos arbres tombés lors de tempête

Dangers naturels

- Suivi du dossier de défense contre les chutes de pierres Mont d'Ottan II
- Contrôle des ouvrages de protection (filets) par le Triage forestier
- Mise en place d'un interlocuteur principal dans l'organigramme pour tous les dangers naturels lorsqu'une demande est faite aux ST / il se charge ensuite de transférer les informations aux responsables concernés par les différents sujets / cheffe cellule dangers naturels
- Rapport sur l'état des lieux des zones de danger actuelles par Silvaplus
- Offres demandées pour une optimisation future selon conclusion de l'état des lieux
- Carte de dangers du Guercet en cours

Routes agricoles/forestières

- Expertise de routes agricoles prioritaires à rénover, MEP et adjudication pour 2022
- Suivi des entretiens courants en collaboration avec les agriculteurs
- Séances Bourgeoisie pour gestion des biens bourgeoisiaux (dont routes forestières) + coordination pour évaluation du futur forfait
- Mandat bureau externe pour révision du règlement routes forestières

Engagement / assermentation / formation

- Cours journalier : organiser le territoire avec la nature dans les milieux aquatiques
- Cours journalier : planification et gestion durable des chemins et pistes pour VTT
- Congrès : Acqua 360 / réchauffement climatique et gestion des eaux
- Cours journalier : conception paysagère et enjeux environnementaux
- Cours journalier : protection des eaux en viticulture de côteau
- Cours journalier : Néophytes envahissantes, identifier et gérer les néophytes envahissantes
- Conférence zoom : Conférence annuelle du cercle exotique (espèces exotiques en Suisse)
- Cours de coordinateurs sécurité

Plantes envahissantes

- Distribution de flyers sur les néophytes
- Installation d'une benne à l'exploitation réservée aux plantes envahissantes
- Pose de bâches contre la Renouée du Japon
- Mise à jour des connaissances (conférence et échanges de mails avec le SEN)
- Réponses et conseils aux citoyens qui en font la demande
- Surveillance et organisation de la lutte contre les plantes envahissantes
- Visite et découverte de nouvelles technologies de lutte

Remblayages zones agricoles

- Collaboration avec le nouveau pédologue cantonal pour vision unanime sur gestion des cas de remblayages illicites
- Lutte pour l'enfouissement des déchets de chantier de manière illégale
- Dénonciation à la CCC des contrevenants
- Séances avec le SEN et le Service de l'agriculture sur des remblayages en cours / suivi pédologiques / conseils aux agriculteurs et entrepreneurs
- Rédaction de préavis pour le service constructions et les demandes d'autorisation de construire en zone agricole (remblayages)
- Etats des lieux avant/après les routes communales empruntées par les camions

Glyphosate/produits phytosanitaires

- Visite cimetièr sans produit phytosanitaire/transmission expérience (Bois de Vaux)
- Demande à l'exploitation d'acquérir les machines nécessaires à une gestion sans glyphosate selon les essais effectués + suivi des résultats par chaque chef de secteur
- Reprise et avancement du dossier station de lavage de Charrat + mise à niveau des stations de Martigny / séance avec les responsables au canton + bureau mandaté

Parkings

Parking de la "Tannerie"

Dossier de mise à l'enquête publique avec estimation des coûts de construction. Homologation par le CE.

Parking du "Semblanet"

Mise en place des abonnements, suivi du système de gestion et statistiques, conduite des travaux de garantie. Exécution des finitions et suivi financier.

Parking des "Morasses"

Etude du système de gestion, barrières, caméras, luminaires, sonorisation, comptage "à la place", plan de calepinage, signalétique, panneaux d'information avancée, signalisation routière (homologation par CCSR). Coordination et suivi de chantier avec le maître d'ouvrage.

Parking du "Manoir"

Etude du système de gestion et barrières, plan de girations et calepinage, signalétique, devis estimatif. Création d'une nouvelle sortie de secours, suivi de chantier avec le maître d'ouvrage.

Parking "Atrium"

Suivi partiel des travaux d'exécution.

Parking du "Midi"

Etude de variantes, rapport technique et variante finale avec évaluation des coûts de réhabilitation.

Parking du "Guercet"

Dossier de mise à l'enquête publique, suivi administratif pour opposition. Homologations par le CE.

Parking des "Larzettes"

Avant-projet, analyse de variantes et estimation préliminaire des coûts.

Uniformisation des systèmes

Mise en place et administration du système de gestion central des paiements dématérialisés et d'abonnements pour les parkings souterrains et le parcage en rue (vignettes).

Parking "Coop - Levant"

Suivi administratif et coordination avec le maître d'ouvrage.

Parking "Ascenseur Bâtiaz"

Analyse des besoins, avant-projet pour stationnement et circulations.

Téléjalonnement

Dossier de mise à l'enquête publique, évaluation des coûts, suivi administratif, homologations par la CCSR, appel d'offres et adjudication.

Politique de stationnement

Mise à jour du concept général, intégration de Charrat et d'une zone hypercentre, préparation du nouveau flyer.

Politique de gestion du trafic

Elaboration d'un rapport technique, suivi des mesures.

Bornes "Arrêts minutes"

Suivi qualité des nouvelles bornes. Optimisation des durées et étude de nouveaux emplacements. Coordination et exécution pour la pose des nouvelles bornes avec les entreprises mandatées.

Parking de la "Poste"

Projet de réhabilitation globale de la place en collaboration avec le propriétaire du bien-fonds.

Horodateurs

Optimisation des emplacements des machines, mise en œuvre du paiement dématérialisé et d'un système de contrôle par numéro de plaque. Modification de contrats. Coordination et exécution des travaux de signalisation et petit GC avec les entreprises.

Rues / Avenues / Quartiers / PI / ZI

Liaison "Rhône - Cèdre"

Etude préliminaire, avant-projet routier et de stationnement. Requalification des différents espaces.

Rues "Perpendiculaires à l'avenue de la Gare"

Etat existant, analyse de variantes avec intégration des places de parc, de livraison, bornes minutes sur la base de la nouvelle politique de gestion du trafic.

Carrefour "Rue des Cèdres - Fusion"

Étude de faisabilité pour intégration d'un giratoire pour l'amélioration sécuritaire de l'ensemble de la zone routière et pour la sortie du bus, priorisation du trafic. Variante définitive avec coûts de construction.

Appel d'offres et adjudication.

Route "Simplon - Finettes"

Analyse de variantes avec estimation des coûts.

Parvis Gare CFF

Etude préliminaire, avant-projet avec intégration du PI de la "Gare - Prés Magnin" et les rues "d'Aoste - Gare - Maladière". Préparation d'un plan général de secteur agréant tous les acteurs.

PI et rue des "Neuilles"

Etude de variantes, MD, préparation du dossier d'enquête publique, suivi administratif pour opposition pour homologations par le CE.

Quartier de la "Verrerie"

Préparation d'un dossier de mise à l'enquête publique incluant la mise en zone 30 km/h

ZI "Ancienne Pointe"

Avant-projet d'équipements et du routier.

Chemin des "Ronques"

Préparation du dossier de mise à l'enquête publique et d'expropriations.

Route Mont d'Ottan

Établissement d'un rapport sur le bruit routier, évaluation des coûts selon variante retenue.

Avenue de la Gare

Procédures administratives pour actes notariaux avec les PPE. Homologation du dossier de MAE par le CE . Appels d'offres et adjudications. Coordination et suivi de chantier.

Rue et carrefour des "Avouillons"

Étude pour modification des régimes de priorités pour l'amélioration sécuritaire de l'ensemble de la rue et du carrefour. Variante définitive avec coûts de construction. Appels d'offres et adjudications.

Rue des "Écoles"

Etude de variantes d'aménagements, suivi administratif, appels d'offres et adjudications. Coordination et suivi de chantier.

Rue du "Léman"

Avant-projet de réaménagement du routier, en collaboration avec les différents services cantonaux.

PI "Octodure"

Étude de faisabilité et avant-projet en collaboration avec la société TMR. Estimation des coûts.

Rue et carrefour du "Manoir"

Avant-projet de réaménagement, y compris analyse du carrefour et conditions d'accès aux différents parkings.

Avenue du "Gd-St-Bernard"

Analyse de variantes avec profil-type intégrant la mobilité douce sur l'ensemble du tronçon.

Route de Chemin

Réfection de la rue en collaboration avec Sinergy. Coordination et exécution des travaux avec les entreprises. Suivi financier.

Environnement et cours d'eau

Meunière des Artifices

Gestion et coordination pour la phase exécution concernant le chemisage secteur place du Manoir.

Collecteur EU Avouillons

Gestion administrative pour les adjudications. Coordination pour la phase exécution avec les entreprises.

Collecteur EU Bâtiaz

Coordination pour la phase exécution avec les entreprises. Suivi financier.

Collecteur EU Chantons

Coordination pour la phase exécution avec les entreprises. Suivi financier.

PGEE

Collaboration avec le secteur environnement. Projet et suivi des études sur le secteur Charrat.

Ouvrages d'art

Pont chemin du milieu

Suivi administratif pour les adjudications. Coordination pour la phase exécution. Suivi de chantier. Suivi financier.

Pont de la Grande Allée

Suivi administratif pour les adjudications. Coordination pour la phase exécution. Suivi de chantier. Suivi financier.

Pont des Glariers

Suivi administratif pour les adjudications. Coordination pour la phase exécution. Suivi de chantier. Suivi financier.

Passerelle du Trient

Suivi administratif pour les adjudications. Coordination pour la phase exécution. Suivi de chantier. Suivi financier.

Fontaines diverses

Étanchéité de différentes fontaines. Coordination pour la phase exécution. Suivi financier.

Mobilité douce - mixte

Appel à projet "Momodu"

Suivi de projet et rapport final pour la première année, en collaboration avec le Crem.

Dranse "Itinéraires mobilité douce"

Dossier dirigé par l'ARVr avec les Communes. Suivi administratif, avant-projet avec évaluation des coûts.

Cheminevements "Près de l'Île"

Dossier homologué par le CE. Appels d'offres, suivi d'exécution des travaux. Mise à jour des conventions. Transmission d'un dossier de subventionnement auprès du Canton.

Cheminevements "Courvieux"

Appels d'offres, suivi d'exécution des travaux pour la 1ère phase.

Cheminevements "Guercet"

Suivi notarial pour instrumentalisation des actes avec les propriétaires des biens-fonds.

PN "Octodure"

Etude préliminaire en collaboration avec les TMR et SDM.

Création d'un catalogue d'aménagements pour zone 30 km/h

Standardisation des aménagements constructifs pour cheminevements piétonniers et cyclables.

Plan sectoriel de MD (ARVr)

Etude préliminaire en collaboration le SDM pour des liaisons intercommunales en MD.

Passerelle HUB Martigny-Croix

Dossier de mise à l'enquête publique, suivi administratif pour oppositions.

Plans directeurs "2021"

Mise à jour annuelle en fonction des actions menées durant l'année précédente. Suivi administratif.

Cheminevement "Follaterres"

Etude de variantes de réaménagement de l'espace routier compatible avec la MD.

Cheminevement "Pré-Magnin"

Etude préliminaire et avant-projet en coordination avec les emprises du projet ayant gagné le concours.

Itinéraires "Charrat / Rose"

Étude de faisabilité pour itinéraires dédiés à la MD sur routes agricoles. Dossier d'homologation pour CCSR.

Mobilité douce - piétons

Plan directeur piétons

Mise à jour du plan directeur et planification des mesures à entreprendre à court et à moyen terme.

Plan directeur des espaces publics

Récolte des données pour réaliser un avant-projet de plan directeur avec intégration sur le SIT communal.

Plan d'entretien des PPP
Récopie des données sur le terrain. Rapport sur l'état et la sécurité (visibilité) des passages pour piétons.

Mobilité douce - vélos

Vélos en location "Vélospot"
Recherche de nouveaux sites, suivi administratif, statistique et technique des stations existantes.

Parkings sécurisés pour vélos "Vélo Station"
Préparation d'un concept global, analyse des besoins et intégration aux divers sites. Mise en œuvre de la Vélo Station du Manoir.

Plan directeur stationnement des vélos en ville
Mise à jour du plan directeur et planification des mesures à entreprendre à court et à moyen terme.

Plan directeur vélos
Mise à jour du plan directeur et planification des mesures à entreprendre à court et à moyen terme.

Valrando

Suivi de projets sur les différents parcours et mise à jour du balisage, évaluation des coûts.

Action de promotion vélos 2021

Séance, travaux préparatoires à la mise en place de l'action, suivi administratif. Manifestation reportée en 2022.

Places / HUB

HUB du "Manoir"

Traitement du recours au tribunal cantonal. Préparation et planification de la phase d'exécution, plans de détails des girations et géométrie des quais. Appels d'offres et adjudications. Suivi de chantier.

Place du "Manoir"

Préparation et planification de la phase d'exécution, plans de détails. Appels d'offres et adjudications. Suivi de chantier

HUB "Gare routière"

Etude de variantes en fonction des différentes contraintes en collaboration avec les CFF et TMR.

HUB "Martigny-Croix"

Avant-projet, étude de variantes, projet définitif et évaluation des coûts. Préparation du dossier d'enquête publique.

Place du Tilleul

Coordination avec le service des parcs et jardin. Coordination et exécution avec les entreprises, Suivi financier.

Placette rue des Fontaines

Suivi administratif et coordination pour la phase exécution. Suivi financier.

Espace Mont Blanc

Suivi pour la coordination des finitions y compris éclairage public et caveau du moulin Semblanet.

Skatepark

Suivi administratif pour adjudication. Coordination avec les entreprises pour la phase exécution du projet.

Éclairages / énergie

Éclairage public

Elaboration des différents projets, appels d'offres pour le GC, suivi de chantiers en collaboration avec Sinergy.

Cité de l'énergie gold

Mis à jour du catalogue de mesures en collaboration avec le Crem.

Conventions " Éclairage public"

Création de conventions types en fonction des propriétaires fonciers.

Stratégie voitures électriques

Analyse des besoins, avant-projet et estimation des coûts.

Bus urbains

Horaires et parcours 2020/2021

Etude et mise en fonction des nouveaux parcours et horaires, évaluation des coûts, coordination avec les écoles, communications et suivi administratif.

Modifications des arrêts de bus existants

Avant-projet pour mise aux normes "LHand" des arrêts existants, étude de variantes, projets définitifs, évaluation des coûts, dossier d'enquête publique. Préparation et planification des phases d'exécution, suivi de chantier.

Arrêts de bus "Semblanet"

Avant-projet, projet définitif, dossier de mise à l'enquête publique pour la CCSR. Appels d'offres, contrôle des offres, adjudications. Suivi de chantier.

Contrat d'exploitation "BUM"

Élaboration d'un contrat d'exploitation avec TMR pour le compte du BUM.

Ligne 12.311 "Sion - Martigny"

Traitement de la demande de CarPostal, subventionnements, répartition financière entre les Communes.

Bus "Visions 2030"

Création d'un copil TMR et STM. Analyse primaire des données pour une future électrification du réseau.

Systeme d'informations aux passagers

Préparation d'un concept global, analyse des besoins et choix des sites.

Ligne "Charrat - Martigny"

Récolter les données initiales, analyse des besoins et des sites. Préparer un appel d'offres pour l'exploitation.

Voies de raccordement ferroviaire

Contrôles et maintenance de la voie communale de raccordement

Inspection des éléments de la voie, édition d'un rapport annuel, suivi des travaux et des mesures correctives.

Signalisation routière et marquage

Marquage et signalisation

Récolte des données, préparation des dossiers d'appels d'offres, adjudications, suivi des travaux et des coûts.

Dossiers d'enquête publique pour CCSR

Elaboration de différents dossiers d'enquête publique pour modifications / nouvelles signalisations routières.

Signalisation globale "Hôtels"

Homologation du dossier d'enquête publique. Suivi de chantier.

Signalisation globale "Ville de Martigny"

Dossier d'homologation en traitement auprès de la CCSR.

Commune amie des enfants

Choix des emplacements, design et support, exécution et mise en place des panneaux. Suivi financier.

Signalisation "horodateurs"

Suite à l'optimisation et au renouvellement des horodateurs, contrôle des panneaux existants et adaptation. Suivi de chantier et des coûts.

Parking des Morasses

Homologation du dossier de la signalisation intérieure du parking par la CCSR.

Signalisation MD "Courvieux"

Homologation du dossier par la CCSR. Correction de la signalisation existante.

Réseau routier, sécurité et trafic

Scannage annuel des routes communales

Etude, mise en œuvre des opérations, intégration dans le SIT communal, mise à jour après travaux d'entretien.

Planification des travaux d'entretien du réseau routier communal

Travaux préparatoires, élaboration des dossiers d'appels d'offres, adjudications, suivi des travaux et des coûts.

Entretien annuel du réseau routier communal

Analyse d'état, détermination des secteurs d'intervention, projet, avant-métré, dossier d'offre, évaluation des coûts, séances de coordination et de chantier, suivi des travaux, suivi administratif et financier.

Demande d'allègement des mesures d'assainissement du bruit routier

Suivi de l'étude, préparation du dossier final d'enquête publique.

Charges de trafic routier

Suivi administratif des contrôles de vitesses et des comptages.

Gestion des sites à déficit de sécurité

Détermination des sites et des déficits (visibilité, végétation, signalisation...). Suivi des travaux correctifs.

Autres prestations administratives

Gestion des terrasses

Contrôle des conventions existantes, courriers, séances, schéma de principe, plans, etc.

Rapports

Rapports internes, préavis techniques, postulat, crédit d'engagement, contrôle des actes d'achat et des expropriations, traitement des oppositions, des recours, etc.

Permis de fouilles

Contrôle des permis de fouilles et délivrance des autorisations.

Contrôle partiel des autorisations de construire

Contrôle des dossiers déposés à d'enquête publique vis-à-vis des conditions d'accès et des visibilités au sens des normes routières VSS.

Mise à jour des règlements

A la suite de la fusion avec Charrat, mise en conformité des différents règlements.

Aménagement du territoire

Aire des Gens du Voyage – Indivis – Modification partielle du Plan de zone

Homologation en cours

Espace suisse

Participation aux séances du comité

Futur RCCZ - PAZ

Récolte de données.

MEP interface TMR – autoroute Martigny Croix

Collaboration avec le Service de la Mobilité du Canton du Valais.

Élaboration du cahier des charges en cours par l'urbaniste pilote.

PAD Domaine des îles (Gouilles du Rosel)

En collaboration avec Rhône 3, coordination de l'aménagement des rives des lacs du Rosel (RenatuRosel) en adéquation avec notre PAD « Domaine des Îles » et organisation d'ateliers permettant d'intégrer les souhaits des exploitants concernant le développement de leurs activités.

PAD Prés Magnin

Homologation en cours.

PAD « Parc éolien des Courtis Neufs »

Remise en route du projet.

Plan Directeur intercommunal (PDi) – PA-4

PDi mis en stand-by quelques mois pour permettre la finalisation du PA-4.
PA4 déposé en septembre à la Confédération.
Participation aux séances des Commissions techniques.

Périmètre d'urbanisation (PU)

Clôture de l'étude et envoi du rapport au Canton.

UNICEF – « Commune amie des enfants »

Intégration de jeunes de 7H à la Commission d'aménagement du territoire sur le thème de l'« implantation d'espaces de détente en relation directe avec les axes principaux de mobilité douce ».

Pôle Gare

Ateliers de planification (POD) avec les CFF, TMR, le Canton et leur mandataire pour définir les éléments de programme à développer sur le périmètre élargi de la gare.

Rhône 3, Mesure prioritaire Coude du Rhône

En lien avec PD Domaine des îles, séances de coordination avec le projet RenatuRosel.

ZIG CERM-Levant

Etude de variantes du passage inférieur à la rue d'Octodure.
Suivi de projet aménagement et CERM.

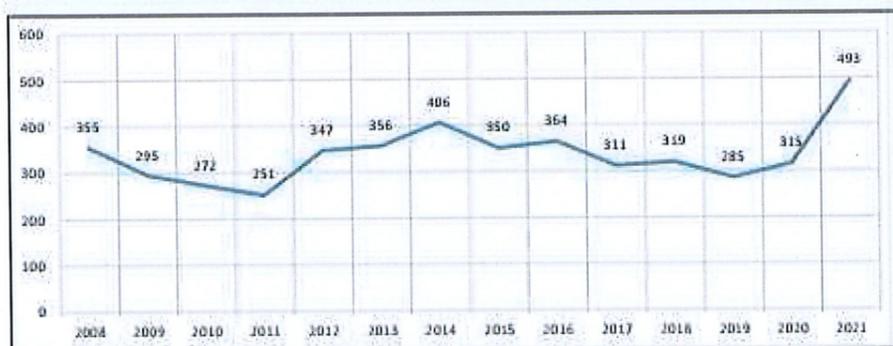
Commission des constructions

Durant l'année 2021, la Commission des constructions s'est réunie à 23 reprises et a traité 493 demandes, soit une moyenne de 25 dossiers par séance, répartis de la manière suivante :

Demande d'autorisation de construire (y.c. nouveau/rénovation/transformation)		
	Martigny	Charrat
- Bâtiments, villas, annexes, espaces vitrés, amén.ext.	96	55
- Publicités	19	1
- PAC, solaire, antennes	39	11
- PQ-PAD	4	0
- Modification de projet	9	5
	167	72
Autres procédures		
- Police des constructions	10	1
- Préavis patrimoine	48	0
- Préavis communal	18	5
- Préavis cantonal/fédéral	34	4
- Préavis dérogation	7	0
- Début anticipé des travaux/Prolongation autorisation	2	4
- Coloration	33	7
- Mobilier urbain	7	0
- Demande de reconsidération	2	0
- Recours	15	6
- Permis d'habiter	27	13
- Divers	10	1
	213	41
Total des dossiers traités	380	113

Pour information :

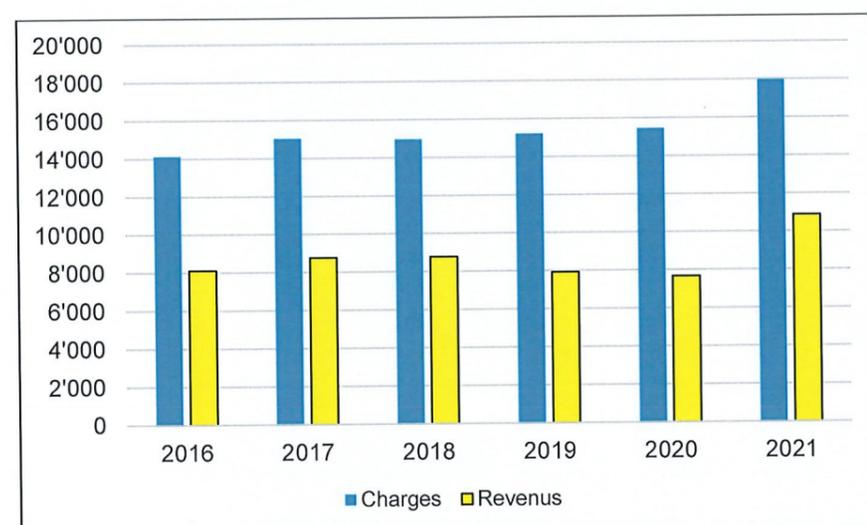
Année	Commission	Dossiers	Dossiers/séance
2008	21	355	16,9
2009	21	295	14,0
2010	24	272	11,3
2011	22	251	11,4
2012	23	347	15,1
2013	22	356	16,2
2014	23	406	17,7
2015	22	350	15,9
2016	22	364	16,5
2017	23	311	13,5
2018	24	319	13,3
2019	23	285	12,4
2020	22	315	14,3
2021	23	493	21,4



Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	15'796'700.—	8'553'800.—
Budget complémentaire	118'464.—	
Compte	18'009'196.08	10'884'583.49
Ecart en francs	2'094'032.08	2'330'783.49
Ecart en %	13.16	27.25

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

0835.314.00	Entretien et fournitures Parkings collectifs - changement des horodateurs.	42'000.—
0836.314.00	Entretien et fournitures Extension du réseau écologique (Charrat).	42'000.—
0851.318.07	Frais d'étude Etudes pour l'électrification des bus et pour la LHand (arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite).	34'464.—

Commentaires sur les écarts

0811.301.00	Traitements Renforcement de l'effectif administratif par rapport à l'évolution de la charge du secteur.	+ 71'029.75
-------------	---	-------------

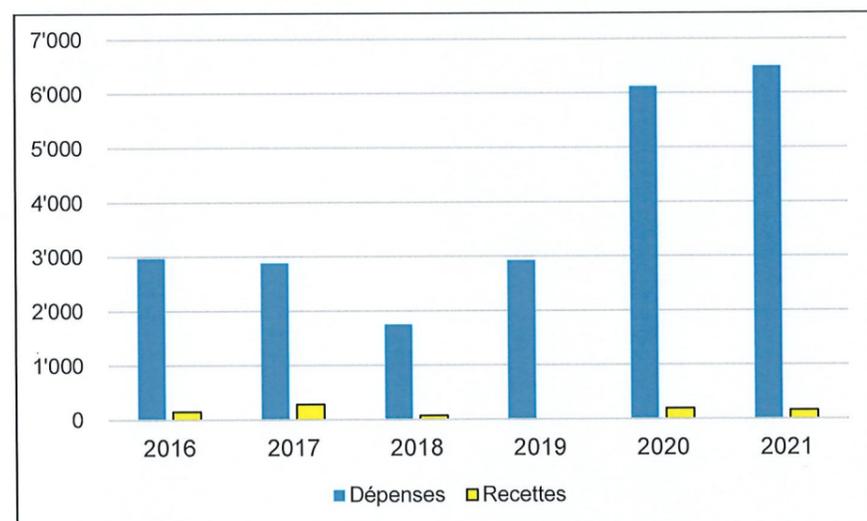
0811.436.00	Remboursement de traitements Indemnités de pertes de gain versées pour une collaboratrice en congé maternité ainsi que pour des incapacités de travail.	+ 34'704.75
0812.318.07	Frais d'étude L'inventaire architectural communal n'a pas été réalisé. Les frais liés au PA4 et au périmètre d'urbanisation ont été inférieurs aux prévisions.	- 108'621.20
0812.431.00	Emoluments, permis de bâtir Il a été constaté une augmentation du nombre de dossiers traités qui influe directement les émoluments facturés.	+ 112'965.—
0815.301.00	Traitements	+ 173'594.85
0815.436.00	Remboursement de traitements Engagement de collaborateurs à durée déterminée pour pallier les absences dues aux incapacités de travail de l'effectif. Voir rubrique N° 0815.436.00	+ 192'105.95
0832.314.00	Frais d'entretien	+ 217'574.55
0832.461.00	Subventions cantonales Plusieurs chantiers avec le Canton ont été entrepris pour des raisons sécuritaires et sont en relation avec les subventions cantonales (0832.461.00). Soit le mur de la pétanque à la Rue du Léman 24, la sécurisation de la route des Escoteaux et l'arrêt de bus au Léman.	+ 140'100.45
0832.318.19	Frais de concours Frais liés à la création d'œuvres d'art dans le cadre du projet d'aménagement de l'Avenue de la Gare.	+ 44'251.10
0832.425.01	Dissolution provisions passage MCH1 - MCH2 Dissolution de la provision, à caractère de réserve, pour l'entretien général des routes sur le territoire de Charrat.	+ 1'005'127.30
0833.314.03	Entretien chemins vicinaux Les travaux, adjugés sur Charrat pour l'entretien des routes de campagne n'ont pas débuté. Le Canton veut lier ces travaux à ceux pour l'irrigation qui n'ont pas encore reçu le feu vert des services cantonaux.	- 102'180.95
0834.314.00	Entretien et fournitures Complément de signalisation des Eco-point mobile ainsi que des horodateurs sur le territoire communal.	+ 29'455.30
0835.318.03	Honoraires et prestations de services Mandat de gestion annuelle des parkings souterrains attribué à la société prestataire. Le budget 2023 sera adapté.	+ 33'999.26

0835.330.01	Utilisation fonds places de parc	+ 1'500'000.—
0835.480.00	Prélèvement sur les financements spéciaux Dans le cadre de la construction du parking souterrain du Semblanet, le Conseil général a autorisé le prélèvement dans le fonds de places de parc pour le financement d'une partie des travaux.	+ 1'500'000.—
0835.380.00	Attribution fonds places de parc	+ 42'400.—
0835.430.00	Contribution de remplacement Contributions de remplacement perçues pour la mise à disposition de places de parc sur le domaine public.	+ 42'400.—
0835.427.00	Vignettes de stationnement	- 52'950.—
0835.427.02	Parcomètres collectifs Une grande parties des horodateurs, qui ont dû être changés suite à la suppression de la connexion 2 G, ont été mis hors service durant plusieurs mois. Voir également rubrique des produits des amendes N° 0231.437.00.	- 649'961.66
0851.361.00	Trafic régional des transports publics Participation versée à l'Etat du Valais pour les frais d'exploitation du réseau des transports publics à l'intérieur du Canton.	+ 98'958.80
0851.364.01	Bus interurbain de Martigny	+ 54'751.10
0851.364.02	Bus urbain lignes périphériques Modification du système de répartition des recettes des transports publics suite au nouveau contrat d'exploitation avec le concessionnaire. Les coûts ont été inférieurs à l'année précédente. Le budget 2023 sera adapté en conséquence.	+ 83'615.40

Compte d'investissements

	Dépenses	Recettes
Budget	7'050'000.—	600'000.—
Budget complémentaire	910'910.—	
Compte	6'496'511.64	158'972.25
Ecart en francs	- 1'464'398.36	- 441'027.75
Ecart en %	- 18.39	- 73.50

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Crédits complémentaires

Hub Place du Manoir Réaménagement du giratoire Fusion-Dranse.	600'000.—
Activation stock de pavés pour rues et places Activation du stock de pavés pour rues et places qui figurait dans le patrimoine financier de la Ville.	310'910.—

Commentaires sur les écarts

Place du Bourg Décompte final de l'aménagement. Le solde reporté n'a pas été utilisé dans sa totalité.	- 188'594.30
--	--------------

Rue des Neuilles – passage TMR	- 1'344'451.65
Rue des Neuilles – participation TMR	500'000.—
Les travaux planifiés n'ont pas débuté. Seuls des frais d'études ont été engagés durant l'année écoulée.	
Charrat – signalisation zones 30 Km/h	- 150'000.—
Les travaux planifiés n'ont pas pu être réalisés.	
Place du Manoir – Participation de tiers	+ 72'685.85
Participation de la Migros à l'aménagement de la Place du Manoir.	
Arrêt de bus Semblanet	+ 53'636.05
Arrêt de bus Semblanet – subvention cantonales	+ 59'733.80
Décompte final des travaux de l'aménagement ainsi que de la subvention cantonale octroyée.	
Projet Momodu – Martigny Smart Mobility	+ 25'000.—
Subvention versée dans le cadre du projet Momodu	

180

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
15 457 632.50	15 796 700	08 TRAFIC	18 009 196.08		2 094 032 +	13.16
7 675 350.23	118 464 S	Charges				
7 782 282.27 -	8 553 800	Crédit supplémentaire		10 884 583.49	2 330 783 +	27.25
	7 361 364 -	Revenus		7 124 612.59		
		Excédent de charges				
		081 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS	9 849 030.47		278 030 +	2.90
9 088 655.00	9 571 000	Charges			287 939 +	4.50
6 113 428.78	6 393 800	Revenus		6 681 738.50		
2 975 226.22 -	3 177 200 -	Excédent de charges		3 167 291.97		
		0811 BUREAUX ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	1 936 686.20		69 186 +	3.70
1 717 308.65	1 867 500	Charges			33 305 +	75.52
79 003.90	44 100	Revenus		77 404.75		
1 638 304.75 -	1 823 400 -	Excédent de charges		1 859 281.45		
1 292 653.30	1 382 000	301.00 Traitements	1 453 029.75		71 030 +	5.14
377 598.05	415 000	303.00 Charges sociales	422 396.55		7 397 +	1.78
7 902.00	10 000	309.00 Frais de formation	10 087.90		88 +	0.88
19 928.05	18 000	310.00 Fournitures de bureau, imprimés	24 234.15		6 234 +	34.63
895.30	2 000	311.00 Mobilier, machines, matériel	908.60		1 091 -	54.57
8 111.80	12 000	317.00 Frais de déplacements et divers	12 911.70		912 +	7.60
5 613.70	10 000	318.01 Affranchissements	8 123.35		1 877 -	18.77
4 606.45	18 500	318.02 Frais de téléphones	4 994.20		13 506 -	73.00
21 032.00		434.00 Facture à des tiers				
16 091.90		436.00 Remboursement de traitements		34 704.75	34 705 +	
41 880.00	44 100	490.00 Imputations internes frais de personnel		42 700.00	1 400 -	3.17
		0812 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	389 375.87		100 624 -	20.54
442 690.05	490 000	Charges			115 515 +	92.41
135 953.00	125 000	Revenus		240 515.00		
306 737.05 -	365 000 -	Excédent de charges		148 860.87		
128 466.60	190 000	318.03 Permis de bâtir, honoraires experts	210 678.37		20 678 +	10.88
197 000.00	130 000	318.07 Frais d'étude	21 378.80		108 621 -	83.55

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0812 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
117 223.45	130 000	318.18 Conservation plans et abornements	137 713.55		7 714 +	5.93
	40 000	318.30 Aménagement local	19 605.15		20 395 -	50.99
117 253.00	100 000	431.00 Emoluments, permis de bâtir		212 965.00	112 965 +	112.97
18 700.00	25 000	434.00 Facture à des tiers		27 550.00	2 550 +	10.20
		0813 ATELIER, DEPOT				
731 402.70	717 300	Charges	822 795.50		105 496 +	14.71
132 898.10	130 000	Revenus		148 788.25	18 788 +	14.45
598 504.60 -	587 300 -	Excédent de charges		674 007.25		
113 435.70	109 000	311.00 Mobilier, machines, outillage	112 310.85		3 311 +	3.04
132 898.10	130 000	313.00 Fournitures de conciergerie	148 788.25		18 788 +	14.45
4 360.00	3 700	318.00 Assurances	3 849.55		150 +	4.04
478 720.00	472 600	390.00 Imputations internes frais de personnel	555 640.00		83 040 +	17.57
1 988.90	2 000	390.01 Imputations internes matériel	2 206.85		207 +	10.34
13 564.50	12 000	434.00 Prestations conciergerie à des tiers		18 583.00	6 583 +	54.86
119 333.60	118 000	490.01 Imputations internes matériel		130 205.25	12 205 +	10.34
		0815 SERVICE D'EXPLOITATION				
5 745 178.30	6 011 100	Charges	6 219 242.15		208 142 +	3.46
5 765 573.78	6 094 700	Revenus		6 215 030.50	120 331 +	1.97
		Excédent de charges		4 211.65		
20 395.48 +	83 600 +	Excédent de revenus				
4 385 550.55	4 544 700	301.00 Traitements	4 718 294.85		173 595 +	3.82
1 313 831.10	1 429 000	303.00 Charges sociales	1 407 035.10		21 965 -	1.54
20 392.00	23 000	309.00 Frais de formation	26 103.30		3 103 +	13.49
550.90	3 000	317.00 Frais de déplacements et divers	3 079.70		80 +	2.66
14 295.00		318.02 Frais de téléphones	14 670.00		14 670 +	
1 730.75	4 000	318.20 TVA due, taux forfaitaire	2 602.20		1 398 -	34.95
8 828.00	7 400	390.00 Imputations internes frais de personnel	47 457.00		40 057 +	541.31
37 949.23	90 000	434.00 Travaux pour des tiers		59 217.55	30 782 -	34.20
2 300.00	5 000	435.00 Ventes diverses		1 300.00	3 700 -	74.00
144 550.45	120 000	436.00 Remboursement de traitements		312 105.95	192 106 +	160.09

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0815 SERVICE D'EXPLOITATION				
5 580 774.10	5 879 700	490.00 Imputations internes frais de personnel		5 842 407.00	37 293 -	0.63
		0817 PARC DE VEHICULES ET MACHINES				
452 075.30	485 100	Charges	480 930.75		4 169 -	0.86
452 075.30 -	485 100 -	Revenus		480 930.75		
		Excédent de charges				
130 342.50	154 000	312.01 Achat de carburant	169 451.65		15 452 +	10.03
157 097.35	165 000	315.00 Entretien des véhicules et machines	167 338.35		2 338 +	1.42
34 935.45	32 400	318.00 Assurances	38 800.75		6 401 +	19.76
129 700.00	133 700	390.00 Imputations internes frais de personnel	105 340.00		28 360 -	21.21
		083 ROUTES ET PLACES				
4 766 159.75	5 060 700	Charges	6 740 259.31		1 595 559 +	31.01
	84 000 S	Crédit supplémentaire				
1 561 921.45	2 160 000	Revenus		4 202 844.99	2 042 845 +	94.58
3 204 238.30 -	2 984 700 -	Excédent de charges		2 537 414.32		
		0831 PARTICIPATION AUX TRAVAUX DU CANTON				
1 017 585.45	1 070 000	Charges	1 024 191.35		45 809 -	4.28
1 017 585.45 -	1 070 000 -	Revenus		1 024 191.35		
		Excédent de charges				
1 017 585.45	1 070 000	361.00 Routes cantonales - intérieur localité	1 024 191.35		45 809 -	4.28
		0832 RUES ET PLACES				
2 682 958.35	2 795 000	Charges	2 958 722.25		163 722 +	5.86
92 654.85	50 000	Revenus		1 244 511.00	1 194 511 +	2389.02
2 590 303.50 -	2 745 000 -	Excédent de charges		1 714 211.25		
1 226 160.95	1 000 000	314.00 Entretien	1 217 574.55		217 575 +	21.76
131 613.65	145 000	318.07 Frais d'étude et d'expertises	121 475.55		23 524 -	16.22
		318.19 Frais de concours	44 251.10		44 251 +	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0832 RUES ET PLACES				
340 870.00	440 400	390.00 Imputations internes frais de personnel	332 400.00		108 000 -	24.52
35 000.00	35 000	390.03 Imputations internes enlèvement OCI	35 000.00			
949 313.75	1 174 600	390.10 Imputations internes eau, énergies	1 208 021.05		33 421 +	2.85
		425.01 Dissolution provisions passage MCH1-MCH2		1 005 127.30	1 005 127 +	
68 660.00	30 000	427.00 Produit des locations		47 436.25	17 436 +	58.12
	20 000	434.00 Travaux pour des tiers		51 847.00	31 847 +	159.24
23 994.85		461.00 Subventions cantonales		140 100.45	140 100 +	
		0833 CHEMINS VICINAUX				
480 290.55	394 400	Charges	251 598.15		142 802 -	36.21
44 000.00	80 000	Revenus		104 138.00	24 138 +	30.17
436 290.55 -	314 400 -	Excédent de charges		147 460.15		
250 000.00	200 000	314.03 Entretien chemins vicinaux	97 819.05		102 181 -	51.09
38 072.25	44 000	314.04 Entretien chemins de montagnes	50 175.40		6 175 +	14.04
10 638.30	20 000	314.05 Entretien chemins pédestres	11 903.70		8 096 -	40.48
181 580.00	130 400	390.00 Imputations internes frais de personnel	91 700.00		38 700 -	29.68
44 000.00	80 000	461.00 Subventions cantonales		104 138.00	24 138 +	30.17
		0834 SIGNALISATION				
220 417.25	195 300	Charges	208 857.40		13 557 +	6.94
		Revenus				
220 417.25 -	195 300 -	Excédent de charges		208 857.40		
138 820.30	124 000	314.00 Entretien et fournitures	153 455.30		29 455 +	23.75
9 076.95	10 000	318.07 Frais d'étude	7 912.10		2 088 -	20.88
72 520.00	61 300	390.00 Imputations internes frais de personnel	47 490.00		13 810 -	22.53
		0835 PARKINGS				
293 894.95	496 000	Charges	2 146 491.11		1 608 491 +	298.98
	42 000 S	Crédit supplémentaire				
1 420 766.60	2 030 000	Revenus		2 854 195.99	824 196 +	40.60
1 126 871.65 +	1 492 000 +	Excédent de revenus	707 704.88			

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0835	PARKINGS			
150 872.15	340 000	314.00	400 606.40		18 606 +	4.87
	42 000 S					
3 058.40	7 600	318.00	2 700.35		4 900 -	64.47
61 022.60	62 000	318.03	95 999.26		33 999 +	54.84
7 064.65	8 000	318.20	10 361.15		2 361 +	29.51
		330.01	1 500 000.00		1 500 000 +	
		380.00	42 400.00		42 400 +	
41 180.00	43 400	390.00	57 470.00		14 070 +	32.42
30 697.15	35 000	390.10	36 953.95		1 954 +	5.58
201 845.00	220 000	427.00		167 050.00	52 950 -	24.07
1 167 846.10	1 750 000	427.02		1 103 038.34	646 962 -	36.97
51 075.50	60 000	427.07		41 707.65	18 292 -	30.49
		430.00		42 400.00	42 400 +	
		480.00		1 500 000.00	1 500 000 +	
		0836	NATURE ET PAYSAGE			
71 013.20	110 000		150 399.05		1 601 -	1.05
	42 000 S					
4 500.00						
66 513.20 -	152 000 -			150 399.05		
31 013.20	75 000	314.00	115 611.90		1 388 -	1.19
	42 000 S					
40 000.00	35 000	318.07	34 787.15		213 -	0.61
4 500.00		461.00				
		085	TRANSPORTS PUBLICS			
1 602 817.75	1 165 000		1 419 906.30		220 442 +	18.38
	34 464 S					
1 602 817.75 -	1 199 464 -			1 419 906.30		

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
1 602 817.75	1 165 000	0851 PARTICIPATIONS AUX DEFICITS	1 419 906.30		220 442 +	18.38
	34 464 S	Charges				
		Crédit supplémentaire				
1 602 817.75 -	1 199 464 -	Revenus		1 419 906.30		
		Excédent de charges				
29 519.85	30 000	313.00 Mesures d'accompagnement	21 975.00		8 025 -	26.75
109 312.70		318.07 Frais d'étude	34 464.00			
	34 464 S	Crédit supplémentaire				
644 771.20	580 000	361.00 Trafic régional des transports publics	678 958.80		98 959 +	17.06
547 419.95	395 000	364.00 Bus interurbain de Martigny	449 751.10		54 751 +	13.86
35 010.85	40 000	364.01 Bus de nuit - Lunabus	31 142.00		8 858 -	22.15
236 783.20	120 000	364.02 Bus urbain périphérique	203 615.40		83 615 +	69.68

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
6 126 100.85	7 050 000	08 TRAFIC	6 496 511.64	
192 315.60	910 910	Dépenses		
5 933 785.25 -	600 000	Crédit supplémentaire		158 972.25
	7 360 910 -	Recettes		6 337 539.39
		Investissements nets		
5 560 559.85	6 020 000	501 PLACES ET ROUTES URBAINES, GENIE CIVIL	5 479 259.30	
	910 910	Crédit supplémentaire		
1 589 173.80		- Place du Bourg	188 594.30 -	
670 000.00		- Arrêt de bus au Semblanet	53 636.05	
300 000.00		- Parking du manoir - nouvelle sortie piétonne		
	1 000 000	- Hub Place du Manoir	1 600 000.00	
	600 000	Crédit supplémentaire		
	2 000 000	- Avenue de la Gare	2 191 559.55	
4 421.00		- Quartier du Guercet - rue des Viannes et des Farquet		
135 999.00 -		- Parking à la rue de l'Hôpital		
3 000 000.00		- Place du Manoir		
	1 500 000	- Rue des Neuvelles - passage TMR	155 548.35	
	320 000	- Parking rue de la Tannerie	320 000.00	
	400 000	- Charrat - réfection rue de la Cure	332 438.35	
	200 000	- Charrat - terrains salle polyvalente	200 000.00	
	150 000	- Charrat - signalisation zones 30 km/h		
54 148.45 -		- Giratoire Grandes Maresches		
67 690.00 -	200 000	- Chemin des Ronques (Chemin-dessous)	200 000.00	
254 802.50	250 000	- Aménagement mobilité douce	303 761.25	
		- Activation stock de pavés pour rues et places	310 910.05	
	310 910	Crédit supplémentaire		
18 255.15		502 OUVRAGES DE PROTECTION		
18 255.15		- Mont-Chemin - Ban du Bourg - Larzettes		
526 424.50	580 000	506 VEHICULES, MACHINES ET MOBILIER	581 181.99	
526 424.50	580 000	- Achat de véhicules et machines	581 181.99	
18 519.15	450 000	561 PARTICIPATIONS CANTONALES	436 070.35	
18 519.15	450 000	- Participation aux routes cantonales	436 070.35	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		08 TRAFIC		
		580 EXPROPRIATIONS		
2 342.20		- Route d'Ottan		
2 342.20				
2 684.40 -	500 000	630 CONTRIBUTIONS DE TIERS		74 238.45
2 684.40 -		- Route d'Ottan - appel à contributions		1 552.60
	500 000	- Place du Manoir - Participation de tiers		72 685.85
		- Rue des Neuilles -participation TMR		
195 000.00	100 000	661 SUBVENTIONS		84 733.80
170 000.00		- Arrêt de bus Semblanet		59 733.80
	100 000	- Chemin des Ronques (Chemin-Dessous)		
25 000.00		- Projet MOMODU - Martigny Smart Mobility		25 000.00

Environnement

ENVIRONNEMENT

Taxe au sac

Après la fusion avec la commune de Charrat et après trois ans d'expérience suite à l'introduction de la taxe au sac, nous constatons une stabilisation des volumes des déchets incinérables de l'ordre de -0.05%. L'année 2021 est marquée par la prolongation de la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 et les tendances continuent à évoluer.

L'éco-point mobile a été mis au service des citoyens de Charrat en 2021 et poursuivra ses tournées sur le territoire communal en 2022.

Centre de recyclage de pneus

Suite de l'élimination des pneus déchiquetés en 2021 avec un dernier solde à traiter en 2022.

Déchetterie du Verney

Dans l'année 2021, nous avons continué à appliquer les directives et les mesures de protection sanitaires cantonales et fédérales liées au COVID-19. Par rapport aux années précédentes, nous constatons ce qui suit :

- Une diminution des apports de déchets verts (- 5 %)
- Une diminution des encombrants (- 2%)
- Une diminution des papiers (- 8 %)
- Une diminution des verres (- 15 %)

Les quantités pour 2021 sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Déchets pouvant être facilement compostés	environ 1'761.45 to/an	1'684.80 to/an
Bois de rebut, bois démolition, etc...	environ 400.25 to/an	772.34 to/an
Déchets encombrants	environ 478.62 to/an	469.56 to/an
Déchets carnés	environ 361.00 to/an	359.00 to/an

Ramassage et transport des ordures

<i>Durant l'année 2019, nous avons collecté et transporté :</i>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
- ordures ménagères et commerciales	3'676.20 to	4'128.20 to
- verres recyclés triés	722.29 to	690.29 to
- papiers et cartons	1'535.00 to	1'590.77 to

soit une moyenne par habitant de

- ordures ménagères et commerciales	195.25 kg	195.15 kg
- verres recyclés triés	38.40 kg	32.63 kg
- papiers et cartons	81.61 kg	75.20 kg

*Nombre de résidents au 31.12.2020: 18'807
*Nombre de résidents au 31.12.2021: 21'125

Etudes

Etude pour le réaménagement de la déchetterie du Verney.

Martigny « Ville Propre » 2021

En 2021 nous nous sommes adaptés à l'évolution de la crise sanitaire lié au COVID -19 et avons finalement réussi à mettre sur pied la 19^{ème} édition de Martigny ville propre le 15 octobre dans le respect des mesures sanitaires édictées par le Canton et la Confédération. Cette année cette manifestation aura lieu au printemps avec la participation des écoles.

Inventaire des cours d'eau entretenus par la Commune :

LE RHÔNE :	3'960 m.
LA DRANSE :	7'575 m.
LE TRIENT :	1'150 m.
LES CANAUX :	28'822 m.
LES MEUNIÈRES :	45'305 m.
LES TORRENTS :	19'715 m.

Principaux travaux effectués en 2021 :

- Meunières et torrents mareaux : mises en eaux, nettoyage, curage, contrôles avec caméra vidéo, travaux de couverture, fauchage et divers travaux d'encrochement, contrôle de l'état des arbres en bordure, sulfatages, remise en état des captages.
- Canaux d'assainissement du Guercet, bienvenue, Toléron, central, CFF, des Kiess, des Saugettes : Fauchage, curages, élagages divers, nettoyage de la route et évacuation des débris suite aux tempêtes, diverses interventions par des privés
- Canal du Syndicat : travaux de fauchage, coupe d'arbres, sécurisation des berges, gestion de l'écluse castors.
- Rhône : Entretien général, nivellement et débroussaillage de la digue et du lit majeur
– Contrôle et réparation des dégâts des fousseurs
- Trient : Nettoyage, élagage, débroussaillage de la digue du Trient
- Dranse : travaux d'élagage et fauchage des digues
- Dranse et Trient : gestion des purges des bassins de compensation
- Tzene : Travaux de curage, d'évacuation des gravats et fauchage du talus
- Jardins Familiaux : entretien courant des parcelles - gestion de l'arrosage
- Vidange des dépotoirs, dégagement des prises d'eau dans la Dranse
- Revitalisation du Canal Toléron
- Réparation, fabrication et pose d'écluses, pose de caniveaux

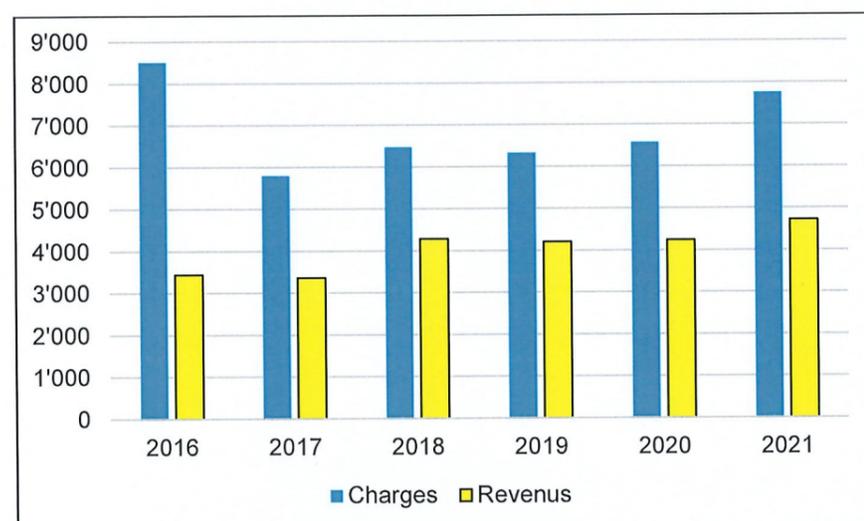
Voirie – Propreté de la ville

- Nettoyage général et entretien courant de la ville et des zones périphériques
- Entretien des conteneurs à ordures
- Pose de nouveaux « Robidog », poubelles pour chiens et nouvelles poubelles publiques
- Lavage des routes et trottoirs
- Nettoyage des œuvres d'art et effigies romaines
- Entretien, lavage des fontaines et passages inférieurs
- Nettoyage, lavage et entretien de parkings souterrains
- Nettoyage et fauchages des promenades archéologiques
- Nettoyage des graffitis et dépose des affiches sauvages
- Nettoyage de halles et parc pour des privés
- Gestion des nettoyages les week-ends, jours fériés et lors des manifestations.
- Désherbage trottoirs et places

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	6'721'900.—	4'297'600.—
Budget complémentaire	529'433.—	
Compte	7'757'912.67	4'720'484.97
Ecart en francs	506'579.67	422'884.97
Ecart en %	6.99	9.84

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

0915.314.00	Entretien Chemisage de la meunière des Artifices.	175'100.—
0917.314.00	Entretien réseau d'irrigation Charrat – réservoir d'irrigation – extension du plan directeur.	45'000.—
0961.314.00	Attribution provision pour développement durable. Attribution 2021 à la provision pour développement durable.	309'333.—

Commentaires sur les écarts

0914.314.00	Entretien	- 78'809.55
0914.434.00	Travaux pour des tiers Les travaux prévus sur les canaux du secteur de Charrat n'ont pas été réalisés dans leur totalité.	- 21'077.75

0914.314.06	Canal d'assainissement Riddes-Martigny Les travaux refacturés par le Syndicat pour les années 2020 et 2021 ont été supérieurs au budget prévu.	+ 33'017.80
-------------	--	--------------------

Réseau d'eau potable du secteur de Charrat

0918.312.00	Achat d'eau	+ 82'460.05
0918.318.03	Honoraires et prestations de services	+ 66'768.50
0918.318.20	TVA eau Charrat	+ 2'836.45
0918.434.00	Taxe de base eau potable	+ 80'031.55
0918.434.01	Taxe de consommation eau potable	+ 164'911.65

Lors de la Fusion au 1^{er} janvier 2021, le réseau d'eau potable de la Commune de Charrat a été repris dans les livres de la Ville. Le résultat de l'exploitation 2021 a été affecté à l'amortissement du réseau. Voir rubrique N° 1300.331.42.

0932.318.11	Frais de transport	+ 143'892.—
0932.390.00	Imputations internes frais de personnel	+ 99'850.—

Les importantes chutes de neige de l'hiver 2021 ainsi que la mobilisation de l'ensemble des équipes de déneigement ont influencé ces rubriques.

0943.318.12	Collecte des ordures	- 110'281.50
-------------	-----------------------------	---------------------

L'octroi de la nouvelle concession qui arrivait à échéance au 31 décembre 2020 a permis de réduire les coûts de la collecte des ordures.

0943.318.14	Usine incinération	+ 197'985.40
-------------	---------------------------	---------------------

La Ville n'a pas pu bénéficier du tarif préférentiel dont il a été tenu compte au moment de l'élaboration du budget. La SATOM a estimé, après coup, qu'elle ne remplissait pas les conditions de cette tarification différenciée.

0943.380.00	Attribution aux financements spéciaux	- 56'117.83
-------------	--	--------------------

Le résultat net du centre de charges N° 0943 Ordures commerciales et ménagères doit être attribué à la provision pour la gestion des déchets urbains.

0943.434.00	Recyclage de verres	- 51'376.95
-------------	----------------------------	--------------------

Suite à l'octroi de la nouvelle concession qui arrivait à échéance au 31 décembre 2020, les recettes du recyclage des verres ne sont plus restituées à la Ville.

0943.434.06	Produit vente de sacs	+ 58'609.87
-------------	------------------------------	--------------------

Le produit de la vente des sacs taxés a été supérieur aux prévisions et à l'année précédente.

0944.314.00	Frais d'élimination et d'entretien	+ 35'744.05
-------------	---	--------------------

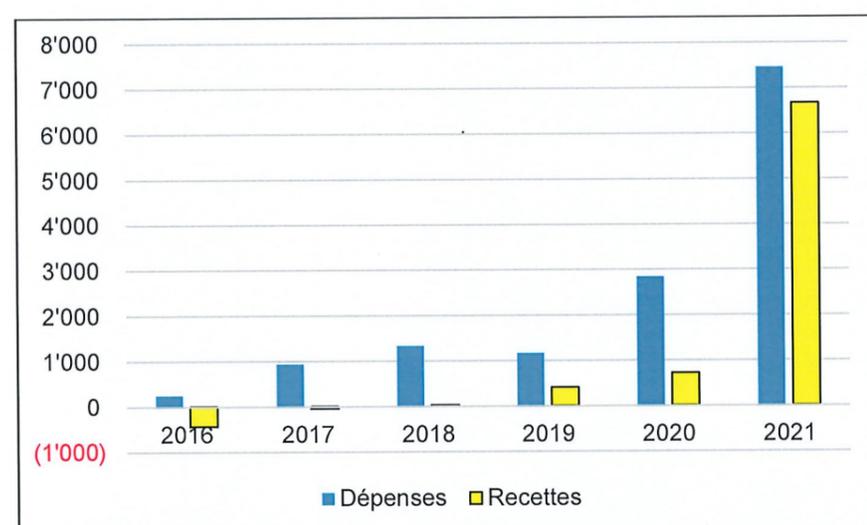
Des travaux d'entretien ponctuels sur la structure d'un bâtiment ont été réalisés durant l'année écoulée.

0944.480.00	Prélèvement sur les financements spéciaux Le résultat net du centre de charges N° 094 Centre de ramassage des déchets doit être attribué à la provision pour la gestion des déchets urbains.	+ 68'555.55
0971.318.07	Frais d'expertises et d'investigations Frais d'études et d'investigations effectuées sur demande du Canton du Valais sur les sites contaminés ou potentiellement contaminés.	+ 33'539.90
0971.330.01	Utilisation provision pour assainissement de terrains	+ 43'355.60
0971.424.01	Prélèvement provision pour assainissement de terrains Frais d'évacuation des pneus stockés sur notre territoire durant l'année 2021.	+ 43'355.60
0971.434.00	Participation de tiers Les frais d'investigations des années antérieures de deux parcelles dans la zone des Vorziers ont été pris en charge à parts égales par la Commune et la société, propriétaire d'une des deux parcelles. Le décompte final a été établi durant l'année écoulée.	+ 87'575.—

Compte d'investissements

	Dépenses	Recettes
Budget	6'320'000.—	5'500'000.—
Budget complémentaire	83'415.—	
Compte	7'463'250.30	6'670'668.75
Ecart en francs	+ 1'059'835.30	+ 1'170'668.75
Ecart en %	+ 16.55	+ 21.28

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Crédits complémentaires

Digues de la Dranse	19'500.—
Sécurisation et renaturation de la Dranse : mandat géologues.	
Réseau eau potable Charrat	63'915.—
Investissements 2021 du réseau d'eau potable de Charrat.	

Commentaires sur les écarts

Digues de la Dranse	+ 645'787.—
Subvention digues de la Dranse	+ 255'568.60
La réalisation de la 1 ^{ère} étape des travaux de sécurisation de la Dranse se poursuit. Seuls les frais effectifs sont comptabilisés. Le Canton a versé durant l'année des acomptes en lien avec ces travaux.	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		09 ENVIRONNEMENT				
6 576 538.57	6 721 900	Charges	7 757 912.67		506 580 +	6.99
4 240 566.07	529 433 S	Crédit supplémentaire		4 720 484.97	422 885 +	9.84
2 335 972.50 -	2 953 733 -	Revenus		3 037 427.70		
		Excédent de charges				
		091 COURS D'EAU				
822 546.90	890 300	Charges	1 202 229.35		91 829 +	8.27
94 834.90	220 100 S	Crédit supplémentaire		406 759.55	190 160 +	87.79
727 712.00 -	216 600	Revenus		795 469.80		
	893 800 -	Excédent de charges				
		0911 RHONE				
24 576.80	17 200	Charges	26 392.60		9 193 +	53.45
13 711.20	12 600	Revenus		18 417.50	5 818 +	46.17
10 865.60 -	4 600 -	Excédent de charges		7 975.10		
20 446.80	15 000	314.00 Entretien	21 482.60		6 483 +	43.22
4 130.00	2 200	390.00 Imputations internes frais de personnel	4 910.00		2 710 +	123.18
13 711.20	12 600	434.00 Travaux pour des tiers		18 417.50	5 818 +	46.17
		0912 DRANSE				
19 844.00	28 000	Charges	22 060.65		5 939 -	21.21
19 844.00 -	12 000	Revenus		22 060.65	12 000 -	
	16 000 -	Excédent de charges				
2 154.00	14 000	314.00 Entretien	8 960.65		5 039 -	36.00
17 690.00	14 000	390.00 Imputations internes frais de personnel	13 100.00		900 -	6.43
	12 000	461.00 Subventions cantonales			12 000 -	
		0913 TRIENT				
17 791.20	22 100	Charges	8 221.20		13 879 -	62.80
17 791.20 -	7 000	Revenus		8 221.20	7 000 -	
	15 100 -	Excédent de charges				
6 031.20	11 000	314.00 Entretien	6 031.20		4 969 -	45.17
9 400.00	10 000	318.07 Frais d'étude	1 100.00		8 900 -	89.00

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0913 TRIENT				
2 360.00	1 100	390.00 Imputations internes frais de personnel	1 090.00		10 -	0.91
	7 000	434.00 Travaux pour des tiers			7 000 -	
		0914 CANAUX				
135 738.50	209 200	Charges	177 418.25		31 782 -	15.19
81 123.70	130 000	Revenus		107 753.90	22 246 -	17.11
54 614.80 -	79 200 -	Excédent de charges		69 664.35		
58 294.65	125 000	314.00 Entretien	46 190.45		78 810 -	63.05
57 983.85	60 000	314.06 Canal d'assainissement Riddes-Martigny	93 017.80		33 018 +	55.03
19 460.00	24 200	390.00 Imputations internes frais de personnel	38 210.00		14 010 +	57.89
20 056.15	60 000	434.00 Travaux pour des tiers		38 922.25	21 078 -	35.13
61 067.55	70 000	461.00 Subventions cantonales		68 831.65	1 168 -	1.67
		0915 MEUNIERES				
622 088.95	535 800	Charges	696 113.50		14 787 -	2.08
	175 100 S	Crédit supplémentaire				
622 088.95 -	710 900 -	Revenus		696 113.50		
		Excédent de charges				
179 328.95	120 000	314.00 Entretien	294 393.50		707 -	0.24
	175 100 S	Crédit supplémentaire				
442 760.00	415 800	390.00 Imputations internes frais de personnel	401 720.00		14 080 -	3.39
		0916 PONTS BATIAZ, ROSSETTAN, FOURNIONS				
2 507.45	3 000	Charges	309.55		2 690 -	89.68
2 507.45 -	3 000 -	Revenus		309.55		
		Excédent de charges				
2 507.45	3 000	314.00 Entretien	309.55		2 690 -	89.68

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0917 IRRIGATION CHARRAT				
	75 000	Charges	119 648.60		351 -	0.29
	45 000 S	Crédit supplémentaire				
	55 000	Revenus		35 644.95	19 355 -	35.19
	65 000 -	Excédent de charges		84 003.65		
	75 000	314.00 Entretien réseau d'irrigation	119 648.60		351 -	0.29
	45 000 S	Crédit supplémentaire				
	55 000	434.00 Taxes annuelles pour irrigation Charrat		35 644.95	19 355 -	35.19
		0918 EAU POTABLE CHARRAT				
		Charges	152 065.00		152 065 +	
		Revenus		244 943.20	244 943 +	
		Excédent de revenus	92 878.20			
		312.00 Achat d'eau	82 460.05		82 460 +	
		318.03 Honoraires et prestations de services	66 768.50		66 769 +	
		318.20 TVA eau Charrat	2 836.45		2 836 +	
		434.00 Taxe de base eau potable		80 031.55	80 032 +	
		434.01 Taxe de consommation eau potable		164 911.65	164 912 +	
		093 VOIRIE				
		Charges	1 871 361.55		254 362 +	15.73
		Revenus		25 000.00	5 000 -	16.67
		Excédent de charges		1 846 361.55		
		0931 BALAYAGE DES RUES ET PLACES				
		Charges	1 431 319.55		10 620 +	0.75
		Revenus				
		Excédent de charges		1 431 319.55		
		313.00 Matériel de nettoyage	32 015.00		4 515 +	16.42
		315.00 Entretien machines	48 234.10		11 234 +	30.36
		318.12 Elimination des déchets	74 864.70		11 865 +	18.83
		390.00 Imputations internes frais de personnel	1 267 930.00		17 770 -	1.38
		390.01 Imputations internes matériel	8 275.75		776 +	10.34
1 405 470.75	1 617 000					
12 478.75	30 000					
1 392 992.00 -	1 587 000 -					
1 306 566.40	1 420 700					
1 306 566.40 -	1 420 700 -					
19 819.65	27 500	313.00 Matériel de nettoyage	32 015.00		4 515 +	16.42
46 457.85	37 000	315.00 Entretien machines	48 234.10		11 234 +	30.36
57 840.55	63 000	318.12 Elimination des déchets	74 864.70		11 865 +	18.83
1 174 990.00	1 285 700	390.00 Imputations internes frais de personnel	1 267 930.00		17 770 -	1.38
7 458.35	7 500	390.01 Imputations internes matériel	8 275.75		776 +	10.34

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		0932 DENEIGEMENT				
98 904.35	196 300	Charges	440 042.00		243 742 +	124.17
12 478.75	30 000	Revenus		25 000.00	5 000 -	16.67
86 425.60 -	166 300 -	Excédent de charges		415 042.00		
56 454.35	62 000	318.11 Frais de transport	205 892.00		143 892 +	232.08
42 450.00	134 300	390.00 Imputations internes frais de personnel	234 150.00		99 850 +	74.35
	3 000	435.00 Ventes diverses			3 000 -	
12 478.75	27 000	461.00 Subventions cantonales		25 000.00	2 000 -	7.41
		094 GESTION DES DECHETS URBAINS				
3 769 269.12	3 941 000	Charges	3 989 220.47		48 220 +	1.22
3 769 269.12	3 941 000	Revenus		3 989 220.47	48 220 +	1.22
		0943 ORDURES MENAGERES ET COMMERCIALES				
2 735 241.82	2 873 000	Charges	2 879 521.97		6 522 +	0.23
2 735 241.82	2 873 000	Revenus		2 879 521.97	6 522 +	0.23
1 965.00	11 000	310.01 Annonces, journaux, documentation	7 233.90		3 766 -	34.24
3 343.15	5 000	314.00 Entretien des décharges	16 734.60		11 735 +	234.69
24 742.50		318.07 Frais d'étude				
1 130 910.65	950 000	318.12 Collecte des ordures	839 718.50		110 282 -	11.61
525 543.60	400 000	318.14 Usine incinération	597 985.40		197 985 +	49.50
348 817.15	300 000	318.15 Transport des ordures	266 967.40		33 033 -	11.01
697 919.77	1 205 000	380.00 Attribution aux financements spéciaux	1 148 882.17		56 118 -	4.66
2 000.00	2 000	390.00 Imputations internes frais de personnel	2 000.00			
64 701.20	60 000	434.00 Recyclage de verres		8 623.05	51 377 -	85.63
45 320.00	65 000	434.01 Facturation à des tiers		43 129.00	21 871 -	33.65
276 915.80	180 000	434.03 Taxes de base entreprises		231 908.35	51 908 +	28.84
860 661.05	948 000	434.04 Taxes de base ménages		960 878.50	12 879 +	1.36
409 064.95	480 000	434.05 Taxes ordures commerciales		436 173.20	43 827 -	9.13
878 578.82	940 000	434.06 Produit vente de sacs		998 609.87	58 610 +	6.24
		437.00 Amendes		200.00	200 +	
200 000.00	200 000	490.03 Imputations internes enlèvement OCI		200 000.00		

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
1 034 027.30	1 068 000	0944 CENTRE RAMASSAGE DECHETS	1 109 698.50		41 699 +	3.90
1 034 027.30	1 068 000	Charges			41 699 +	3.90
		Revenus		1 109 698.50		
346 306.05	390 000	314.00 Frais d'élimination et d'entretien	425 744.05		35 744 +	9.17
35 064.45	35 000	316.00 Loyers et charges	34 790.25		210 -	0.60
1 126.40	1 000	318.00 Assurances	994.60		5 -	0.54
153 750.25	230 500	318.01 Déchetterie mobile	205 875.00		24 625 -	10.68
	500	318.02 Frais de téléphones			500 -	
	50 000	318.07 Frais d'étude	50 000.00			
29 201.00	25 000	318.20 Redip TVA déchetterie	4 091.70		20 908 -	83.63
452 190.00	317 500	390.00 Imputations internes frais de personnel	373 340.00		55 840 +	17.59
1 491.65	1 500	390.01 Imputations internes matériel	1 655.15		155 +	10.34
14 897.50	17 000	390.10 Imputations internes eau, énergies	13 207.75		3 792 -	22.31
32 000.00	32 000	423.00 Produit des locations		32 000.00		
62 524.00	100 000	434.03 Participation de particuliers		73 142.95	26 857 -	26.86
108 460.00	34 700	452.00 Participation des Communes		34 700.00		
2 022.30 -		460.00 Participation des routes nationales				
733 065.60	801 300	480.00 Prélèvement sur les financements spéciaux		869 855.55	68 556 +	8.56
100 000.00	100 000	490.04 Imputations internes centre de ramassage		100 000.00		
		095 ADMINISTRATION MIXTE	278 871.95		35 272 +	14.48
271 255.00	243 600	Charges			58 574 +	53.25
152 393.65	110 000	Revenus		168 574.35		
118 861.35 -	133 600 -	Excédent de charges		110 297.60		
		0951 CIMETIERE	278 871.95		35 272 +	14.48
271 255.00	243 600	Charges			58 574 +	53.25
152 393.65	110 000	Revenus		168 574.35		
118 861.35 -	133 600 -	Excédent de charges		110 297.60		
6 552.95	4 500	318.20 TVA due - taux forfaitaire	7 248.70		2 749 +	61.08
186 882.05	175 000	352.00 Contribution à l'entretien	174 463.25		537 -	0.31
77 820.00	64 100	390.00 Imputations internes frais de personnel	97 160.00		33 060 +	51.58
152 393.65	110 000	434.00 Facture à des tiers		168 574.35	58 574 +	53.25

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		096	PROVISION POUR DEVELOPPEMENT DURABLE			
50 000.00	309 333 S		309 333.85		1 +	
50 000.00 -	309 333 -			309 333.85		
		0961	PROVISION POUR DEVELOPPEMENT DURABLE			
50 000.00	309 333 S		309 333.85		1 +	
50 000.00 -	309 333 -			309 333.85		
50 000.00	309 333 S	314.00	309 333.85		1 +	
		097	ASSAINISSEMENT DE SITES POLLUES			
257 996.80	30 000		106 895.50		76 896 +	256.32
211 589.65				130 930.60	130 931 +	
46 407.15 -	30 000 -		24 035.10			
		0971	ASSAINISSEMENT DE SITES POLLUES			
257 996.80	30 000		106 895.50		76 896 +	256.32
211 589.65				130 930.60	130 931 +	
46 407.15 -	30 000 -		24 035.10			
77 630.50	30 000	318.07	63 539.90		33 540 +	111.80
180 366.30		330.01	43 355.60		43 356 +	
180 366.30		424.01		43 355.60	43 356 +	
		434.00		87 575.00	87 575 +	
31 223.35		461.00				

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
2 852 224.50	6 320 000	09 ENVIRONNEMENT	7 463 250.30	
	83 415	Dépenses		
719 257.90	5 500 000	Crédit supplémentaire		6 670 668.75
2 132 966.60 -	903 415 -	Recettes		792 581.55
		Investissements nets		
2 762 224.50	6 230 000	501 TRAVAUX ET AMENAGEMENTS NOUVEAUX	7 301 967.45	
	83 415	Crédit supplémentaire		
1 462 440.70	4 000 000	- Dignes de la Dranse	4 665 287.00	
	19 500	Crédit supplémentaire		
800 000.00		- Passerelle piétonne avenue de Fully	337 494.15	
25 883.50		- Passerelle aux Prés du Moulin		
	2 000 000	- Protection route de Salvan	2 000 000.00	
150 000.00	150 000	- Réfection ouvrages d'art	150 000.00	
5 063.00	30 000	- Sauvegarde du Vignoble Martigny	35 270.40	
318 837.30	50 000	- Protection rideaux abris et meunières	50 000.00	
		- Réseau eau potable Charrat	63 915.90	
	63 915	Crédit supplémentaire		
90 000.00	90 000	561 SUBVENTIONS CANTONALES	161 282.85	
90 000.00	90 000	- Participation au projet Rhône 3	161 282.85	
	1 900 000	630 CONTRIBUTIONS DE TIERS		1 900 000.00
	1 900 000	- Protection Route de Salvan		1 900 000.00
719 257.90	3 600 000	661 SUBVENTIONS		4 770 668.75
719 257.90	3 600 000	- Dignes de la Dranse		3 855 568.60
		- Passerelle piétone Avenue de Fully		915 100.15

Services économiques

SERVICES ÉCONOMIQUES

Animation touristique

2021 a vu aboutir le dossier « Politique touristique de Martigny » (initié en 2017) avec une augmentation des taxes de séjour et d'hébergement effective au 1^{er} juillet 2021, soit une plus-value de CHF 1.50 par nuitée adulte.

Après une année 2020 marquée de plein fouet par le COVID-19, Martigny a vu ses nuitées remonter en 2021 avec un total de 105'537 nuitées (meilleur que les années 2013 à 2016 incluses) dont 81'261 pour l'hôtellerie (- 20% par rapport à 2019, + 40% par rapport à 2020), une belle augmentation de 20% pour la para-hôtellerie avec 4'467 nuitées, record sur 10 ans (contre 3'669 en 2019) et une augmentation de quasi 100% au camping (19'809 nuitées contre 9'994 l'année précédente).

Au niveau des projets, notons en juillet le lancement de « La boîte de dégustation de la culture », un travail d'équipe entre le Service culturel et l'Office du Tourisme, avec le lancement de 6 thés originaux (un par musée), la mise en œuvre par la FOVAHM et une distribution gratuite sur les buffets du petit-déjeuner des hôtels. Ce projet a gagné le prix « Coup de cœur du jury » du Club de Communication Valais en novembre.

Au chapitre des animations, à la suite de la fin du mandat du Palp Festival et malgré la contrainte des normes sanitaires, l'Office a repris en main avec succès l'animation au centre-ville, rebaptisée MARTIGNY EST DANS LA PLACE, du 16 juillet au 14 août, ainsi que les Jeudis Jazzy au Bourg. Enfin, le feu d'artifice du 1^{er} août a innové en proposant un tir délocalisé dans 5 quartiers de Martigny, avec un final au Château.

Promotion économique

L'économie mondiale s'est arrêtée brutalement au printemps 2020 et les effets de la pandémie ont perduré en 2021 également. Néanmoins, le tissu économique martignerain a su globalement y faire face. Mis à part les secteurs du voyage, de l'événementiel et de la restauration, les différents secteurs économiques se sont relevés en faisant souvent preuve de créativité, de positivisme et d'audace.

Par ailleurs, le redémarrage de l'économie a été tout aussi brutal qu'inattendu, notamment dans certains secteurs tels que la construction et l'artisanat qui ont dû faire face à des ruptures de stock, des problèmes d'approvisionnement et des délais de livraison ayant pris l'ascenseur avec, parfois, la conséquence d'une hausse des prix pour les clients.

Pour le commerce de détail octodurien, 2021 a été meilleur que prévu ; cependant toutes les branches n'ont pas été logées à la même enseigne. Les fermetures des magasins jugés non-essentiels durant les premiers mois de l'année ont été compensées par une période de « consommation de rattrapage » dans les mois qui ont suivi, marqués aussi par une relativement bonne saison touristique estivale, ce qui a favorisé la relance de la consommation. Si la vente de produits alimentaires a profité des restrictions imposées aux cafés et aux restaurants, l'habillement ou les chaussures ont plongé à cause des mesures anti-COVID, alors qu'ils souffraient déjà de la concurrence d'Internet. Les commerçants s'attendent à ce que le coronavirus joue à nouveau les trouble-fêtes en 2022, mais comptent intensément sur la levée des restrictions pour relancer un climat de confiance sur le plan de la consommation.

Finalement et contrairement à ce que l'on aurait pu croire, le nombre de faillites est inférieur aux prévisions. Mais le pire pourrait être à venir, avec la fin des aides publiques, car il faut s'attendre à ce que certaines sociétés dites "zombies" (qui ne survivent que grâce au crédit)

se retrouvent en cessation de paiement dès lors qu'elles seront à nouveau livrées à elles-mêmes. Depuis mars 2020, un effet de barrage a été constaté aussi bien dans les poursuites que dans les faillites. Cela peut s'expliquer par les différentes aides qui ont en quelque sorte différé les problèmes. Ce genre de phénomène n'est pas nouveau et est connu : lorsque des problèmes économiques se font sentir – par exemple hausse des taux hypothécaires ou bulle immobilière – les effets sont constatés deux à trois ans plus tard, notamment auprès de l'office des poursuites et faillites qui est en bout de chaîne.

Données chiffrées : statistiques entreprises

Entreprises fermées en	2020	2021	Evolution
Cat. 1 - Entreprises de services	130	107	-23
Cat. 2 - Etablissements publics	63	46	-17
Cat. 3 - Artisanat, industrie, autres	47	33	-14
	240	186	-54

Entreprises ouvertes en	2020	2021	Evolution
Cat. 1 - Entreprises de services	136	199	63
Cat. 2 - Etablissements publics	91	98	7
Cat. 3 - Artisanat, industrie, autres	42	135	93
	269	432	*
			163

* Ce chiffre inclut les entreprises de Charrat qui ont été intégrées au Registre des entreprises au 01.01.2021 (env. 180 entreprises)

Entreprises en activité au	31.12.2020	31.12.2021	Evolution
Cat. 1 - Entreprises de services	1654	1746	92
Cat. 2 - Etablissements publics	623	674	51
Cat. 3 - Artisanat, industrie, autres	497	607	110
	2774	3027	253

Dans ce contexte, l'essentiel de l'activité 2021 de la Promotion économique communale se résume ci-dessous comme suit :

Mise en relation réussie entre bailleurs et locataires/acheteurs

- 25 entreprises/privés accompagnés dans la recherche de locaux/terrains
- 9 transactions ayant débouché sur un contrat

le but étant de faciliter les relations entre cédants et repreneurs pour une pérennisation/implantation de l'activité économique sur le territoire communal.

Enquête OFS

- Etablissement des statistiques annuelles des logements vacants demandées par l'Office fédéral de la statistique, avec le constat d'un taux de vacances stable par rapport à l'an dernier malgré la pandémie

le but étant de suivre l'évolution du marché immobilier.

Accompagnement dans la création d'entreprises et le développement d'affaires

- 16 entreprises accompagnées dans leur phase de création ou de développement de leurs affaires

le but étant de favoriser la pérennisation et l'ancrage de sociétés dans le tissu économique martignerain.

Coronavirus

- Soutien aux entreprises pour des questions d'ordre administratif (demande RHT, aides à disposition des PME, relation avec les services du Canton, conseils, etc.)
- Elargissement de l'opération de soutien «1 achat effectué dans un commerce de Martigny = 1 livraison offerte », dans le cadre d'une action commune avec le Service social et l'UCOM pour favoriser le commerce de proximité et aider les personnes dans le besoin durant les différentes phases de la pandémie
- Mise en contact des associations de quartier Coup d pouce octodurien et AQB pour une opération de soutien aux cafetiers-restaurateurs au vu de la similitude de leurs projets respectifs

le but étant d'apporter un soutien concret au tissu économique local le plus touché par la pandémie.

Visites d'entreprises

- 31 visites de courtoisie et/ou de soutien aux entreprises, avec mises en relations tant sur le plan cantonal que communal

le but étant de connaître les besoins et attentes du terrain, afin de pouvoir proposer des pistes de solution.

Relations avec les partenaires

- Rencontres et contacts avec les délégués économiques de Suisse romande
- Rencontres et contacts avec les promotions économiques des Villes du Valais
- Rencontres avec les différents partenaires économiques locaux (OT, FVS Groupe, Fondation Gianadda, BarryLand, UBS, BCVs, UCOM, ARMECO, Sinergy, etc.)
- Contacts avec les instituts de recherche/hautes écoles IDIAP, CREM, EPFL et HES-SO Valais-Wallis
- Relations et accueil des sociétés de production Nadasdy Film et Shining Film pour le tournage de séries/film d'animation dans la cité octodurienne
- Rencontres et contacts avec différents services de l'Etat du Valais, en particulier le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation
- Rencontres avec les partenaires de la promotion économique cantonale (Business Valais, CimArk)
- Rencontres avec la direction du Cycle d'orientation d'Octodure et de l'Ecole professionnelle pour favoriser le lien école-économie
- Contacts avec les commerçants de la place
- Relations avec les agences immobilières et promoteurs immobiliers

le but étant de renforcer la collaboration et le partage d'expériences, voire d'initier des projets apportant une plus-value à Martigny.

Tourisme

- Renouvellement de l'opération « 2 nuits gratuites pour camping-cars » du 19.06.21 au 15.08.21
- Participation à la programmation de l'animation estivale et hivernale en collaboration avec l'Office du tourisme, la SD et le Service culturel
- Recherches et rapport sur le fonctionnement des auberges de jeunesse en Suisse
- Mise en place de la Boîte de dégustation de la culture (« Enjoy the culture »), en collaboration avec le Service culturel

- Mise sur pied d'un groupe de travail pour anticiper la programmation de l'animation estivale de l'année 2022

le but étant de mieux intégrer le tourisme comme pan intrinsèque de l'économie et de favoriser la cohésion entre les acteurs institutionnels.

Participation à des événements à caractère économique

- Outlet Cristal Center le 30.06.21
- La rentrée de l'économie valaisanne le 02.09.21
- TedX Martigny le 03.09.21
- Valais Wallis Promotion le 06.09.21
- Journée de l'innovation de l'IDIAP le 08.09.21
- Prix Créateurs BCVs le 14.09.21
- Rendez-vous économique de la Foire du Valais le 07.10.21
- Assemblée générale de l'Association des Arts et Métiers et Commerçants le 26.10.21
- Participation à la mise sur pied du 50^{ème} anniversaire de Swissmechanic le 29.10.21
- 40 ans IDHEAP Lausanne le 05.11.21
- Valais, Région Créative, le 19.11.21

le but étant de prendre connaissance de ce qui se fait en la matière pour un éventuel futur transfert d'expériences au service de la Ville.

Relations avec la presse

- Reportage sur la promotion économique martigneraise dans l'édition « A l'ombre des platanes » de décembre 2021,

le but étant de montrer ce que Martigny entreprend pour son tissu économique et sa population.

Rapports et études

- Enquête annuelle OFS sur les statistiques en matière de logements vacants
- Rapport sur la consultation de l'avant-projet de loi sur l'ouverture des magasins (LOM)
- Rapport sur la Loi sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE)
- Rapport sur le fonctionnement des auberges de jeunesse
- Compléments à l'état des lieux des patinoires existantes en Suisse romande, avec leur mode de financement, de fonctionnement et leurs différents coûts d'exploitation
- Mise à jour d'une base de travail pour une politique de promotion économique à Martigny,

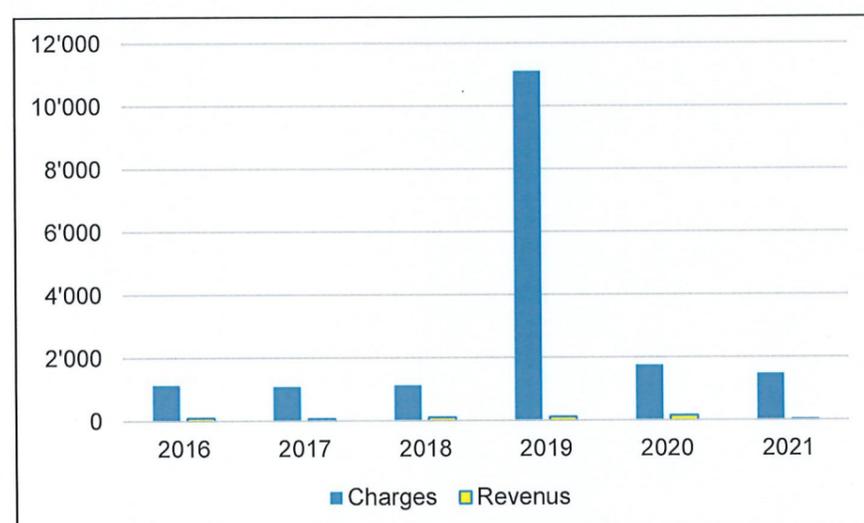
le but étant d'étudier en amont des sujets pouvant entrer ensuite dans une stratégie économique à long terme de la Ville.

De manière générale, le tissu martigneraise, très diversifié, se porte bien. La situation 2021 a été bien moins tendue qu'en 2020 et la Ville poursuit son effort de soulager, à son échelle, les acteurs économiques locaux dans la difficulté. Abnégation et optimisme faisant partie de l'ADN de entrepreneurs du giron martigneraise, nul doute que 2022 retrouvera ses couleurs d'antan sur le plan économique !

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	1'174'300.—	60'000.—
Budget complémentaire	359'181.—	-.—
Compte	1'480'011.38	13'800.—
Ecart en francs	- 53'469.62	- 46'200.—
Ecart en %	- 3.49	- 77.00

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

1013.365.07	Subvention agriculture Installation d'une nouvelle fromagerie et agritourisme.	292'600.—
1061.365.06	Subventions diverses Projet de la boîte de dégustation de culture.	20'000.—
1056.365.11	Subvention complémentaire SD Subvention extraordinaire à la société de développement liée à l'augmentation des taxes touristiques.	46'581.—

Commentaires sur les écarts

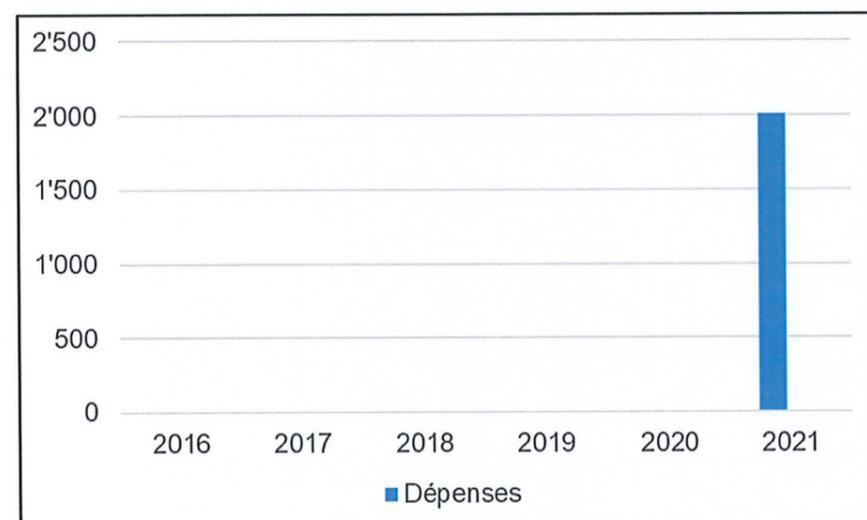
1051.410.01	Foires et marchés En raison de la pandémie, les marchés n'ont pu être mis en place durant une partie de l'année.	- 46'200.—
-------------	--	-------------------

1061.318.16 **Frais de prospection et soutiens divers** - 72'029.—
 La session printanière du Grand Conseil valaisan prévue au budget ne s'est pas déroulée à Martigny.
 D'autre part, en raison de la pandémie, les actions ponctuelles de relance planifiées n'ont pas pu être entreprises.

Compte d'investissements

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	-.—	-.—
Budget complémentaire	2'000'000.—	
Compte	2'011'820.85	-.—
Ecart en francs	+ 11'820.85	-.—
Ecart en %	+ 0.59	-.—

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Crédits complémentaires

Villa D'Andrès 2'000'000.—
 Achat Villa D'Andrès Rue d'Octodure.

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		10 SERVICES ECONOMIQUES				
1 758 966.74	1 174 300	Charges	1 480 011.38		53 470 -	3.49
138 223.50	359 181 S	Crédit supplémentaire		13 800.00	46 200 -	77.00
1 620 743.24 -	60 000	Revenus		1 466 211.38		
	1 473 481 -	Excédent de charges				
		101 AGRICULTURE				
118 208.75	109 500	Charges	420 604.05		18 504 +	4.60
	292 600 S	Crédit supplémentaire				
118 208.75 -	402 100 -	Revenus		420 604.05		
		Excédent de charges				
		1011 ELEVAGE				
7 510.00	5 000	Charges	5 875.00		875 +	17.50
7 510.00 -	5 000 -	Revenus		5 875.00		
		Excédent de charges				
7 510.00	5 000	365.09 Amélioration des races du bétail	5 875.00		875 +	17.50
		1013 CULTURES				
110 698.75	104 500	Charges	414 729.05		17 629 +	4.44
	292 600 S	Crédit supplémentaire				
110 698.75 -	397 100 -	Revenus		414 729.05		
		Excédent de charges				
67 067.00	70 100	301.00 Traitements	70 447.00		347 +	0.50
20 574.75	23 700	303.00 Charges sociales	21 862.05		1 838 -	7.76
	3 000	351.00 Participation au Canton			3 000 -	
22 467.00	5 500	365.07 Subvention agriculture	298 400.00		300 +	0.10
	292 600 S	Crédit supplémentaire				
590.00	2 200	390.00 Imputations internes frais de personnel	24 020.00		21 820 +	991.82
		105 COMMERCE ET TOURISME				
809 151.09	777 500	Charges	841 825.38		2 256 -	0.27
	66 581 S	Crédit supplémentaire				
26 327.00	60 000	Revenus		13 800.00	46 200 -	77.00
782 824.09 -	784 081 -	Excédent de charges		828 025.38		

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1051 FOIRES ET MARCHES				
36 000.00	36 000	Charges	36 000.00			
26 327.00	60 000	Revenus		13 800.00	46 200 -	77.00
9 673.00 -		Excédent de charges		22 200.00		
	24 000 +	Excédent de revenus				
30 000.00	30 000	318.03 Prestations de tiers	30 000.00			
6 000.00	6 000	390.00 Imputations internes frais de personnel	6 000.00			
26 327.00	60 000	410.01 Foires et marchés		13 800.00	46 200 -	77.00
		1055 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT, O.R.T.M.				
327 000.00	327 000	Charges	327 000.00			
327 000.00 -	327 000 -	Revenus		327 000.00		
		Excédent de charges				
100 000.00	100 000	365.00 Cotisations SD	100 000.00			
72 000.00	72 000	365.01 Cotisations ORTM	72 000.00			
80 000.00	80 000	365.05 Subside SD	80 000.00			
75 000.00	75 000	365.10 Subvention pour loyers ORTM	75 000.00			
		1056 ANIMATION TOURISTIQUE				
446 151.09	414 500	Charges	478 825.38		2 256 -	0.47
	66 581 S	Crédit supplémentaire				
446 151.09 -	481 081 -	Revenus		478 825.38		
		Excédent de charges				
5 938.39	14 000	315.00 Participation gestion technique du Baladeur	12 380.08		1 620 -	11.57
120 000.00	120 000	365.00 Participation Château de la Bâtiaz	120 000.00			
132 500.00	162 500	365.05 Participation manifestations société de développement	162 500.00			
31 844.65	48 000	365.06 Subventions diverses	67 364.00		636 -	0.94
	20 000 S	Crédit supplémentaire				
30 000.00	30 000	365.09 Participation "Feux d'été"	30 000.00			
40 000.00	40 000	365.10 Participation "Promotion touristique"	40 000.00			
85 868.05		365.11 Subvention complémentaire SD	46 581.30			
	46 581 S	Crédit supplémentaire				

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		106	INDUSTRIE			
831 606.90	287 300		217 581.95		69 718 -	24.27
111 896.50						
719 710.40 -	287 300 -			217 581.95		
		1061	DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ECONOMIQUE			
831 606.90	287 300		217 581.95		69 718 -	24.27
111 896.50						
719 710.40 -	287 300 -			217 581.95		
183 534.00	119 700	301.00	120 406.00		706 +	0.59
53 377.20	36 600	303.00	39 204.95		2 605 +	7.12
500.00	1 000	318.02			1 000 -	
94 195.70	130 000	318.16	57 971.00		72 029 -	55.41
500 000.00		365.09				
5 000.00		434.00				
106 896.50		436.00				

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
	2 000 000	10 SERVICES ECONOMIQUES	2 011 820.85	
	2 000 000 -	Dépenses		2 011 820.85
	2 000 000	Recettes		
		Investissements nets		
		- Villa D'Andres	2 011 820.85	

FINANCES

Variation des emprunts

Remboursement d'emprunt

Un emprunt de CHF 10'000'000.--, au taux de 2.06 %, contracté auprès de PostFinance SA a été remboursé le 10 mars 2021.

Nouveaux emprunts

Deux nouveaux emprunts ont été contractés durant l'année 2021 :

CHF 10'000'000.--, au taux de 0.36%, le 3 septembre 2021 auprès de PostFinance SA pour une durée de 14 ans.

CHF 10'000'000.--, au taux de 0.50%, le 10 septembre 2021 auprès de AXA Vie pour une durée de 20 ans.

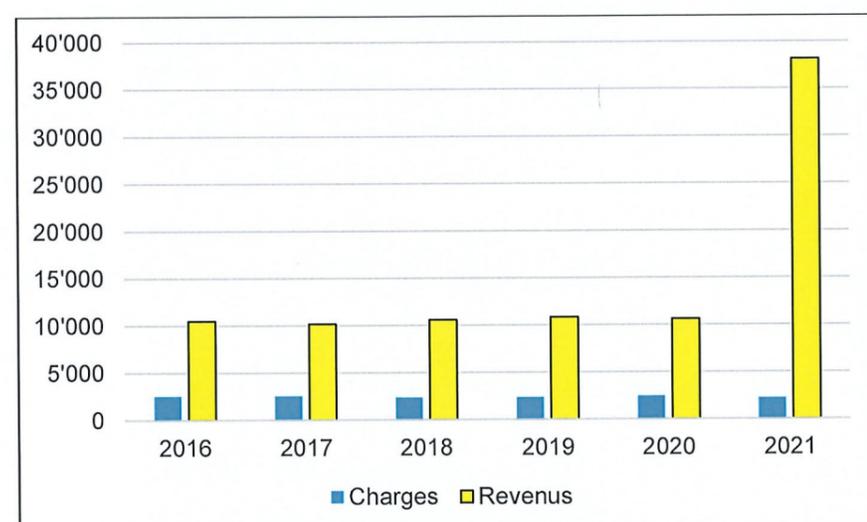
Situation des emprunts au 31 décembre 2021

<u>Bailleurs de fonds</u>	<u>Montant</u>			<u>Durée</u>	<u>Taux</u>	<u>Int. Annuels</u>
SUVA	5'000'000	2014	2022	8	1.320%	66'000
SUVA	5'000'000	2014	2022	8	1.320%	66'000
BCVs (Charrat)	1'000'000	2015	2022	7	0.560%	5'600
POSTFINANCE (Charrat)	730'000	2012	2022	10	1.620%	11'826
SUVA	5'000'000	2014	2023	9	1.480%	74'000
POSTFINANCE	10'000'000	2013	2024	11	1.490%	149'000
CAISSE PENSION POSTE	5'000'000	2015	2024	9	0.330%	16'500
UBS (Charrat)	1'218'750	2014	2024	10	1.900%	23'156
POSTFINANCE	10'000'000	2011	2025	14	1.910%	191'000
POSTFINANCE	10'000'000	2012	2025	13	1.920%	192'000
SUVA (Charrat)	1'500'000	2013	2025	12	1.800%	27'000
POSTFINANCE	10'000'000	2012	2026	14	1.980%	198'000
CAISSE PENSION POSTE	10'000'000	2011	2027	16	1.980%	198'000
SUVA	5'000'000	2015	2027	12	0.650%	32'500
LA BALOISE	6'000'000	2012	2028	16	1.600%	96'000
CAISSE PENSION POSTE	10'000'000	2015	2030	15	0.860%	86'000
POSTFINANCE	10'000'000	2021	2035	14	0.360%	36'000
UBS	5'000'000	2016	2036	20	1.250%	62'500
UBS	10'000'000	2020	2040	20	0.670%	67'000
AXA WINTERTHUR	10'000'000	2021	2041	20	0.500%	50'000
	130'448'750					1'648'082
						1.26%

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	2'390'000.—	10'835'200.—
Budget complémentaire	40'000.—	—
Compte	2'228'497.68	38'122'779.93
Ecart en francs	- 201'502.32	+ 27'287'579.93
Ecart en %	- 8.29	+ 251.84

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

1101.318.10	Frais d'émissions et de gestion	40'000.—
	Commission de courtage sur un emprunt de 10 mios de francs.	

Commentaires sur les écarts

1102.322.00	Dettes à moyen et long terme	- 160'328.05
	Le refinancement des emprunts arrivés à échéance au printemps 2021 a pu s'effectuer à des conditions très favorables.	
1103.421.00	Créances	+ 588'712.10
	Les reprises de taxations des sociétés dans le domaine de l'hydroélectricité pour les dix années antérieures ont généré des intérêts moratoires importants. D'autre part, cette rubrique enregistre les intérêts perçus sur les acomptes d'impôts impayés.	

1103.422.00	Capitaux du patrimoine financier	+ 74'812.—
	Versement d'un dividende de la société des Forces motrices de Martigny-Bourg SA.	
1103.424.00	Gains comptables sur placement patrimoine financier	+ 200'000.—
	Gain réalisé sur la vente d'actions de la Société Sinergy Infrastructure à la Commune de Martigny-Combe.	
1103.425.01	Dissolution provisions passage MCH1 - MCH2	+ 26'381'792.71
	Avec l'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2022 du nouveau plan comptable harmonisé de deuxième génération MCH 2, les provisions à caractère de réserves ainsi que les fonds n'ayant pas de bases légales devront être dissous et le résultat excédentaire pourra être attribué à la réserve de politique budgétaire, nouvel outil de lissage du résultat d'exploitation annuel.	

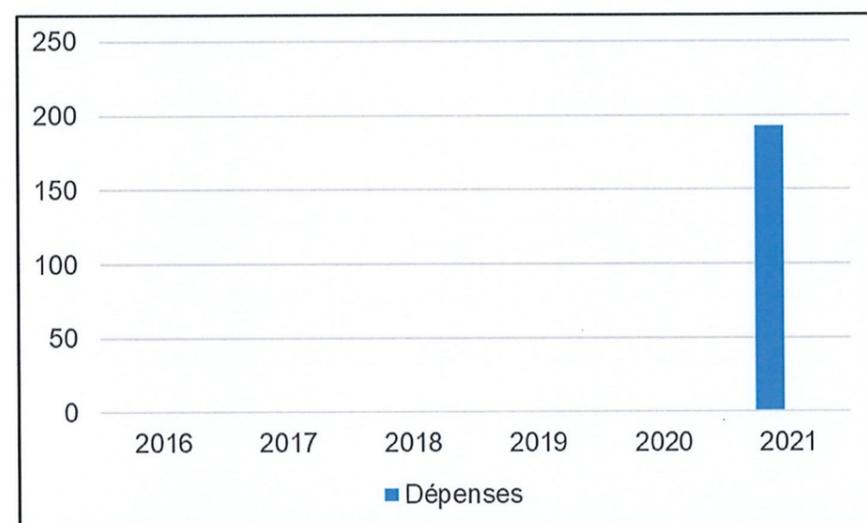
En anticipation de cette nouvelle pratique comptable, la Ville a dissous ses provisions à caractère de réserves et a procédé, pour la dernière fois, à des amortissements complémentaires conséquents. Voir rubrique N° 1300.332.00.

Provisions à caractère de réserves	<u>26'381'792.71</u>
Provision pour risques sociétés Sinergy	8'250'000.00
Provision pour prêt FMMA SA	861'000.00
Provision pour intérêts taux de référence	5'000'000.00
Provision pour renouvellement des énergie renouvelables (cash-flow usines de turbinage)	12'270'792.71

Compte d'investissements

	Dépenses	Recettes
Budget	-.—	-.—
Budget complémentaire	191'026.—	
Compte	193'026.—	-.—
Ecart en francs	+ 2'000.—	-.—
Ecart en %	1.05	-.—

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Crédits complémentaires

Activation actions/part sociales (Charrat) 191'026.—
Activation des actions et parts sociales détenues par la
Commune de Charrat qui figuraient dans le patrimoine financier.

Finances

2

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		11 FINANCES				
2 474 344.13	2 390 000	Charges	2 228 497.68		201 502 -	8.29
10 622 728.68	40 000 S	Crédit supplémentaire				
8 148 384.55 +	10 835 200	Revenus		38 122 779.93	27 287 580 +	251.84
	8 405 200 +	Excédent de revenus	35 894 282.25			
		1101 FRAIS FINANCIERS				
89 244.48	16 000	Charges	52 822.88		3 177 -	5.67
	40 000 S	Crédit supplémentaire				
89 244.48 -	56 000 -	Revenus		52 822.88		
		Excédent de charges				
89 244.48	16 000	318.10 Frais d'émissions et de gestion	52 822.88		3 177 -	5.67
	40 000 S	Crédit supplémentaire				
		1102 INTERETS ET CHARGES DU PASSIF				
2 385 099.65	2 374 000	Charges	2 175 674.80		198 325 -	8.35
2 385 099.65 -	2 374 000 -	Revenus		2 175 674.80		
		Excédent de charges				
395.15 -	1 000	320.00 Engagements courants	1 533.75 -		2 534 -	253.38
15 655.45	13 000	321.00 Dettes à court terme	14 257.70		1 258 +	9.67
1 654 475.00	1 793 000	322.00 Dettes à moyen et long terme	1 632 671.95		160 328 -	8.94
715 364.35	567 000	329.00 Autres intérêts passifs	530 278.90		36 721 -	6.48
		1103 INTERETS ET PRODUITS DE L'ACTIF				
10 622 728.68	10 835 200	Charges		38 122 779.93	27 287 580 +	251.84
10 622 728.68 +	10 835 200 +	Revenus	38 122 779.93			
		Excédent de revenus				
1 009 153.42	631 000	421.00 Créances		1 219 712.10	588 712 +	93.30
418 062.65	393 000	422.00 Capitaux du patrimoine financier		467 812.00	74 812 +	19.04
		424.00 Gains comptables s/plac. patr. financier		200 000.00	200 000 +	
		425.01 Dissolution provisions passage MCH1-MCH2		26 381 792.71	26 381 793 +	
38 565.03	49 000	431.00 Frais de sommations		49 352.76	353 +	0.72
7 679 600.00	8 032 100	490.02 Imputations internes, intérêts		7 878 200.00	153 900 -	1.92
1 477 347.58	1 730 100	490.10 Imputations internes eau, énergies		1 925 910.36	195 810 +	11.32

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		11 FINANCES		
	191 026 S	Dépenses	193 026.00	
	191 026 -	Crédit supplémentaire		
		Recettes		193 026.00
		Investissements nets		
		509 AUTRES BIENS	193 026.00	
	191 026 S	Crédit supplémentaire		
		- Achat de titres	2 000.00	
		- Activation actions/part sociales (Charrat)	191 026.00	
	191 026 S	Crédit supplémentaire		

IMPOTS

Le compte "impôts" boucle l'exercice 2021 avec un excédent de recettes d'environ 1.6 millions de francs par rapport au budget établi.

Les effets projetés du COVID-19 sur les recettes fiscales lors de l'élaboration du budget 2021 et le bouclage de l'exercice précédent ont été moins conséquents qu'attendus pour les personnes physiques.

En ce qui concerne les personnes morales, la baisse des recettes par rapport au montant budgété n'est pas principalement liée au COVID-19 ni aux premiers effets de la nouvelle réforme fiscale (RFFA-Vs), mais à l'imposition d'un important contribuable pour les années fiscales 2020 et 2021.

Pour les personnes physiques :

Impôt sur le revenu des personnes physiques : - CHF 1'184'523.--

Les recettes fiscales en lien avec le revenu des personnes physiques sont supérieures au budget établi. Les incertitudes liées à l'impact financier de la pandémie mondiale COVID-19 avaient amené notre Administration à une estimation prudente des prévisions pour l'année fiscale 2021 ainsi que lors du bouclage de l'année comptable précédente. Finalement, les taxations fiscales 2020 ont été en progression de 2% par rapport aux taxations 2019, ce qui a influencé favorablement l'écart positif, tout comme l'adaptation des recettes pour la taxation 2021 par rapport au budget planifié.

Concernant les taxations fiscales 2021, les premiers effets ne seront connus qu'à partir de l'automne 2022, cependant une légère progression par rapport à 2020 est espérée.

Impôt sur la fortune des personnes physiques : + CHF 691'536.--

Les recettes fiscales en lien avec la fortune des personnes physiques sont également supérieures au budget établi, pour les mêmes raisons évoquées concernant l'impôt sur le revenu. Les taxations fiscales 2020 ont été en progression de 4% par rapport aux taxations 2019, ce qui a influencé de manière significative l'écart positif, tout comme l'adaptation des recettes pour la taxation 2021, par rapport au budget planifié.

Concernant les taxations fiscales 2021, les premiers effets ne seront connus qu'à partir de l'automne 2022, cependant une légère progression par rapport à 2020 est espérée.

Bien que ce constat réjouisse l'Exécutif, la prudence reste bien entendu de rigueur en attendant la totalité des taxations fiscales liées à cette période difficile.

Impôt sur les successions : - CHF 483'361.--

L'impôt perçu sur les successions et donations, bien que difficilement prévisible, a été largement inférieur au budget établi qui lui, se base sur la moyenne comptabilisée des années précédentes.

Pour les personnes morales :

Impôt sur le bénéfice des personnes morales : - CHF 902'693.--

Les taxations fiscales définitives pour 2020 et annoncées pour 2021 d'un important contribuable ont dégagé un manco de plus de 1.5 millions de francs par rapport à l'exercice comptable 2021.

La reprise des taxations pour les années antérieures des sociétés dans le domaine de l'hydroélectricité a généré des recettes supplémentaires pour près d'un million de francs.

Les incertitudes liées à l'impact financier de la pandémie mondiale COVID-19 ainsi que les premiers effets de la RFFA-Vs sont difficilement quantifiables au vu du nombre de sociétés taxées au 31 décembre 2021.

Concernant la RFFA-Vs, la deuxième étape a été prise en compte pour les taxations fiscales 2021, quand bien même les effets de la première étape ne permettent pas encore de tirer des tendances significatives. Pour rappel, il est prévu une diminution progressive des taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés (2020 à 2022).

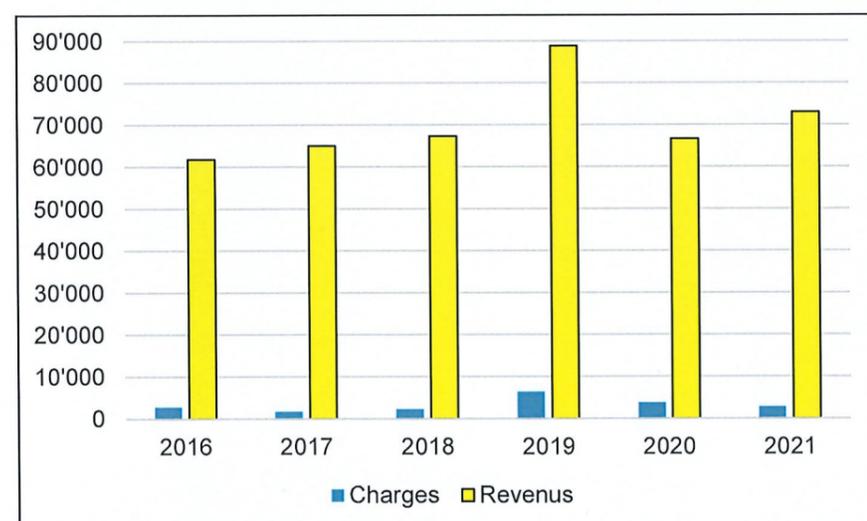
Impôt sur le capital des personnes morales : + CHF 272'119.—

Les taxations fiscales définitives pour 2020 et annoncées pour 2021 d'un important contribuable ont permis d'enregistrer un excédent par rapport à l'exercice comptable 2021.

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	2'687'000.—	71'206'000.—
Compte	2'843'542.51	72'989'890.87
Ecart en francs	156'542.51	1'783'890.87
Ecart en %	5.83	2.51

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Impôts

1. Impôt sur le revenu

2. Impôt sur la consommation

Commentaires sur les écarts

1211.400.01	Impôt sur le revenu Les incertitudes liées à l'impact financier de la pandémie mondiale avaient amené notre Administration à une estimation prudente des prévisions pour l'année fiscale 2021 ainsi que lors du bouclage de l'année comptable précédente. Finalement, les taxations fiscales 2020 sont en progression de 2% par rapport aux taxations 2019, ce qui a influencé favorablement l'écart positif par rapport au budget planifié tout comme l'adaptation des recettes pour la taxation 2021.	+ 1'184'523.25
1211.400.02	Impôt sur la fortune Les recettes fiscales en lien avec la fortune des personnes physiques sont supérieures au budget établi, pour les mêmes raisons évoquées concernant l'impôt sur le revenu. Les taxations fiscales 2020 sont en progression de 4 % par rapport aux taxations 2019, ce qui a influencé de manière significative l'écart positif par rapport au budget planifié, tout comme l'adaptation des recettes pour la taxation 2021.	+ 691'536.20
1211.405.00	Impôt sur les successions et les donations Cette rubrique aléatoire est difficilement estimable. Le budget est établi sur la moyenne constatée des années antérieures.	- 483'360.70
1221.330.00	Pertes fiscales sur personnes morales La liquidation d'une faillite prononcée il y a quelques années d'un contribuable a généré une perte sur créance de Fr. 270'000.--. Il n'a pas été constaté durant l'année 2021 une augmentation significative de faillites liées à la pandémie.	+ 286'859.—
1221.401.01	Impôt sur le bénéfice Les taxations fiscales définitives pour 2020 et annoncées pour 2021 d'un important contribuable ont dégagé un manco de plus de 1.5 millions de francs par rapport à l'exercice comptable 2021. La reprise des taxations pour les années antérieures des sociétés dans le domaine de l'hydroélectricité ont généré des recettes supplémentaires pour près d'un million de francs. Les incertitudes liées à l'impact financier de la pandémie mondiale ainsi que les premiers effets de la RFFA-Vs sont difficilement quantifiables au vu du nombre de sociétés taxées au 31 décembre 2021.	- 902'692.85
1221.401.02	Impôt sur le capital Les taxations fiscales définitives pour 2020 et annoncées pour 2021 d'un important contribuable ont permis d'enregistrer un excédent par rapport à l'exercice comptable 2021.	+ 272'118.90
1231.403.01	Impôt sur les gains immobiliers Cette rubrique aléatoire est difficilement estimable. Le budget est établi sur la moyenne constatée des années antérieures.	- 140'331.20

1241.404.00	Droit sur les mutations Cette rubrique enregistre les droits de mutations prélevés sur les transactions immobilières effectuées sur le territoire communal.	+ 301'061.—
1241.410.03	Redevances hydrauliques Cette rubrique a enregistré un montant en lien avec les retour des concessions des CFF pour Barberine. Ce montant a été attribué à la provision pour l'autonomie énergétique communale (voir rubrique N° 1671.330.03). D'autre part, les redevances hydrauliques 2020 et 2021 des Forces Motrices de Martigny-Bourg SA ont été comptabilisées sous cet exercice.	+ 203'552.35
1251.441.01	Prélèvement provision fonds de péréquation La provision comptabilisée au moment de l'encaissement d'un impôt important sur les successions, ayant une incidence sur la contribution de la Ville au fonds de péréquation cantonal, a été entièrement dissoute.	+ 100'000.—

Comparaison des recettes fiscales

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Personnes physiques	44'740'870.05	44'453'624.03	46'925'833.57	69'333'754.35	43'981'755.20	50'568'569.60
1211.400.01 Impôt sur le revenu	33'661'555.50	33'080'963.85	34'004'188.45	32'775'743.80	32'513'236.20	37'684'523.25
Année courante (provision dès 2003)	30'824'041.45	31'335'034.60	31'808'916.90	32'196'014.00	31'496'810.45	35'142'476.75
Année précédente	1'151'864.75	312'885.35	791'841.40	339'313.95	1'062'309.45	2'200'249.55
Autres années antérieures	1'685'649.30	1'433'043.90	1'403'430.15	240'415.85	-45'883.70	341'796.95
1211.400.02 Impôt sur la fortune	5'782'015.45	5'249'157.65	6'754'414.10	6'959'851.05	6'025'438.75	7'141'536.20
Année courante (provision dès 2003)	5'202'864.30	5'298'608.95	5'471'007.35	6'171'251.75	5'862'501.95	6'033'396.25
Année précédente	235'630.80	-9'164.95	498'575.00	430'194.45	394'564.10	1'075'464.75
Autres années antérieures	343'520.35	-40'286.35	784'831.75	358'404.85	-231'627.30	32'675.20
1211.400.03 Impôt personnel	121'159.55	128'777.50	130'942.40	130'633.80	134'445.75	144'606.50
Année courante (provision dès 2003)	117'000.00	121'000.00	124'000.00	126'000.00	128'500.00	140'900.00
Années antérieures	4'159.55	7'777.50	6'942.40	4'633.80	5'945.75	3'706.50
1211.400.04 Impôt global	524'950.25	993'478.15	482'032.90	404'671.45	397'200.10	338'051.50
Année courante (provision dès 2003)	452'000.00	924'400.00	510'000.00	411'000.00	349'000.00	357'000.00
Années antérieures	72'950.25	69'078.15	-27'967.10	-6'328.55	48'200.10	-18'948.50
1211.400.05 Impôt à la source	2'597'643.30	2'755'025.58	2'587'947.97	2'725'229.85	2'665'959.20	3'020'833.60
Année courante (acompte dès 2003)	2'552'000.00	2'704'000.00	2'732'000.00	2'871'000.00	3'048'000.00	3'000'000.00
Années antérieures	45'643.30	51'025.58	-144'052.03	-145'770.15	-382'040.80	20'833.60
1211.400.07 Participation impôt s/bâtiments	353'530.45	366'910.65	366'684.85	421'801.60	430'180.80	507'588.80
Année courante (provision dès 2003)	353'000.00	368'000.00	368'000.00	395'000.00	413'000.00	489'100.00
Année précédente (dès 2004)	530.45	-1'089.35	-1'315.15	26'801.60	17'180.80	18'488.80
1211.402.00 Impôt foncier	1'255'783.95	1'268'550.25	1'321'198.90	1'318'610.10	1'344'411.95	1'564'790.45
Année courante (provision dès 2003)	1'256'000.00	1'271'000.00	1'302'000.00	1'285'000.00	1'330'000.00	1'530'000.00
Année précédente et antérieures	359.00	-4'197.90	2'363.45	33'610.10	14'411.95	34'790.45
Autres années antérieures	-575.05	1'748.15	16'835.45	0.00	0.00	0.00
1211.405.00 Impôt sur les successions	444'231.60	610'760.40	1'278'424.00	24'597'212.70	470'882.45	166'639.30
Année courante (encaissements)	444'231.60	610'760.40	1'278'424.00	24'597'212.70	470'882.45	166'639.30

Comparaison des recettes fiscales

		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Personnes morales		14'181'570.80	17'386'393.50	17'325'168.45	16'773'334.60	17'057'307.55	14'906'401.15
1221.401.01	Impôt sur le bénéfice	8'031'641.65	10'469'383.35	10'348'834.10	8'843'446.60	10'080'853.30	7'097'307.15
	Année courante	5'250'054.00	6'252'514.85	5'791'031.00	7'412'700.00	6'800'000.00	6'000'000.00
	Année précédente	-64'587.20	1'453'252.25	1'887'141.65	687'777.25	2'588'861.80	63'929.95
	Autres années antérieures	2'846'174.85	2'763'616.25	2'670'661.45	742'969.35	691'991.50	1'033'377.20
1221.401.02	Impôt sur le capital	4'608'849.60	5'270'138.75	5'358'773.20	6'268'948.35	5'255'620.35	5'522'118.90
	Année courante	3'490'278.70	3'818'514.85	4'095'433.85	5'028'961.70	5'191'020.70	5'300'919.85
	Année précédente	105'285.85	481'038.25	387'890.90	737'115.70	256'334.55	101'596.90
	Autres années antérieures	1'013'285.05	970'585.65	875'448.45	502'870.95	-191'734.90	119'602.15
1221.401.03	Impôt minimum	149'477.45	169'376.75	154'724.90	172'636.45	209'720.10	393'914.25
	Année courante	-	473.65	1'489.30	-	-	-
	Année précédente	26'344.65	15'487.15	29'945.45	39'487.95	65'499.60	20'882.55
	Autres années antérieures	123'132.80	153'415.95	123'290.15	133'148.50	144'220.50	373'031.70
1221.402.00	Impôt foncier	1'391'602.10	1'477'494.65	1'462'836.25	1'488'303.20	1'511'113.80	1'893'060.85
	Année courante	1'415'000.00	1'478'987.20	1'460'928.40	1'460'624.95	1'471'892.20	1'735'000.00
	Année précédente	-634.05	-612.05	1'873.30	13'527.65	13'527.65	141'303.50
	Autres années antérieures	-22'763.85	-880.50	34.55	14'150.60	25'693.95	16'757.35
Gains en capital							
1231.403.01	Impôt sur les gains immobiliers	841'001.45	1'125'964.80	860'396.30	812'933.10	2'285'371.65	709'668.80
	Année courante (encaissements)	841'001.45	1'125'964.80	860'396.30	812'933.10	2'285'371.65	709'668.80
Taxes et autres impôts							
1241	Patentes, redevances, etc	1'985'992.85	2'064'159.25	2'181'060.20	1'876'389.50	1'939'149.05	2'343'611.32
	Année courante	1'985'992.85	2'064'159.25	2'181'060.20	1'876'389.50	1'939'149.05	2'343'611.32

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		12 IMPOTS				
3 749 739.15	2 687 000	Charges	2 843 542.51		156 543 +	5.83
66 663 583.45	71 206 000	Revenus		72 989 890.87	1 783 891 +	2.51
62 913 844.30 +	68 519 000 +	Excédent de revenus	70 146 348.36			
		1211 PERSONNES PHYSIQUES				
964 513.05	1 000 000	Charges	823 124.46		176 876 -	17.69
43 981 755.20	49 027 000	Revenus		50 568 569.60	1 541 570 +	3.14
43 017 242.15 +	48 027 000 +	Excédent de revenus	49 745 445.14			
950 480.35	950 000	330.00 Pertes fiscales sur personnes physiques	805 545.56		144 454 -	15.21
14 032.70	50 000	330.01 Remises sur impôts	17 578.90		32 421 -	64.84
32 513 236.20	36 500 000	400.01 Impôt sur le revenu		37 684 523.25	1 184 523 +	3.25
6 025 438.75	6 450 000	400.02 Impôt sur la fortune		7 141 536.20	691 536 +	10.72
134 445.75	142 000	400.03 Impôt personnel		144 606.50	2 607 +	1.84
397 200.10	400 000	400.04 Impôt global		338 051.50	61 949 -	15.49
2 665 959.20	2 940 000	400.05 Impôt à la source		3 020 833.60	80 834 +	2.75
430 180.80	465 000	400.07 Participation impôt sur immeubles bâtis		507 588.80	42 589 +	9.16
1 344 411.95	1 480 000	402.00 Impôt foncier		1 564 790.45	84 790 +	5.73
470 882.45	650 000	405.00 Impôt sur les successions et donations		166 639.30	483 361 -	74.36
		1221 PERSONNES MORALES				
131 982.05	50 000	Charges	336 859.00		286 859 +	573.72
17 057 307.55	15 150 000	Revenus		14 906 401.15	243 599 -	1.61
16 925 325.50 +	15 100 000 +	Excédent de revenus	14 569 542.15			
131 982.05	50 000	330.00 Pertes fiscales sur personnes morales	336 859.00		286 859 +	573.72
10 080 853.30	8 000 000	401.01 Impôt sur le bénéfice		7 097 307.15	902 693 -	11.28
5 255 620.35	5 250 000	401.02 Impôt sur le capital		5 522 118.90	272 119 +	5.18
209 720.10	200 000	401.03 Impôt minimum		393 914.25	193 914 +	96.96
1 511 113.80	1 700 000	402.00 Impôt foncier		1 893 060.85	193 061 +	11.36
		1231 GAINS EN CAPITAL				
2 285 371.65	850 000	Charges		709 668.80	140 331 -	16.51
2 285 371.65 +	850 000 +	Revenus	709 668.80			
		Excédent de revenus				

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1231 GAINS EN CAPITAL				
2 285 371.65	850 000	403.01 Impôt sur les gains immobiliers		709 668.80	140 331 -	16.51
		1241 TAXES ET AUTRES IMPOTS				
		Charges				
1 939 149.05	1 818 000	Revenus		2 343 611.32	525 611 +	28.91
1 939 149.05 +	1 818 000 +	Excédent de revenus	2 343 611.32			
1 197 038.05	1 050 000	404.00 Droit sur les mutations		1 351 061.00	301 061 +	28.67
107 236.50	131 000	406.01 Impôt sur les chiens		142 212.00	11 212 +	8.56
17 620.00	15 000	406.02 Appareils automatiques		17 960.00	2 960 +	19.73
9 850.00		408.00 Amendes fiscales		4 350.00	4 350 +	
26 509.50	22 000	410.00 Patentes débits boissons établissements publics		24 475.97	2 476 +	11.25
580 895.00	600 000	410.03 Redevances hydrauliques		803 552.35	203 552 +	33.93
		1251 PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION				
		Charges	1 683 559.05		46 559 +	2.84
2 653 244.05	1 637 000	Revenus		4 461 640.00	100 640 +	2.31
1 400 000.00	4 361 000	Excédent de charges				
1 253 244.05 -	2 724 000 +	Excédent de revenus	2 778 080.95			
2 222 560.00	1 177 000	341.00 Alimentation fonds péréquation	1 189 479.00		12 479 +	1.06
430 684.05	460 000	342.00 Part à l'impôt sur immeubles bâtis	494 080.05		34 080 +	7.41
1 400 000.00	1 500 000	441.01 Prélèvement provision fonds de péréquation		1 600 000.00	100 000 +	6.67
	2 861 000	461.00 Subvention cantonale aide à la fusion		2 861 640.00	640 +	0.02

AMORTISSEMENTS

Amortissements ordinaires

Politique d'amortissement

Conformément aux art. 51 et ss de l'Ordonnance cantonale sur la gestion financière des Communes du 16 juin 2004, le total des amortissements ordinaires doit représenter au minimum le 10 % de la valeur résiduelle du patrimoine administratif.

Les investissements de l'année en cours sont amortis dès l'année suivante. Au 31 décembre, la valeur comptable est arrondie au millier de francs inférieur.

Les biens mobiliers, les immeubles de tiers ainsi que les titres, sont entièrement amortis l'année d'acquisition.

Le taux d'amortissements ordinaires au 31 décembre 2021 s'élève à 11.9%.

Amortissements complémentaires

La mise en application du nouveau modèle comptable MCH2 au 1er janvier 2022 va modifier la politique d'amortissement des infrastructures communales car la Municipalité devra dorénavant fixer un taux d'amortissement, par catégorie de biens, pour cinq ans et sans possibilité d'amortissements complémentaires. La dissolution des provisions à caractère de réserves selon le MCH2 au 31 décembre 2021 a permis de procéder une dernière fois à des amortissements complémentaires conséquents sur les biens de notre patrimoine administratif, principalement les immeubles bâtis.

Amortissements annuels

Pour l'exercice 2021 le taux moyen calculé sur la valeur résiduelle du patrimoine administratif s'est élevé à 46.27 %.

Objets	Amortissements ordinaires	Amortissements extraordinaires	Dotations fonds spéciaux	Amortissement annuel	Taux moyen
Terrains non bâtis	791.60	224'999.00		225'790.60	100.00%
Ouvrages de génie civil	3'398'737.80	6'530'396.61	136'806.54	10'065'940.95	30.44%
Immeubles bâtis	3'445'550.79	20'832'704.80		24'278'255.59	65.46%
Mobilier, machines	720'792.99	767'999.00		1'488'791.99	100.00%
Sociétés d'économie mixte	1'568'030.00			1'568'030.00	15.97%
Expropriations	51'447.40	259'552.60		311'000.00	38.09%
Total	9'185'350.58	28'615'652.01	136'806.54	37'937'809.13	46.27%

Amortissements / fonds de renouvellement usines de turbinage

Le cash-flow dégagé est entièrement porté en constitution de la provision pour fonds de renouvellement des usines.

Vente énergie	CHF	978'920.11
./ frais exploitation	CHF	162'710.50
Cash-flow	CHF	816'209.61
		=====

Prélèvement fonds de renouvellement STEP – égouts

Le résultat d'exploitation du département STEP – égout présente un excédent de charges de CHF 407'397.27.

Produits d'exploitation	CHF	3'034'127.57
./ frais d'exploitation	CHF	<u>2'626'730.30</u>
Excédent de charges	CHF	407'397.27
		=====

Le solde du fonds de renouvellement Step – égouts de CHF 43'928.34 a été dissout pour couvrir une partie de l'insuffisance de financement enregistrée sur l'exercice 2021.

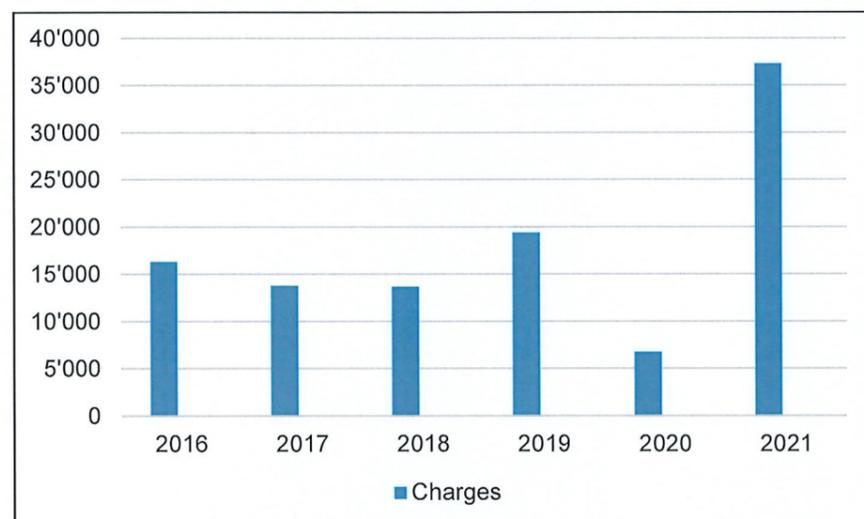
Tableau de réconciliation des amortissements du patrimoine administratif

Réconciliation amortissements du patrimoine administratif 2021	
Amortissements ordinaires	7'810'350.58
Amortissement Prêt Sinergy Infrastructure SA	1'250'000.00
Amortissement Prêt Sinergy Commerce SA	125'000.00
Amortissement financier	1'375'000.00
Fonds de renouvellement des usines (cash flow)	816'209.61
Amortissements invest. réseau égouts	43'928.34
Amortissements réseau eau potable	92'878.20
Total dotation fonds spéciaux	136'806.54
Prélèvement fonds de renouvellements	
Prélèvement provision renouvellement de la step (FONCT)	-43'928.34
Total prélèvements provisions	-43'928.34
Amortissements complémentaires	28'615'652.01
Total amortissements patrimoine administratif	37'335'090.40

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	8'445'800.—	-.—
Budget/attribution complémentaire	28'615'652.—	-.—
Compte	37'335'089.40	-.—
Ecart en francs	+ 273'637.40	-.—
Ecart en %	+ 0.74	-.—

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

1300.332.00	Patrimoine administratif - amort. complémentaires	28'615'652.—
	Dissolution des provisions, à caractère de réserve, liées au passage au nouveau modèle comptable MCH 2.	

Commentaires sur les écarts

1300.331.42	Amortissements réseau eau potable Charrat	+ 92'878.20
	Lors de la Fusion au 1 ^{er} janvier 2021, le réseau d'eau potable de la Commune de Charrat a été repris dans les livres de la Ville. L'amortissement comptabilisé correspond au résultat de l'exploitation du réseau pour l'année écoulée.	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		13	AMORTISSEMENTS			
6 766 605.38	8 445 800		37 335 090.40		273 638 +	0.74
	28 615 652 S					
6 766 605.38 -	37 061 452 -			37 335 090.40		
		1300	AMORTISSEMENTS			
6 766 605.38	8 445 800		37 335 090.40		273 638 +	0.74
	28 615 652 S					
6 766 605.38 -	37 061 452 -			37 335 090.40		
6 679 388.14	7 828 000	331.00	7 810 350.58		17 649 -	0.23
423 185.24	791 600	331.03	816 209.61		24 610 +	3.11
500 032.80 -	173 800 -	331.21	43 928.34 -		129 872 +	74.72
164 064.80		331.22	43 928.34		43 928 +	
		331.42	92 878.20		92 878 +	
		332.00	28 615 652.01		+	
	28 615 652 S					

Amortissements

Patrimoine financier

PATRIMOINE FINANCIER

Bâtiments du patrimoine financier 2021

Ancienne poste du Bourg (Haricot Magique)

- Enlever guichet postal et réfection du sol
- Enlever boîtes postales et réfection façade et paroi intérieure

Arpi

- Remplacement porte restaurant

Av du Grand Saint Bernard 2

- Peinture dans appartement 2^{ème} étage
- Travaux pour atelier céramique
- Travaux pour atelier peinture
- Travaux suite aux dégâts d'eau dans local technique

Bâtiment C (appartements centre scolaire)

- Fabrication et pose de mains courantes
- Modification des barrières de la terrasse
- Murs de l'appartement 3 du 4^{ème} étage repeints
- Pose d'un bloc-porte à l'entrée

Bâtiment CIO

- Divers travaux et aménagement des nouveaux bureaux des déléguées (Sports–Promotion économique et social)

Bâtiment SFS

- Remise aux normes électricité sous-sol
- Phonique des escaliers et bureaux

Bâtiment Sinergy

- Transformation des combles en bureau

Castel

- Pose de barrières pour jardin
- Travaux maçonnerie, peinture et sanitaire suite aux dégâts d'eau

Crèche des Galopins

- Création d'un faux-plafond acoustique dans l'extension (ex-appartement)

Lion d'Or, Petits-Epiney 1 - 3

- Travaux modification pour salon esthéticienne
- Travaux modification pour magasin chaussure
- Rénovation restaurant et cuisine Lion d'Or

Maison des Associations :

- Réparation du cadre de la porte d'entrée
- Fabrication et pose d'une grille de protection pour la façade

Médiathèque

- Travaux de réfection suite à démontage escalator
- Travaux pour nouvelle salle de lecture à l'étage (pose paroi, électricité, revêtement de sol)
- Création de 3 fenêtres en façade nord
- Mise aux normes portes anti-feu
- Travaux suite sinistre cheminée (toiture, peinture.)

Parking Cœur de cité

- Suivi du projet et du chantier

Parking Moulin Semblanet

- Suivi de la construction du parking et des aménagements extérieurs

Parking salle du Midi

- Suivi de la construction du parking sous-terrain et des aménagements extérieurs

UAPE Abricojeux

- Réparation fenêtres

UAPE Totem

- Réparation stores
- Modification des armoires existantes
- Installations de nouveaux luminaires extérieurs

Villa Gex :

- Changement des luminaires de la hotte et pose d'une pharmacie

Villa Guex :

- Fabrication et pose d'une main courante à l'entrée Pro Senectute

Atelier de céramique :

- Travaux de menuiserie et de peinture, démontage d'une paroi et lavabo

Ancienne poste du Bourg :

- Dépose des barreaux de fenêtres et changement du boiler

Etudes

Bâtiment CIO

- Etude rénovation complète et ajout d'un ascenseur

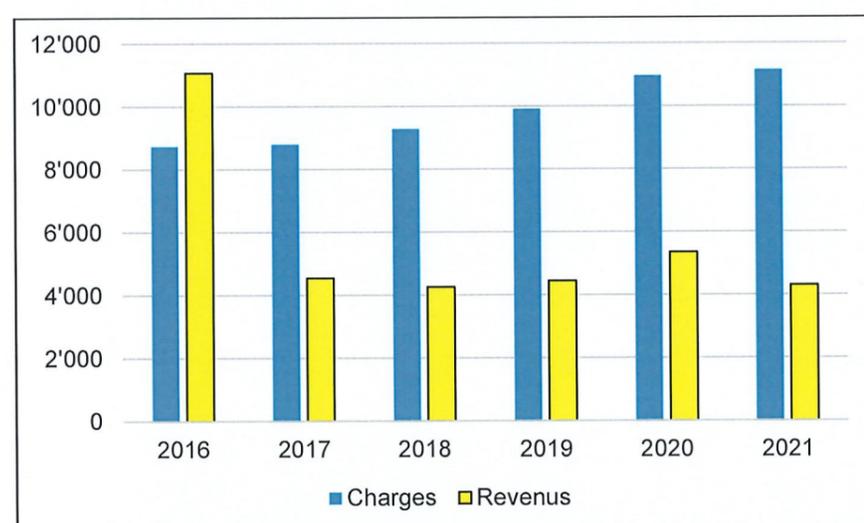
Castel

- Concours du nouveau Castel

Compte de fonctionnement

	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>
Budget	9'965'400.—	4'078'110.—
Budget complémentaire	1'505'000.—	
Compte	11'152'107.45	4'311'663.60
Ecart en francs	- 318'292.55	+ 233'553.60
Ecart en %	- 2.77	+ 5.73

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

1401.318.19	Frais de concours Concours d'architecture du nouveau Castel-Notre-Dame.	255'000.—
1401.319.05	Impôts cantonaux et communaux Impôts communaux et cantonaux 2020 et 2021 payés par la Ville de Martigny.	350'000.—
1401.330.01	Fonds de rénovation et d'amortissement Fonds de rénovation et d'amortissement pour les bâtiments du Castel et le CO d'Octodure.	900'000.—

Commentaires sur les écarts

1401.314.00	Entretien des bâtiments Le remplacement des haut-parleurs à la Salle des Alambics n'a pas été effectué. Une location selon les besoins a été retenue.	-123'466.25
1401.318.07	Frais d'études et d'expertises L'étude pour la rénovation ou nouvelle construction du magasin d'alimentation à Charrat n'a pas été effectuée.	- 44'586.40
1451.423.05	Participation dans société Valver La société Valver a été créée pour la valorisation des terrains du Verneys en 1997. Les aménagements ayant été entièrement amortis, la société a dégagé un bénéfice important lors de l'exercice 2021.	+ 116'488.10
1451.424.00	Gains comptables sur placements du patrimoine financier+ 96'868.— Gains comptables réalisés sur la vente de terrains du patrimoine financier.	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		14	PATRIMOINE FINANCIER			
10 966 481.50	9 965 400		11 152 107.45		318 293 -	2.77
5 354 015.90	1 505 000 S					
5 612 465.60 -	4 078 110			4 311 663.60	233 554 +	5.73
	7 392 290 -			6 840 443.85		
		1401	BATIMENTS LOCATIFS			
7 443 393.30	6 364 200		7 659 725.55		209 474 -	2.66
	1 505 000 S					
3 924 053.25	3 327 750			3 313 741.60	14 008 -	0.42
3 519 340.05 -	4 541 450 -			4 345 983.95		
81 701.00	103 800	301.00	93 870.00		9 930 -	9.57
16 409.40	21 600	303.00	18 979.20		2 621 -	12.13
635 499.25	770 000	314.00	646 533.75		123 466 -	16.03
83 321.65	78 000	316.00	90 072.50		12 073 +	15.48
58 714.55	51 200	318.00	62 381.10		11 181 +	21.84
47 787.35	42 000	318.03	34 374.60		7 625 -	18.16
67 078.35	65 000	318.07	20 413.60		44 586 -	68.59
		318.19	221 277.60		33 722 -	13.22
	255 000 S					
374 458.10	430 000	319.05	781 164.20		1 164 +	0.15
	350 000 S					
900 000.00	900 000 S	330.01	900 000.00			
604 338.35						
22 990.00	12 400	330.03				
4 342 600.00	4 575 200	390.00	30 020.00		17 620 +	142.10
208 495.30	215 000	390.02	4 545 400.00		29 800 -	0.65
2 679 169.95	2 768 000	390.10	215 239.00		239 +	0.11
182 847.30	200 000	423.00		2 767 822.15	178 -	0.01
359 750.00	359 750	423.01		185 687.65	14 312 -	7.16
702 286.00		423.02		359 750.00		
		424.01				
		436.01		481.80	482 +	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart s 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1451 TERRAINS				
3 523 088.20	3 601 200	Charges	3 492 381.90		108 818 -	3.02
1 429 962.65	750 360	Revenus		997 922.00	247 562 +	32.99
2 093 125.55 -	2 850 840 -	Excédent de charges		2 494 459.90		
186 088.20	144 300	316.00 Loyers et charges	159 581.90		15 282 +	10.59
3 337 000.00	3 456 900	390.02 Imputations internes, intérêts	3 332 800.00		124 100 -	3.59
532 350.80	531 700	423.00 Produit des locations		565 905.90	34 206 +	6.43
168 660.00	168 660	423.02 Mise à disposition de terrains		168 660.00		
133 236.85	50 000	423.05 Participation dans société Valver		166 488.10	116 488 +	232.98
595 715.00		424.00 Gains comptables s/plac. patr. financier		96 868.00	96 868 +	

STEP – ÉGOUTS

La quantité de boues déshydratées est relativement stable durant ces quatre dernières années. En 2021, la STEP a traité 155 to de déchets divers, environ 30 to en moins qu'en 2018.

En quatre ans, le volume d'eau traitée sur les biofiltres a augmenté de 17% avec une différence d'environ 1'000'000 m³ par rapport à 2018. En 2021, l'eau by-passée après les décanteurs secondaires correspond à 5% du volume traité sur les biofiltres. En 2020, ce chiffre s'élevait à 13%.

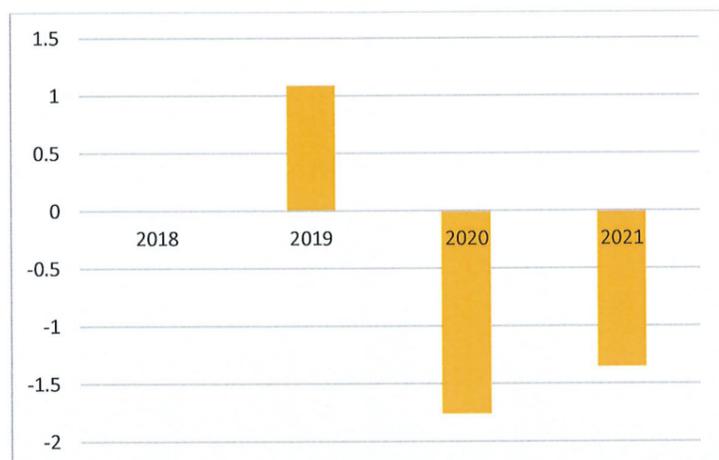
Les consommations de gaz naturel et électrique varient peu sur les quatre années. En revanche, la consommation d'eau du réseau augmente d'environ 45% entre 2018 et 2021.

Description	2018	2019	2020	2021
Boues déshydratées	2'219 to	2'432 to	2'177 to	2'338 to
Déchets divers	183 to	166 to	180 to	155 to
Sable lavé	10 to	16 to	19 to	4 to
Vol. d'eau traitée	5'880'037 m ³	6'330'635 m ³	6'325'456 m ³	6'865'447 m ³
Production de biogaz	2.61 GWh	2.62 GWh	3.07 GWh	2.95 GWh
Achat gaz naturel	103'251 m ³	96'496 m ³	95'360 m ³	101'313 m ³
Cons. électrique	1.80 GWh	1.94 GWh	1.89 GWh	1.85 GWh
Cons. d'eau	55'404 m ³	66'431 m ³	76'936 m ³	~80'000 m ³ *

Polluant	Entrée [mg/l]	Sortie [mg/l]	Abattement [%]	Respect
DCO	355	20.7	94	oui
COT	---	6.9	---	---
NH ₄	19.8	1.8	91	oui
NO ₂	---	0.1	---	oui
P _{tot}	3.8	0.2	95	oui
Snellen	---	48.9 cm	---	oui

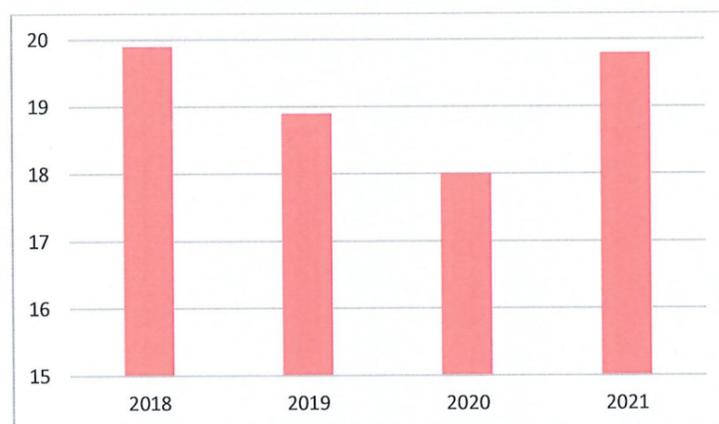
Tableau 4 : concentrations en entrée et en sortie et abattement pour plusieurs polluants + valeur Snellen en sortie

Lors des quatre dernières années, les valeurs en DCO en entrée varient peu entre 332 et 359 mg/l. En revanche, en 2020 et 2021, le rendement est meilleur qu'en 2018 et en 2019 avec une concentration moyenne plus faible en sortie de STEP.



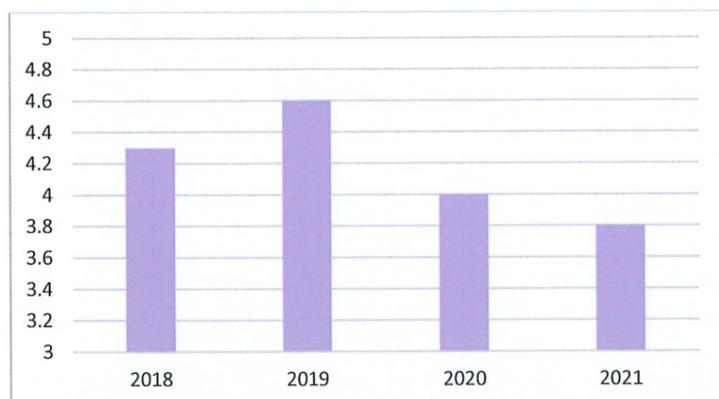
Graphique 3 : différence des concentrations moyennes en DCO en sortie de STEP par rapport à 2018 [mg/l]

La concentration moyenne entrante en NH_4 a diminué entre 2018 et 2020, puis a augmenté d'environ 2 mg/l entre 2020 et 2021. En 2021, la concentration moyenne sortante en NH_4 est inférieure à la norme et s'élève à 1.82 mg/l.



Graphique 4 : évolution de la concentration moyenne en NH_4 en entrée de la STEP entre 2018 et 2021 [mg/l]

A la différence du NH_4 , le phosphore prend une tendance contraire avec une diminution progressive en entrée de STEP. Sa concentration en sortie de STEP est très faible avec une valeur de 0.2 mg/l en 2021. Un appauvrissement trop important en phosphore pourrait impacter la respiration cellulaire des biologies et des biofiltres.



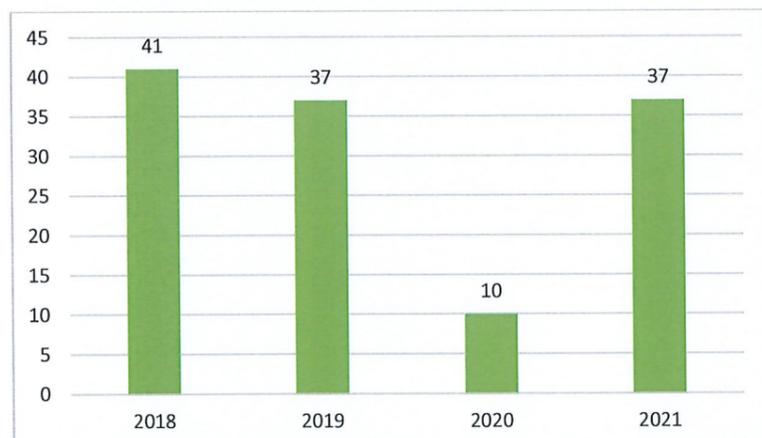
Graphique 5 : évolution de la concentration moyenne en P_{tot} en entrée de la STEP entre 2018 et 2021 [mg/l]

Normes et dépassements

Polluant	Norme [mg/l]	Nombre dépassements/admissibles	Norme abattement en
DCO	45	2/9	85%
COT	10	1/5	85%
NH ₄	2	37/9	90%
NO ₂	0.3	0/9	---
P _{tot}	0.3	5/9	90%
MES	10	5/9	---

Tableau 5 : normes et nombre de dépassements par polluant

En 2021, le nombre de dépassements des normes en polluants est respecté, exception faite pour le NH₄. Ce dernier a été dépassé à 37 reprises et correspond à 28 dépassements au-dessus du nombre admissible par le SEN.



Graphique 6 : nombre de dépassements totaux en NH₄ en sortie de STEP entre 2018 et 2021

La valeur de dépassements en 2021 est très proche de celles de 2018 et 2019, et cela au point de vue du nombre et de la tendance saisonnière. En revanche pour 2020, le nombre de dépassements est quatre fois moins élevé que les autres années. Pour cela, 2020 est peu représentatif avec une quantité exceptionnelle by-passée avant les biofiltres et zéro dépassement durant la période chargée d'octobre à décembre.

En conclusion, en 2021, avec une augmentation significative du volume d'eau à traiter et des concentrations plus élevées en NH₄, la capacité maximum de la STEP est dépassée. Cependant, les différents investissements sur les installations de ces dernières années et la réactivité de l'exploitation ont permis d'améliorer qualitativement le traitement en comparaison avec les trois dernières années.

Investissements et améliorations

L'année 2021 a été marquée à la STEP par le démarrage du projet principal du traitement des boues. Il consiste à la construction d'une fosse à boues et d'un local d'épaississeurs. Cette installation allégera le traitement primaire et améliorera l'épaississement puisqu'il est prévu un appareil dédié par type de boue. Sa réalisation se poursuit en 2022.

Afin d'optimiser la consommation d'énergie, la STEP, en collaboration avec Sinergy, ont décidé de réaliser la phase finale du projet de chaudière au biogaz initié en 2019. Son exploitation est prévue au 2^{ème} semestre 2022.

Afin de diminuer l'impact des centrats des boues sur la concentration en NH₄ en entrée de la STEP, celle-ci a organisé des transports de cette matière utile pour la préparation des biologiques de la STEP du Châble. Avec 50 à 60 m³ en moyenne transportés par semaine entre le mois d'octobre et le mois de décembre, l'expérience est concluante et sera prolongée en 2022.

Le test de la collecte des effluents viti-vinicoles n'a pas donné les résultats escomptés. En effet, peu de producteurs de vin ont suivi la démarche. L'exercice réparti sur plusieurs communes et une année pauvre en raisins n'ont pas facilité la coordination et l'uniformité de la campagne.

La commune de Martigny a mandaté un bureau d'ingénieurs afin de récolter les données dans le but futur de superviser les débits des eaux claires parasites et les charges en polluants du bassin versant. Les mesures d'application seront initiées à partir de 2022.

Plusieurs remplacements préventifs de pièces ont été planifiés et réalisés durant l'année dans les domaines des transferts, des mesures et des procédés. Citons les travaux principaux suivants :

- Changement des vis de relevage de la zone industrielle en entrée de la STEP ;
- Montage d'une 2^{ème} pompe de transfert en parallèle de la pompe de la bache d'eau sale ;
- Changement des vis de transfert des boues entre la centrifugeuse et la benne de stockage ;
- Automatisation du dosage du flocculant en sortie des biologiques.

Evénements

L'exploitation de la STEP de Martigny a été confrontée à plusieurs événements avec ou sans déversement dans le canal du Syndicat :

- 26 et 27 mars : panne des surpresseurs, by-pass et déversement ;
- 29 et 30 juillet : panne des automates du prétraitement, panne des vis de relevage, by-pass et déversement ;
- 25 novembre : vidange du digesteur 1 au prétraitement, forte augmentation en NH₄ en sortie de la STEP, pas de déversement.

Chaque cas a amené le responsable et l'exploitation à prendre des mesures correctives dans le cadre d'une amélioration continue de la STEP.

Investissements futurs

En parallèle des projets 2021 qui se poursuivent en 2022, la STEP de Martigny a l'ambition de démarrer trois projets d'importance pour les prochaines années.

Le premier projet consiste à remplacer les conduites des eaux de lavage sous les biofiltres. En effet, cette installation est en mauvais état et doit être remplacée urgemment tout en concevant un design et des dimensions compatibles avec une future augmentation de capacité. Les travaux sont prévus en juillet et août 2022.

Le deuxième projet concerne la gestion des eaux pluviales de la STEP. Plusieurs surfaces enrobées et imperméables (entrée, parking, dépotages et secteur boues) seront équipées d'une installation d'infiltration afin de séparer les eaux claires des eaux usées.

Le dernier projet d'envergure implique l'augmentation de capacité de la STEP. L'étape 2022 se focalisera sur l'étude préliminaire, l'avant-projet, le projet et la demande d'autorisation de construire.

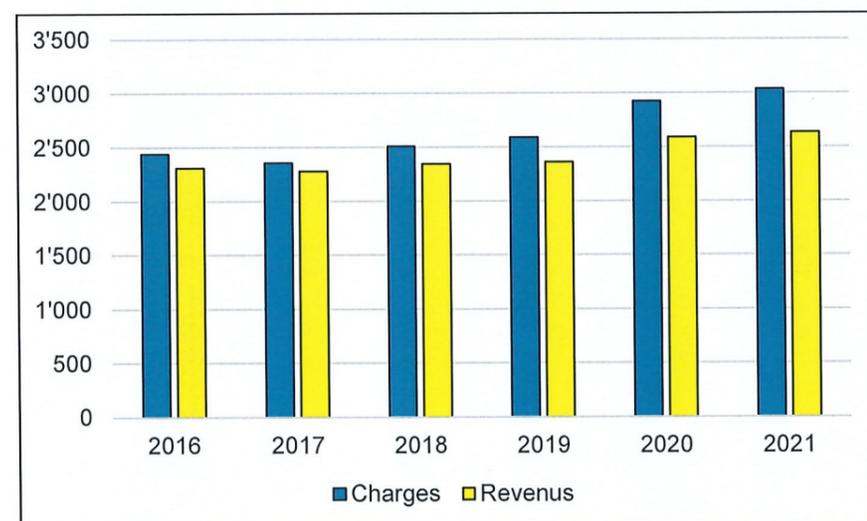
Point d'attention futur

Avec la situation économique et sanitaire mondiale, l'approvisionnement en matières est plus compliqué pour 2022. Les délais de livraison sont prolongés pour certains matériaux sans garantie de date. Les prix des consommables suivent la même tendance avec une augmentation significative des prix unitaires. Cet état de fait impacte le budget de fonctionnement et la planification des projets de la STEP.

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	2'675'800.—	2'502'000.—
Budget complémentaire	129'157.—	
Compte	3'034'127.57	2'626'730.30
Ecart en francs	229'170.57	124'730.30
Ecart en %	8.17	4.99

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

1534.314.62	Station de pompage Charrat Station de pompage secteur de Charrat.	64'222.—
-------------	---	-----------------

1536.318.09	Frais de transports Transport des boues de la Step de Martigny à celle de Bagnes.	64'935.—
-------------	---	-----------------

Commentaires sur les écarts

1533.315.50	Bâtiment, services, neutralisation Aménagement dans le bâtiment principal d'un bureau pour le nouveau responsable de la STEP avec la construction d'une paroi et la mise en place électrique et de réseau.	+ 57'179.62
-------------	--	--------------------

1533.315.51	Digesteurs Avec le temps, les digesteurs se remplissent de sable. Chaque 5 à 10 ans, les digesteurs doivent être vidés et lavés. En 2021, le digesteur 1 a été curé et lavé.	+ 22'021.30
-------------	--	--------------------

1533.315.53	Décanteurs, biologie I En lien avec l'augmentation de l'utilisation du floculent en entrée des décanteurs, l'installation et l'automatisation du dosage comprend une partie mécanique, électrique et les pompes.	+ 29'395.30
-------------	--	--------------------

1533.315.54	Biologie II Une redondance de la pompe des eaux sales a été nécessaire afin d'assurer les lavages des cellules sans déversement. Pour ce faire, nous avons installé une deuxième pompe en parallèle avec conduites. D'autre part, plusieurs curages ont été nécessaires hors planification tout comme des achats de sondes et de moyens de transfert afin d'assurer le maintien de la valeur suite à des pannes ou à des casses	+ 66'869.25
-------------	---	--------------------

1534.314.61	Stations de pompage Réfection de la STAP au Verney et changement de la pompe surdimensionnée de la déchetterie.	+ 48'038.35
-------------	---	--------------------

1535.315.61	Laboratoire et analyses Fourniture et pose d'un lave-vaisselle et d'une installation d'eau déminéralisée. D'autre part en fonction des demandes du SEN, il y a eu une augmentation d'achat de réactifs.	+ 18'955.85
-------------	---	--------------------

1580.436.50	Traitement pour Communes Participation des Communes partenaires aux frais d'exploitation 2021 au prorata de leur part Equivalent Habitants.	+ 94'313.60
-------------	---	--------------------

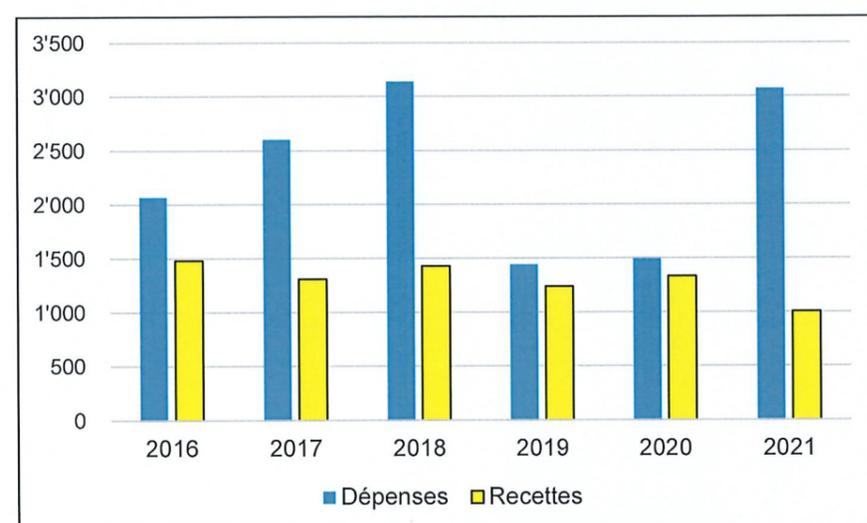
1590.434.52	Production d'énergie Vente du biogaz en fonction de l'énergie produite par l'exploitation de la Step à la société Sinergy Commerce SA.	+ 33'527.—
-------------	--	-------------------

1590.436.01	Indemnité assurances - choses Indemnités reçues de notre assureur suite à des sinistres intervenus principalement sur les installations électromécaniques de la Step.	+ 68'830.80
-------------	---	--------------------

Compte d'investissements

	Dépenses	Recettes
Budget	3'440'000.—	1'055'000.—
Compte	3'074'187.20	1'005'138.45
Ecart en francs	- 365'812.80	- 49'861.55
Ecart en %	- 10.63	- 4.73

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Commentaires sur les écarts

Taxes de raccordement - 106'352.50

Recettes dépendant des nouvelles constructions érigées sur le territoire municipal. Pour rappel, la taxe perçue est calculée à hauteur de 1 % de la valeur cadastrale du bien-fonds.

Participation des communes - 183'993.90

Subvention cantonale + 236'743.—

Subventions cantonales reçues en lien avec les travaux sur la biofiltration qui diminuent ainsi les frais à charge des Communes partenaires.

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart s 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		15 STEP-EGOUTS				
2 924 294.80	2 675 800	Charges	3 034 127.57		229 171 +	8.17
	129 157 S	Crédit supplémentaire				
2 588 326.80	2 502 000	Revenus		2 626 730.30	124 730 +	4.99
335 968.00 -	302 957 -	Excédent de charges		407 397.27		
		1510 CHARGES DE PERSONNEL				
442 234.60	519 200	Charges	515 036.95		4 163 -	0.80
		Revenus		391.20	391 +	
442 234.60 -	519 200 -	Excédent de charges		514 645.75		
320 395.30	388 600	301.00 Traitements	375 951.40		12 649 -	3.25
116 213.00	127 600	303.00 Charges sociales	134 445.15		6 845 +	5.36
5 626.30	3 000	309.00 Frais de formation	4 640.40		1 640 +	54.68
		436.00 Remboursement de traitements		391.20	391 +	
		1530 MATERIEL ET OUTILLAGE				
10 173.80	10 000	Charges	22 538.25		12 538 +	125.38
		Revenus		22 538.25		
10 173.80 -	10 000 -	Excédent de charges				
10 173.80	10 000	311.00 Matériel et outillage	22 538.25		12 538 +	125.38
		1531 PRODUITS CONSOMMABLES				
251 513.35	270 000	Charges	239 391.00		30 609 -	11.34
		Revenus		239 391.00		
251 513.35 -	270 000 -	Excédent de charges				
169 895.00	155 000	310.50 Chlorure ferrique	162 721.10		7 721 +	4.98
58 737.50	75 000	310.51 Flocculent	73 159.85		1 840 -	2.45
7 157.75	20 000	310.52 Soude caustique	3 510.05		16 490 -	82.45
6 363.10	5 000	310.54 Divers : graisse, huile, etc...			5 000 -	
9 360.00	15 000	310.55 Coagulant pour boues			15 000 -	

Step - égouts

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1532	ENTRETIEN ET REPARATIONS IMMEUBLES			
19 121.50	10 000		6 162.25		3 838 -	38.38
19 121.50 -	10 000 -			6 162.25		
3 578.05	5 000	314.50	5 949.75		950 +	19.00
15 543.45	5 000	314.59	212.50		4 788 -	95.75
		1533	ENTRETIEN ET REPARATIONS ELECTROMECHANIQUES			
393 682.45	123 000		329 253.82		206 254 +	167.69
393 682.45 -	123 000 -			329 253.82		
37 358.45	15 000	315.50	72 179.62		57 180 +	381.20
	15 000	315.51	37 021.30		22 021 +	146.81
38 019.05	40 000	315.52	64 092.80		24 093 +	60.23
138 160.20	20 000	315.53	49 395.30		29 395 +	146.98
141 683.70	20 000	315.54	86 869.25		66 869 +	334.35
33 245.75	8 000	315.55	17 680.10		9 680 +	121.00
5 215.30	5 000	315.59	2 015.45		2 985 -	59.69
		1534	ENTRETIEN ET REPARATIONS EGOUTS			
319 609.00	391 400		453 751.35		1 871 -	0.41
	64 222 S					
319 609.00 -	455 622 -			453 751.35		
252 582.45	280 000	314.60	273 358.35		6 642 -	2.37
67 026.55	50 000	314.61	98 038.35		48 038 +	96.08
		314.62	64 221.90		-	
	64 222 S					
	61 400	390.10	18 132.75		43 267 -	70.47

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart s 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
418 840.90	423 000	1535	ENTRETIEN ET REPARATIONS DIVERS			
			Charges			
			Revenus			
418 840.90 -	423 000 -		Excédent de charges	434 290.20	434 290.20	11 290 + 2.67
14 198.85	10 000	314.00	Sécurité des bâtiments	10 487.95		488 + 4.88
41 212.25	35 000	315.61	Laboratoire et analyses	53 955.85		18 956 + 54.16
8 328.75	8 000	315.62	Divers : véhicules, ramonage, etc...	9 617.70		1 618 + 20.22
355 101.05	370 000	315.63	Incinération des boues	360 228.70		9 771 - 2.64
		1536	PRESTATIONS DE SERVICES			
243 919.05	86 500		Charges	133 094.40		18 341 - 12.11
	64 935 S		Crédit supplémentaire			
100 000.00			Revenus			
143 919.05 -	151 435 -		Excédent de charges	133 094.40		
	1 500	318.02	Frais de téléphones			1 500 -
83 547.20	70 000	318.07	Frais d'étude	67 466.40		2 534 - 3.62
150 000.00		318.08	Frais d'études - PGEE			
		318.09	Frais de transports	64 935.00		
	64 935 S		Crédit supplémentaire			
10 371.85	15 000	318.19	Traitements des eaux usées par des tiers	693.00		14 307 - 95.38
100 000.00		452.00	Participation des Communes - PGEE			
		1537	ENERGIES			
357 460.60	390 000		Charges	411 022.80		21 023 + 5.39
			Revenus			
357 460.60 -	390 000 -		Excédent de charges	411 022.80		
357 460.60	390 000	390.10	Imputations internes eau, énergies	411 022.80		21 023 + 5.39
		1550	AUTRES CHARGES GENERALES			
467 739.55	452 700		Charges	489 586.55		36 887 + 8.15
			Revenus			
467 739.55 -	452 700 -		Excédent de charges	489 586.55		

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1550 AUTRES CHARGES GENERALES				
32 204.55	27 900	318.00 Assurances	28 507.50		608 +	2.18
348 651.00	350 000	318.01 Taxe de financement contre les micropolluants	356 787.00		6 787 +	1.94
26 724.00	20 000	318.20 TVA Step	49 582.05		29 582 +	147.91
60 160.00	54 800	390.00 Imputations internes frais de personnel	54 710.00		90 -	0.16
		1570 TAXES D'EPURATION				
		Charges				
1 198 114.50	1 410 000	Revenus		1 363 526.70	46 473 -	3.30
1 198 114.50 +	1 410 000 +	Excédent de revenus	1 363 526.70			
588 523.35	680 000	434.50 Taxes épuration sur m3 d'eau		664 751.55	15 248 -	2.24
609 591.15	690 000	434.51 Taxes épuration sur valeur cadastrale		690 305.50	306 +	0.04
	40 000	452.00 Participation des Communes		8 469.65	31 530 -	78.83
		1580 TRAITEMENTS POUR TIERS				
		Charges				
1 269 982.30	1 086 000	Revenus		1 154 454.60	68 455 +	6.30
1 269 982.30 +	1 086 000 +	Excédent de revenus	1 154 454.60			
1 211 263.30	1 036 000	436.50 Traitement pour communes		1 130 313.60	94 314 +	9.10
55 719.00	50 000	436.51 Traitement pour distillerie		20 541.00	29 459 -	58.92
3 000.00		436.52 Traitement pour tiers		3 600.00	3 600 +	
		1590 AUTRES PRODUITS				
		Charges				
20 230.00	6 000	Revenus		108 357.80	102 358 +	1705.96
20 230.00 +	6 000 +	Excédent de revenus	108 357.80			
6 000.00	6 000	434.52 Production d'énergie		39 527.00	33 527 +	558.78
14 230.00		436.01 Indemnités assurances - choses		68 830.80	68 831 +	

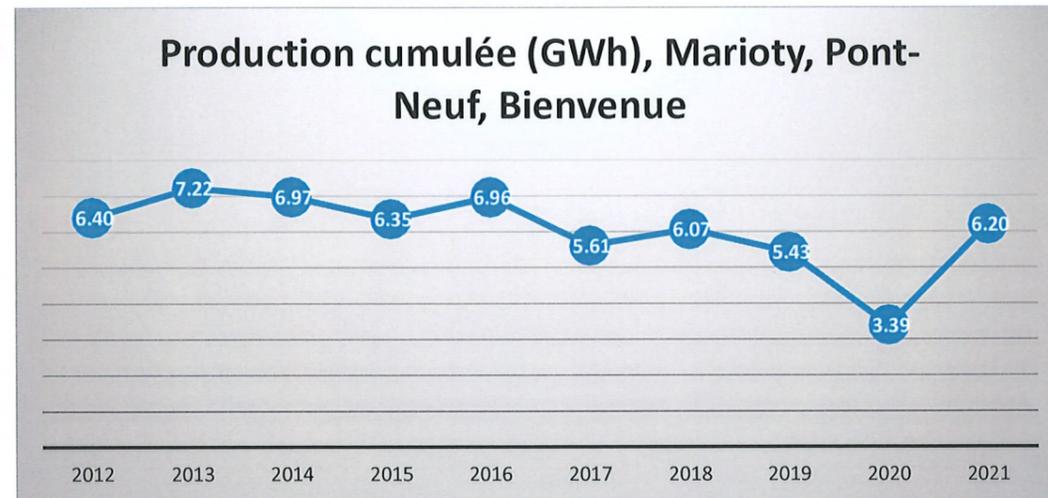
Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		15 STEP-EGOUTS		
		Dépenses	3 074 187.20	
1 497 411.10	3 440 000	Recettes		1 005 138.45
1 333 346.30	1 055 000	Investissements nets		2 069 048.75
164 064.80 -	2 385 000 -			
498 773.65	2 790 000	501 GENIE CIVIL	2 546 726.40	
	300 000	- Collecteur - Avenue de la Gare	142 780.75	
228 784.25		- Collecteur - Place du Manoir		
130 010.60 -	290 000	- Stations de pompage - chemin de la Praille		
	2 000 000	- Collecteur - rue de la Cure Charrat	160 623.60	
400 000.00	200 000	- PGEE - Les Chantons	2 000 000.00	
		- Investissements selon PGEE	243 322.05	
998 637.45	650 000	503 CONSTRUCTION, AMELIORATION IMMEUBLES	527 460.80	
98 637.45	650 000	- Bâtiments de la Step	650 000.00	
900 000.00		- Bâtiments de la Step - biofiltration	122 539.20 -	
1 234 457.30	755 000	630 CONTRIBUTIONS DE TIERS		468 395.45
718 675.95	450 000	- Taxes de raccordement		343 647.50
		- Collecteur - rue de la Cure		3 741.85
515 781.35	305 000	- Participation des communes		121 006.10
98 889.00	300 000	661 SUBVENTIONS CANTONALES		536 743.00
98 889.00	300 000	- STAP de la Praille		300 000.00
		- PGEE - Les Chantons		236 743.00
		- Subvention cantonale		

EAU, ÉNERGIE ET PRESTATIONS DE SERVICES

Les usines permettent de produire de l'énergie électrique à partir du turbinage des eaux potables. L'usine du Marioty turbine les eaux de la région du Marioty (Orsières) avec une chute de 102 mètres, celle du Pont-Neuf l'intégralité des eaux des sources du vallon de Champex avec une chute de 630 mètres. L'usine de Bienvenue turbine les eaux non utilisées dans le réseau (80m).

Evolution de la production des différentes usines

La production cumulée des usines du Marioty, Pont-neuf, Bienvenue s'élèvent à 6,2 GWhs en 2021. Cela reste un peu en deçà de la moyenne multi annuelle de 6,36 GWh hors 2020.



Usine du Marioty



L'usine a été mise en service le 21 septembre 2009.

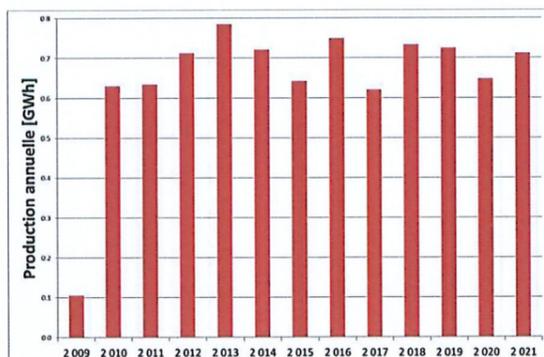
Contrôles généraux

Contrôles et graissages de routine.

Travaux et événements particuliers

La production 2021 est supérieure à la moyenne des productions annuelles antérieures. Elle est due à une année hydrologique généreuse, malgré les conditions plus sévères de mise en déverse des eaux des sources afin d'augmenter la qualité de l'eau potable produite.

Production de l'usine du Marioty



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moy
Marioty	0.712	0.785	0.721	0.64	0.75	0.62	0.73	0.725	0.65	0.71	0.692

Figure 3 : Tableau des productions annuelles (GWh).

Programmes futurs de révision

Le programme suivant sera appliqué pour les années suivantes :
Selon besoin réparation des pannes éventuelles
A 10 ans révision mécanique complète (2022)

Usine du Pont-Neuf



Nouvelles canalisation pour l'air de refroidissement Appareil de déshumidification

Contrôles généraux

Même si l'usine du Pont-Neuf est entièrement automatisée et sécurisée, des contrôles sont effectués régulièrement par le personnel d'exploitation.

Deux fois par semaine :

- contrôle général
- écoute des bruits
- aspect général
- température des paliers turbine
- température des paliers d'alternateur.

En plus chaque semaine :

- niveaux d'huile des paliers de la turbine
- niveaux d'huile du régulateur
- tension des batteries.

Mensuellement :

- graissage des paliers de l'alternateur
- contrôle de l'huile des paliers de turbine
- relevé des compteurs
- entretien intérieur et extérieur
- tests des alarmes 2 fois par année.

Travaux et événements particuliers

Le contrôle/commande ainsi que la partie électrique de l'installation ont été complètement rénovés durant l'année 2020. Des travaux complémentaires pour canaliser l'air de refroidissement et pour déshumidifier le local ont été finalisés en 2021.

Production de l'usine du Pont-Neuf

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moy
PN	4.78	5.58	6.26	6.06	5.63	6.03	4.93	5.30	4.61	2.60	5.37	5.17

Figure 3 : Tableau des productions annuelles pour les 10 dernières années (GWh).

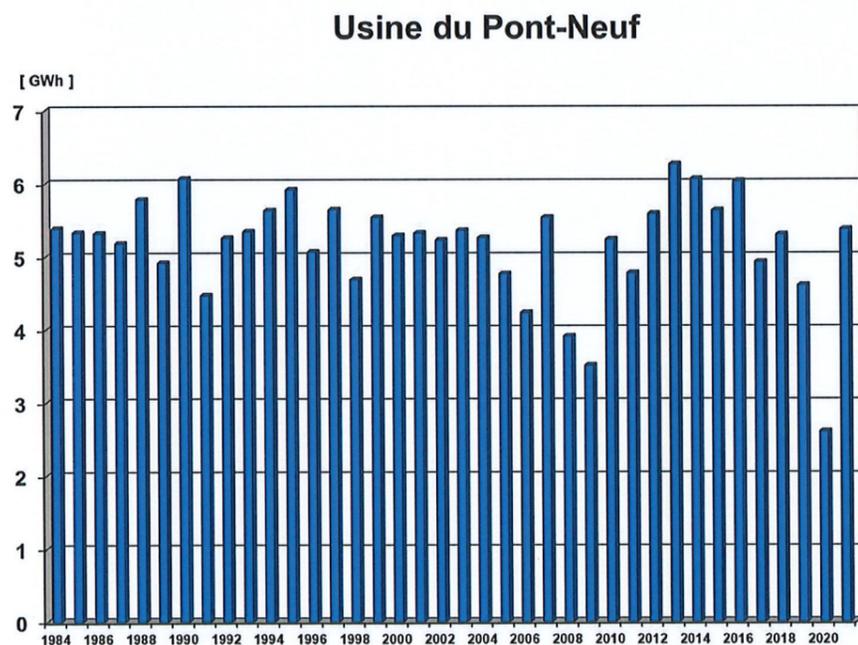


Figure 4 : Productions annuelles de l'usine du Pont-Neuf depuis sa mise en service.

La production annuelle 2021, de 5.37 GWh retrouve des valeurs similaires aux valeurs de production avant la panne et les travaux de 2020. La production 2021 est même supérieure à la moyenne des productions historiques de l'installation.

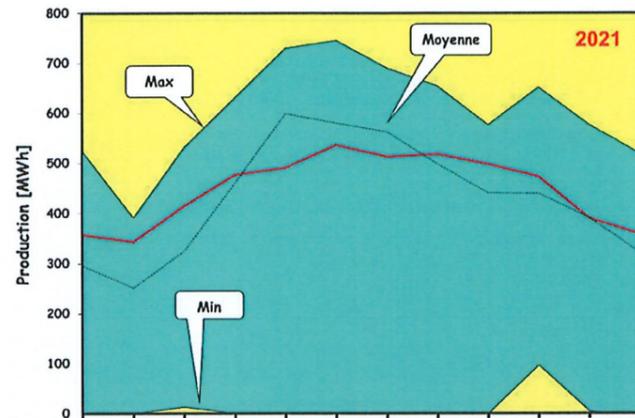


Figure 5 : Productions mensuelles de l'usine du Pont-Neuf

Programmes futurs de révision

L'installation, hors turbine, a été entièrement rénovée. Pour la partie électrique, l'alternateur d'origine a été réparé, révisé et stocké, l'installation fonctionnant sur le second alternateur. A l'heure actuelle, on peut donc dire que le moyen de production est maintenu dans de bonnes conditions, mais il n'est pas neuf.

Usine de Bienvenue

Historique

Suite à une campagne importante sur la gestion de la demande en eau potable, il a été possible de mettre en service en 1996 l'usine de Bienvenue qui produit l'énergie électrique en exploitant l'eau potable non utilisée.

Contrôles généraux

Les mêmes types de contrôle qu'au Pont-Neuf (jours ouvrables, hebdomadaires et mensuels) sont effectués à Bienvenue.



Figure 6 : Vue intérieure de l'usine de Bienvenue

Travaux et événements particuliers

Les travaux sur la station de pompage ont nécessité la mise hors service de l'installation, durant de nombreuses périodes, du mois d'avril au mois de septembre.

Production de l'usine de Bienvenue

La production de l'usine de Bienvenue était dans les premières années globalement supérieure à 0,2 GWh. Cette production s'est vu d'abord baisser par l'augmentation de la consommation de la ville, puis elle a été compensée dès 2013 par les achats d'eau (à Bovernier et au Consortage des Eaux de Champex). Ensuite (2017-2019), la production a à nouveau baissé principalement à cause des ventes d'eau croissantes à Charrat, Fully et Vernayaz.

La production 2021 montre une valeur de production supérieure dans la moyenne des 10 dernières années.

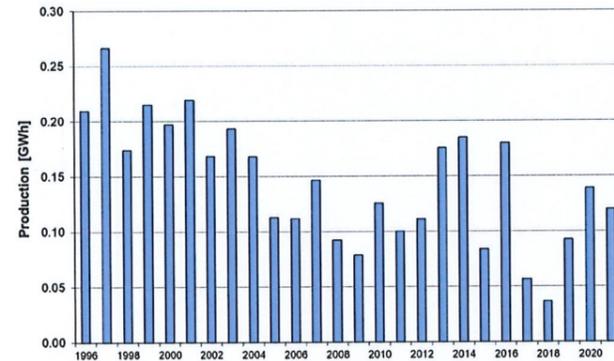


Figure 7 : Productions annuelles de l'usine de Bienvenue de sa mise en service.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moy
Bv	0.100	0.111	0.175	0.185	0.084	0.179	0.057	0.036	0.092	0.138	0.120	0,144

Figure 8 : Tableau des productions annuelles (GWh).

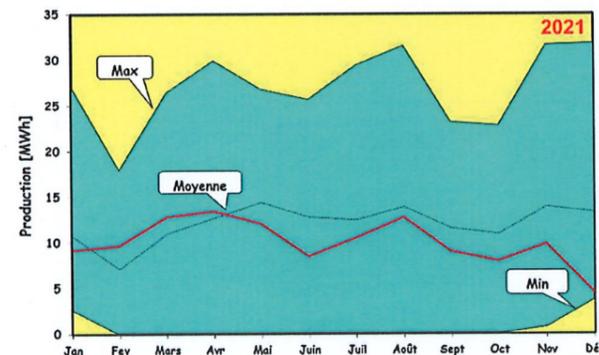


Figure 9 : Productions mensuelles de l'usine de Bienvenue

La production de la centrale dépend non seulement de l'apport des sources, mais aussi de la consommation de la ville. Cette situation explique le caractère plus chaotique de la courbe des productions mensuelles.

Eclairage - Travaux accomplis par Sinergy

- Rue des Cèdres 1° partie
- Eclairage décharge des cars vers école de ville
- Eclairage place du Manoir
- Eclairage place du Tilleul au Bourg
- Changement de divers mâts accidentés

- Contrôle statique des mâts, et changement des mâts si nécessaire
- Alimentation éclairage av. de la Gare, de la gare au Minotaure
- Eclairage rue de la Cure
- Eclairage passerelle sur route de Fully
- Entretien éclairage du patrimoine et public
- Entretien éclairage ronds-points
- Réfection complète des tableaux et de l'éclairage de l'Amphithéâtre
- Réfection complète de l'éclairage des jardins de la fondation Gianadda
- Montage et démontage éclairage de Noël annuel
- Changement luminaires et passer au LED
- Ch. du Mont, de la Pierre à Voi, du Stand, du Catogne, de la Prairie, de la Praille
- Mise en place de diverses manifestations
- Entretien ordinaire des installations d'éclairage public
- Entretien ordinaire des installations d'illumination du patrimoine
- Entretien ordinaire des installations sportives

Evolution des consommations totales pour l'éclairage public de Martigny

Année	Points Lumineux	Heures	Consommations	
2011	2561	4043 h	2'044'211 kWh	
2012	2675 + 4,4%	4098 h + 1,4%	2'066'052 kWh	+ 1%
2013	2720 + 1,7%	4098 h +/- 0 %	2'033'844 kWh	- 1,5%
2014	2741 + 0,1%	4034 h - 1,2 %	1'872'732 kWh	- 8%
2015	2782 + 1,5%	4140 h + 2,6%	1'841'124 kWh	- 1,7 %
2016	2882 + 3,5%	4015 h - 3 %	1'716'340 kWh	- 6.7 %
2017	2924 + 1,5%	4054 h + 1%	1'681'409 kWh	- 2%
2018	2938 +0,5%	4089 h +0,9%	1`450`201 kWh	-14%
2019	2917 +0%	4165 h +1,8%	1`446`346 kWh	-0%
2020	2918 +0%	4149 h -0,4%	1`381`339 kWh	-4,5%
2021	2941 + 0,9%	4015 h -3,3%	1`266`270 kWh	-8%

On constate qu'avec une augmentation du nombre de points lumineux et une diminution des heures d'allumage, la consommation d'électricité pour l'éclairage public a diminué de 8% en 2021 par rapport à 2020. L'incidence des heures est importante.

Depuis 2011, la consommation pour l'éclairage public a baissé chaque année, malgré une augmentation constante des points lumineux.

Ce résultat est obtenu grâce à la modernisation du parc de luminaires qui compte à fin 2021. 37% de luminaires LED, pour l'éclairage des rues, des ronds-points et pour l'illumination du patrimoine.

Le nombre total de LED sur la commune de Martigny est de 35 %.

Evolution des consommations totales pour l'éclairage public de Charrat

Année	Points Lumineux	Heures	Consommations	
2012	326 0 %	4098 h	251'076 kWh	0 %
2013	348	4098 h +/- 0 %	252'559 kWh	
2014	359	4034 h - 1,2 %	235'819 kWh	
2015	373	4140 h + 2,6%	231'512 kWh	
2016	375	4015 h - 3 %	222'611 kWh	
2017	377	4054 h + 1%	224'871 kWh	
2018	386	4089 h +0.9%	202'806 kWh	
2019	387	4165 h +1.8%	205'850 kWh	
2020	388	4149 h -0.4%	202'143 kWh	
2021	408 + 24 %	4015 h -3.3%	197'562 kWh	- 27 %

Le nombre d'heures est celui de Martigny, car Charrat est alimenté par trois sous-station avec des durées d'allumage différentes. L'incidence des heures d'allumage est importante.

On constate qu'avec une augmentation du nombre de points lumineux, depuis 2012 de 24 %, la consommation d'électricité pour l'éclairage public diminue de 27 %.

Ce résultat est obtenu grâce à la modernisation du parc de luminaires qui compte à fin 2021. 23 % de luminaires LED, pour l'éclairage des rues, des ronds-points et pour l'illumination du patrimoine.

Injection de Biogaz de Martigny

L'installation d'Injection de Biogaz Martigny, a pour but de recueillir, traiter et injecter le biogaz produit à la STEP dans le réseau de gaz naturel de Sinergy. Elle a été construite en 2013 et mise en service en octobre de la même année.

Le biogaz produit à la STEP est du biogaz issu de la fermentation des boues des eaux usées, auxquelles sont ajoutés en hiver du petit lait, et les résidus de distillation de la société Morand.

L'installation alimente aussi en biogaz la chaufferie du CAD des Vorziers.

La STEP de Martigny traite les eaux usées des communes de Liddes, Orsières, Vollèges, Sembrancher, Martigny-Combe, Martigny, Charrat et Fully, pour un volume annuel d'eau usées de ~6'000'000 m3.

Les matières premières traitées sont les suivantes :

- des boues d'épuration ~60'000 m3 annuel (1.6% MS)
~20'000 m3 annuel (5.0% MS)
- du petit-lait ~ 1'700 m3 annuel
- des résidus de distillation ~ 1'000 m3 annuel

L'installation de traitement et d'injection a une capacité maximale horaire de 100 Nm³/h de biogaz. Les quantités mensuelles sont prévues entre 15'000 Nm³ et 40'000 Nm³, pour une production annuelle estimée à 320'000 Nm³ de biogaz (~2.3 GWh).

Le biogaz produit est composé à ~63% de méthane et à ~37% de CO₂. Il est traité par compression, refroidissement et filtre à charbon actif pour éliminer principalement l'eau et les sulfures d'hydrogène.

Le chauffage à distance des Vorziers est actuellement chauffé au biogaz (avec du gaz en secours). La centrale qui était dans des containers a été déplacée dans les sous-sols du bâtiment SFS durant le mois d'avril.

Dès 2020, la chaleur du compresseur est récupérée et transmise aux serres communales.

Les productions annuelles sont les suivantes :

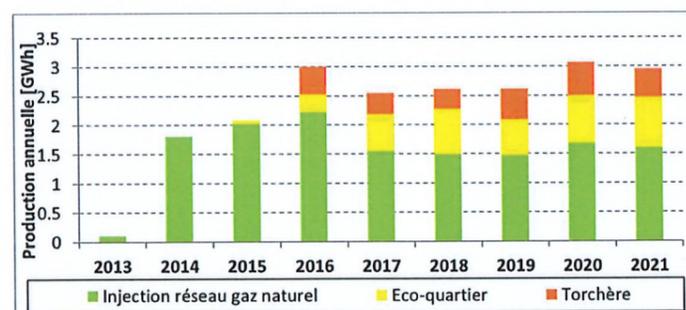
2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
278'304	343'114	496'233	409'134	430'647	426'896	489'083	464'793	Production biogaz [Nm ³]
140'279	162'119	232'577	197'610	202'880	212'720	238'280	228'904	Production de biogaz [kg]
1,80	2,09	2,99	2,54	2,61	2,62	3,07	2,95	Production totale [GWh]
1,80	2,03	2,22	1,56	1,50	1,48	1,68	1,60	Energie gaz injecté [GWh]
0	0,06	0,31	0,62	0,78	0,60	0,81	0,87	Energie Eco-quartier [GWh]
-	-	0,46	0,36	0,34	0,54	0,57	0,48	Energie perdue torchère [GWh]

(la qualité du gaz n'étant pas constante, le rapport entre ces différentes valeurs n'est pas constant)

Durant l'année 2021, la production s'est montée à 2.95 GWh.

Une partie de cette production a été injectée dans le réseau de gaz naturel, 1.60 GWh; une autre partie pour chauffer le CAD des Vorziers, 0.87 GWh; tandis que le solde a été brûlé en torchère, 0.48 GWh.

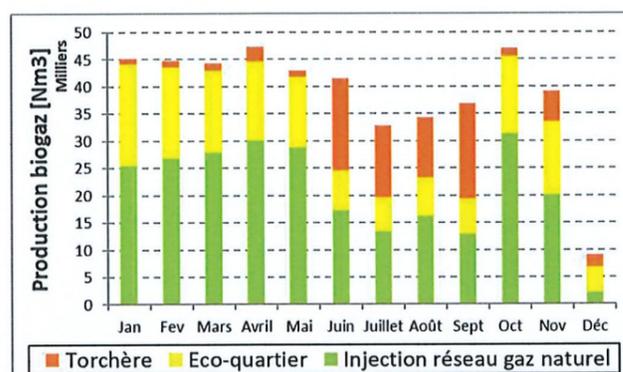
Les volumes sont stables depuis 2016.



Production annuelle de biogaz

(en vert le biogaz injecté dans le réseau de gaz, en jaune, le biogaz utilisé à la chaufferie des Vorziers)

La production est maximale durant les mois d'hiver, dû aux apports de la laiterie d'Orsières et de l'entreprise Morand.



Production annuelle et mensuelle (année en cours) de biogaz de la STEP

Suite à une intervention de la STEP sur les digesteurs, la production s'est arrêtée pour "qualité de biogaz insuffisante" dès le 6 décembre. La reprise de fonctionnement normal du digesteur est prévue dès que possible, probablement en février 2022.

Charges énergétiques 2021

Bilan

Les charges énergétiques des bâtiments communaux (eau, gaz, CAD et électricité) se montent à 1.45 MCHF pour l'année 2021, dont 0.1 MCHF pour les bâtiments ajoutés cette année. Les charges énergétiques sont en baisse par rapport à la moyenne 2012-2019 (1.60 MCHF), soit une diminution de 0.15 MCHF par année ou 9.3%. Par rapport à l'année 2020, il s'agit d'une hausse de 148'000 CHF, soit 11.4% (sans la prise en compte des nouveaux bâtiments, la hausse n'aurait été que de 3.5%).

La consommation d'énergie se monte à 12.3 GWh pour l'année 2021, dont 0.6 pour les bâtiments ajoutés cette année. Par rapport à la moyenne 2012-2020 (11.7 GWh), la consommation d'énergie est en hausse de 0.6 GWh soit une hausse de 4.8%. Par rapport à l'année 2020, elle est en augmentation de 1.9 MWh, soit une hausse de 18.7% (sans la prise en compte des nouveaux bâtiments, la hausse se monterait à 12.8%).

Toutes les consommations se retrouvent en annexe.

La hausse de la consommation énergétique est la conséquence de l'après Covid, mais également suite à une météo moins clémente. En effet, les degrés-jours ont augmenté de 13.5%.

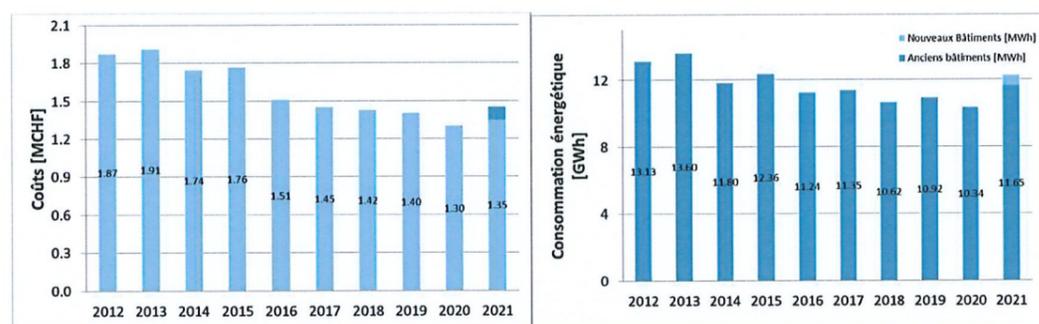
Par rapport à la moyenne 2012-2020, en 2021 :

- le tarif du CAD a diminué de 3.3% à 0.097 CHF/kWh,
- le prix du gaz a diminué de 13.9% à 0.08 CHF/kWh,
- le prix de l'électricité a augmenté d'environ 0.8% à 0.180 CHF/kWh.

Les coûts énergétiques de la STEP sont pris séparément en considération dans ce rapport. Ils représentent une charge de 469'000.- CHF en 2021. Sur la période de 2012-2020, les coûts énergétiques représentaient 492'000 CHF.

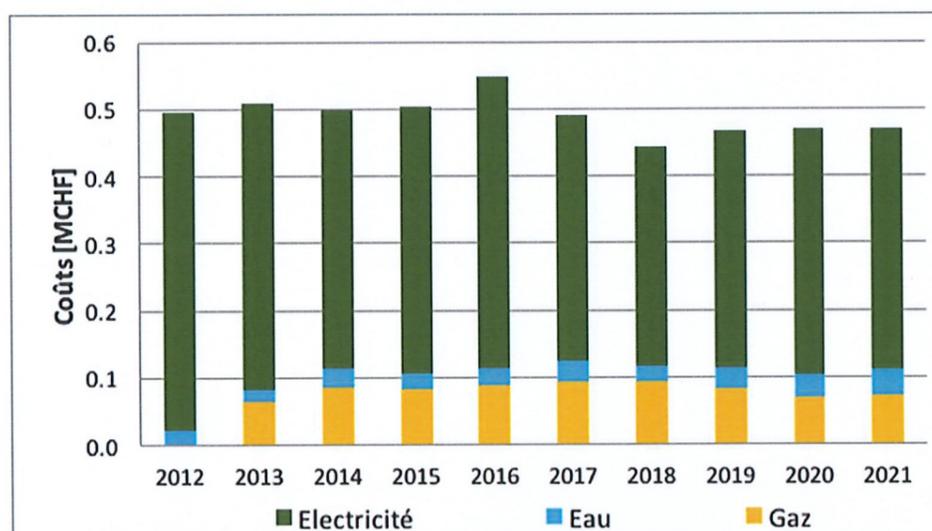
Evolution des charges

Les graphiques ci-dessous montrent d'une part l'évolution de la consommation énergétique des bâtiments communaux et d'autre part l'évolution des charges énergétiques des bâtiments communaux (eau, gaz, CAD, électricité de 2012 à 2021). On constate une hausse de la consommation énergétique.



Charges énergétiques annuelles des bâtiments communaux (eau, gaz, CAD et électricité)
Diminution de la consommation avec un parc immobilier qui s'agrandit

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la charge énergétique de la STEP. On constate une augmentation de la consommation d'eau et de gaz, ainsi qu'une diminution de la consommation d'électricité. Cela se traduit par une stagnation des coûts énergétiques.



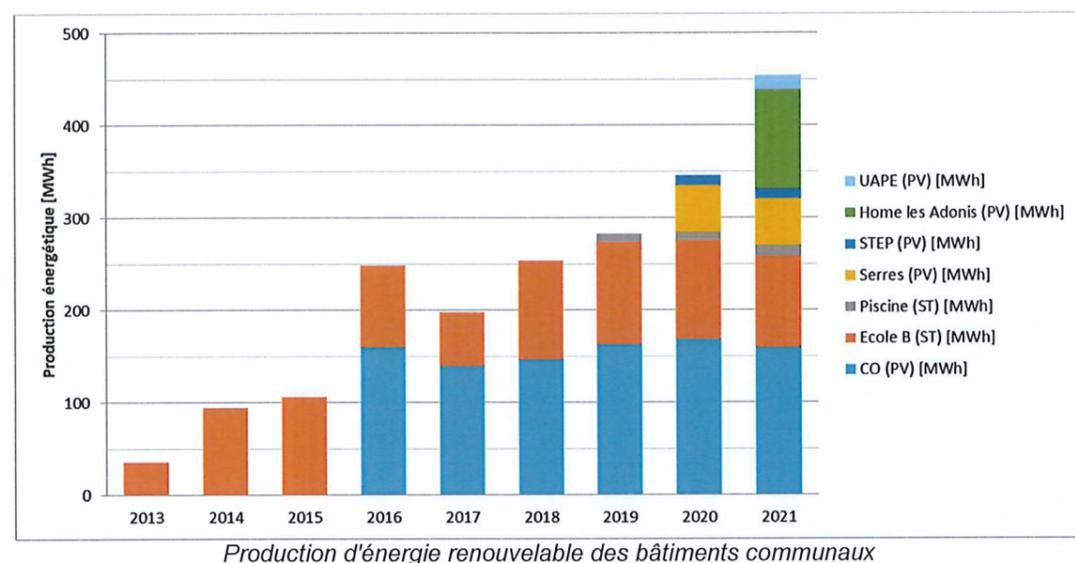
Charges énergétiques annuelles de la STEP (eau, gaz, CAD et électricité) –
Les coûts annuels énergétique pour 2021 se montent à 469'000 CHF.

Production énergétique

Deux bâtiments ont été ajoutés à cette statistique sur la production énergétique des bâtiments communaux. Il s'agit de deux bâtiments de Charrat :

- Home Adonis : Solaire photovoltaïque
- UAPE Charrat : Solaire photovoltaïque

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la production d'énergie renouvelable. On constate que la production énergétique des bâtiments communaux s'élève à 454 MWh, soit une hausse de 116 MWh par rapport à 2020 (34.5%).



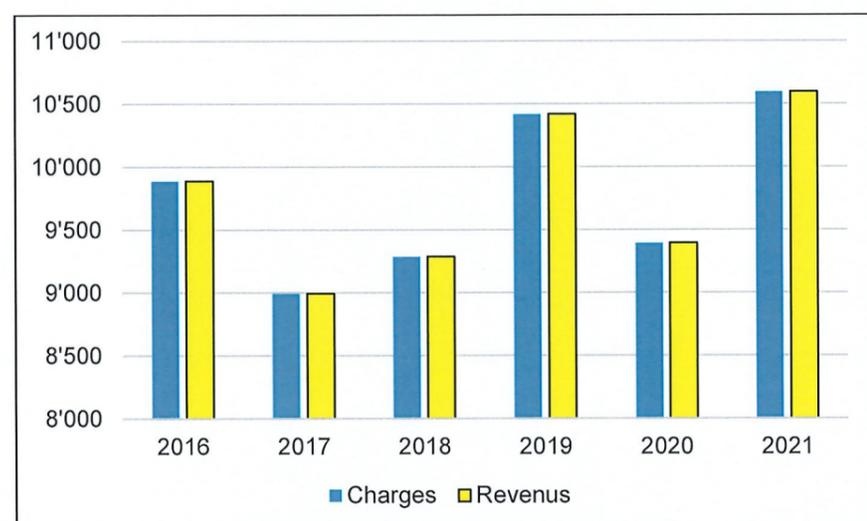
Résultats obtenus sur les travaux effectués en 2021

- Serres communales : Amélioration de la qualité de chauffage au travers de la chaleur récupérée et transmise sous les tables. Diminution de l'utilisation de l'eau du réseau pour refroidir le process du biogaz.
- Médiathèque : Confort thermique amélioré grâce à la rénovation partielle de l'enveloppe thermique ainsi qu'à l'installation de radiateurs (moins « agressif » qu'un système d'air pulsé)
- Ecole des Finettes : Amélioration du confort thermique et renouvellement des installations sanitaires
- UAPE de Charrat : Optimisation des installations techniques avec une évolution du confort thermique

Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus
Budget	9'715'900.—	9'715'900.—
Budget complémentaire	212'100.—	
Compte	10'595'914.96	10'595'914.96
Ecart en francs	667'914.96	880'014.96
Ecart en %	6.73	9.06

Evolution des charges et des revenus du compte de fonctionnement



Crédits complémentaires

1631.314.24	Frais d'exploitation usine FMMB FMMB SA – complément décompte final 2020 suite à une reprise fiscale de la société.	212'100.—
-------------	---	------------------

Commentaires sur les écarts

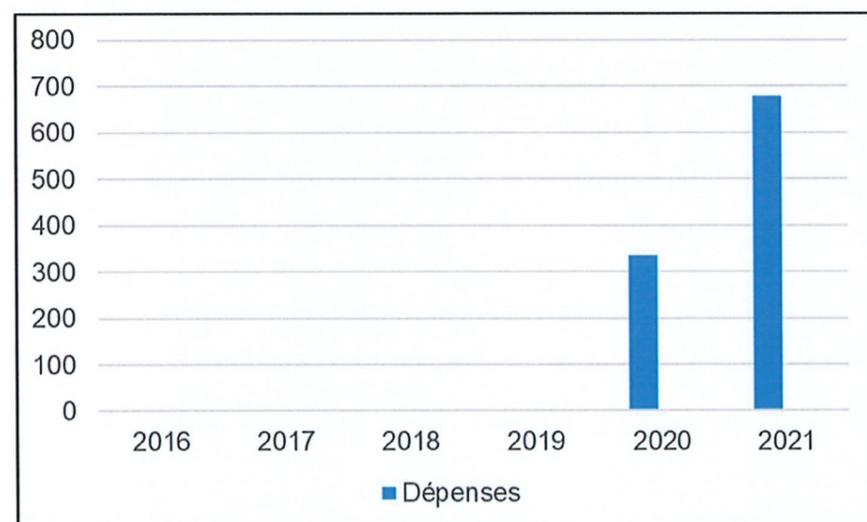
1601.435.20	Vente d'éolien Redevances perçues pour les sociétés Valéole SA et Rhônéole SA.	+ 45'701.75
1631.314.23	Frais d'exploitation des usines de turbinage La révision de l'Usine du Pont-Neuf a été effectuée.	+ 54'310.50
1631.314.24	Frais d'exploitation des usines FMMB La Ville participe aux frais d'exploitation annuels de l'usine à hauteur de 17.22 %.	+ 61'194.30

1631.435.14	Vente électricité usines turbinage	+ 78'920.11
1631.435.24	Production usine FMMB	+ 263'514.90
	Une augmentation du volume d'eau turbinée durant l'année écoulée a été constatée pour les usines propriété de la Ville ainsi que celle des FMMB.	
1651.314.11	Entretien éclairage public	- 57'086.70
	Certains travaux planifiés n'ont pas été réalisés durant l'année écoulée.	
1651.425.00	Intérêts des prêts	+ 118'320.55
	Les sociétés Sinergy Commerce SA et Sinergy Infrastructure SA ont davantage sollicité les comptes courants de la Ville de Martigny pour financer leurs investissements annuels.	

Compte d'investissements

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Budget	1'175'000.—	—
Compte	679'249.55	—
Ecart en francs	- 495'750.45	—
Ecart en %	- 42.19	

Evolution des dépenses et des recettes du compte d'investissements



Commentaires sur les écarts

Eclairage public	- 436'253.85
Certains travaux planifiés n'ont pas été réalisés durant l'année écoulée et d'autres ont été directement comptabilisés sous le chantier routier les concernant.	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		16	EAU, ENERGIES, PRESTATIONS DE SERVICE			
9 393 857.05	9 715 900		10 595 914.96		667 915 +	6.73
	212 100 S					
9 393 857.05	9 715 900			10 595 914.96	880 015 +	9.06
	212 100 -					
		1601	EAU ET ENERGIES			
2 167 568.40	2 462 000		2 438 505.00		23 495 -	0.95
240 254.05	340 000			373 283.90	33 284 +	9.79
1 927 314.35 -	2 122 000 -			2 065 221.10		
1 245 880.05	1 379 000	312.10	1 354 971.65		24 028 -	1.74
26 558.85	30 000	312.11	30 495.30		495 +	1.65
266 615.20	268 000	312.12	263 944.20		4 056 -	1.51
385 479.45	440 000	312.13	452 685.80		12 686 +	2.88
152 982.95	245 000	312.14	234 913.05		10 087 -	4.12
90 051.90	100 000	312.15	101 495.00		1 495 +	1.50
144 609.70	155 000	435.15		125 624.30	29 376 -	18.95
61 250.55	145 000	435.20		190 701.75	45 702 +	31.52
34 393.80	40 000	435.21		56 957.85	16 958 +	42.39
		1631	USINES DE TURBINAGES			
1 320 355.86	958 400		1 286 004.80		115 505 +	9.87
	212 100 S					
1 970 367.89	1 850 000			2 192 435.01	342 435 +	18.51
650 012.03 +	679 500 +		906 430.21			
467 263.85	108 400	314.23	162 710.50		54 311 +	50.10
853 092.01	850 000	314.24	1 123 294.30		61 194 +	5.76
	212 100 S					
554 882.74	900 000	435.14		978 920.11	78 920 +	8.77
1 079 918.80	950 000	435.24		1 213 514.90	263 515 +	27.74
335 566.35		436.01				

**Eau, énergies et
prestations de services**

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1651 PRESTATIONS DE SERVICES				
636 987.65	861 000	Charges	802 811.95		58 188 -	6.76
1 686 615.80	1 869 500	Revenus		2 028 143.15	158 643 +	8.49
1 049 628.15 +	1 008 500 +	Excédent de revenus	1 225 331.20			
443 784.45	623 000	314.11 Entretien éclairage public	565 913.30		57 087 -	9.16
	15 000	314.19 Prestations pour manifestations	6 645.00		8 355 -	55.70
68 020.00	93 000	314.20 Mandat d'études	104 704.60		11 705 +	12.59
90 683.20	95 000	314.21 Mandat de réalisation	81 349.05		13 651 -	14.37
34 500.00	35 000	318.03 Honoraires divers	44 200.00		9 200 +	26.29
894 382.00	1 156 000	410.00 Patentes, concessions		1 170 628.75	14 629 +	1.27
298 191.20	220 000	425.00 Intérêts des prêts		338 320.55	118 321 +	53.78
433 500.00	433 500	427.00 Produit des locations		433 500.00		
3 292.60		434.00 Facture à des tiers		2 568.85	2 569 +	
57 250.00	60 000	439.00 Prestations diverses		66 625.00	6 625 +	11.04
		461.00 Subventions cantonales		16 500.00	16 500 +	
		1671 REVALORISATION DES SERVICES INDUSTRIELS ET FM MB SA				
1 375 000.00	1 375 000	Charges	1 493 800.00		118 800 +	8.64
1 375 000.00	1 375 000	Revenus		1 375 000.00		
		Excédent de charges		118 800.00		
1 375 000.00	1 375 000	330.03 Attribution fonds autonomie énergétique	1 493 800.00		118 800 +	8.64
1 375 000.00	1 375 000	425.01 Prélèvement provision risques Sinergy		1 375 000.00		
		1691 IMPUTATIONS INTERNES				
3 893 945.14	4 059 500	Charges	4 574 793.21		515 293 +	12.69
4 121 619.31	4 281 400	Revenus		4 627 052.90	345 653 +	8.07
227 674.17 +	221 900 +	Excédent de revenus	52 259.69			
298 191.20	220 000	390.02 Imputations internes, intérêts	338 320.55		118 321 +	53.78
894 382.00	1 156 000	390.11 Imputations - redevances eau et énergies	1 170 628.75		14 629 +	1.27
433 500.00	433 500	390.12 Imputations - produits des locations	433 500.00			
57 250.00	60 000	390.13 Imputations - prestations diverses	66 625.00		6 625 +	11.04
1 970 367.89	1 850 000	390.14 Imputations - vente électricité usines	2 192 435.01		342 435 +	18.51

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021		Ecart 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.	Fr.	%
		1691				
		IMPUTATIONS INTERNES				
144 609.70	155 000	390.15	125 624.30		29 376 -	18.95
61 250.55	145 000	390.16	190 701.75		45 702 +	31.52
34 393.80	40 000	390.17	56 957.85		16 958 +	42.39
1 245 880.05	1 379 000	490.10		1 354 971.65	24 028 -	1.74
26 558.85	30 000	490.11		30 495.30	495 +	1.65
266 615.20	268 000	490.12		263 944.20	4 056 -	1.51
385 479.45	440 000	490.13		452 685.80	12 686 +	2.88
152 982.95	245 000	490.14		234 913.05	10 087 -	4.12
90 051.90	100 000	490.15		101 495.00	1 495 +	1.50
440 491.85	623 000	490.18		546 844.45	76 156 -	12.22
	15 000	490.19		6 645.00	8 355 -	55.70
68 020.00	93 000	490.20		104 704.60	11 705 +	12.59
90 683.20	95 000	490.21		81 349.05	13 651 -	14.37
34 500.00	35 000	490.22		44 200.00	9 200 +	26.29
1 320 355.86	958 400	490.23		1 286 004.80	327 605 +	34.18
		490.26		118 800.00	118 800 +	

Comptes 2020 Fr.	Budget 2021 Fr.		Comptes 2021	
			Charges Fr.	Revenus Fr.
		16	EAU, ENERGIES, PRESTATIONS DE SERVICE	
			Dépenses	
333 814.05	1 175 000		679 249.55	
333 814.05 -	1 175 000 -			679 249.55
			Recettes	
			Investissements nets	
	380 000	- Jardins de la Fondation Pierre Gianadda	320 503.40	
333 814.05	795 000	- Eclairage public	358 746.15	

Conclusions

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous sollicitons de votre Conseil la décision suivante :

"La gestion et les comptes 2021 de la Commune sont approuvés tels que présentés de même que les crédits complémentaires qu'ils impliquent."

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Total des charges	162'739'092.99
Total des revenus	163'205'779.93
Excédent de revenus	466'686.94

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

Total des dépenses	24'501'004.43
Total des recettes	8'435'985.20
Investissements nets	16'065'019.23

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Investissements nets	16'065'019.23
Amortissements	37'335'090.40
Excédent de revenus de fonctionnement	466'686.94
Excédent financier	21'736'758.11

VARIATION DU CAPITAL

Excédent financier	21'736'758.11
Report au passif du bilan	45'771'075.60
Report à l'actif du bilan	24'501'004.43
Accroissement de la fortune	466'686.94

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

Excédent de revenus	466'686.94
Amortissements	37'335'090.40
Marge d'autofinancement	37'801'777.34

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Secrétaire

Olivier DELY

La Présidente

Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ

Rapport de l'organe de révision

Rapport du réviseur sur les comptes annuels au conseil général de la municipalité de Martigny

En notre qualité de réviseur selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (ci-après OGFCo), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la municipalité de Martigny, comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du conseil municipal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au conseil municipal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil municipal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la municipalité est nul ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la municipalité est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le conseil municipal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Joël Sarrasin
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 6 avril 2022